

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

rapport d'activité
2019-2020



éditorial

Comment raconter l'année universitaire 2019-2020 qui a connu un second semestre complètement bouleversé par une crise sanitaire et une pandémie mondiale que personne n'avait anticipées.

Tout avait pourtant bien commencé, l'année devait être consacrée à fêter le cinquantenaire de la création de l'École, qui s'est inaugurée de très belle façon en septembre, avec la conférence de Rafael Moneo et a été marquée par le lancement du nouveau site Internet après l'adoption d'une nouvelle ligne graphique.

Diverses manifestations étaient prévues : expositions, journées d'études, publications... qui pour la plupart n'ont pas eu lieu.

L'ouvrage de Marie-Jeanne Dumont et Antoine Perron, sur les textes fondateurs d'UP8 comme celui de Juliette Pommier sur les écrits de Bernard Huet ont pu cependant paraître.

Une nouvelle formation, le mastère spécialisé[®] Architecture et scénographies, sous la responsabilité de Nicolas André, en collaboration avec l'École Camondo, a été inaugurée en janvier 2020.

Nous anticipions cependant une année difficile. Fin 2019, le contexte très tendu de la mise en place de la réforme de 2018 a révélé la persistance de difficultés structurelles pour les écoles nationales supérieures d'architecture. C'est ce constat qui a suscité une lettre adressée au ministre de la Culture signée par l'ensemble des directeurs et des présidents des conseils d'administration des ÉNSA.

Pour autant, nous n'avions pas anticipé, pas imaginé une seconde, la situation inouïe qui nous serait faite. La fermeture de l'École sans préavis, la suppression presque complète de la liberté d'aller et de venir qui nous a contraints à assurer notre mission à distance.

De la mi-mars à la mi-mai, sous un régime de confinement strict, l'École a été fermée aux étudiants comme aux enseignants-chercheurs et aux agents administratifs et techniques.

Pourtant, notre mission d'enseignement et de recherche a pu se poursuivre comme l'activité institutionnelle de l'établissement.

Nous avons adopté dans les jours qui ont suivi un plan de continuité d'activité en situation de crise, improvisé un mode de fonctionnement tout à fait inédit en quelques jours, entièrement à distance, après avoir acquis des licences de visio-conférences auprès d'un opérateur et équipé les agents administratifs d'ordinateurs portables qui leur permettaient depuis chez eux d'avoir accès à toutes les fonctionnalités indispensables à leur travail quotidien.

Pendant cette période, les instances ont poursuivi leur travail. Elles se sont réunies très régulièrement permettant des adaptations à la situation exceptionnelle. La commission des formations et de la vie étudiante - CFVE s'est réunie plusieurs fois pour examiner le calendrier des examens, les modalités d'évaluation à distance rendue nécessaire par la situation. La commission internationale puis la CFVE se sont prononcées sur un report des mobilités du premier semestre de l'année 20/21.

Le conseil d'administration - CA a voté une aide exceptionnelle d'urgence aux étudiants, une commission ad hoc a été constituée pour instruire les dossiers de demandes d'aide et 72 étudiants ont été secourus pour un montant global de 49 000 €.

De mai à juillet s'est ouverte une autre période pendant laquelle, si les enseignements devaient se poursuivre à distance, l'École n'était plus fermée.

Nous avons alors tout mis en œuvre pour soutenir le mieux possible les étudiants, qu'ils puissent poursuivre leurs études dans le cadre très contraint qui nous était imposé. Nous avons utilisé toutes les possibilités qui nous étaient offertes, les moindres interstices ouverts pour rendre un accès possible à un certain nombre de services aux étudiants qui en avaient le plus besoin : étudiants en PFE, ceux qui, devaient rédiger leur mémoire de master, les doctorants, les étudiants en DSA...

À ce moment-là nous avons sollicité l'avis du CHSCT pour valider un plan de reprise d'activité qui nous a permis de rouvrir dans des conditions très limitées, l'atelier maquette, le centre de recherche documentaire, la médiathèque, l'accès aux services informatiques et de reprographie et même

l'accès aux ateliers pour les étudiants inscrits en projets de fin d'études et une session de soutenance de PFE a pu se tenir à l'École, fin juillet.

Le fait que le fonctionnement institutionnel de l'École ait été préservé est pour nous un véritable motif de satisfaction.

Les réunions de services se sont tenues, les instances ont été normalement réunies, la CFVE a beaucoup travaillé, le CHSCT a été également très sollicité, les commissions se sont également réunies régulièrement et ont été associées à toutes les décisions nécessaires, comme le séminaire des enseignants.

Le CA a été tenu informé, a débattu, délibéré de toutes les questions dont il avait à connaître, normalement.

Il était essentiel que malgré les difficultés inhérentes à la situation, les règles de fonctionnement de notre institution soient préservées.

Bien sûr, nous avons dû renoncer à des pans entiers de notre activité, les échanges internationaux ont été très affectés, les mobilités interrompues, comme les voyages pédagogiques, les conférences et journées d'études reportées, la fin des célébrations du cinquantenaire de l'École en a été très perturbée, la cérémonie de remise des diplômes n'a pas eu lieu.

Je suis très heureux que nous ayons pu, grâce à l'engagement de chacun, offrir le maximum de possibilités dans un contexte très contraint, faire le plus possible, pour que les étudiants puissent aller au bout du projet dans lequel ils s'étaient engagés.

Nous l'avons fait et cela dans le strict respect des règles imposées par la situation.

Le mois de juillet a été consacré à travailler sur l'organisation d'une rentrée hybride que certains ont eu du mal à accepter mais qui nous a permis d'assurer l'ensemble des enseignements avec un dispositif sécurisé. Là encore, cela a nécessité beaucoup de travail notamment pour le service des études, le service informatique... Et évidemment un grand engagement de la part des enseignants.

François Brouat, directeur

sommaire

repères	9
schéma de l'organisation des études	10
Paris-Belleville en chiffres	11
direction - enseignants	12
vie institutionnelle	15
associations institutionnelles	16
les instances	19
conseil d'administration (CA)	20
conseil pédagogique et scientifique (CPS)	23
commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)	24
commission de la recherche (CPR)	25
séminaires semestriels	26
les commissions thématiques	27
autres commissions	31
comité technique (CT)*	32
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*	34
actualités	37
crise sanitaire liée à la covid-19	38
évaluation HCÉRES et accréditation	43
les 50 ans de l'école	44
mastère spécialisé® architecture et scénographies	47
enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2017, 2018, et 2019	48
effectifs étudiants	57
statistiques relatives aux étudiants	58
évolution des effectifs des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	59
bilan Parcoursup 2020	65
efficience du test d'entrée en 1 ^{re} année	72
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	74
bilan des différentes formations	77
cérémonie de remise des diplômes	78
habilitations des formations de l'école	79
licence et master	80
habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	83
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	84
mastère spécialisé® architecture et scénographies	87
voyages pédagogiques	88
formations en partenariat	89
recherche	93
UMR AUSser 3329	
Architecture Urbanistique Société: Savoirs Enseignement Recherche	94
IPRAUS	
Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société	
Laboratoire de recherche de l'Ensa Paris-Belleville (UMR 3329 AUSser)	99
documentation	123
médiathèque	124
le prêt et la fréquentation	126
centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand	134
réseaux documentaires	141

rayonnement	143
annuel	144
activités du Réseau ÉnsaÉCO	145
calendrier des événements 2019 - 2020	150
prix et distinctions	157
manifestations accueillies par l'école	159
partenariat - l'école des enfants	160
vie étudiante	163
étudiant-entrepreneur	164
bellasso	166
résome archi Belleville	170
associations d'anciens élèves	173
autres associations et activités étudiantes	181
Bellastock	183
soutien aux étudiants	186
aide exceptionnelle aux étudiants	188
échanges des savoirs au sein de la communauté internationale	191
coopération internationale	192
enseignement ouvert sur le monde	194
atelier de terrain Hanoï, février-mars 2020 - DSA Architecture et Projet Urbain	197
coopération avec le Liban	199
mobilité étudiante et enseignante	201
étudiants sortants en 2019 - 2020	207
étudiants entrants en 2019 - 2020	208
la mobilité enseignante	209
communication	211
communication	212
ressources humaines	215
enseignants	216
enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École	218
personnel administratif et technique	220
formation continue interne personnel ATOS et enseignants	224
budget & fonctionnement	229
quelques ratios et données sur la base du compte financier 2019	230
gestion financière et comptable	232
gestion des ressources informatiques 2019 - 2020	235
gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2019 - 2020	240
politique de développement durable	241
gestion des archives	242

repères

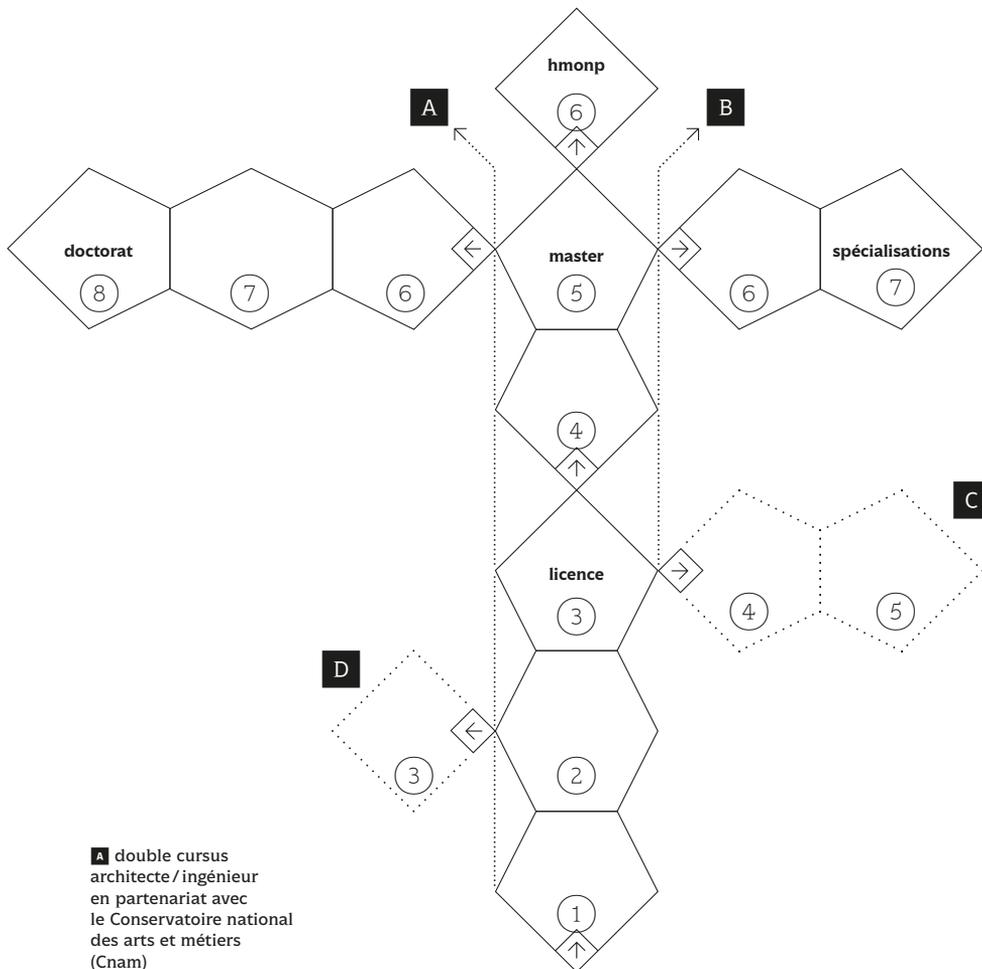
50

ANS

1969-2019

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

schéma de l'organisation des études



A double cursus architecte / ingénieur en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

B double cursus architecte / designer en partenariat avec l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci)

C parcours européen de master « urbanisme et aménagement »

D licence professionnelle « assistant à chef de projet en aménagement de l'espace »

Paris-Belleville en chiffres

Locaux

Site principal : 60 boulevard de la Villette – Paris 19^e (14 600 m²)

Site de « l'imprimerie » : 46 boulevard de la Villette – Paris 19^e : 6 studios, 2 salles d'enseignement (1 000 m²).

La surface utile sur les deux sites est de 15 600 m².

Effectifs au 1^{er} novembre 2019

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Étudiants	1209	1205	1215	1271	1264
1 ^{er} cycle	417	412	416	414	428
2 ^e cycle	452	461	456	483	502
HMONP	117	117	123	130	105
DSA	107	118	115	126	117
doctorants	27	28	28	25	25
en mobilité (entrants)	89	69	77	93	87
Enseignants	122	110	131	127	133
professeurs	6	6	6	6	7
maître-assistants	43	47	47	47	52
associés	20	19	23	23	19
non-permanents	53	38	55	51	55
Personnels administratifs et techniques	61	60	61	62	62

Budget (fonctionnement et investissement)

Compte financier	2015	2019
	5 281 172 €	4 196 424 €
	4 572 514 €	
	5 384 841 €	
	4 760 685 €	
	2019	4 196 424 €

Site internet : www.paris-belleville.archi.fr

courriel : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

direction - enseignants

Directeur

François Brouat

Directrice adjointe

Florence Ibarra

Assistante de direction

Sandrine Olivier

Laboratoire de recherche Ipraus

André Lortie, directeur

UMR AUSser

Cristiana Mazzoni, directrice

Professeurs émérites

David Élalouf

Pierre-Louis Faloci

Francis Nordemann

Comité de direction

Richard Aroquiame, secrétaire général de l'UMR AUSser/Ipraus

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

Murièle Fréchède, directrice des études

Stéphanie Guyard, responsable de la communication

Catherine Karoubi, directrice financière

Les enseignants titulaires et associés 2019-2020 (situation au 1^{er} septembre 2019)

Arts et techniques de la représentation

Jean-Luc Bichaud

Ludovic Bost

Anne Chatelut

Anne-Charlotte Depincé

Gilles Marey

Arnold Pasquier

Simon Vignaud

Histoire et culture architecturale

Malik Chebahi

Mark Deming

Marie-Jeanne Dumont

Corinne Jaquand

Guy Lambert

Jean-Paul Midant

Virginie Picon-Lefebvre

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

David Albrecht

Valérie Foucher-Dufoix

Laetitia Overney

Philippe Simay

Sciences et techniques pour l'architecture

Mohamed Benzerzour

Teïva Bodereau

David Chambolle

Raphaël Fabbri

Yannick Guénel

Roberta Morelli

Christine Simonin

Ville et Territoires

Frédéric Bertrand

Angèle Denoyelle

Anne Grillet-Aubert

Dominique Hernandez

Marie-Ange Jambu

Agathe de Maupeou

Cristiana Mazzoni

Yvan Okotnikoff

Élise Ostarena

Elodie Pierre

Cyril Ros

Théorie et pratique de la conception architecturale

Nicolas André
Bita Azimi
Éric Babin
Sabri Bendimerad
Gaëlle Breton
François Brugel
Pascal Chombart de Lauwe
Emmanuelle Colboc
Mirabelle Croizier
Noël Dominguez
Patrick De Jean
Alain Dervieux
Marc Dujon
Élisabeth Essaïan
Vanessa Fernandez
Françoise Fromonot
Janine Galiano
Paul Gresham
Solenn Guével
Jérôme Habersetzer

Cyrille Hanappe
Patrick Henry
Béatrice Jullien
Julie Lafortune
André Lortie
Miguel Macian
Armand Nouvet
Simon Pallubicki
Aghis Pangalos
Antoine Pénin
Lorenzo Piqueras
Philippe Prost
Sébastien Ramseyer
Jean-François Renaud
Pascale Richter
Émilien Robin
Kerim Salom
Mirco Tardio
Estelle Thibault
Philippe Villien

Les enseignants non titulaires* 2019-2020 (situation au 1^{er} septembre 2019)

Arts et techniques de la représentation

Jean Allard
Patrick De Glo De Besse
Charles-Élie Delprat
Chiara Gaggiotti
Arlette Harle
Philippe Henensal
Félicia Revay
Nicolas Sage

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

Julie Lavayssiére
Nava Meron
Sophie Szpirglas

Sciences et techniques pour l'architecture

Christophe Arnion
Donatien Cassan
Yulia Donetskaya
Pierre Frinault
Émilie Hergott
Salomé Jammet
David Jouquand
Yann Josse
Sarrah Kasri
Armelle Kerlidou
Bernadette Laurencin
Marion Leblois
Éric Lépine
Dominique Lerche

Quentin Lherbette
Nicolas Minassoff
Mathieu Monceaux
Olivier Netter
François Peyron
François Plaud-Hayem
Gérard Pras
Colette Remond
David Rombaut
Paolo Tarabusi
Southy Ty

Ville et territoires

Loup Calosci
Nicole Caligaris
Christophe Cantoni
Marie Defay
Astrid De Largentaye
Pierre Gommier
Stéphane Lelong
Thierry Maytraud
Renaud Molines
Élodie Pierre
Arthur Poiret
Charles Rives
Vincent Saulier
Pierre Senges

Théorie et pratique de la conception architecturale

Mathilde Bastin
Antoine Brochard
Serge Clavé
Fanny Costecalde
Jérôme Damiens
Victor De Almeida
Marion Dufat
Guillaume Giaume
Christophe Julienne
Laetitia Lafont
Lise Le Roy

Alice Lombard
Fabienne Louyat
Géraldine Perrodin
Gabriel Pontoizeau
Pijika Pumketkao
Salomé Rigal
Antoine Scalabre
Dimitri Toubanos
César Vabre
Clémence Yon

Anglais

June Allen
Michaël Asworth
Anne Besco
Damian Corcoran
Victoria Moore
Anne-Marie Roffi
Linnea Tilly
Julie Wavrick
George Wilson

DSA Architecture et Patrimoine

Astrid De Largentaye
Pierre Gommier

DSA Architecture et Projet Urbain

Arthur Poiret
Yang Liu

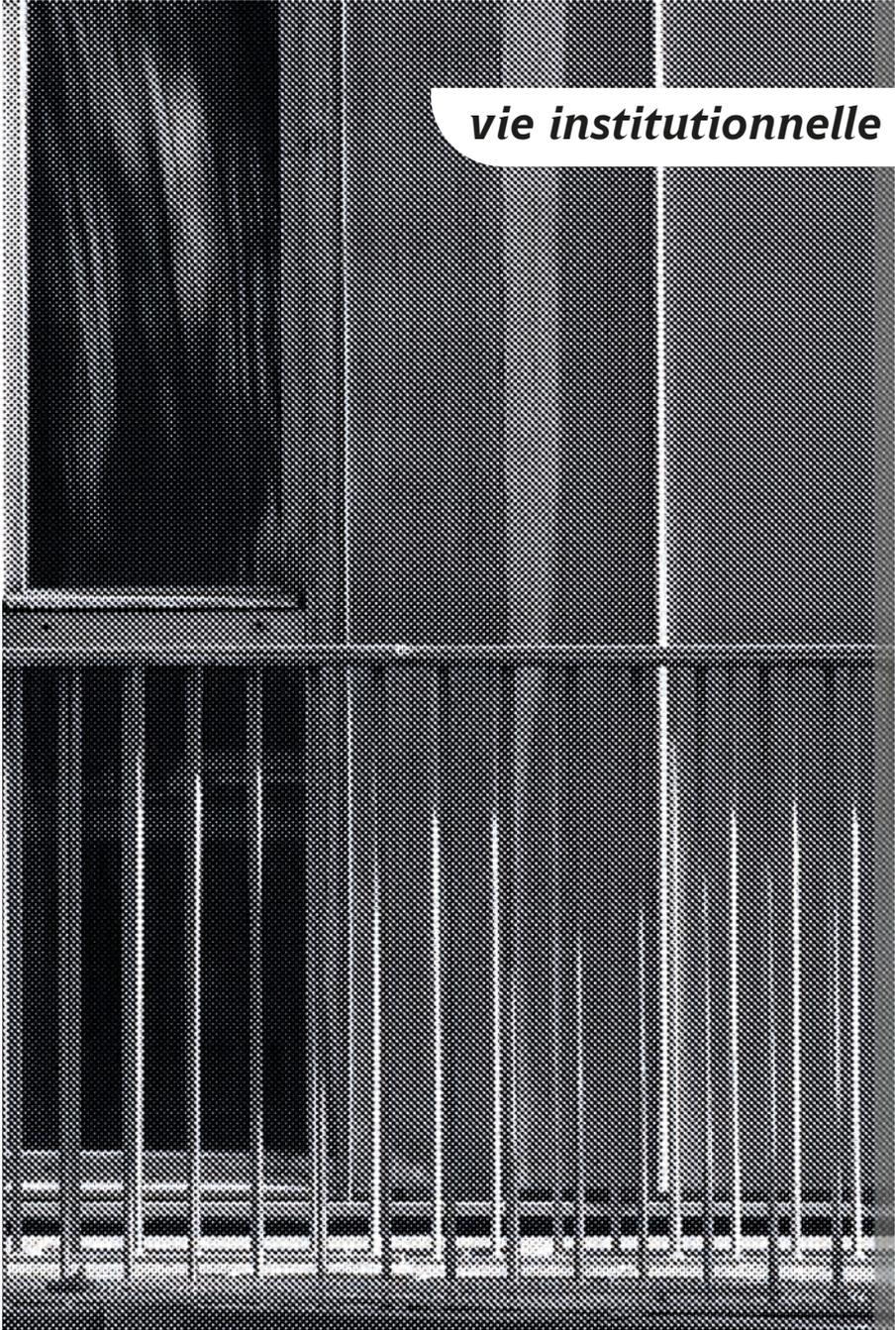
DSA Architecture et Risques Majeurs

Élodie Pierre
Dominique Lerche
Sarra Kasri

DSA Maîtrise D'ouvrage

Flavia Pertuso

* assurant des enseignements récurrents
en 2019-2020

A black and white halftone photograph showing a window with vertical blinds. A metal railing is visible in the foreground, partially obscuring the view. The image has a grainy, dotted texture characteristic of halftone printing.

via institutionnelle

associations institutionnelles

Communauté d'Universités et établissements « Université Paris-Est »

La création de l'Université Gustave Eiffel — UGE — au 1^{er} janvier 2020, a modifié les équilibres au sein d'Université Paris-Est, regroupement auquel l'Énsa-PB est associée depuis sa création. UGE regroupe l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'ESIEE – École d'ingénieurs de la CCI de Paris, l'EIVP – École des ingénieurs de la Ville de Paris, l'IFSTTAR, Institut de recherche dans les domaines de la ville et des territoires, des transports et du génie civil, l'École nationale des sciences géographiques, établissement dépendant de l'IGN, et l'Énsa Paris-Est. L'École nationale des Ponts et Chaussées – ENPC, lui est associée.

La ComUE Université Paris-Est — UPE — créée en 2015, réunit quant à elle désormais, UGE, l'Université de Paris-Est-Créteil - UPEC, l'École Vétérinaire de Maison-Alfort. L'Énsa de Paris-Belleville lui demeure associée mais l'Énsa de Paris-Malaquais a choisi de rejoindre un autre regroupement universitaire, PSL.

UPE est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques : formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance de l'HDR. En revanche, les établissements membres d'UPE ont récupéré la délivrance du diplôme de doctorat qu'elle assurait précédemment au nom des établissements. Elle regroupe 6 écoles doctorales dont celle à laquelle l'Énsa-PB est rattachée, l'ED Ville, Transports et Territoires. UPE est également un espace de coopération scientifique qui assure

la coordination de projets pédagogiques et scientifiques et des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir (Labex – Idefi – Equipex – satt).

L'Énsa de Paris-Belleville est membre de l'École doctorale « Villes, transports et territoires ». Le Département des Études Doctorales organise des cours transversaux aux écoles et des actions de professionnalisation : langues, formation documentaire et informatique, connaissance des entreprises, gestion de projet, met en place le dispositif « doctorants conseil » ainsi que l'accès au diplôme de docteur par Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou sur travaux et suit le parcours professionnel des docteurs à 36 mois avec le concours de l'Observatoire (ofipe).

Université Paris-Est est le lieu d'un partenariat structurant, en matière de recherche, via l'École doctorale « Ville, Transports et Territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville (Ville, environnement et leurs ingénierie) et du laboratoire d'excellence Labex « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'Unité mixte de recherche AUSser qui regroupe les équipes de recherche de 4 Écoles nationales supérieures d'architecture, représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. L'École participe également au travers de l'engagement de ses chercheurs à l'institut de recherche et développement pour la transition énergétique de la ville

Efficacy, et est impliquée dans plusieurs programmes portés par cet institut.

UPE a également permis la mise en place de formations associant plusieurs de ses membres. Ainsi, l'Énsa de Paris-Belleville est partie prenante de la licence professionnelle Assistant à chef de projet et aménagement de l'espace, avec l'EIVP, l'Énsa de Marne-la-Vallée et le département de génie urbain de l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée, un parcours européen de master en urbanisme est également proposé par des partenaires d'UPE associant l'EUP, l'Énsa Paris-Est, l'Énsa de Paris-Belleville et l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée ainsi que les universités de Hambourg (Hafencity), Milan (Polytechnique), Ljubljana et Malmö.

Une nouvelle gouvernance sera mise en place à compter de 2021, à laquelle l'Énsa-PB sera associée au sein des différentes instances : conseil d'administration, conseil de l'ED VTT, conseil de la formation doctorale et conseil de projets.

Conférence des Grandes écoles (CGE)

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau master et au-delà, de statut public (pour 70 % d'entre elles) ou privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. La CGE a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche et de développer les relations entre ses membres.

Les grandes écoles, au-delà de leur diversité, témoignent d'une réelle cohérence dans leur approche de la formation et de l'insertion professionnelle. L'ensemble de leurs missions vis-à-vis de la collectivité se traduit par des caractéristiques communes :

- la reconnaissance par l'État de l'établissement et du diplôme,
- une taille humaine : de 400 à 6 000 étudiants par école,
- une sélection qui rend l'univers des grandes écoles très compétitif,
- une formation longue, 5 ou 6 ans après le baccalauréat, polyvalente et généraliste, privilégiant les connaissances de base d'une culture pluridisciplinaire solide, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils de travail,
- une variété et une mobilité suffisante des personnels enseignants. À côté de corps

permanents d'enseignants, composés de spécialistes académiques, des cadres d'entreprise et des praticiens expérimentés interviennent dans les enseignements comme professeurs associés et comme vacataires,

— une pédagogie souple et évolutive, faisant largement appel, à côté des cours magistraux, au travail en petites classes, à l'usage très large de la méthode des cas, aux projets, aux travaux de groupe, au recours de plus en plus développé aux méthodes et outils nouveaux,

— une cohérence globale du projet garantie par le directeur de l'école,

— une coopération très étroite avec les milieux économiques, se développant à la fois pour la formation des étudiants (définition des besoins, participation aux conseils, organisation des stages, projets de fin d'études) et pour l'innovation et la valorisation de produits nouveaux (grâce à des contrats de recherche et des transferts de technologie),

— une ouverture internationale se traduisant par : un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation,

— un rôle important attribué à l'enseignement des langues et à la connaissance des cultures étrangères,

— la multiplication des séjours et des stages à l'étranger, allant jusqu'à la possibilité d'un parcours académique à l'étranger intégré dans le cursus de l'École,

— un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a ainsi été parmi les premières Énsa à engager une demande d'adhésion à la CGE en 2014. Elle est membre depuis le 8 avril 2015 aux côtés des ÉNSA de Lyon, Montpellier, Nancy et Saint-Étienne et devrait être rejointe dans les années qui viennent par la plupart des autres ÉNSA.

L'École participe aux réunions générales de la CGE et à différents groupes de travail. Elle participe à une grande enquête sur l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

L'accréditation délivrée à l'Énsa-PB du mastère spécialisé[®] Architecture et scénographies, auquel est associé l'École Camondo a permis de mettre en place une nouvelle formation spécialisée post master (la cinquième) dont la première promotion, a été accueillie en janvier 2020.

les instances

Le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa organise les instances de l'École, les rapprochant du modèle universitaire. Certaines compétences en matière de situations individuelles et gestion des carrières sont précisées dans d'autres textes, notamment ceux relatifs au statut des personnels enseignants.

conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est l'instance de délibération et de concertation de l'établissement. Il dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement, ses attributions étant définies par le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa.

Attributions

Il délibère notamment sur :

le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les projets de conventions de regroupement, les programmes d'enseignement, les évaluations, demandes d'accréditation et d'habilitation, la création de diplômes, le règlement des études, les conditions d'admission des étudiants, le règlement intérieur de l'école, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles, la gestion immobilière, certaines catégories de contrats ou de conventions, la participation de l'école à toute forme de groupement public ou privé, la création de filiales et de prise de participation ainsi que la création de fondations, les dons et legs, le tarif des prestations, l'engagement des actions en justice, le bilan social et le rapport d'activité annuels. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois chaque année.

Composition

Il comprend 22 membres :

- 9 personnalités qualifiées dont :
 - le représentant du président de la Région,
 - le représentant de Paris-Métropole, le président de la COMUE, membres de droit :

- un architecte désigné par le CROA d'Île-de-France, désigné pour 4 ans
- 5 personnalités qualifiées désignées par le CA sur proposition du Directeur pour 4 ans
- 7 représentants des enseignants-chercheurs, élus pour 4 ans
- 3 représentants des personnels administratifs et techniques, élus pour 4 ans
- 3 représentants des étudiants, élus pour 2 ans

Assistent au CA : le Directeur, la Présidente et le vice-président du CPS, l'Agent comptable, les représentants du DRAC, du Recteur et du Contrôleur budgétaire.

Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées et les représentants des enseignants-chercheurs.

Nul ne peut être à la fois membre du conseil d'administration et membre du conseil pédagogique et scientifique.

Présidence

- Jean-François Renaud, maître de conférences, élu en février 2019 ;
- Philippe Prost, professeur, élu en septembre 2012, renouvelé en septembre 2015,
- Jean-Philippe Garric, maître-assistant, élu en juillet 2006,
- Jean-Paul Midant, maître-assistant, élu en 2004,
- Jean-Pierre Braun, maître-assistant, élu en 2002,
- Bernard Le Roy, maître-assistant (1998),
- Jean-Patrick Fortin, maître-assistant (1996),
- Antoine Grumbach, professeur (1994),

- Marie-Line Meaux, secrétaire générale de la mission de réflexion pour l'aménagement du site de Boulogne-Billancourt (1993),
- Claude Vié, professeur (1991),
- Serge Santelli, maître-assistant (1989).

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2019-2020 (26 septembre, 28 novembre 2019, 12 mars, 16 juillet 2020-en visioconférence-) et a été consulté par voie électronique le 16 décembre 2019, les 7 et 30 avril 2020. Il a délibéré sur les points suivants :

- le budget rectificatif n°1 du budget 2019, le compte financier 2019, le budget initial 2020,
- la fongibilité asymétrique sur le budget 2019,
- le rapport d'activité 2018-2019,
- les délégations au directeur au titre de l'article 8 du décret 2018-109 : acceptation ou refus des dons et legs, fixation du tarif des prestations, décision d'exploiter des brevets et licences, de commercialiser des produits de leurs activités, engagement de toute action en justice, transactions et recours à l'arbitrage, autorisations d'occupation du domaine public et conventions ;
- la délégation au directeur en matière de subvention,
- l'évaluation HCÉRES et le dossier d'accréditation,
- le bilan de la rentrée 2019,
- la délivrance de deux éméritats,
- la présentation du site internet (information),
- le programme du 50^e anniversaire de la création de l'École,

- la mise en place du suivi de l'utilisation de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC),
- le dossier d'habilitation de la HMONP,
- le soutien pour la participation aux Archipiades 2020 et à l'association étudiante Bellasso,
- le règlement intérieur et le règlement des études 2020/2021,
- le soutien à Bellastock pour l'organisation du festival 2020,
- la mobilisation des Énsa, la situation des effectifs enseignants et administratifs... ,
- l'inscription des nouveaux doctorants à la rentrée 2020 (organisation UGE/UPE),
- la mise en place d'un Contrat d'Objectifs et de Performance avec le ministère de la Culture (information),
- la composition de la commission chargée d'examiner les demandes d'admission des candidats étrangers et des candidats en DPE et VAP, demandes de transfert, également commission d'examen des vœux d'entrée en 1^{re} année,
- les conditions d'admission Parcoursup rentrée 2020 et leur modification en raison de la crise sanitaire,
- l'autorisation donnée au directeur à prendre des dispositions dérogatoires au règlement des études 2019-2020 en raison de la crise sanitaire,
- le Plan de reprise d'activités sur site (PRAS) et la mise en œuvre hybride de la rentrée 2020,
- la mobilité étudiante 2020/21,
- la mise en place d'un dispositif d'aide exceptionnelle aux étudiants - Covid 19.

Membres du Conseil d'administration 2019-2020

(élections du 29 novembre 2018)

président	Jean-François Renaud, maître de conférences en Tpcou	
	NN, siège vacant	
collège des enseignants et chercheurs	François Brugel, maître de conférences en Tpcou	
	Raphaël Fabbri, maître de conférences en STA	
	Béatrice Jullien, architecte, maîtresse de conférences en Tpcou	élus pour 4 ans
	André Lortie, professeur en Tpcou	le 29/11/2018
	Jean-Paul Midant, maître de conférences en Histoire et Cultures Architecturales	
collège des ATS	Richard Aroquiame	
	Anabel Mousset	
	Arnault Labiche	
collège des étudiants	Yann-Hervé Tape-Pineau	élus pour 2 ans
	Alexandre Araujo	le 29/11/2018
	Roxane Tribut	
membres de droit	Jean-Yves Bohbot, représentant de la présidente du conseil régional d'Île-de-France	
	Patrick Bloche, représentant du président de Paris-Métropole	
	Philippe Tchamitchian, président de la COMUE Université Paris-Est	
	Pierre Champenois, architecte, représentant le Conseil Régional de l'ordre des architectes d'Île de-France	
Personnalités extérieures	Véronique Chatenay-Dolto, administratrice générale honoraire du ministère de la Culture, ancienne directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France	
	personnalités qualifiées	
	Yann Fabes, directeur de l'École nationale supérieure de création industrielle	
	Pascal Dayre, directeur du foncier à la Ville de Paris	
	Pascale Guédot, architecte, directrice de l'agence Pascale Guedot	
	Antoine Aubinain, directeur de la stratégie du collectif Bellastock	

Assistent au CA :

- François Brouat, directeur;
- Solenn Guével, présidente du CPS;
- Guy Lambert, vice-président du CPS;
- Mireille Guignard, représentant du DRAC;

- Chantal Bonnefoy, contrôleur budgétaire;
- Joseph Dion, puis Florence Bougnaud-Vedel, agent comptable.

Le recteur n'a pas désigné de représentant.

conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Missions

— Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

— En formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, il examine les questions individuelles et donne un avis sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.

— Il peut être saisi pour avis par le conseil d'administration sur toute question ressortissant de ses compétences.

Composition

● Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcou

● Vice-président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège enseignants et chercheurs

Bitia Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud

● Collège des ATS

Sylvie Moscatelli

● Collège des étudiants

Mathilde Huysmans, Samir El Bouchikhi Paul Hershkovitch, Alice Roy

● Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Julien Bastoen, Valérie Foucher-Dufoix
Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATS

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS

Nicolas Tixier, professeur Tpcou Énsa de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Julien Correia

Le CPS s'est réuni cinq fois en 2019-2020 dont 2 fois en formation restreinte (21 octobre, 16 décembre 2019, 9 mars et 9 juillet 2020 -en visioconférence-); sa formation plénière a été consultée trois fois par voie électronique (25 novembre 2019, 23 janvier, 31 janvier 2020), sa formation restreinte trois fois (16 septembre, 21 novembre 2019 et 9 mars 2020).

Il s'est prononcé sur: les conditions de délivrance du doctorat, les contrats doctoraux, la situation des Énsa (courrier au ministre, grève administrative), la participation des enseignants aux commissions thématiques, les suites du rapport HCÉRES et le dossier d'accréditation (en formation plénière), le recrutement et le renouvellement des maîtres de conférences associés, la campagne de recrutement des enseignants-titulaires de la rentrée 2020, sur la situation des effectifs enseignants, la stratégie de recrutement, les conditions de promotions et d'avancement des enseignants, sur les charges recherche, sur l'attribution d'éméritats (en formation restreinte).

commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

La CFVE est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements;
- aux conditions d'admission et d'orientation des étudiants, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles pour l'accès aux études d'architecture;
- au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants;
- au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques;
- aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques;
- à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé,
- à la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiants ou des enseignants.

Composition

● Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcou

● Collège enseignants et chercheurs

Bitia Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud

● Collège des ATS

Sylvie Moscatelli

● Collège des étudiants

Mathilde Huysmans, Samir El Bouchiki, Paul Hershkovitch, Alice Roy

La CFVE s'est réunie 19 fois en 2019-2020 (5, 16 et 30 septembre, 7 octobre, 4, et 18 novembre, 2 et 16 décembre 2019, 6, 13, et 20 janvier, 10 et 24 février, 1^{er} et 27 avril, 9, 17 et 29 juin et 10 juillet 2020), en visioconférence à partir d'avril.

Elle a été consultée sur le programme de travail de l'année et la préparation des séminaires enseignants, l'évaluation des séminaires enseignants, l'évaluation HCÉRES, sur le calendrier pour l'année universitaire 2020/2021, sur le bilan des nouveaux enseignants, sur la stratégie de recrutement des enseignants pour 2020, sur la procédure d'examen des dossiers de candidats en 1^{er} année (Parcoursup), sur les voyages pédagogiques 2020, sur une réflexion pour l'organisation des voyages pédagogiques, sur le règlement des études 2020/21, sur les propositions d'enseignements, sur le retour des rapporteurs des différents champs disciplinaires, des référents d'année et des responsables de formation post-master, sur l'activité des différentes commissions thématiques, sur la continuité pédagogique en période de crise sanitaire: adaptation des stages, examens, jurys, voyages et sorties, mobilité...

commission de la recherche (CPR)

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche;
- à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche;
- à l'articulation entre la recherche et la formation;
- au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Composition

● Président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Julien Bastoen, Valérie Foucher-Dufoix, Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATS

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS

Nicolas Tixier, professeur Tpc au Énsa de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Julien Correia

La commission de la recherche s'est réunie le 12 septembre 2019 et le 8 juillet 2020. Elle s'est prononcée sur le rattachement doctoral et la transition institutionnelle de la recherche, les tutelles de l'UMR, l'évaluation HCÉRES, les contrats doctoraux, la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, le règlement intérieur du laboratoire IPRAUS, les charges recherche (principes et critères).

séminaires semestriels

Par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2012, il a été créé des séminaires semestriels (rentrée, inter ou fin de semestre) regroupant l'ensemble des enseignants permanents (professeurs, maîtres de conférences, maîtres de conférences associés et contractuels) et des chercheurs, selon les sujets, les élus étudiants et ATS du conseil d'administration, ainsi que les responsables administratifs concernés. Chacun des séminaires est consacré, après un temps d'information, de mise en commun et d'échange autour de l'actualité et des pratiques, à une réflexion collective sur des thèmes forts.

Il est rendu compte du travail des commissions lors du séminaire de rentrée.

Trois séminaires ont été organisés en 2019-2020 : le 10 septembre 2019, le 24 janvier et le 2 juillet 2020.

Lors de ces séminaires ont notamment été débattus les axes stratégiques de l'École en vue de l'évaluation HCÉRES, les bilans prospectifs par champ disciplinaire, la nouvelle cartographie des enseignements, la situation des Énsa, la question de la transition institutionnelle et des regroupements universitaires, l'adaptation de l'activité de l'École à la crise sanitaire les conditions de l'enseignement à distance et la rentrée 2021.

les commissions thématiques

Cinq commissions travaillent sur des thèmes d'intérêt général. Leur organisation et leur fonctionnement sont désormais prévus dans le règlement intérieur de l'École.

Leur rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis fonctionnels. Les instances - CA, CPS, CFVE et CR - peuvent solliciter une commission sur un sujet particulier de son domaine de compétence. Ces commissions permettent également la concertation et la bonne compréhension de la politique de l'établissement.

Elles sont composées d'enseignants permanents de l'école, de deux étudiants désignés par les étudiants élus dans les instances et des responsables administratifs concernés qui en assurent le secrétariat. L'association Bellasso participe à la commission Vie de l'École. Chaque commission désigne un ou deux rapporteurs. Afin d'être en cohérence avec le renouvellement des instances de l'École, la participation enseignante est fixée pour 4 ans, les nouveaux arrivants intégrant les commissions constituées et la participation étudiante est revue tous les 2 ans.

Les rapporteurs président et animent les réunions. Ils rendent compte pour la commission à la CFVE et devant le séminaire annuel.

Les comptes rendus des commissions sont systématiquement établis et publiés sur l'intranet de l'École.

Les commissions ont été renouvelées au printemps 2019. Les compositions présentées sont celles postérieures à ce renouvellement.

Les réunions se sont tenues en visioconférence à partir de mars 2020.

Commission Métiers

● Rapporteurs: Emmanuelle Colboc et Yannick Guenel

● Secrétariat: Murièle Fréchède, Evelyne Canourgues

● Membres enseignants: Teïva Bodereau, Patrick De Jean, Angèle Denoyelle, Bernadette Laurencin, Élise Ostarena, Christine Simonin, Mirco Tardio

● Membres étudiants: Iliana Goetschy, Philippine Freret

La commission métiers s'est réunie 5 fois sur l'année universitaire 2019/2020. Elle a travaillé sur la redéfinition des objectifs de chaque stage du cursus Licence Master et sur les contenus des rapports de stage. Des fiches par stage ont été rédigées et sont disponibles sur le site internet de l'école. Elle a également défini les conditions d'une dispense de stage pour les étudiants ayant effectué des expériences professionnelles longues, notamment, en période de césure.

Commission Internationale

● Rapporteurs: Paul Gresham et Marie-Ange Jambu

● Secrétariat: Odile Canale, Bianca Gonzalez

● Membres enseignants: Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Luis Burriel-Bielza, Pascal Chombart de Lauwe, Augustin Cornet, Alain Dervieux, Janine Galiano, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros

● Membres étudiants: Léa Carbonneau, Anouk Fontaine

La commission Internationale s'est réunie 5 fois en 2019-2020 et a examiné les points suivants :

- désignation des rapporteurs,
- projets pour l'année 2019-2020,
- compte rendu de la mission de Pascale Richter à Berlin ,
- examen des dossiers des étudiants de retour de mobilité, préparation de la soirée « Partir en mobilité »,
- sélection des candidats à la mobilité,
- étudiants sortants et entrants,
- nouveaux partenariats,
- report de la mobilité au premier semestre 2020-2021.
- débats : quelle méthodologie mettre en place pour le renouvellement des partenariats Erasmus + ? Quels nouveaux partenariats pour l'Énsa-PB ? Doit-on reporter la mobilité en 2020-2021 à cause de la pandémie ? Quel impact a eu la Covid 19 sur les étudiants en mobilité (cours en ligne, validation des crédits, isolement...) ? Quelles alternatives à la mobilité, en termes d'expérience internationale, proposer aux étudiants ?

Commission Valorisation des ressources documentaires

- Rapporteurs : Laetitia Overney et Kerim Salom
- Secrétariat : Denis Joudelat, Pascal Fort, Véronique Hattet, Blandine Nouvellement
- Membres enseignants : Frédéric Bertrand, Malik Chebahi, Marc Deming, Anne-Charlotte Depincé, Marie-Jeanne Dumont, Cyril Hanappe, Corinne Jaquand, Estelle Thibault
- Étudiants : Murat Cacan, Julien Correia

La commission s'est réunie 4 fois en 2019-2020. Points abordés :

- présentation du fonds de la bibliothèque historique Poète et Sellier de l'École d'urbanisme de Paris par José Mayorga, responsable de la bibliothèque ;
- la question du plagiat ;
- constitution du comité d'acquisition de documents ;
- Dawsonera et e-books : base de test ouverte jusqu'au 31 mai 2020 afin d'évaluer l'offre dans nos domaines.
- Point sur les captations : nécessité d'organiser une réunion avec les services communication, informatique et vidéo pour savoir quelles sont les enregistrements prêts à être mis à la disposition de la médiathèque pour visionnage sur place ou en ligne.

Commission Diffusion de la culture architecturale

- Rapporteurs : Jean-Luc Bichaud et Patrick Henry
- Secrétariat : Stéphanie Guyard, Daniella Caballero
- Membres enseignants : Jean-Luc Bichaud, Agathe de Maupeou, Marie-Jeanne Dumont, Antoine Pénin, Virginie Picon-Lefbvre, Pascale Richter, Philippe Villien
- Membres étudiants : Rémy Attanasio, Zoé Divaret, Ella Remaud

La commission s'est réunie 4 fois en 2019-2020 et a examiné les points suivants :

- désignation des rapporteurs,
- programmation des événements prévus dans le cadre des 50 ans de l'École,
- examens des propositions de

conférences, de publications et d'expositions,

- suivi de la réalisation de l'Annuel,
- suivi du renouvellement du marché éditions.

Commission Vie de l'école

- Rapporteurs: Valérie Dufoix et Jérôme Habersetzer
- Secrétariat administratif: Agnès Beauvallet
- Membres de l'administration: Arnault Labiche, Roberto Eliezer
- Membres enseignants: Ludovik Bost, Anne Chatelut, Solenn Guével, Armand Nouvet, Laetitia Overney, Hervé Roux
- Membres étudiants: Ikram Rhilane, Clara Herlevsen; Leopold Therrien et un représentant de Bellasso

La commission s'est réunie 2 fois en 2019-2020. Elle a œuvré à la réalisation de différents projets, ayant trait à la vie sociale et culturelle, aux locaux et aux matériels, à la vie quotidienne des usagers de l'école, mettant ponctuellement en place des groupes de travail restreints sur des sujets précis et diffusant, à l'ensemble de la communauté de l'école, des comptes rendus réguliers et des bilans à chaque fin d'année universitaire.

Principaux points examinés en 2019/2020:

- l'installation de racks à vélos dans la cour donnant sur le boulevard de la Villette.
- La question du tri sélectif et du recyclage: cette question est toujours d'actualité. L'installation des bacs en bois réalisés donnent moyennement satisfaction et sont limités dans leurs usages. Il y a plus largement un effort à faire, à la fois pour

utiliser ce qui existe – poubelles jaunes / poubelles noires - multiplier le nombre de poubelles; il faut favoriser les projections par rapport aux tirages (mais c'est un aspect qui relève de la pédagogie de chacun).

- Des travaux importants ont été réalisés dans la cafétéria en août 2019. Des canapés ont été achetés et placés devant l'amphi Huet. La commission attend, avec le CA et la CFVE, la communication des plans du CROUS concernant l'installation d'un libre-service.

- La santé étudiante: l'administration a multiplié les initiatives, après les résultats d'un sondage effectué par les étudiants sur cette question: présence d'une ostéopathe et depuis cette année d'une psychologue (deux vendredi /mois), mises en place d'ateliers et de conférences autour de thèmes précis (le sommeil). Les crédits CVEC vont permettre de développer des actions sociales, pour la santé et le sport. La pratique du sport a été largement soutenue par une subvention au Bellasso.

- La salle des enseignants: le départ de Bellastock a permis de libérer la boutique et de l'attribuer aux enseignants. Les 3 canapés Le Corbusier, des casiers à jeton, un ordinateur et une imprimante y sont installés ainsi que des stores.

- L'achat de mobilier extérieur était prévu en 2020 pour compléter celui existant en attendant que l'atelier bois ne s'engage dans un nouveau projet pédagogique. Le projet est reporté en 2021 et les enseignants continuent à sensibiliser les étudiants au fait que le mobilier Aalto supporte difficilement les conditions extérieures.

Les délégués étudiants de promotion

Chaque année, avant la mi-novembre, le service des études procède à l'élection d'un ou deux représentants étudiants de chacune des promotions: licence 1, licence 2, licence 3, master 1 et master 2.

Ces délégués sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour toute question qui concerne les conditions de travail, l'organisation des études de la promotion...

Des réunions de bilan sont organisées à la fin de chaque semestre avec l'administration et la présidente de la CFVE, qui permettent de recueillir les informations utiles à l'évolution de l'organisation de l'École et des enseignements: horaires, matériels, évaluations...

En 2019-2020, les délégués étudiants étaient:

Licence 1: Sarah Chabane, Louise Desbiens

Licence 2: Ombeline Chevoir,
Rémy Attanasio, Mathieu Jollet

Licence 3: Léa Carbonneau,
Paul Hershkovitch

Master 1: Éléonore Legrand,
Maylis Lamaignere

Master 2: Jean Baptiste Clochet,
Olmo Galetti

autres commissions

La commission d'orientation

Elle propose une liste d'étudiants susceptibles d'être admis en 1^{re} année à l'Énsa-PB après avoir examiné leurs dossiers pédagogiques et les notes qu'ils ont obtenues au test de motivation.

Formalités d'inscription

- 2 696 candidats ont fait acte de candidature,
- 452 étudiants ont été classés sur Parcoursup pour 130 places
- 127 étudiants se sont inscrits à l'école
- Résultats rentrée 2020
- 162 étudiants inscrits en 1^{re} année
- 127 étudiants issus de la sélection Parcoursup
- 1 étudiant du lycée Hector Guimard,
- 11 étudiants étrangers
- 23 redoublants.

La commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels

Elle examine et sélectionne les dossiers graphiques et personnels des étudiants français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur désirant s'intégrer à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville avec dispenses partielles d'études. Elle positionne tous les étudiants, y compris ceux acceptés par la commission locale des transferts et par la commission locale des étrangers.

● Résultats

Sur 183 dossiers de dispenses partielles d'étude et de validation d'acquis et d'expériences professionnelles présentés, 41 ont été acceptés dont 12 en L2, 9 en L3 et 20 en Master.

La commission locale des transferts

Elle examine et sélectionne les dossiers écrits et graphiques des étudiants demandant leur transfert pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

● Résultats rentrée 2020

Sur 100 demandes, 26 ont été acceptées dont 2 en L2, 4 en L3 et 20 en master.

La commission locale des étudiants étrangers

Elle examine et sélectionne les dossiers pédagogiques et graphiques des étudiants étrangers désirant s'inscrire à l'Énsa-PB.

Composition

Frédéric Bertrand, Jean-Luc Bichaud, François Brugel, Alain Dervieux, Vanessa Fernandez, Paul Gresham, Jérôme Habersetzer, Béatrice Jullien, Corinne Jacquand, Michèle Lambert-Bresson, Miguel Macian, Roberta Morelli, Simon Pallubicki, Lorenzo Piqueras

● Résultats rentrée 2020

Sur 261 dossiers, 25 ont été admis, dont 11 en L1, 2 en L2, 1 en L3 et 11 en Master.

comité technique (CT)*

(décret n°82-452 du 28 mai 1982)

Les instances du dialogue social se réunissent selon les dispositions du décret d'application n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'administration est représentée d'une part par le Président de séance, autorité auprès de laquelle est placé le comité, d'autre part, par le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines.

Les représentants de l'administration sont amenés à siéger systématiquement auprès de cette instance, leurs compétences peuvent être requises, en qualité d'expert ou pour assister le Président sur des questions ou des textes relatifs à l'ordre du jour, et soumis à l'avis du comité.

Compétences

Les comités techniques locaux connaissent des questions et des projets de textes relatifs :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services,
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services,
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel,
- aux règles statutaires,
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée,
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Composition

- Représentants de l'administration
 - François Brouat, président du CT
 - Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

- Élus (représentants du personnel) au 01/01/2019

Syndicat	Titulaires	Suppléants
	Anabel Mousset	Charles Ignatovitch (parti en octobre 2019)
CGT	Arnault Labiche	Ludovik Bost
Culture	Juliette Metzner	Julie Wavrick
	Hervé Roux	Joëlle Pontet
	Bruno Najjarkhalil	Annie Ludosky
	Serge Clavé	Denis Joudelat

Réunions en 2019-2020

Le Comité Technique était convoqué le 23 juillet avec pour ordre du jour :

- questions évoquées lors du CT du 13 mai : statut des enseignants, bilan des listes de diffusion, égalité femmes/hommes en application de la directive, postes ATS.

Le quorum n'étant pas atteint la réunion a été reportée au 20 septembre 2019.

Le Comité Technique était convoqué le 17 décembre avec pour ordre du jour :

- les congés en 2019-2020 et la journée de solidarité 2020.

Cette 3^e séance de 2019 n'a pu se tenir et a été reportée au 27 janvier 2020, du fait des perturbations dans les transports en commun parisiens.

Le Comité Technique était convoqué le 23 juin 2020 par conférence audiovisuelle, avec pour ordre du jour :

- le bilan des actions de formation de l'Énsa-PB en 2019,
- le bilan de la mise en œuvre du télétravail après la première année de fonctionnement à l'Énsa-PB,
- l'étude du décret n°2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

Il a été traité de questions diverses lors de toutes ces séances.

Les procès-verbaux des CT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet, et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est organisé par le décret 82-453 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique (FP) et la circulaire d'application du 8 août 2011 relative à l'application des dispositions du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la FP.

Sont membres du comité, le directeur de l'école et la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines. Ces deux membres représentants de l'administration ne participent pas au vote.

Le médecin de prévention et l'agent de prévention assistent aux réunions.

L'inspecteur santé et sécurité au travail est informée de toutes les réunions du CHSCT et peut y assister. En fonction de l'ordre du jour, le président peut être assisté par le ou les collaborateurs de son choix exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et particulièrement concernés par les questions ou projets soumis à l'avis du comité.

Compétences

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail. Il veille à l'application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a notamment compétence sur :

- l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité ;
- l'évaluation des méthodes techniques de travail et aux choix des équipements de travail dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la santé des agents ;
- l'examen des projets d'aménagement, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail ;
- les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux handicapés ;
- les mesures d'aménagement des postes de travail permettant l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires pour répondre aux problèmes liés à la maternité.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services relatifs à leur champ de compétence.

Le CHSCT se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président, à l'initiative de ce dernier ou, dans le délai maximum de deux mois, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

Le CHSCT peut également être saisi pour avis par le CT auprès duquel il est placé, de questions particulières relevant de sa compétence.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Composition

- Représentants de l'administration
 - François Brouat, président
 - Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement
 - Médecin de prévention: Philippe Campisi
 - Inspecteur santé et sécurité au travail: Vincent Tiffoche
- Élus (représentants du personnel) au 01/01/2019

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	Charles Ignatovitch (parti en octobre 2019)	Anabel Mousset
	Annie Ludosky	Blandine Nouvellement
	Emmanuelle Henry	Arlette Harlé
	Denis Joudelat	Ludovik Bost
	Hervé Roux	Didier Courtois
	Philippe Villien	Joëlle Pontet

Réunions du CHSCT de l'Énsa-PB en 2019-2020

- Le CHSCT s'est réuni le 8 novembre et le 28 février 2020 avec pour ordre du jour:
- tableau de suivi des avis donnés par les CHSCT précédents,
 - rapport d'activité 2019 du médecin de prévention,
 - projet de charte de l'atelier gravure,
 - examen du registre santé et sécurité au travail,
 - questions diverses.

* Les élections professionnelles dans les services du ministère de la Culture ainsi que dans les établissements publics administratifs en relevant, ont eu lieu le 6 décembre 2018 et avaient pour but de déterminer la représentativité des organisations syndicales dans les Comités Techniques, notamment au Comité Technique Ministériel (CTM), dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP), et dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

En outre, les suffrages recueillis pour l'élection des Comités Techniques ont été utilisés d'une part pour mettre en place d'autres instances (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail; Comité national d'action sociale; Comité Technique commun des DRAC; Comité technique commun des Énsa...) et d'autre part pour déterminer les moyens accordés à chaque organisation syndicale. Les nouvelles règles de représentation équilibrée, prévues par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 ont été applicables lors du dépôt des candidatures. Elles concernaient tous les scrutins de listes, pour l'élection des comités techniques, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires dans chacun des trois versants de la fonction publique.

La règle est la suivante: les listes de candidats doivent désormais être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

Le CHSCT s'est réuni le 12 mai 2020, par conférence audiovisuelle, avec pour ordre du jour:

- le plan de reprise d'activité pour la fin de l'année universitaire 2019-2020, suite au déconfinement.

Le CHSCT s'est réuni le 28 mai 2020, par conférence audiovisuelle, avec pour ordre du jour:

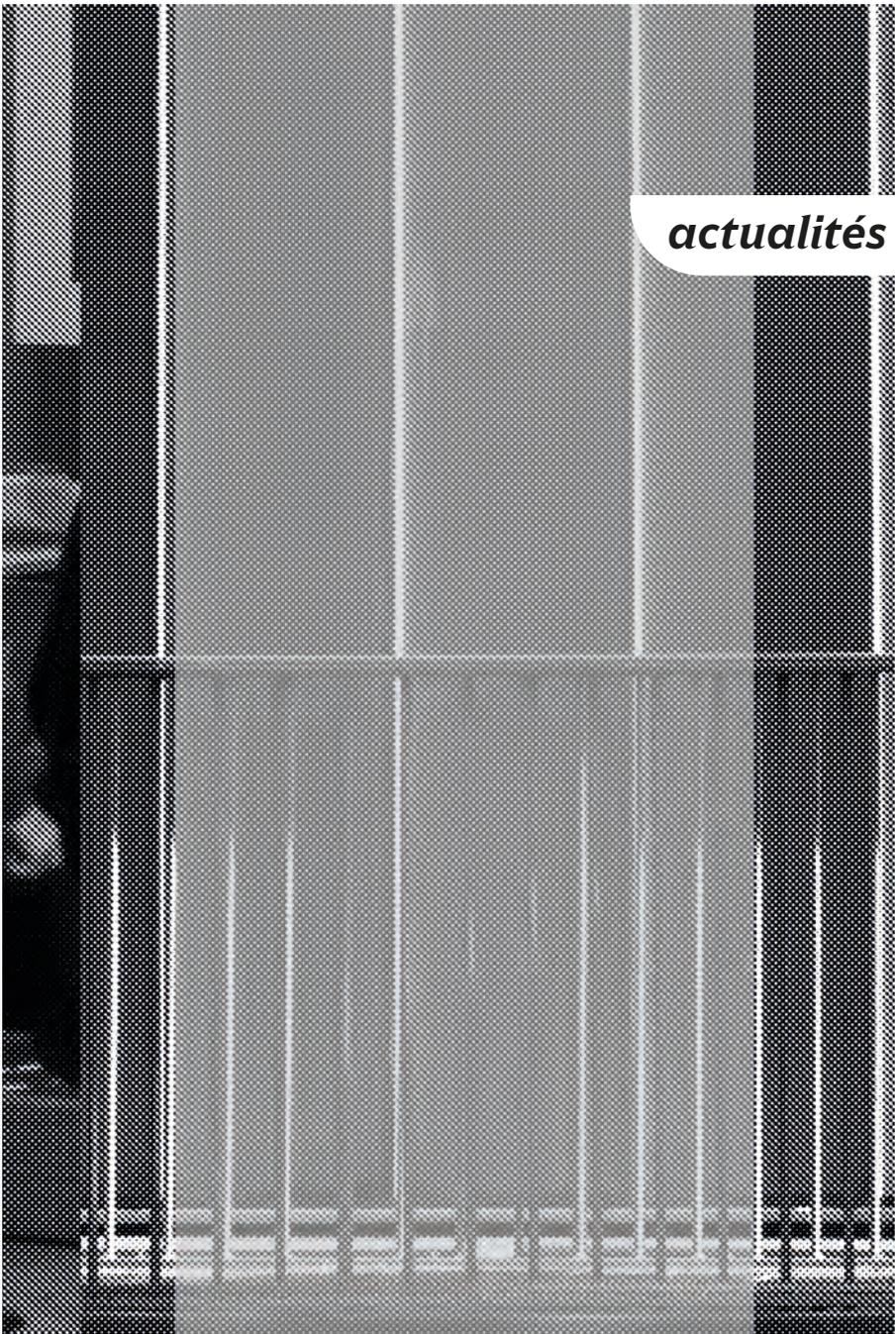
- l'examen du projet d'ouverture de l'atelier maquettes pour les étudiants en PFE en juin et juillet 2020, compte tenu de la crise sanitaire.

Le CHSCT s'est réuni le 15 juillet 2020, par conférence audiovisuelle, avec pour ordre du jour:

- les modalités prévues pour les jurys de PFE du 20 au 23 juillet 2020,
- information sur l'organisation de la rentrée de septembre 2020, des personnels ATS et des enseignants.

Il a été traité de questions diverses lors de toutes ces séances.

Les procès-verbaux du CHSCT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.



actualités

crise sanitaire liée à la covid-19

La crise sanitaire

Fin février 2020, le ministère de la Culture demandait à ses établissements, directions et services de reporter tout voyage en Chine, et leur recommandait de reconsidérer la pertinence de tous les voyages professionnels, personnels ou scolaires vers les zones où le virus circulait alors activement. Il était également demandé aux personnes revenant des pays concernés de prendre des précautions.

Début mars étaient ajoutées des consignes générales (lavage des mains, réduction des contacts sociaux, nettoyage...) et particulières pour les clusters.

Le 12 mars, après l'intervention du Président de la République, la direction de l'École envoyait un message aux étudiants et personnels annonçant la fermeture au public de l'ensemble des établissements recevant du public relevant du ministère de la Culture, dont les établissements d'enseignement supérieur, à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre. Il a été demandé aux étudiants de se mettre en situation de travailler chez eux en récupérant les affaires personnelles laissées dans les casiers de l'École. L'École a immédiatement travaillé sur un plan de continuité des services pour essayer de maintenir les enseignements et l'activité de l'école (en particulier sécurité et sûreté des bâtiments, paie, paiement des fournisseurs, versement des aides et maintenance des systèmes d'information et de télécommunications...).

Pendant toute cette période, l'activité de l'École s'est poursuivie à distance, les agents administratifs ont assuré leurs missions depuis chez eux, les instances de l'École ont continué à travailler. Le Conseil d'administration de l'École a délibéré à distance. La Commission de la formation et de la vie étudiante s'est notamment réunie plusieurs fois pour examiner les adaptations rendue nécessaires par les circonstances; il en a été de même des diverses commissions thématiques (commission internationale, commission métier, commission de la recherche, conseil de l'Ipraus etc.). Le CHSCT a été fortement impliqué et régulièrement consulté sur les modalités de travail et d'enseignement et l'aide de l'Inspecteur hygiène et sécurité a été précieuse. Le suivi des effectifs concernés par la Covid-19 a été régulièrement assuré dans le cadre des enquêtes ministérielles.

Fermeture totale 16 mars - 11 mai 2020

L'École a été totalement fermée et inaccessible aux étudiants et aux enseignants du 16 mars au 11 mai 2020. La mobilisation a été générale pour répondre à cette situation exceptionnelle tout en poursuivant les missions de l'école.

L'ensemble des agents, des enseignants et des chercheurs ont dû travailler à domicile. Les personnels techniques qui ne pouvaient poursuivre leur mission à distance ont bénéficié d'autorisations d'absence exceptionnelles.

Malgré ces circonstances exceptionnelles, la continuité administrative, institutionnelle, pédagogique et de recherche a pu être assurée et les étudiants suivre

leur formation. Pour ce faire, le service informatique s'est mobilisé pour permettre le travail en distanciel: enseignement via Zoom avec l'acquisition de 20 licences, attribution d'ordinateurs portables pour les personnels administratifs, déploiement de réseaux privés virtuels (VPN) permettant aux ATS de retrouver applications et environnement de travail habituel, développement de solutions de dépôt de fichiers pour les évaluations.

Dès le 7 avril 2020, le Conseil d'administration a donné l'autorisation au Directeur de prendre des dispositions dérogatoires au règlement des études 2019-2020 en raison de la crise sanitaire après consultation de la CFVE.

Cela a concerné l'adaptation des dates des évaluations et des modalités d'évaluation: Contrôle continu basé sur les travaux produits au cours du semestre et/ou sur des évaluations intermédiaires, avec ou sans échange en visio-conférence, travail à réaliser en temps limité sur un sujet envoyé par message électronique et dépôt sur une plateforme, entretien en visio-conférence, envoi dématérialisé des mémoires et soutenances à distance. L'évaluation du Projet de fin d'études du second semestre de l'année 2019-20 a été organisée en deux sessions au choix de l'étudiant, en juillet et en septembre, en présentiel avec distanciation, avec un jury réglementaire minimal et un public limité à 10 personnes.

L'année universitaire 2019/2020 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 pour le Master, la HMONP et les DSA.

Les stages obligatoires du cursus en Licence

et Master, lorsqu'ils n'ont pu être effectués dans les délais prévus au règlement des études, ont été autorisés à l'être avant la fin de la 2^e année de Licence pour le stage chantier, avant fin août pour le stage de première pratique, avant le semestre de PFE pour celui de master.

La session de TOEIC a été reportée et les entrées en PFE en septembre 2020 (année 2020-21) ont été possibles sans validation du TOEIC au préalable, la délivrance du diplôme nécessitant toutefois cette validation.

L'organisation de la formation HMONP 2019-20 a été modifiée afin que la session d'enseignements théoriques de mars soit reportée en septembre 2020 ou assurée en télé-enseignement, les examens réalisés en septembre, les mémoires rendus fin octobre, et les soutenances faites en décembre 2020.

Les étudiants ayant validé leur Projet de fin d'études du second semestre de l'année 2019-20 à la session de septembre ont été admis à s'inscrire en formation HMNOP au titre de 2020-21.

Le statut d'auditeur libre a été suspendu.

L'après-confinement: mai-juillet 2020

La réouverture s'est faite progressivement et partiellement sur la base d'un Plan de reprise d'activités sur site (PRAS) et la rentrée 2020 a été préparée en mode hybride.

Dès la fin de la période de confinement, le 12 mai, a été présenté au CHSCT un plan de reprise d'activité sur site dans le cadre imposé d'une non reprise des activités d'enseignement dans les locaux

de l'École, du maintien du principe du télétravail lorsqu'il était possible et bien sûr des mesures sanitaires. Cependant, les enseignants-chercheurs et les agents administratifs et techniques ont pu, selon des conditions particulières, se rendre à l'École.

Plusieurs services, la médiathèque, le service de reprographie, le Centre de recherche documentaire, l'atelier maquette, ont pu assurer une permanence et un service aux enseignants et à certaines catégories d'étudiants selon des consignes strictement établies. Les étudiants inscrits en PFE, les doctorants, les étudiants en cours de rédaction de leur mémoire de master et de DSA ont pu bénéficier de l'accès à ces services. Les étudiants inscrits en PFE qui n'avaient pas de conditions correctes de travail à domicile ont été accueillis sur demande dans des studios spécialement dédiés et répondant aux règles de distanciation et de nettoyage.

Un séminaire réunissant les enseignants-chercheurs et les responsables de service a pu être organisé le 2 juillet en partie à l'École et en partie en visio ; il a été l'occasion d'un retour sur cette période d'expérimentation de l'enseignement à distance.

Le soutien et l'aide exceptionnelle en faveur des étudiants

L'École a régulièrement publié sur son site intranet et communiqué aux étudiants les informations utiles concernant les possibilités de soutien médical, social et psychologique. Les permanences de la psychologue de l'École ont été renforcées.

Dès la fin avril 2020, un dispositif d'aide exceptionnelle a été voté par le Conseil d'Administration considérant qu'au regard de la situation sanitaire et de ses conséquences économiques, il était nécessaire de conforter les dispositifs habituels ou exceptionnels d'aide aux étudiants en utilisant et abondant les moyens dégagés par la CVEC. Cette procédure d'aide exceptionnelle a permis d'apporter en deux campagnes, en mai, puis en juin, un soutien financier aux étudiants en difficulté, complétant ainsi les dispositifs existants, notamment ceux portés par le CROUS. Au total, l'École aura ainsi consacré 49 100 € - 11 000 € au titre de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et 29 000 € sur le budget de fonctionnement de l'École - à l'aide de 72 étudiants dont 13 ont reçu 2 aides - pour des montants de 100 à 1200 € par aide, soit une moyenne de 578 €.

La mobilité étudiante

77 étudiants étaient en mobilité sortante (ou s'apprêtaient à partir) au début de la pandémie en France. L'École a proposé fin février aux étudiants qui devaient partir pour la Corée ou l'Italie du Nord de se réinscrire à Belleville s'ils le souhaitaient. Seule une étudiante qui devait effectuer son deuxième semestre à Séoul a abandonné son projet.

Tous les autres étudiants ont poursuivi leur mobilité, soit sur place (la majorité soit 47 au début avril) soit en France, en suivant les cours à distance. La plupart sont rentrés au fur et à mesure, souvent sans en avvertir l'École, qui n'a été informée d'aucune situation où un étudiant aurait

été empêché de rentrer en France.

La validation des cours suivis pendant ces mobilités a soulevé des problèmes, notamment dans certaines universités, les cours n'ont pas tous été mis en ligne, il a manqué aux étudiants un certain nombre d'ECTS.

7 étudiants en mobilité sortante ont bénéficié de l'aide financière exceptionnelle de l'École.

Au moment du confinement, Paris-Belleville accueillait 56 étudiants en mobilité entrante dont 21 originaires de pays hors Erasmus.

Un bilan réalisé après le confinement indique que 26 d'entre eux sont rapidement rentrés dans leur pays d'origine et 30 sont restés à Paris.

Hors deux étudiants thaïlandais qui ont abandonné la formation, l'ensemble des étudiants a toutefois pu poursuivre sa scolarité grâce au dispositif général de télé-enseignement mis en place. Quelques étudiants ont préféré abandonner certains cours ou studios.

Le service des relations internationales a maintenu le contact avec ces étudiants, qui dans les réponses données à un questionnaire final, ont trouvé les cours à distance bien organisés, les enseignants et l'administration disponibles.

10 étudiants en mobilité entrante ont bénéficié de l'aide exceptionnelle de l'École.

La préparation de la rentrée 2020

Les conditions de la rentrée 2020 ont fait l'objet d'un travail d'adaptation, mis à la réflexion des instances de l'École en juin-juillet et débattu lors du séminaire des enseignants. Les mobilités (entrantes et sortantes) ont été annulées au premier semestre de l'année universitaire 20/21, compte-tenu des incertitudes qui pesaient sur les conditions de leur réalisation, les projets de voyages suspendus.

En application des instructions données par le ministère de l'enseignement supérieur et par le ministère de la Culture, l'objectif a été de permettre un fonctionnement compatible avec les incertitudes de la rentrée de septembre: refonte complète de l'emploi du temps du 1^{er} semestre permettant des enseignements dans les locaux de l'École respectant les mesures de distanciation, avec le maintien de certains enseignements à distance, limitation du nombre d'étudiants présents simultanément tout en privilégiant la présence des étudiants de première année.

Le service des études a donc présenté en CFVE un emploi du temps hybride qui encourage les enseignements inversés, des TD plus longs et une alternance entre distanciel et présentiel. Une journée hebdomadaire de travail personnel des étudiants a été prévue. Cet emploi du temps hybride répondait aux instructions du ministère et a fait l'objet de nombreux débats au sein des instances et en séminaire. Il permettait de revenir à du présentiel si les conditions sanitaires le permettaient.

Un travail a été mené permettant l'évaluation des capacités d'accueil de chacun

des espaces de l'École, optimisant ainsi les possibilités de travail en présentiel. Pour les personnels administratifs, les règles devaient être confirmées en septembre mais la base de travail était de privilégier le présentiel et d'appliquer les règles de distanciation, port du masque, organisation des circulations.

Le recrutement via Parcoursup

Au regard des consignes gouvernementales liées à la situation sanitaire, de la demande de suppression des entretiens oraux par le ministère de la Culture, l'École a modifié la procédure de sélection des étudiants de première année pour la rentrée 2020. Après avis de la CFVE, le Conseil d'administration de l'École a validé la modification, totalement exceptionnelle, de cette sélection des candidats opérée via la plateforme Parcoursup, afin qu'elle soit automatisée sur la base des notes présentes dans les dossiers des candidats.

L'impact sur le budget de l'École de la crise sanitaire

L'École a supporté des dépenses supplémentaires engendrées par la crise : achat de matériel informatique (26 000 euros) ou sanitaire (masques et flacons de gels hydro alcoolique pour 12 000 €) et une baisse importante des recettes de taxe d'apprentissage (de 70 000 à 20 000 €. Les contrats ont été régulièrement payés (exemple : le ménage), en revanche la suppression des voyages a fait globalement réaliser à l'École une économie de 120 000 €. Les travaux programmés pour cette période ont été, pour l'essentiel, suspendus.

Le service financier ayant complètement dématérialisé ses procédures, les fournisseurs de l'École ont continué à être sollicités et payés normalement. L'École a poursuivi les engagements pris auprès de ses partenaires et également de ses moniteurs.

Pendant toute cette période, la continuité de la vie de l'École a été rendue possible grâce à un engagement sans faille de chacun, enseignants-chercheurs, agents administratifs du service des études mais aussi du service informatique, du service des ressources humaines et des moyens de fonctionnement, du service financier, du service des relations internationales de la communication, de la médiathèque, du centre de recherche documentaire... Chacun à sa place a garanti la continuité des missions de service public

évaluation HCÉRES et accréditation

En 2019/20, le processus d'évaluation HCÉRES de l'École s'est poursuivi dans sa phase accréditation.

Le rapport du comité d'évaluation transmis en octobre 2019 a été publié en décembre 2019, accompagné des observations de l'École. Il s'est ensuite agi de transmettre les éléments pour l'accréditation à délivrer les diplômes valant grades de licence et de master : une note de contexte prenant en compte le rapport d'évaluation et des fiches de présentation

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville proposera dans la période 2020-2025 une offre de formation qui évolue en s'appuyant sur les axes stratégiques définis dans le cadre de l'évaluation HCÉRES et en prenant en compte les remarques issues de cette évaluation.

Il en est ainsi de la structuration de l'offre de formation par la réorganisation de la gouvernance pédagogique et la construction d'un référentiel des compétences, et du contenu de la formation dont l'évolution est engagée au regard de celle des pratiques de l'architecture (évolution des enseignements, de la préparation à la recherche), et de celle des rapports à la profession. Il en est ainsi des soutiens à la réussite des étudiants et de l'engagement étudiant, notamment par le développement d'un observatoire des parcours et de l'insertion. Enfin, il en est ainsi du positionnement stratégique et de la gouvernance par la structuration du positionnement institutionnel, de la recherche, des chaires partenariales, des coopérations internationales et d'une démarche qualité.

Cette note, rédigée par les services et les présidents de la CFVE et de la CR après un débat en Conseil Pédagogique et Scientifique en octobre 2019, a été validée par le CPS puis par le conseil d'administration le 28 novembre 2019.

Le rapport en retour a été reçu en mars 2020 avec un avis favorable pour une accréditation quinquennale, délivrée après examen en Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche – CNESER – en juillet 2020.

les 50 ans de l'école



Festivités

Le lancement des 50 ans a eu lieu le 27 septembre 2019. La journée a été rythmée par plusieurs événements :

— le déploiement d'une bache sur la grille d'entrée de l'école, bache conçue pour les 50 ans de l'école par des étudiants dans le cadre d'un enseignement optionnel d'Arts plastiques encadré par Miquel Mont en 2018-2019 ;

— des ateliers autour du thème Les métiers de l'architecture proposés par l'association des anciens étudiants Alumni dans le cadre de la Biennale des anciens diplômés. Les intervenants ont présenté leurs parcours et leur métier puis échangé avec les étudiants ;

— l'assemblée générale de l'association des Alumni de Paris-Belleville ;

— une conférence de Rafael Moneo, Prix Pritzker 1996 ;

— le vernissage des expositions des PFE de

juin 2019 et des dessins du voyage à Naples ;

— tout au long de l'après-midi, un dispositif de création photographique porté par Daniel Aulagnier, artiste plasticien et ancien enseignant de l'école et vidéo animé par Benoît Labourdette, cinéaste, invitait chacun à donner sa vision de l'école.

Cette journée s'est clôturée par une fête dans le jardin de l'Énsa-PB au cours de laquelle le directeur a soufflé 50 bougies sous les lampions.

Un programme particulier a été proposé dans le cadre des journées nationales de l'architecture :

— le 18 octobre, une conférence de Pierre-Louis Faloci prix national d'architecture et ancien enseignant à l'Énsa-PB intitulée Écologie du regard ;

— le 19 octobre, la visite architecturale de la Cité de Refuge de Le Corbusier par François

Gruson ainsi que des promenades urbaines du quartier de Belleville par Jean-Pierre Feugas et Kerim Salom puis l'après-midi des visites de l'école par Le Bellasso et des ateliers pour enfants organisés par le CAUE 75.

— La journée s'est terminée par la mise en musique de l'école par Michel Aubry, réalisée dans le cadre de la commande publique (1% artistique), lors de la réhabilitation du bâtiment par Jean-Paul Philippon.

Les festivités devaient se dérouler tout au long de l'année. Le CAUE de Paris avait commencé à organiser, à l'occasion des 50 ans de l'école, des visites du bâtiment une fois par mois, afin de le faire découvrir aux scolaires le vendredi, et aux familles du quartier le samedi.

Une journée d'étude était prévue au printemps. L'occasion de faire le point sur les grandes pédagogies pratiquées à l'école

en réunissant les acteurs "historiques" de générations différentes.

Le contexte sanitaire lié à la COVID et la fermeture de l'école à partir de mi-mars, a entraîné l'annulation des événements programmés tout comme la cérémonie de remise des diplômes qui se tient chaque année fin juin.

Néanmoins, cette célébration s'est clôturée le 15 octobre 2020 avec la présentation de deux anthologies sur les origines de l'École sorties le 2 octobre aux éditions Zeug:

— *UP8. Pour une pédagogie de l'architecture* par Marie-Jeanne Dumont, enseignante chercheuse à l'école et Antoine Perron, jeune diplômé.

— *Huet. De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet* par Juliette Pommier, diplômée de l'école, enseignante chercheuse à l'Énsa Paris-La Villette avec un avant-propos de Jean-Louis Cohen.



Une nouvelle ligne graphique et un nouveau site

À l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Énsa-PB a souhaité renouveler son identité visuelle et inaugurer un nouveau site internet qui auront nécessité un travail préparatoire d'une année.

La nouvelle identité graphique devait permettre d'harmoniser l'ensemble des outils de communication de l'école (plaquettes, publications, affiches, invitation électronique, ...). Suite à un appel à projets, un comité de pilotage composé d'enseignants, d'étudiants, de représentants de l'administration et d'une personnalité qualifiée a examiné les dossiers d'une dizaine de graphistes et en a choisi 4 qui ont travaillé sur des propositions précises. Au final, Bureau Brut a été sélectionné pour son parti-pris d'une identité visuelle en noir et blanc et pour sa création d'un caractère typographique spécifique appelé « paris-belleville ». Le bureau de création graphique a créé une ligne complète pour les documents et guides de l'école.

La nouvelle identité a été lancée en septembre 2019 en même temps que le nouveau site internet.

Vitrine de l'école, notamment lorsque les lycéens et leurs parents recherchent une école et les étudiants étrangers une mobilité, outil privilégié d'information pour la communauté de l'école, le nouveau site internet-intranet est responsive avec une ergonomie plus simple. Avec un accès rapide et léger à l'information,



une navigation simple sous forme de découverte/exploration, une recherche très efficace, il se veut être un site digital et fondamentalement humain. Une attention particulière a été apportée au design et aux choix des photos, les travaux d'étudiants rythmant la lecture de l'ensemble du site. Il a été conçu par la société Bookmark choisie notamment pour son expérience avec une autre Énsa. L'ensemble des acteurs de l'école ont participé à sa conception et à la création des contenus revus et mis à jour.

mastère spécialisé® architecture et scénographies

Créé en 2019 et labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), le mastère spécialisé® Architecture et Scénographies est une nouvelle formation diplômante proposée par l'Ensa de Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

Il a pour ambition de proposer une formation originale et polyvalente ouverte sur les domaines variés relevant de la scénographie (architecture éphémère, lieux d'exposition, événementiel, spectacle vivant...).

Son objectif est de former des « chefs de projet en architecture éphémère » : conception et maîtrise d'œuvre en scénographies de spectacles, d'expositions, d'espaces publics, de salons et d'événements.

D'une durée de 15 mois (de janvier à mars de l'année suivante), il dispense de manière équilibrée des enseignements d'ordre technique et d'ordre théorique et des exercices de projet pour un total de 375 heures et 75 ECTS.

Adapté aux personnes déjà engagées dans le vie active, ce mastère spécialisé® est composé, de janvier à juillet, de 21 semaines d'enseignement (cours théoriques/pratiques le vendredi et studio le samedi) et de 3 semaines intensives, suivies de 4 à 6 mois d'une mise en situation professionnelle (avec soutenance d'une thèse professionnelle).

Il s'adresse, en premier lieu, aux diplômés Bac+5 et Bac+4 (avec expériences professionnelles) dans les domaines de l'architecture, architecture d'intérieur, arts appliqués dans l'espace, design, ingénierie, urbanisme, paysage et métiers du spectacle...

Pour la 1^{re} promotion (rentrée de janvier 2020), 32 candidatures ont été étudiées et 18 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, urbaniste, architecte d'intérieur, designer de 6 nationalités.

La formation de cette promotion a dû s'adapter à la crise sanitaire (report du calendrier pour assurer une majorité d'enseignements et de studio en présentiel et conférences à distance via ZOOM). Les étudiants sont au printemps 2021 en cours ou à la recherche d'une mise en situation professionnelle.

enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2017, 2018, et 2019

L'observatoire du parcours et de l'insertion professionnelle

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville mène annuellement une enquête sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Suite à son intégration à la Conférence des Grandes écoles en 2016, elle bénéficie désormais du dispositif numérique Sphinx pour réaliser son enquête.

Une harmonisation ayant été opérée avec celles des 174 autres écoles membres de la CGE, l'enquête répond désormais aux critères du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se concentre exclusivement sur les diplômés de niveau Master.

L'enquête a débuté à la mi-janvier et s'est achevée mi-mars 2020. Le questionnaire a été envoyé à 373 diplômés des promotions 2017, 2018 et 2019.

149 se sont manifestés, soit un taux de retour global de 39 %. Ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (- 18 %). Les architectes les plus récemment diplômés sont toujours les plus nombreux à y répondre (40 % des diplômés 2019 contre 21 % de ceux de 2017).

Parmi ces 149 diplômés ayant répondu, 67 sont des hommes (soit 45 %) et 82 sont des femmes (soit 55 %).

Genre, toutes promotions confondues



Le taux et le délai d'obtention d'un emploi

Une grande majorité des architectes ayant obtenu leur diplôme d'État est en situation d'emploi au moment de l'enquête.

On note que le taux d'insertion professionnel sur les trois dernières promotions est de 79,9%, chiffre en baisse par rapport à l'année dernière (-6%).

L'enquête révèle que 68,3% de la promotion 2019 est en activité et 13,3% sont en poursuite d'études.

Concernant le délai de recherche d'un premier emploi pour les diplômés de 2019, ils sont 78,5% à l'avoir trouvé en moins de 3 mois dont 69% en moins de 2 mois. Seulement 9,5% des diplômés a mis 6 mois ou plus à trouver un emploi.

Votre situation, toutes promotions confondues

Réponses effectives: 139		Taux de réponse: 93 %
	Nombre	%
En activité professionnelle	111	79,9 %
En recherche d'emploi	14	10,1 %
En poursuite d'études (hors thèse)	11	7,9 %
Sans activité volontairement	3	2,2 %
Total	139	100 %

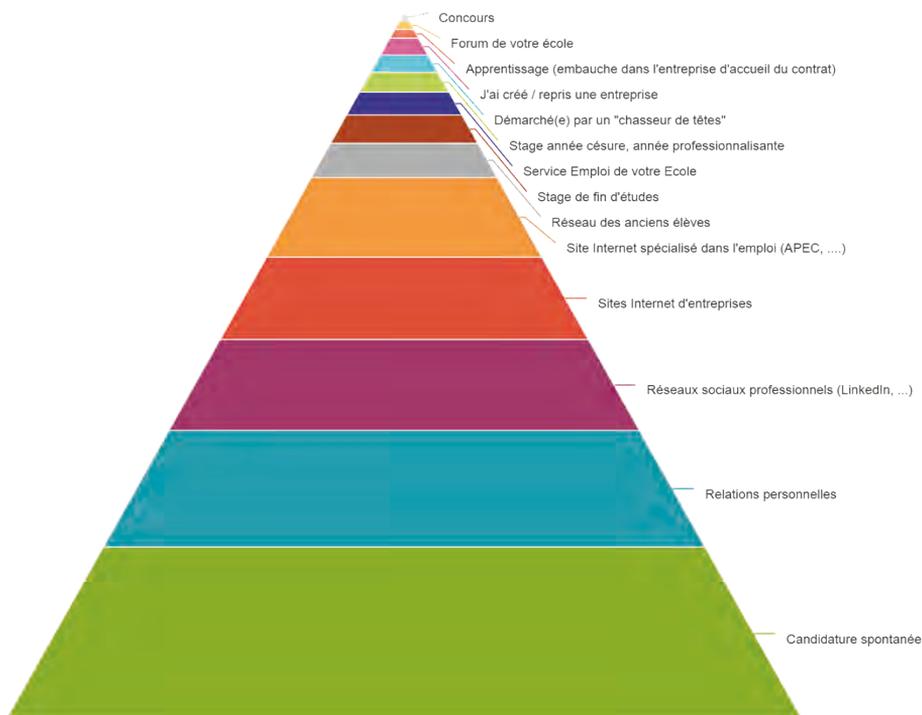
Nombre de mois mis pour trouver votre 1^{er} emploi depuis l'obtention du diplôme, toutes promotions confondues

	%	
Emploi trouvé avant obtention du diplôme	16,8 %	
Moins d'un mois	26,2 %	
D'un mois à moins de 2 mois	23,4 %	
De 2 mois à à moins de 3 mois	12,1 %	
De 3 mois à moins de 4 mois	5,6 %	
De 4 mois à moins de 5 mois	1,9 %	
De 5 mois à moins de 6 mois	4,7 %	
6 mois ou plus	9,3 %	

La recherche de l'emploi

Si l'éventail des moyens pour trouver un emploi est large, on constate que la sollicitation du réseau personnel (16,5%) et l'envoi de candidatures spontanées (24,5%) sont ceux qui ont majoritairement débouché sur une embauche. Puis, on trouve le recours aux réseaux sociaux professionnels type LinkedIn (12,9%), aux sites internet d'entreprises (11,6%), aux sites spécialisés dans l'emploi (11,2%), aux réseaux d'anciens élèves (4,8%) ou encore au stage de fin d'étude (4%).

Seulement 1,2% des diplômés ont trouvé un emploi par le biais de l'École, chiffre qui est en baisse: 1,6% des diplômés de l'enquête 2019 (promo 2017/2018/2019).



L'éventail des fonctions et des activités

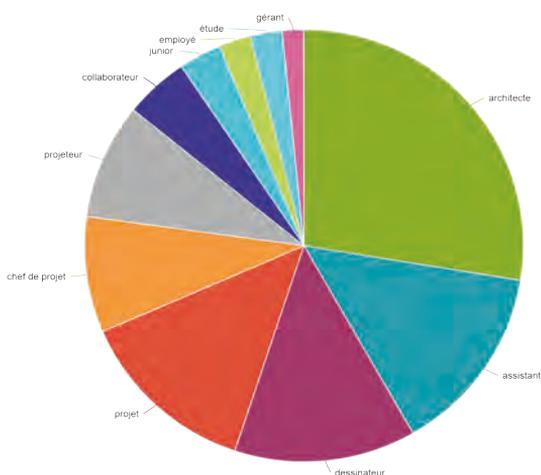
La majorité des diplômés de master travaille dans une entreprise qui emploie moins de 10 salariés (52%), 17,6% dans une entreprise de 10 à 19 salariés et 24,5% dans une entreprise employant entre 20 et 249 salariés.

La proportion de jeunes architectes travaillant dans des entreprises de plus de 5 000 employés est anecdotique (2%).

Intitulé de votre poste

Réponses effectives : 84

Taux de réponses : 75,7%



Secteur d'activité de votre employeur (celui qui vous rémunère)

Réponses effectives : 139

Taux de réponse : 89,1%

	Nombre	%
Construction, BTP	35	44,9 %
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	32	41,0 %
Autre secteur	8	10,3 %
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3	3,8 %
Total	78	100,0 %

Le statut et le contrat

Une large majorité des architectes diplômés d'État des promotions sondées sont salariés du secteur privé (86,4%), occupent un emploi à temps plein (93,8%), avec un contrat en CDI (44,1%).

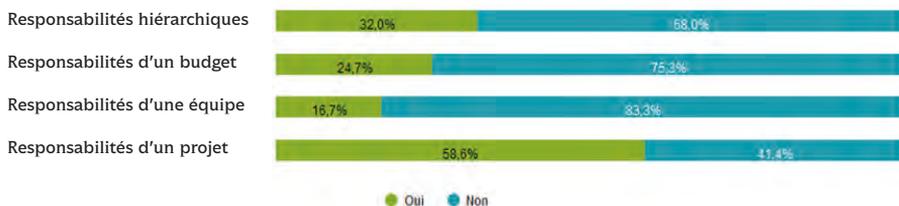
Seulement 1,8% sont salariés du secteur public, et 11,8% ont un statut non salarié (créateur ou repreneur d'entreprise, profession libérale, travailleur indépendant). La reprise/création d'entreprise est, cette année, répartie de manière équilibrée entre les femmes et les hommes.

Concernant les fonctions hiérarchiques, seulement 32% des jeunes diplômés occupent ces fonctions, les hommes sont plus nombreux (41,7 contre 22,4% pour

les femmes). 18,8% ont un statut de cadre (ou assimilé), 24,7% se sont vu confier la responsabilité d'un budget (dont 14,4% de femmes contre 10,3% d'hommes), et 16,7% gèrent une équipe, en revanche, 58,6% ont la responsabilité d'un projet. Ils sont 85,2% à estimer que leur emploi correspond à leur niveau de qualification, chiffre en légère baisse par rapport à l'année dernière (- 2%), et 91,9% à le trouver en adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation.

On ne s'étonnera donc pas de constater que 26,9% des jeunes diplômés se déclarent très satisfaits de leur emploi actuel, 50% satisfaits et que seuls 1,3% en sont très insatisfaits.

Responsabilités exercées, toutes promotions confondues



Responsabilités exercées et genre, toutes promotions confondues

	Femme		Homme	
	oui	non	oui	non
Avez-vous des responsabilités hiérarchiques	22,4%	77,6%	41,7%	58,3%
Avez-vous des responsabilités d'un budget	28,6%	71,4%	20,8%	79,2%
Avez-vous des responsabilités d'une équipe	16,3%	83,7%	17,0%	83,0%
Avez-vous des responsabilités d'un projet	59,2%	40,8%	58,0%	42,0%

Les revenus professionnels

La fourchette de rémunération de la majorité des diplômés en emploi, toutes promotions confondues, se situe au-dessus de 24 000 euros bruts annuels hors primes (pour 81,4 %), 24,5 % perçoivent une prime et/ou un 13^e mois.

Si 30,8 % des diplômés interrogés se déclarent « ni satisfaits ni insatisfaits » de leur rémunération, on observe un taux de satisfaction de 33 %, pour un taux d'insatisfaction de 20,9 % (baisse de 11 % par rapport à l'année précédente).

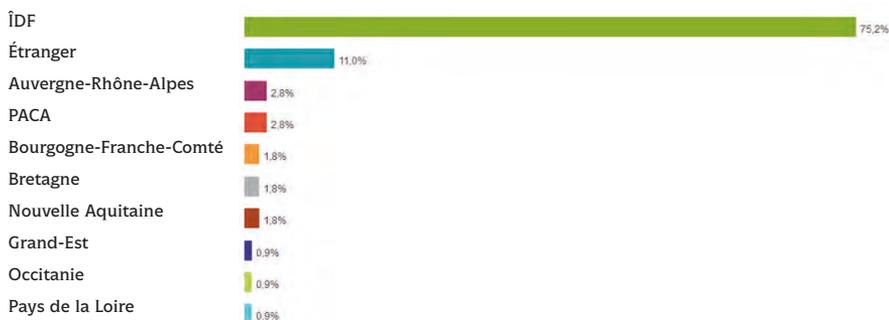
La localisation des emplois

Une écrasante majorité des diplômés de l'Énsa-PB 75,2 %, exerce leur activité en Île-de-France (-5 % par rapport à 2019), toutes promotions confondues (80 % de la promo 2019, 73,2 % de la promo 2018, et 71,4 % de celle de 2017). Les autres diplômés privilégient la province 12,5 % et l'étranger 7,5 %.

Votre rémunération brute annuelle en euros (hors primes et hors 13^e mois)

Réponses effectives : 91		Taux de réponse : 82 %	
		%	
Moins de 20 000 €	12,1 %		
De 20 000 à 23 999 €	6,6 %		
De 24 000 à 27 999 €	27,5 %		
De 28 000 à 31 999 €	19,8 %		
32 000 € et plus	34,1 %		
Total	100,0 %		

Votre lieu de travail, toutes promotions confondues



La formation vue par les diplômés

De même que lors des enquêtes précédentes, les diplômés de master disent avoir ressenti un réel décalage entre une formation jugée trop théorique et les problématiques rencontrées au quotidien dans le monde professionnel. Ils regrettent par exemple de ne pas avoir été formés au fonctionnement administratif d'une agence, et préparés aux contraintes réglementaires, économiques, et techniques du métier. Il est important de relever que ces enseignements font partie du cursus de la formation HMONP.

Selon les jeunes diplômés, il est important de développer une formation aux outils informatiques utilisés systématiquement dans les agences (BIM, REVIT, 3D Max...). La maîtrise de ces derniers étant à l'heure actuelle l'un des critères incontournables de recrutement.

Les diplômés plébiscitent également un cursus qui inclurait une année de césure entre la licence et le master pour effectuer

un stage d'immersion en entreprise ou un stage de fin d'études.

Malgré ces quelques réserves, ils saluent la qualité et la cohérence des enseignements dispensés, particulièrement pour la licence, mais aussi l'organisation administrative ainsi que la qualité des locaux et des moyens mis à leur disposition pendant leur cursus.

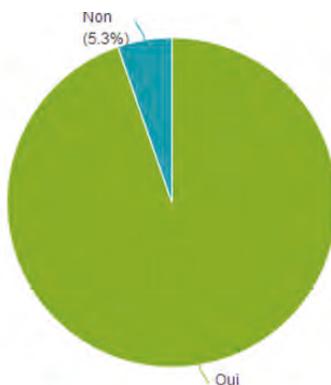
Dans l'ensemble, 66,4 % des jeunes diplômés en activité se déclarent satisfaits de leur formation à l'Énsa-PB, 25 % très satisfaits et 94,7 % seraient même prêts à recommander l'école à un ami souhaitant poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur.

Au palmarès des enseignements qui leur semblent les plus utiles dans l'exercice de leur emploi, on trouve en tête l'étude de projet, les studios, ou encore l'informatique. Les enseignements qui mériteraient d'être approfondis ou renforcés sont la construction et l'informatique.

Vous recommanderiez l'Énsa-PB à un ami qui souhaite poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur

Réponses effectives : 113

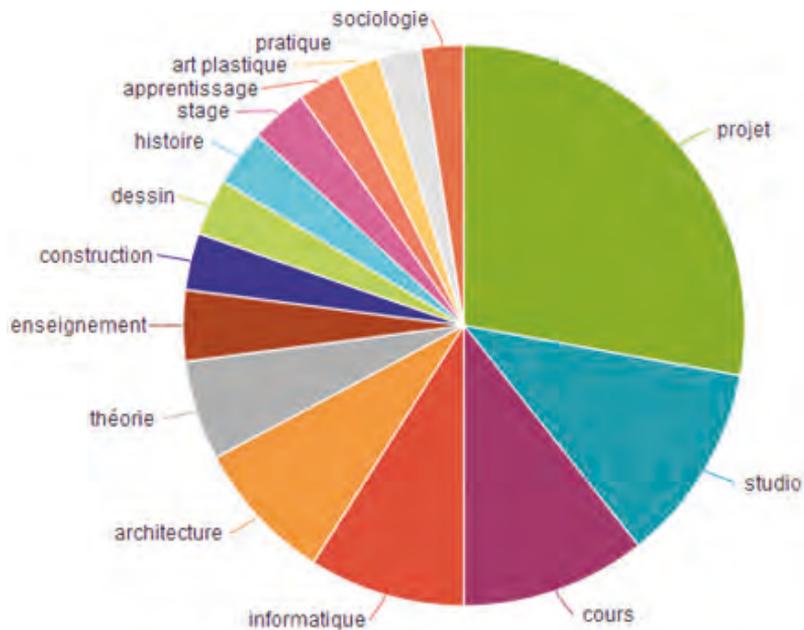
Taux de réponse : 75,8 %



Enseignements qui vous semblent les plus utiles pour votre insertion professionnelle et pour l'exercice de votre emploi actuel ou futur

Réponses effectives : 75

Taux de réponse : 50 %





effectifs étudiants

statistiques relatives aux étudiants

Effectif des étudiants par année et par cycle depuis 2015-2016, y compris les étudiants en mobilité, sortants et entrants

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	168	146	159	169	166	
	2 ^e année	122	132	109	119	135	
	3 ^e année	127	134	148	126	127	
	Total	417	412	416	414	428	
2 ^e cycle	1 ^{re} année	177	182	176	209	175	
	2 ^e année	275	279	280	274	327	
	Total	452	461	456	483	502	
HMONP		117	117	123	130	105	
autres formations	DPEA-DSA	DPEA Formation à la recherche	-	-	-	-	-
		Architecture et projet urbain	35	37	42	39	29
		Architecture et patrimoine	30	35	26	35	29
		Architecture et risques majeurs	42	46	31	33	35
		Architecture et maîtrise d'ouvrage			16	19	24
	Total	107	118	115	126	117	
Mobilité « in »		89	69	77	93	87	
Total général		1182	1177	1110	1153	1264	
ADE décernés		107	119	132	116	117	
HMONP décernées		78	79	84	84	75	
DSA décernés		28	28	22	52	19	

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles

Évolution des effectifs étudiants depuis 2015-2016

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nouvelles inscriptions en 1 ^{re} année + nouvelles inscriptions en cours de cursus		164	160	177	200	L1=140
1 ^{re} inscriptions en HMO		11	11	15	21	13
Réinscriptions		790	806	776	784	862
Transferts entrants	en 1 ^{er} cycle	6	2	4	2	5
	en 2 ^e cycle	15	23	23	20	17
	en 3 ^e cycle	0	0	0	0	0
Total cursus		986	1002	995	1027	1035
Transferts sortants	en 1 ^{er} cycle	0	1	0	3	0
	en 2 ^e cycle	0	0	0	0	0
	en 3 ^e cycle	0	00	0	0	0
Abandons à l'issue de l'année précédente	1 ^{re} année	-9	-9	-14	-29	-22
	2 ^e année	-4	-7	-2	-4	-6
	3 ^e année	-2	-2	-2	-9	-3
	Master	-10	-8	-12	-8	-29*
Exclusions	fin 1 ^{re} année	-4	-10	-14	-7	-3
	fin 2 ^e année	0	0	-1	0	-1
	fin 3 ^e année	-1	-3	0	0	-3
	fin 5 ^e année	-2	-8	-9	-8	-5
Total de « l'évaporation »		-32	-52	-42	-68	-72

* Dont 13 ayant tout validé excepté le TOEIC

Répartition des étudiants du cursus selon le sexe et la nationalité (2019-2020)

		Français		Étrangers		Sous-total en %				Total
		H	F	H	F	H		F		
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	52	94	6	14	31 %	4 %	57 %	8 %	166
	2 ^e année	38	67	11	19	28 %	50 %	8 %	14 %	135
	3 ^e année	44	65	9	9	35 %	51 %	7 %	7 %	127
	Total	134	226	26	42	31 %	53 %	6 %	10 %	428
2 ^e cycle	1 ^{re} année	52	88	20	15	30 %	50 %	11 %	9 %	175
	2 ^e année	120	152	19	36	37 %	46 %	6 %	11 %	327
	Total	172	240	39	51	34 %	48 %	8 %	10 %	502
Habilitation Maîtrise d'œuvre		37	43	8	17	35 %	8 %	41 %	16 %	105
Total		343	509	73	110	33 %	49 %	7 %	11 %	1035

Évolution de la répartition des 1^{er} inscrits (1^{re} année et DPE) selon la profession et la catégorie sociale de leurs parents

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Agriculteurs	Agriculteur exploitant	1	2	1	2	2
	sous-total	1	2	1	2	2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Artisan	6	7	-	4	3
	Commerçant et assimilé	2	1	8	6	5
	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	8	8	3	7	5
	sous-total	16	16	11	17	13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Profession libérale	12	25	25	17	18
	Cadre de la fonction publique	10	12	9	10	12
	Professeur et assimilé, profession scientifique	19	8	13	21	16
	Profession de l'information, des arts et des spectacles	4	3	4	5	11
	Cadre administratif et commercial d'entreprise	15	19	22	20	21
	Ingénieur et cadre technique d'entreprise	16	28	13	13	16
	sous-total	76	95	86	86	94
Professions intermédiaires	Instituteur et assimilé	7	4	5	5	2
	Profession intermédiaire de la santé et du travail social	6	2	2	6	3
	Clergé, religieux	0	-	-	0	0
	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	2	3	3	3	7
	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	1	2	1	1	1
	Technicien	2	5	3	3	2
	Contremaître, agent de maîtrise	2	2	3	3	3
	sous-total	20	18	17	21	18
Employés	Employé civil et agent de service de la fonction publique	4	4	8	3	3
	Policier et militaire	0	1	-	1	1
	Employé administratif d'entreprise	4	3	4	4	9
	Employé de commerce	6	2	1	6	1
	Personnel de service direct aux particuliers	0	3	-	1	1
	sous-total	14	13	13	15	15
Ouvriers	Ouvrier qualifié	4	5	6	3	4
	Ouvrier non qualifié	2	3	1	1	1
	Ouvrier agricole	0	-	-	1	0
	sous-total	6	8	7	5	5
Retraités	Retraité agriculteur exploitant	0	2	-	2	0
	Retraité artisans, commerçant et chef d'entreprise	1	1	-	-	0
	Retraité cadre et profession intermédiaire	2	7	1	5	2
	Retraité employé et ouvrier	2	1	1	-	0
	sous-total	5	11	2	7	2
Inactifs	Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	1	-	-	0
	Personne sans activité professionnelle	11	3	5	8	8
	sous-total	11	4	5	8	8
Non renseignées		8	28	18	8	9
Total		175	160	177	169	166

Évolution de l'origine scolaire des 1^{ers} inscrits (1^{re} année, DPE jusqu'en 2018-2019)

		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
		nbr	%								
Baccalauréats	L	7	4 %	4	2,5 %	7	4 %	12	4 %	7	5 %
	ES	13	7 %	17	11 %	17	10 %	11	10 %	16	11 %
	S	89	51 %	68	42,5 %	77	43 %	93	43 %	49	35 %
	autres bacs	7	4 %	14	9 %	18	10 %	15	10 %	66	47 %
Collaborateurs d'architecte		1	1 %	-	-	-	-	0	0	0	0
Baccalauréat étranger		11	6 %	10	6 %	16	9 %	12	9 %	2	1 %
Diplômes d'études supérieures	bac + 2	13	7 %	10	6 %	6	3 %	12	3 %	-	-
	bac + 3	16	9 %	11	7 %	8	5 %	38	5 %	-	-
	bac + 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	bac +5 / ingénieurs	3	2 %	16	10 %	7	4 %	21	4 %	-	-
	3 ^{es} cycles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres (dont étrangers)	15	9 %	10	6 %	21	12 %	29	12 %	-	-
	non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		175	100 %	160	100 %	177	100 %	243	100 %	140	100 %

Évolution de l'origine géographique des étudiants nouveaux 1^{ers} inscrits en 1^{re} année

	Total étudiants	Région Île-de-France									
		Paris		Départements franciliens		Total Île-de-France		Région		Étranger	
		nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
2015-2016	128	21	17 %	45	35 %	66	52 %	45	35 %	17	13 %
2016-2017	118	26	22 %	31	26 %	57	48 %	52	44 %	9	8 %
2017-2018	108	26	24 %	41	38 %	67	62 %	35	32 %	6	6 %
2018-2019	131	25	19 %	49	37 %	74	56 %	48	37 %	9	7 %
2019-2020	140	25	18 %	23	16 %	48	34 %	84	60 %	8	6 %

Flux d'inscrits en 1^{re} année

Jusqu'en 2014-2015, la procédure de recrutement se déroulait en partie sur le portail d'admission post-bac. Dans une 1^{re} étape, les candidats répondaient à une question en ligne sur post-bac.

Ces réponses étaient examinées avec le dossier scolaire afin de sélectionner 800 candidats qui se soumettaient ensuite à un test à l'école (rédaction d'un texte, dessin, QCM de vision dans l'espace, de repérage). Lorsqu'ils résidaient à l'étranger, les candidats rendaient un dossier réalisé en temps limité sur un sujet imposé.

En 2015-2016, le ministère de la Culture a souhaité harmoniser les conditions d'examen des candidatures des élèves de terminale pour les recrutements à la rentrée universitaire 2016.

Cette sélection doit pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture s'effectuer en deux temps: l'admissibilité sur examen des dossiers scolaires et l'admission sur entretiens.

Ce qui était prévu pour le recrutement 2019/2020

Pour sa sélection, l'Énsa-PB cherche à sélectionner les candidats répondant aux critères suivants: curiosité, sérieux et motivation. La sélection s'effectue en 2 étapes.

● 1^{re} étape

Examen de l'ensemble du dossier scolaire et du projet de formation motivé renseigné sur Parcoursup.

Les éléments pris en compte pour l'évaluation du dossier scolaire:

- excellence du dossier scolaire;
- 1 ou 2 matières d'excellence, capacité d'in-

vestissement dans le travail, dynamisme, participation, aptitude à la réflexion et un projet de formation motivé de qualité (original, personnel, argumenté...).

● 2^e étape

Les candidats retenus à l'issue de la 1^{re} étape sont invités à prendre un rendez-vous sur Parcoursup pour venir passer un entretien dans nos locaux.

Les candidats résidant hors métropole ont la possibilité de passer l'entretien par Skype (si l'adresse postale renseignée sur Parcoursup est hors métropole).

Le jury composé de 2 enseignants s'attache à repérer les qualités suivantes:

- présentation orale: structuration des idées, capacité d'analyse et pertinence, imagination;
- ouverture sur le monde: sens de l'observation, centres d'intérêts;
- démarche d'orientation: motivation, intérêts pour les études d'architecture.
- Qualités personnelles: maturité, expression, réactivité, dynamisme.

Aucune connaissance dans le domaine de l'architecture n'est requise.

Modalité de l'entretien:

- entretien de 10mn avec un jury composé de 2 enseignants: 5mn sur un support graphique tiré au sort et 5mn de questions/réponses avec le jury.
- les candidats ont 10mn de préparation à l'entretien.

Aucune production personnelle ne peut être présentée devant le jury.

Le classement final se fait sur la note d'entretien, les candidats ex-aequo sont départagés à partir de leur moyenne des notes dans toutes les matières (y compris notes des épreuves anticipées), sans coefficient et sur les 5 semestres.

Ce qui a été mis en place en raison de la crise sanitaire et du confinement

En raison de la situation sanitaire, le ministère de la Culture a suivi les recommandations du MESRI et a demandé aux 20 ÉNSA d'annuler les entretiens d'admission des candidats en première année.

Il a été décidé par le CA et la CFVE d'assurer le fonctionnement de la procédure de manière totalement exceptionnelle pour cette année en utilisant un moyen simple et sûr basé sur un calcul informatique.

Candidats en Terminale et en Post-bac

Prise en compte, pour chaque dossier de l'ensemble des notes, toutes matières confondues, des 5 trimestres (bulletins des 3 trimestres de Première et bulletins des 2 premiers trimestres de Terminale),

ainsi que les notes des épreuves anticipées (Travaux personnels encadrés (TPE), Baccalauréat de Français...), sans coefficient, et en faire une moyenne générale. Prendre les notes du baccalauréat pour les étudiants en études supérieures.

Travailler par série (types de baccalauréats) de façon à retenir, pour chacune, les meilleurs dossiers, en nombre proportionnel au nombre de candidats de la série.

Candidats en baccalauréats européens

Examen individuel des dossiers (travail sur les notes impossible)

Ce travail a permis à la commission d'examen des vœux de classer sur Parcoursup 451 candidats.

L'Énsa de Paris-Belleville attache une grande importance à l'examen des dossiers dans leur ensemble (appréciations, progressions, centres d'intérêt...) et à l'entretien d'admission et la procédure mise en place cette année était tout à fait exceptionnelle.

Inscrits en 1^{re} année

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Pré-candidature	2 413	2 287	2 541	3 074	-
Candidatures complètes	2 290	2 149	2 484	2 937	2 696
Convoqués au test	681	636	746	868	-
Dossier graphique	-	-	6	0	-
Présents au test	619	569	689	774	-
Admis redoublants inclus	171	183	186	180	178
Inscrits	146	163	169	167	166
dont redoublants	27	26	27	26	26
Présents le jour de la rentrée	146	163	169	167	166

bilan Parcoursup 2020

① Classement Parcoursup

2 696 candidatures validées

(rappel 2018: 2541 candidatures validées,

2019: 3 074 candidatures validées)

Répartition par origine scolaire

— 1956 candidatures de terminale française 70 %

— 664 candidatures post-bac 30 %

— 76 candidatures sans moyennes (bac ou post-bac étrangers et bac anciens)

Répartition par série

Série de bac	Nombre de candidats	Proportions	Nombres de classés	Note minimale
S	1215	45 %	207	15,407
ES	387	14 %	63	14,824
L	77	3 %	14	14,615
STI2D	123	4,5 %	21	14,099
ST2A	66	2,5 %	11	15 ,367
STMG	15	0,5 %	2	12,655
Bac Pro	66	2,5 %	11	14,867
Post-bac	664	25 %	113	14,52
Autres Bac*	7			
Sans notes	76	3 %	10	*
		100 %	452	

* pas de calcul automatique de note, examen individuel des dossiers.

Autres Bac: E(1), BMA (2), ST2S (3), STL(1)

Répartition par sexe

— 1 675 Filles soit 62 %

— 1 021 Garçons soit 38 %

Nombre de boursiers:

350 boursiers soit 13 %

② Les 127 candidats Parcoursup inscrits en septembre 2020

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
1	F	Bac	EP	E	19	1
2	F	Bac	EP	S	18,68	1
6	F	Bac	EP	L	16,728	1
8	M	Bac	EP	STI2D	16,049	1
9	F	Bac	EP	STMG	13,355	1
14	F	Bac	Ep	L	16,535	2
15	F	Bac	EP	STD2A	16,487	2
17	M	Bac	EP	STI2D	15,346	2
18	M	Bac	EP	STMG	12,655	2
19	F	Equiv	EP	SCI	19	3
20	M	Bac	EP	S	18,103	3
21	M	Bac	Obt	ES	17,9	3
24	M	Bac	EP	L	16,321	3
26	M	Bac	EP	STI2D	15,308	3
29	F	Bac	Obt	S	17,81	4
32	F	Bac	EP	L	15,818	4
33	F	Bac	EP	P	15,711	4
35	F	Equiv	Obt	SCI	19	5
41	F	Bac	EP	P	15,617	5
42	M	Bac	EP	STI2D	15,049	5
43	F	Equiv	Obt	TEC	19	6
44	F	Bac	EP	S	17,851	6
47	F	Bac	EP	STD2A	16,192	6
48	M	Bac	EP	P	15,355	6
49	F	Bac	EP	L	15,232	6
50	M	Bac	EP	STI2D	14,911	6
52	F	Bac	EP	S	17,779	7
53	M	Bac	Obt	ES	17,393	7
59	M	Equiv	Obt	LIT	19	8
62	F	Bac	EP	ES	16,556	8
63	M	Bac	EP	STD2A	15,782	8

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
67	M	Bac	Obt	ES	19	9
68	F	Bac	EP	S	17,705	9
70	M	Bac	EP	ES	16,493	9
71	F	Bac	EP	STD2A	15,567	9
73	F	Bac	EP	L	14,849	9
74	F	Bac	EP	STI2D	14,626	9
75	F	Bac	Obt	TMD	19	10
78	F	Bac	EP	ES	16,385	10
79	F	Bac	EP	STD2A	15,529	10
81	F	Bac	EP	L	14,835	10
83	M	Bac	EP	S	17,656	11
88	M	Bac	EP	L	14,812	11
92	F	Bac	EP	ES	16,163	12
94	F	Bac	EP	STI2D	14,479	12
97	F	Bac	EP	ES	16,133	13
98	F	Bac	EP	L	14,775	13
99	F	Bac	EP	STI2D	14,431	13
101	F	Bac	Obt	ES	16,874	14
102	F	Bac	EP	ES	16,124	14
103	F	Bac	EP	L	14,615	14
104	F	Bac	EP	STI2D	14,409	14
106	F	Bac	Obt	ES	16,742	15
107	F	Bac	EP	ES	16,116	15
112	M	Bac	EP	STI2D	14,322	16
114	M	Bac	Obt	S	16,703	17
116	M	Bac	Ep	STI2D	14,321	17
118	F	Bac	Obt	S	16,679	18
119	F	Bac	EP	ES	15,956	18
120	M	Bac	EP	STI2D	14,3	18
122	F	Bac	Obt	ES	16,623	19
123	F	Bac	EP	ES	15,943	19
124	F	Bac	EP	STI2D	14,224	19

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
126	F	Bac	Obt	L	16,606	20
127	F	Bac	EP	ES	15,853	20
128	F	Bac	EP	STI2D	14,19	20
131	F	Bac	EP	ES	15,844	21
132	M	Bac	EP	STI2D	14,099	21
133	F	Bac	EP	S	17,226	22
135	M	Bac	EP	ES	15,808	22
136	M	Bac	EP	S	17,027	23
138	F	Bac	EP	ES	15,801	23
141	F	Bac	EP	ES	15,778	24
144	M	Bac	EP	ES	15,742	25
145	M	Bac	EP	S	16,993	26
146	M	Bac	Obt	S	16,177	26
147	M	Bac	EP	ES	15,709	26
148	F	Bac	EP	S	16,988	27
150	F	Bac	EP	ES	15,644	27
153	F	Bac	EP	ES	15,635	28
154	M	Bac	EP	S	16,921	29
155	F	Bac	Obt	ES	16,147	29
156	F	Bac	EP	ES	15,628	29
158	F	Bac	Obt	S	16,119	30
162	F	Bac	EP	ES	15,575	31
163	F	Bac	EP	S	16,883	32
164	M	Bac	Obt	S	16,068	32
165	F	Bac	EP	ES	15,561	32
170	M	Bac	Obt	S	16,052	34
171	F	Bac	EP	ES	15,518	34
180	F	Bac	EP	ES	15,44	37
181	F	Bac	EP	S	16,751	38
182	F	Bac	Obt	P	15,976	38
183	F	Bac	EP	ES	15,434	38
186	F	Bac	EP	ES	15,419	39

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
187	F	Bac	EP	S	16,743	40
188	M	Bac	Obt	S	15,924	40
192	M	Bac	EP	ES	15,374	41
193	F	Bac	EP	S	16,729	42
197	F	Bac	Obt	S	15,908	43
198	F	Bac	EP	ES	15,35	43
199	F	Bac	EP	S	16,715	44
200	F	Bac	Obt	S	15,883	44
201	F	Bac	EP	ES	15,309	44
204	F	Bac	EP	ES	15,25	45
206	F	Bac	Obt	S	15,857	46
207	F	Bac	EP	ES	15,237	46
210	F	Bac	EP	ES	15,184	47
213	F	Bac	EP	ES	15,175	48
214	F	Bac	EP	S	16,654	49
218	M	Bac	Obt	S	15,678	50
222	M	Bac	EP	ES	15,085	51
224	F	Bac	Obt	ES	15,586	52
225	F	Bac	EP	ES	15,076	52
227	F	Bac	Obt	S	15,569	53
236	F	Bac	Obt	S	15,522	56
242	F	Bac	Obt	S	15,515	58
243	F	Bac	EP	ES	14,911	58
254	M	Bac	Obt	S	15,476	62
262	M	Bac	Obt	S	15,31	65
264	F	Bac	Obt	S	15,309	66
266	F	Bac	Obt	P	15,304	67
273	F	Bac	EP	S	16,391	71
309	M	Bac	EP	S	16,251	89
332	F	Bac	Obt	S	14,689	100
399	M	Bac	EP	S	15,732	154
423 (209)	F	Bac	EP	S	15,6	178

127 étudiants inscrits en 1^{re} année issus de Parcoursup
Dernier pris: rang 423 sur 452 classés

Répartition par origine scolaire

- 93 ont eu le bac en 2020 soit 73 %
- 34 étaient en études supérieures depuis au moins 1 an soit 27 %

Répartition par sexe

- 88 Filles soit 69 %
- 39 Garçons soit 31 %

Pour les 127 inscrits

Série de bac	Nombre	Proportion	Proportion 2019
S	40	31%	56%
ES	43	34%	19%
L	11	9%	7%
STI2D	15	12%	4%
STD2A	5	4%	8%
STMG	2	1%	1%
Pro	5	4%	2%
Étranger	6	5%	3%

En distinguant bac en cours et déjà dans le supérieur

Série de bac	Nombre	Proportion	Proportion 2019
S	22	17%	42%
ES	35	27%	14%
L	10	8%	5%
STI2D	15	12%	4%
STD2A	5	4%	7%
STMG	2	1,5%	1%
Pro	3	2%	1%
Étranger	2	1,5%	2%
Supérieur	34	27%	24%

27 boursiers soit 21%

Bilan

3 places non pourvues :

Sur les 2 696 candidatures validées sur Parcoursup, 452 ont été classées.

Les 130 places ouvertes sur Parcoursup n'ont pas pu être pourvues à la fermeture de Parcoursup en septembre. 127 étudiants se sont inscrits en 1^{re} année d'architecture à Belleville. On notait déjà 2 abandons fin octobre 2020.

Certains étudiants bloquent indéfiniment des places en les mettant en attente et abandonnent le vœu tout à la fin du processus, la moulinette de Parcoursup ne tourne pas assez rapidement et des candidats bien placés mais en attente sur la liste renoncent dès la mi-juillet par peur de ne pas avoir d'affectation.

Rang du dernier pris : 423 (sur 452 classés)

Forte progression des Bac ES et STI2D

Série de bac	Proportion dans les candidatures validées et classées	Proportion des inscrits	Évolution des proportions par bac entre le classement et les inscrits	Proportion des inscrits en 2019	Évolution entre 2019 et 2020
S	45 %	17 %	⬇	42 %	⬇
ES	14 %	27 %	⬆	14 %	⬆
L	3 %	8 %	⬆	5 %	⬆
STI2D	4,5 %	12 %	⬆	4 %	⬆
STD2A	2,5 %	4 %	⬆	7 %	⬇
STMG	0,5 %	1,5 %	→	1 %	→
Pro	2,5 %	2 %	→	1 %	→
Étranger	3 %	1,5 %	⬇	2 %	→
Post-bac	25 %	27 %	⬆	24 %	⬇

Écart Fille/Garçon se creuse entre les candidatures et les effectifs réellement inscrits

Proportion Fille /Garçon	F	G
Candidatures validées	62 %	38 %
Effectif inscrit	69 %	31 %

Augmentation de la proportion de Boursiers

13% de boursiers dans les candidatures validées

21% de boursiers dans l'effectif inscrit

efficience du test d'entrée en 1^{re} année

L'objectif de recrutement en 1^{re} année de licence est de 130 candidats

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2015-2016

À l'issue du test d'entrée, 796 dossiers ont été corrigés (743 tests et 53 dossiers graphiques). L'objectif de recrutement en Licence 1 était de 110 candidats.

À l'issue de la procédure d'appel automatique les 120 candidats retenus étaient classés parmi les 210 premiers dossiers. Les autres candidats classés se sont désistés au profit d'une inscription dans un autre établissement.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 114 candidats (soit 95 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 6 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 114 candidats inscrits en 2015-2016, 80 (soit 70 %) sont passés en 2^e année, 26 (soit 23 %) ont redoublé, 8 (soit 7 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2016-2017

Sur les 2290 candidats sur APB, 677 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 317 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 109 candidats (soit 91 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 11 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 109 candidats inscrits en 2016-2017, 75 (soit 69 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 21 %) ont redoublé, 11 (soit 10 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2017-2018

Sur les 2149 candidats sur APB, 636 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 476 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 122 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 122 candidats inscrits en 2017-2018, 78 (soit 64 %) sont passés en 2^e année, 21 (soit 17 %) ont redoublé, 23 (soit 19 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2018-2019

Sur les 2484 candidats sur Parcoursup, 746 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 396 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 130 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2018-2019, 86 (soit 66 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 18 %) ont redoublé, 21 (soit 16 %) ont abandonné.

**Efficienc e du test d'entr e e
en 1^{re} ann e e 2019/2020
(nouvelles modalit es de s e l e c t i o n)**

Sur les 3 074 candidats sur Parcoursup, 868 candidats ont e t e r e t e n u s pour passer les entretiens.

A l'issu e de l'entretien, 400 candidats ont e t e class es sur Parcoursup.

À l'issu e des inscriptions administratives, on observe que :

— 130 candidats (100 %) se sont inscrits en 1^{re} ann e e.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2019/2020, 90 (soit 69 %) sont pass es en 2 ann e e, 20 (soit 15 %) ont redoubl e, 20 (soit 15 %) ont abandonn e.

Ann e e du test	Nombre candidats admis	Candidats inscrits	Situation des candidats inscrits 1 an apr es						
			2 ^e ann e e		Redoublement		Abandon		
2015	120	114	95 %	80	70 %	26	23 %	8	7 %
2016	120	109	91 %	75	69 %	23	21 %	11	10 %
2017	122	122	100 %	78	64 %	21	17 %	23	19 %
2018	130	130	100 %	86	66 %	23	18 %	21	16 %
2019	130	130	100 %	90	69 %	20	15 %	20	15 %

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Effectifs inscrits en 2019-2020

DSA	Nombre de candidats	Admis	1 ^{er} inscrits 2019-2020	Réinscriptions 2019-2020	Effectif total
Architecture et projet urbain	42	18	15 (dont 1 abandon)	14 en 2 ^e année (dont 2 abandons)	29
Architecture et patrimoine	29	19	15 (dont 1 abandon)	14 1 en 1 ^{re} année 2 en 2 ^e année 1 en 3 ^e année	29
Architecture et risques majeurs	23	15	10	25 18 en 2 ^e année 6 en 3 ^e année 1 en 4 ^e année	35
Architecture et maîtrise d'ouvrage	39	17	16 (dont 1 abandon)	8 en 2 ^e année	34
Total	133	69	56	64	117

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité en 2019-2020

Année d'études	Français		Étrangers		Sous-total				Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes			
1 ^{re} année	Projet urbain	1	2	3	9	4	26,7%	11	73,3%	15
	Patrimoine	3	8	1	4	4	25%	12	75%	16
	Risques majeurs	1	3	3	3	4	40%	6	60%	10
	Maîtrise d'ouvrage	-	2	7	7	7	43,8%	9	56,2%	16
2 ^e année	Projet urbain	-	5	3	6	3	21,4%	11	78,6%	14
	Patrimoine	1	10	1	1	2	15,4%	11	84,6%	13
	Risques majeurs	1	14	4	6	5	20%	20	80%	25
	Maîtrise d'ouvrage	-	1	4	3	4	50%	4	50%	8
Total	7	45	26	39	33	28,2%	84	71,8%	117	
Total	52 soit 44,4% 65 soit 55,6%								117	

Les effectifs des étudiants étrangers (55,6% en 2019-2020) sont légèrement supérieurs aux étudiants français (44,4%) en 2019-2020.

Origine géographique des étudiants par DSA

● DSA Risques majeurs

2 Amérique latine (5,7%), 1 Asie (2,8%), 1 Caraïbes (2,8%), 4 Proche-Orient (11,4%), 1 Moyen-Orient (2,8%), 5 Maghreb (14,3%), 2 Europe (5,7%)

● DSA Patrimoine

1 Asie (3,4%), 1 Proche-Orient, 1 Moyen-Orient, 1 Maghreb, 3 Europe (10,3%)

● DSA Projet urbain

5 Amérique Latine (17,3%), 6 Asie du Sud-Est (20,7%), 1 Caraïbe (3,4%), 2 Europe (6,9%), 3 Maghreb (10,3%), 4 Proche Orient (13,8%).

● DSA Maîtrise d'ouvrage

2 Amérique Latine (8,3%); 1 Asie du Sud-Est (4,2%); 3 Autres pays d'Afrique (12,5%), 1 Europe (4,2%); 14 Maghreb (58,3%)

Effectifs par diplôme d'origine en 2019-2020

DSA		Architectes DPLG	Architectes diplômés d'État	Architectes diplômés d'une université étrangère	Autres diplômés de 3 ^e cycle	Total
Projet urbain	1 ^{ers} inscrits	-	3	12	-	15
	réinscriptions	-	5	8	1	14
Patrimoine	1 ^{ers} inscrits	-	10	5	-	15
	réinscriptions	1	11	2	-	14
Risques majeurs	1 ^{ers} inscrits	-	4	6	-	10
	réinscriptions	-	17	8	-	25
Maîtrise d'ouvrage	1 ^{ers} inscrits	-	3	12	1	16
	réinscriptions	-	1	7	-	8
Total		1	54	60	2	117



bilan des différentes formations

cérémonie de remise des diplômes

En raison de la crise sanitaire, l'École a été dans l'impossibilité d'organiser la cérémonie de remise des diplômes, devenue depuis quatre ans un moment important pour la communauté de l'École. Nous inviterons les diplômés 2020 à la cérémonie des diplômés 2021.

habilitations des formations de l'école

Cursus	Décision	État de la procédure
Licence	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Master	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO)	Habilitation pour 3 ans à compter de la rentrée 2017-2018 Prolongée d'un an	Arrêté du 4 septembre 2017
DSA Architecture et patrimoine	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et projet urbain	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et risques majeurs	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020

licence et master

Jury de fin de 1^{re} année 2020

Ce jury statue sur le passage des étudiants en 2^e année. Il est composé des enseignants de 1^{re} année: Julien Bastoen, Gaëlle Breton, Patrick de Jean, Raphaël Fabbri, Solenn Guevel, Julie Lafortune, Miguel Macian, Laetitia Overney, Jean François Renaud, Estelle Thibault, Simon Vignaud, Victor de Almeida, Anne Marie Roffi.

Résultats

Sur un effectif de 166 étudiants inscrits en 1^{re} année, 154 ont passé les examens (12 étudiants ayant abandonné):

- 117 étudiants ont été admis en 2^e année soit 70%,
- 33 étudiants ont été admis à redoubler soit 20% mais 23 seulement se sont réinscrits,
- 1 étudiant autorisé à tripler,
- 3 ont été exclus, soit 2%.

Jury de 3^e année - licence

Le jury final statue pour l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. Bita Azimi, Gilles Marrey, Malik Chébahi, Anne-Marie Roffi, Kerim Salom, Anne-Charlotte Depincé, Élodie Pierre, Luis Burriel, Julie Lafortune, Frédéric Bertrand, Émilien Robin ainsi que Murièle Fréchède, directrice des études, Evelyne Canourgues, gestionnaire de la licence 3 et Chantal Marion, gestionnaire de la licence 2 étaient présents.

Résultats

Sur un effectif de 127 étudiants inscrits en 3^e année, 125 ont passé l'ensemble des examens (1 étudiant étant en année de césure et 1 étudiant a validé sa licence en février):

- 118 étudiants ont obtenu le diplôme de licence et ont été admis en 1^{re} année du cycle master,
- 5 étudiants ont été autorisés à se réinscrire en 3^e année, soit 8%,
- 2 ont été exclus.

Évolution du taux de réussite en 3^e année de Licence

	Inscrits	Admis en Master		Admis à redoubler		Exclus		Transferts, non-réinscription	
2015-2016	126	121	96%	2	2%	3	2%	0	0%
2016-2017	134	103	77%	9	7%	0	0%	3	2%
2017-2018	142 (+ 6 en césure)	131	92%	11	8%	0	0%	8	5%
2018-2019	127 (+3 en césure)	119	94%	5	4%	3	2%	3	2%
2019-2020	125 (+1 en césure +1 ayant validé sa licence en février)	118	94%	5	4%	2	2%	0	0%

Période de césure

Conformément à la circulaire N° 2015-122 du 22 juillet 2015 du MENESR (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'Énsa de Paris-Belleville, depuis l'année universitaire 2015-2016, donne la possibilité aux étudiants de prendre un semestre ou une année de césure dans le cycle de la Licence ou du Master.

Cette période dite « de césure » consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de six mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Les formes que peuvent prendre la période de césure sont multiples : stage « recommandé », volontariat, service civique, expérience professionnelle, autres formations, entrepreneuriat...

Caractéristiques

Cette période de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue obligatoire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Le projet de césure est soumis à l'approbation du directeur de l'Énsa-PB au moyen d'une lettre de motivation en indiquant les modalités de réalisation.

L'étudiant en césure sera réintégré dans le semestre ou l'année suivant ceux validés avant la suspension de son parcours.

Les stages « recommandés » sont autorisés pour une durée maximale de 5 mois durant la période de césure. Ce stage doit toutefois être encadré par la loi n° 2014-788 sur les stages et son décret d'application n°2014-1420 du 27 novembre 2014.

La période de césure ne permet pas de valider des crédits ECTS prévus dans le programme pédagogique.

L'école encourage l'année de césure après la validation du DEEA (Licence).

En 2016-2017, 16 étudiants étaient en année de césure.

En 2017-2018, 24 étudiants étaient en année de césure.

En 2018-2019, 26 étudiants étaient en année de césure, 15 pour une année complète et 11 pour un semestre.

En 2019/2020, 31 étudiants étaient en année de césure.

Résultats du PFE

Année	Mois	Nombre				mentions recherche délivrées
		inscrits	reçus	échecs	inscrits mention recherche	
2015-2016	février	51	51	0	0	-
	juillet	70	62	8	7	5
2016-2017	février	50	38	4	0	-
	juillet	99	80	6	7	5
2017-2018	février	73	69	2	0	-
	juillet	80	71	4	16	14
2018-2019	février	78*	53	9	9	8
	juillet	83*	55	7	10	7
2019-2020	février	90	89	1 abandon	8	7
	juillet	62	60	1 abandon	n.c.*	n.c.*

*n.c. : les soutenances n'auront lieu qu'au printemps 2021.

Diplôme d'Architecte diplômé d'État (ADE)

Année	Nombre de reçus
2015-2016	107
2016-2017	119
2017-2018	132
2018-2019	116
2019-2020	117

En 2019-2020, 117 étudiants ont été diplômés.

habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre est le diplôme qui permet aux architectes diplômés d'État (ADE) de s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes.

Rythme

Les étudiants ont deux semaines de formation théorique en octobre avant la mise en situation professionnelle (MSP) et deux fois deux semaines de formation en avril. L'examen final de la formation théorique est organisé en mai et les jurys de soutenance du mémoire professionnel fin septembre.

Ce rythme convient bien aux ADE car la formation théorique est concentrée sur 2 semaines distinctes et laisse une marge de temps importante pour effectuer la MSP entre novembre et mai.

Effectifs

- **2019-2020**, 105 étudiants inscrits pour l'année
- **2018-2019**, 130 étudiants inscrits
- **2017-2018**, 123 étudiants inscrits

Résultats de l'HMONP depuis 2015

Année	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs
2015-2016	117	78	39
2016-2017	117	79	28
2017-2018	123	84	40
2018-2019	130	84	46
2019-2020	105	75	30*
Total	592	400	183

* 25 n'ont pas présenté la soutenance, 1 n'a pas présenté le rattrapage

L'habilitation pour 2017-2020

Le dossier d'habilitation de la HMONP a été préparé en début d'année 2017 et transmis au ministère. La durée maximale d'habilitation de 3 ans, soit jusqu'en 2020, a été obtenue.

Les axes nouveaux de cette habilitation :

— les interventions d'un historien et d'un philosophe renforcent l'enseignement théorique sous forme de débats ou de tables rondes. Les notions d'éthique, d'utilité publique, d'intérêt général et de déontologie sont abordées de façon à faire le lien entre les cours théoriques et les problématiques que les ADE développent dans leurs mémoires.

— L'intervention d'un syndicat est mise en place,

— les problématiques des mémoires professionnels doivent être recentrées autour de la notion de projet et sur la place qu'il occupe dans le processus de maîtrise d'œuvre,

— les ADE inscrits en VAP (validation des acquis professionnels) sont tous encadrés par un référent. Cet encadrement est nécessaire pour favoriser le recul critique de ces ADE.

La prochaine demande de renouvellement de l'habilitation de la formation a été conduite au cours de l'année 2020.

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Bilan de l'année 2019-2020

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose des formations conduisant au diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur, obtenu à l'issue de dix-huit mois ou de deux ans d'étude, suivant la spécialisation choisie.

Ces formations sont ouvertes aux architectes diplômés et aux titulaires d'un master admis en équivalence.

L'objectif est de répondre aux enjeux de la diversification et de l'évolution des pratiques et des compétences professionnelles. C'est pourquoi chaque formation se conclut par deux exercices, donnant lieu à soutenance: un travail personnel, qui prend la forme soit d'un projet soit d'un mémoire, et une mise en situation professionnelle de quatre mois au minimum.

Quatre spécialisations sont proposées:

● **DSA « Architecture et risques majeurs »**
Il s'ordonne autour de deux problématiques: d'une part, la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain; d'autre part, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction.

● **DSA « Architecture et projet urbain »** (mention « Architecture des territoires »).
Les logiques de conception et de transformation des formes urbaines aux différentes échelles, de l'architecture des villes à celle des territoires, sont au cœur des études; l'accent est mis sur les logiques d'acteurs ainsi que sur les pratiques et processus du projet urbain qui leur sont corrélés.

● **DSA « Architecture et patrimoine »**

Il est centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine.

● **DSA « Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine: formulation de la commande et conduite de projet »**

Il répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Contexte de la crise sanitaire

À partir du 16 mars 2020, l'école a été fermée et les cours se sont déroulés à distance jusqu'à la fin de l'année universitaire.

La quasi-totalité des enseignements a été assurée: un seul enseignement pour les 1^{re} année du DSA Patrimoine n'a pu être dispensé. Les enseignements de projet se sont également déroulés à distance et cela a nécessité de la part des enseignants et des étudiants une grande capacité d'adaptation. Les jurys se sont déroulés à distance à l'exception du jury de PFE et des jurys de projet de fin de 2^e semestre pour le DSA Projet Urbain.

Les workshops et voyages d'études ont été annulés pour la promotion de 1^{re} année du DSA Patrimoine. Ils constituent un élément central des formations et seront

reprogrammés dans la mesure du possible lors de la 2^e année. Le DSA Projet Urbain a pu organiser son workshop seulement au Vietnam du 24 février au 15 mars 2020, le workshop à Shanghai ayant été annulé en raison de la crise sanitaire en Chine.

Pour les 2^e année des DSA Patrimoine et Risques majeurs, le confinement a eu aussi d'importantes conséquences sur le semestre de mise en situation professionnelle (MSP) qui n'a pu se dérouler comme prévu. Les soutenances de diplômes n'ont pu se tenir dans le calendrier prévu initialement. Elles auront lieu dans le courant de l'année 2020-2021. (cf. ci-après).

Taux de réussite en 2019-2020

Sur un effectif de 60 étudiants inscrits en 2^e année, 19 ont obtenu leur diplôme de spécialisation et d'approfondissement. Le taux de réussite global s'élève donc à 31,7% en 2019-2020.

	Inscrits en 2 ^e année	Diplômés	
DSA Maîtrise d'ouvrage	8	4	50 %
DSA Projet urbain	14	9	64 %
DSA Patrimoine	13	3	23 %
DSA Risques majeurs	25	3	12 %
Total	60	19	31,7%

Taux de réussite en DSA par formation

Le taux de réussite des DSA est en nette diminution (31,7% en 2019-2020 contre 82,5% en 2018-2019). Les DSA Patrimoine, Projet urbain et Risques majeurs connaissent la même tendance après avoir enregistré une forte augmentation en 2018-2019 : une diminution de 31% pour le DSA Architecture et projet urbain

(64% en 2019-2020 contre 95% en 2018-2019), de 72% pour le DSA Architecture et Patrimoine (23% en 2019-2020 contre 95% en 2018-2019) et de 48% pour le DSA Architecture et risques majeurs (12% en 2019-2020 contre 60% en 2018-2019). Seul le DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage connaît une stabilité de son taux de réussite à 50% des inscrits en 2^e année.

Cette diminution du taux de réussite s'explique par la perturbation de l'année 2019-2020 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, pour les DSA Patrimoine et Risques majeurs, la mise en place du confinement en mars 2020 a fortement perturbé la période des mises en situation professionnelle des étudiants. Cette période a en général lieu de février à août de l'année universitaire. Nombres d'étudiants ont dû interrompre leur MSP, la reporter ou la prolonger pour pouvoir la valider. Exceptionnellement l'année universitaire a été prolongée jusqu'à décembre 2020 pour permettre aux étudiants de finir leur MSP. La validation de leur diplôme est par conséquent reportée au moins d'autant. Les quelques étudiants qui ont pu être diplômés sont ceux ayant anticipé leur MSP ou ayant prolongé leur deuxième année réalisée en 2018-2019.

Pour le DSA Projet urbain, la diminution du nombre de diplômés s'explique du fait de l'abandon de deux étudiants dans une situation personnelle difficile et du report de soutenance à l'année 2020/2021 de trois autres étudiants (dont une en mention recherche qui n'a pas pu soutenir en 2019/2020 pour des questions d'organisation de son jury de soutenance).

Diplômés en 2019-2020

DSA Architecture et projet urbain - mention architecture des territoires

Diplômé		Mention	Orientation
Bahloul	Emma		Projet
Casanovas Pereira	Farah		Mémoire
Perpereira	Laura		Projet
Gawsewitch	Elise		Projet
Ha	Trung Hieu		Projet
Kfoury	Sabine	Recherche	Mémoire
Rachidi	Ambrine		Projet
Taieb	Imen	Recherche	Mémoire
Tudal	Alice		Projet
Zuluaga	Maria		Projet
Total	9		7 projet / 2 recherche

DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage

Diplômé	
Bako	Sabrina
Bouhadj	Billal
Castroviejo Da Silva Ribeiro	Carolina
Ighouba	Nesrine
Total	4

DSA Architecture et risques majeurs

Diplômé	
Adda	Malik Mehdi
Charville	Raïssa
Lepigeon	Laure
Total	3

DSA Architecture et patrimoine

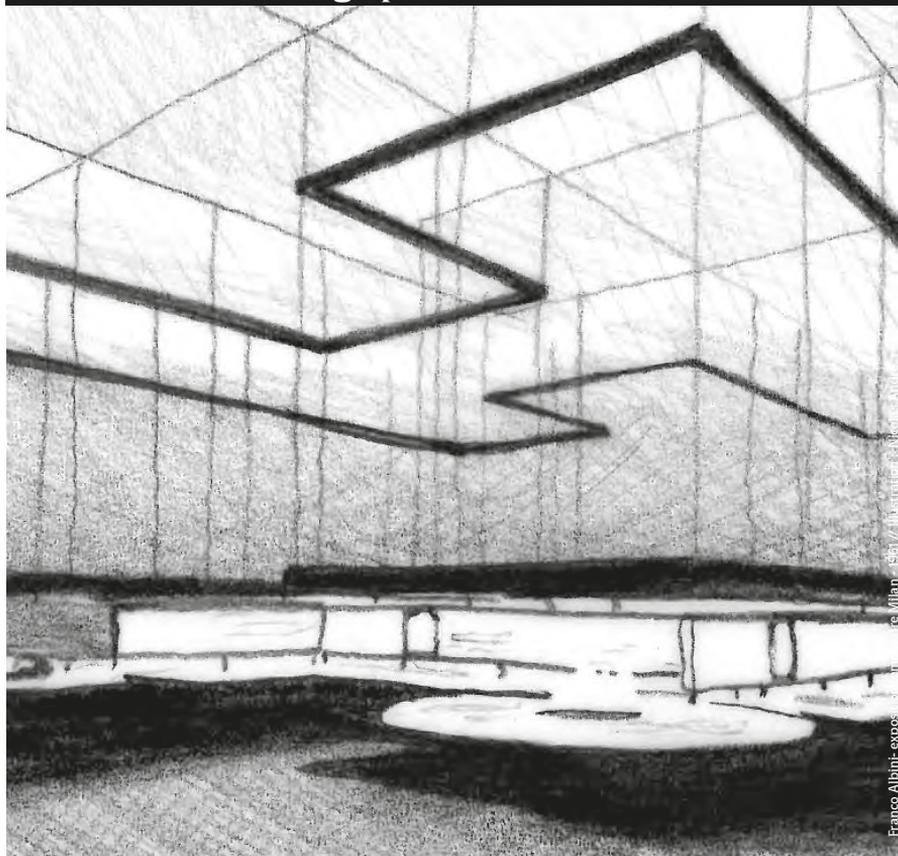
Diplômé	
Grec	Léonore
Moustard	Rémi
Munsch	Annabelle
Total	3

mastère spécialisé® architecture et scénographies

Créé en 2019 et labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), le mastère spécialisé® Architecture et Scénographies est une nouvelle formation diplômante proposée par l'Énsa de Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

La rentrée de la première promotion a eu lieu en janvier 2020 (voir article page 47).

mastère spécialisé® Architecture et scénographies



voyages pédagogiques

L'école consacre une part importante de son budget à l'organisation de voyages pédagogiques qui sont partie intégrante de ses objectifs d'enseignement. Une semaine d'enseignement est plus particulièrement consacrée à la réalisation des voyages.

27 voyages d'étude ont été réalisés dans le cadre des enseignements de licence et de master et 14 dans les formations post-diplômes de l'école nationale supérieure de Paris-Belleville au cours de l'année 2019. 606 étudiants de Licence et Master ont participé à un ou plusieurs voyages en France ou à l'étranger sous la direction d'enseignants de l'école.

En 1^{re} année de Licence, un voyage obligatoire est proposé dans une ville d'Europe chaque année aux étudiants avec l'objectif de créer un moment intensif de découverte et d'analyse architecturale et urbaine.

Évolution du nombre d'étudiants ayant effectué un voyage pédagogique

2015	2016	2017	2018	2019
1254	790	1044	947	606

Tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2019 (Licence, Master, DSA)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Nbre d'étudiants	Total coût du transport des étudiants	Participation des étudiants	Coût net étudiant 2-3	Coût pour l'école par étudiant 4/1	Coût du transport des enseignants	Frais de mission	Total coût enseignants 6+7	Coût total des voyages pour l'école 4+8
Licence	339	92 579 €	26 121 €	66 458 €	196 €	10 038 €	16 573 €	26 611 €	93 069 €
Master	341	130 455€	36 459 €	95 406 €	280 €	13 516 €	22 874 €	36 390 €	131 797 €
Total Licence/ Master	680	223 034 €	62 580 €	161 864 €	238 €	23 554 €	39 448 €	63 002 €	224 866 €
DSA	147	76 448 €	23 710 €	52 738 €	359 €	13 905 €	20 436 €	34 341 €	110 789 €
La Chaire	76	7 416 €	0 €	7 416 €	98 €	1 322 €	2 047 €	3 369 €	9 671 €
Total général	903	306 898 €	86 290	222 018 €	246 €	38 781 €	61 931 €	100 711 €	345 325 €

nb: montant arrondi à l'euro supérieur

formations en partenariat

Le double cursus architecte-ingénieur

L'école propose aux étudiants de suivre dès la 1^{re} année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'École a conclu un partenariat. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre un double cursus architecte-ingénieur.

L'idée est de s'appuyer sur les enseignements du CNAM pour construire un double cursus sans redondance. Cette formation consolide le bagage technique reçu pendant le cursus d'Architecte à l'Énsa-PB. Elle est suivie en parallèle des cours d'architecture, en cours du soir et le samedi matin. Elle représente un surcroît de travail important, c'est un double cursus.

Le cursus dispensé au CNAM est assorti d'équivalences qui permettent à l'étudiant de valoriser l'enseignement reçu à l'école. Cette formation délivre un diplôme d'ingénieur en complément au diplôme d'architecte et peut être un atout important pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes.

En Licence, l'option « Construction » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- de s'initier à l'ingénierie de la construction,
- d'être éligibles au certificat « techniques de construction » délivré par le CNAM.

En Master, l'option « Ingénierie des structures » ou « Construction durable » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- d'être éligibles à la licence en « science pour l'ingénieur » délivré par le CNAM
- d'être admis à l'école d'ingénieur du CNAM (EiCNAM).

À l'issue de cette option, les diplômés de l'Énsa de Paris-Belleville seront en capacité de soutenir le mémoire d'ingénieur dans un délai de quatre à six semestres, sous réserve d'avoir accumulé 36 mois d'expérience professionnelle depuis la 2^e année d'étude en architecture.

Année d'études	1	2	3	4	5	Total
2015-2016	31	11	5	3	3	53
2016-2017	27	19	12	4	8	70
2017-2018	18	13	11	3	9	54
2019-2020	17	11	13	8	6	55

Répartition des étudiants suivant le double cursus

Le double cursus architecte-designer

À partir de la 2^e année, l'École propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer mis en place avec l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Les étudiants inscrits en 2^e année à l'Énsa-PB peuvent se porter candidats à ce double cursus, leur dossier de motivation est transmis à l'ENSCI qui procède à la sélection. Un parcours adapté a été mis en place permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme dans chacun des deux établissements en sept ans.

L'ambition de ce double cursus est de former des architectes ouverts à la création et aux relations entre innovation et société. L'ENSCI propose aux élèves un parcours individualisé répondant aux besoins pédagogiques de chacun.

Ce double cursus a été mis en place en 2012, il ne concerne qu'un ou deux étudiants par an.

En 2019-2020 :

— 4 étudiants inscrits à l'École suivent la formation à l'ENSCI.

Le doctorat Villard d'Honnecourt (VH)

Donnant titre de docteur européen

L'École d'architecture de Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Séville et Venise est organisé sur le principe de séminaires organisés par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une autre de ces écoles. L'étudiant en thèse, lauréat de la bourse de doctorat Villard de Honnecourt de l'école d'architecture de Belleville, doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'Ipraus. Cet enseignement de troisième cycle sera mené en anglais, la thèse pouvant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale Ville et territoire.

Thématiques de recherche VH

Les thématiques de recherche sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne cette première session pour Belleville, sur l'architecture et / ou la ville.

La recherche pour la thèse doit interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, sont utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

Peut être investiguée une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales peuvent être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels notamment. La recherche peut porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les modes de représentation... Ces objets scientifiques divers font, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant doit être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Une étudiante effectue en 2019/2020 sa thèse dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre, professeur HDR.

Licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture de Marne-la-Vallée et de Paris-Belleville et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ont établi un partenariat pour créer une formation d'un an qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. Les étudiants reçoivent une formation transdisciplinaire. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets et ce, dans l'ensemble des structures publiques et privées où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master.

La licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace comprend 450 heures de cours visant une transversalité des compétences, et 150 heures de projet tutoré. Les étudiants effectuent également un stage en entreprise d'une durée de 12 semaines, de mai à juillet. Cette expérience professionnelle les conduit à la rédaction d'un rapport de stage donnant lieu à soutenance.

L'année universitaire 2018-2019 a constitué la cinquième session de cette licence professionnelle.

Master européen

Le Master européen, créé en 2012, en langue anglaise, s'inscrit dans les activités du Labex Futurs Urbains. Il associe des établissements français du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Paris-Est et quatre établissements d'enseignement supérieur européens :

- École d'Urbanisme de Paris (IUP + IFU) qui délivre le diplôme
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- Département Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne la Vallée
- Université Hafencity de Hambourg
- Politecnico de Milan
- Department of urban studies à Malmö (Suède)
- Urban planning institute of Slovenia à Ljubjana (Slovénie).

L'année est divisée en deux semestres, l'un a lieu à Paris, l'autre chez des partenaires européens : Hambourg, Milan ou encore Malmö. Le semestre en France (octobre-février) s'organise autour d'une série de cours (à l'EUP) et d'un atelier. Ce dernier offre des supports méthodologiques et techniques pour penser les stratégies urbaines et encadre des projets urbains et architecturaux à grande échelle commandé par un acteur de la métropole parisienne. Il est pris en charge par l'Énsa de Paris-Belleville, le Département de Génie Urbain de Paris-Est Marne-la-Vallée et l'École d'Urbanisme de Paris ; il a lieu à Belleville. Il est encadré par des enseignants de l'équipe, notamment : Cyril Ros (Énsa-PB), Francesca Artioli (École d'Urbanisme de Paris) et Gilles Hubert (Département Génie Urbain, UPEM).

Les participants en 2018-2019 étaient 14, de toutes nationalités : japonaise, ukrainienne, brésilienne, péruvienne, vénézuélienne, danoise, syrienne, française, etc. et issus de disciplines diverses : architectes, sociologues, urbanistes, géographes ou écologues.

En 2018-2019, l'atelier d'urbanisme du Master 2 International spécialisé autour du renouveau urbain et de l'urbanisme européen, s'est fait en collaboration avec l'Établissement Public Territorial de Plaine Commune et la municipalité de Stains afin d'imaginer des pistes de projets pour la régénération du centre-ville de Stains. Ce centre-ville est actuellement confronté à des défis hérités d'un développement fragmenté du territoire urbain, souffrant également d'un manque de connectivité avec d'autres quartiers de la ville et d'autres municipalités de Plaine Commune. L'objectif de ce travail a été de proposer une étude urbaine pré-opérationnelle, principalement centrée sur les thèmes des espaces publics et des patrimoines.

Formation continue

L'École propose une formation en partenariat avec les CAUE de Paris et des Yvelines, « Voir et comprendre l'architecture ». Cette formation accueille une vingtaine de participants à chaque session.

Le DSA Maîtrise d'ouvrage est inscrit au répertoire spécifique depuis décembre 2018, ce qui a permis d'accueillir dès la rentrée 2019-2020 une étudiante en formation continue dans ce DSA.

Le confinement n'a pas permis de poursuivre le travail entamé pour l'inscription du DSA projet urbain au répertoire spécifique. Mais ce travail d'inscription des formations spécialisées au répertoire spécifique se poursuivra en 2020-2021 afin de pouvoir accueillir un public plus nombreux en formation continue.



recherche

UMR AUSser 3329

Architecture Urbanistique Société : Savoirs Enseignement Recherche

L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société : Savoir Enseignement Recherche », UMR AUSser n° 3329, a été renouvelée le 1^{er} janvier 2020 pour 5 ans, sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture.

L'année académique 2019-2020 a été celle de l'installation de son nouveau programme de recherche pluriannuel 2020-2025, pour lequel elle a été évaluée et reconduite. Pendant cette année de transition, la mise en route du nouveau programme a occupé ses chercheurs, qui assuraient parallèlement le suivi des projets de recherche en cours.

Structure fédératrice des écoles nationales supérieures d'architecture (Énsa), lesquelles sont partenaires de l'unité, AUSser regroupe 4 équipes de recherche : l'IPRAUS, « Institut Parisien de Recherche : Architecture Urbanistique Société », de l'Énsa de Paris-Belleville ; ACS, « Architecture, Culture, Société XIX^e – XXI^e siècles », de l'Énsa Paris-Malaquais ; AHTTEP, « Architecture, Histoire, Transport, Territoire, Patrimoine », de l'Énsa de Paris-La-Villette ; OCS, « Observatoire de la condition suburbaine » de l'École d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée. L'unité se déploie sur 4 sites ; son siège administratif est situé à l'Énsa de Paris-Belleville.

L'unité relève de la section 39 « Espaces, Territoires, Sociétés » du Comité national de la recherche scientifique. Elle est impliquée dans un partenariat structurant avec la Communauté d'universités et d'établissements « Université Paris-Est »,

dans le cadre de l'École doctorale « Ville, transports et territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville et du laboratoire d'excellence « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'UMR AUSser représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. Ce périmètre est toutefois appelé à changer suite à la création de l'Université Gustave-Eiffel, issue de l'I-Site Future et au renforcement du lien doctoral entre l'ESAM et l'Énsa de La Villette à laquelle appartient AHTTEP.

Le périmètre scientifique de l'unité

L'UMR AUSser est caractérisée par son périmètre scientifique centré sur la production des objets architecturaux, urbains et paysagers, lesquels sont appréhendés dans leurs rapports aux sociétés qui les ont progressivement façonnés et à l'aune des nouveaux enjeux de conception posés aux chercheurs, aux producteurs et aux usagers de ces espaces, à l'échelle de l'édifice comme à celle du grand territoire.

L'UMR AUSser a vocation à jouer un rôle dynamique dans la définition et l'évolution du champ de recherche portant sur l'architecture, la conception, la production et la transformation des espaces habités. La recherche vise à construire une connaissance critique des cultures, des démarches et des processus de projet ainsi qu'un point de vue distancié sur la pratique tout en contribuant à développer les savoirs théoriques et opératoires qui lui sont nécessaires. Elle entend reformuler et approfondir une série de questions

suscitées par le développement contemporain et la globalisation du phénomène urbain : les nouvelles façons d'habiter ; le changement des modes et des échelles de mobilité ; la redéfinition du contexte patrimonial et environnemental du projet ; la circulation des modèles et des pratiques dans la mondialisation...

Aussi son projet répond-il à deux objectifs : en interne, contribuer aux évolutions du doctorat en architecture, donc à la définition du champ par les travaux de recherche qu'elle développe ; en externe, établir un dialogue fructueux avec les domaines de recherche connexes, dans un contexte d'interdisciplinarité, autour de ses objets comme de ses méthodes.

Les études concernent : la ville et les territoires habités, abordés du point de vue historique comme de celui de leur fabrication et de leur prospective ; le domaine asiatique, terrain d'étude privilégié des processus de mondialisation et de transfert culturel ; la matérialité du bâti et la mise en œuvre des matériaux ; le patrimoine architectural, urbain et paysager ; l'enseignement et la pédagogie du projet architectural et urbain à la période contemporaine ; enfin, l'actualité de la production de la ville et de l'architecture postmoderne.

Comment concevoir la ville future et l'organisation spatiale des territoires ? Comment faire évoluer le cadre bâti en tenant compte des impératifs d'économie d'espace et d'énergie, des modes de vie et des attentes de la société ? Telles sont les interrogations, vues sous l'angle

de l'architecture, qui fondent le projet scientifique de l'unité AUSser.

Des liens entre recherche, enseignement et professions

Le périmètre scientifique de l'unité est ainsi défini par l'ancrage de ses recherches dans l'enseignement de l'architecture, notamment celui du projet architectural et urbain qui est la mission principale des Énsa. Parce qu'elles réunissent des concepteurs, des maîtres d'œuvre, des enseignants et des chercheurs, ces écoles sont le creuset de réflexions communes, liées à la production architecturale, urbaine et paysagère. Des interrogations sont formulées, dans ce cadre pédagogique, autour de la question de l'intervention, lors de l'analyse de site en amont de la conceptualisation dans un programme ou lors de l'élaboration, de la mise en forme et de la réception d'une proposition.

Le dialogue entre enseignement et recherche intervient au cours des différentes années du cursus, notamment dans les formations post-master : le cycle doctoral et les diplômes de spécialisation en architecture – « Architecture et patrimoine » et « Architecture et projet urbain » à l'Énsa-PB. Les axes thématiques de l'unité, qui correspondent aux domaines d'excellence de ses chercheurs, constituent le socle de la formation à la recherche et par la recherche en doctorat, de l'initiation à la recherche en master et de la sensibilisation aux problématiques actuelles en licence. La relation entre recherche et doctorat est essentielle : les thèses relèvent d'un ou de plusieurs axes de recherche et participent au renouvellement des travaux de l'unité.

L'identité scientifique d'AUSser tient également aux interactions avec les mondes professionnels et les situations d'action, par le biais des activités d'expertise, d'évaluation et de prospective pour lesquelles les chercheurs sont régulièrement sollicités, la recherche étant ainsi confrontée aux verrous auxquels s'affrontent les acteurs de terrain.

La volonté affirmée de maintenir des liens fructueux entre recherche, enseignement et professions et de mener conjointement une recherche fondamentale et une recherche finalisée, reflète le périmètre disciplinaire des écoles d'architecture, mais aussi celui de la discipline architecturale elle-même, dans sa double dimension pratique et théorique.

Un dialogue interdisciplinaire

À cet ancrage disciplinaire correspond un dialogue interdisciplinaire. Fondatrice de la recherche architecturale, l'approche est aujourd'hui renouvelée dans ses problématiques, ses outils et ses méthodes mis à l'épreuve par une nouvelle donne urbaine : transformations des dispositifs spatiaux liées, en particulier, aux changements dimensionnels de la fabrication urbaine, évolution des modes d'habiter, montée en puissance des enjeux environnementaux, complexification des processus de projet et introduction de nouveaux corpus et outils de la recherche.

Dans cette perspective, l'unité regroupe des architectes et des urbanistes, des historiens de l'architecture et des ingénieurs, des historiens de l'art, des historiens

des techniques, des sociologues, des géographes et des philosophes, plusieurs d'entre eux ayant une double formation. En outre, elle accueille des doctorants qui ont une formation initiale autre que l'architecture. La démarche consiste à solliciter la complémentarité de ces approches, de leurs éclairages et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun.

L'élaboration de nouvelles approches méthodologiques se fait dans le cadre des programmes de recherche, en résonance avec l'enseignement doctoral en architecture dans le contexte pluridisciplinaire de l'école doctorale "Ville, Transports et Territoires" et de la Comue Paris-Est SUP, en particulier son Labex Futurs Urbains dont l'objectif premier est de développer des approches interdisciplinaires innovantes.

Une ouverture internationale

Des coopérations scientifiques ont été nouées et développées avec des partenaires étrangers autour de projets de recherche pluriannuels ou de programmes menés sur le long terme. Partenariats européens du Nord (Allemagne, GB, Norvège...) du sud (Espagne, Portugal...), partenariats aux USA, au Canada, dans les pays émergents (Amérique du Sud, Russie), en Asie.

La recherche au sein de l'unité est marquée par une importante composante extra-européenne, tournée principalement vers les terrains asiatiques. Des collaborations anciennes ont été établies avec plusieurs

pays, notamment en Chine et en Asie du Sud- Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Elles sont formalisées dans le réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique : architecture et urbanisme comparés » piloté par l'Ipraus. Elles tiennent également à l'insertion dans des réseaux internationaux structurés en référence aux aires géographiques et culturelles : le réseau Asie Imasie CNRS & MSH ; l'Euroseas (European Association for South-East Asian Studies).

Cette composante asiatique confère à l'UMR une expertise dans les questions touchant à la mondialisation, aux transferts culturels, lui permettant de contribuer à des réflexions de type comparatiste sur les évolutions architecturales et urbaines dans les régions et les territoires émergents de la planète. Les acquis de l'UMR en la matière se mesurent à sa position centrale dans les réseaux sur les métropoles d'Asie Pacifique et au grand nombre de spécialistes qu'elle a formés, et aujourd'hui en poste dans les différents pays concernés.

L'organisation de l'UMR

L'activité scientifique de l'AUSser est organisée en thèmes de recherche et en domaines transversaux qui ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces dispositifs sont conçus comme des lieux de convergence et de dialogue scientifiques : dialogue au sein de l'AUSser ; avec des chercheurs et des équipes extérieures appartenant à la recherche architecturale ou à d'autres disciplines, en France et à

l'étranger ; avec des acteurs des mondes professionnels et institutionnels.

Trois thèmes de recherche

① Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions

Responsables : Julien Bastoen, Soline Nivet, Joanne Vajda

② Territoires et paysages en transition(s)
Responsables : Anne Grillet-Aubert, Patrick Leitner, Sébastien Marot

③ Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales

Responsables : Pierre Chabard, Isabelle Chesneau, Guy Lambert

Deux domaines transversaux

AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie

Responsables : Nathalie Lancret, Christian Pédelahore

Lab R&D : Explorations théoriques, expertise, innovation

Un Projet documentaire

Les missions du projet de recherche documentaire sont de valoriser, diffuser et rendre accessible les fonds documentaires inventoriés et constitués, ainsi que les productions et les données de la recherche des chercheurs et doctorants de l'UMR. Dans le même temps, il s'agit de créer, animer et mettre à disposition des chercheurs et des doctorants des outils de veille et de recherche documentaire pour les aider et accompagner dans leur travail de recherche.

Le centre de recherche documentaire et la cartothèque de l'UMR AUSser ont pu au cours de ces années développer et créer de nouveaux outils au service des membres

de l'UMR AUSser. Ces différentes réalisations ont permis un accompagnement des chercheurs et doctorants dans leurs recherches mais aussi une valorisation de leurs productions.

Dans le cadre du renouvellement de l'UMR AUSser au 1^{er} janvier 2020, ont été élaborés 4 projets documentaires de l'UMR portant sur la valorisation des productions AUSser avec les créations de collections d'archives orales AUSser, numérique AUSser, données sur l'Asie et photographies sur les villes d'Asie-Pacifique.

L'avancée de ces projets a été ralentie par les conséquences liées à la crise sanitaire. Ainsi 2 projets sont toujours en cours de réalisation: Collection d'archives orales AUSser et Collection AUSser de photographies « Villes d'Asie-Pacifique ». Un pré-inventaire du fonds photographique sur les villes d'Asie de Nathalie Lancret a pu être réalisé juste avant le confinement.

La période à venir sera consacrée à renforcer et à faire rayonner les moyens et les missions d'ores et déjà en place.

L'UMR AUSser en chiffres

L'unité AUSser compte 70 membres permanents – chercheurs et enseignants-chercheurs – parmi lesquels 15 sont habilités à diriger des recherches, 66 doctorants issus de formations françaises et étrangères pluridisciplinaires, ainsi que 6 personnels administratifs.

Sites internet

<http://www.umrausser.cnrs.fr>

<http://umrausser.hypotheses.org/>

Depuis sa fondation en 1986, l'Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique, société (IPRAUS) pièce essentielle au dispositif de l'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est associé au CNRS, aujourd'hui par l'intermédiaire de l'UMR AUSser (3329). Le laboratoire se positionne ainsi entre d'une part, les pédagogies et les pratiques du projet architectural et urbain, d'autre part les sciences de l'homme et de la société. Cette situation favorise la production de connaissances sur un même objet : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production.

Début 2020, les activités de l'IPRAUS ont été passablement perturbées par le confinement et les contraintes subséquentes à la pandémie de covid-19. Les chercheurs ont dû poursuivre leurs travaux en ayant recours aux lieux ressources (archives, bibliothèques, visites de sites, etc.), à leurs outils (centre de documentations) et aux moyens techniques ordinaires (reprographie, scanners, etc.). L'interruption de tous les événements scientifiques (journées d'étude, séminaires de recherche, etc.) et grand public (présentation d'ouvrages, tables-rondes et conférences, etc.) a privé notre milieu des échanges stimulants que ceux-ci procurent d'ordinaire. L'impossibilité de participer activement aux programmes internationaux a eu un impact non négligeable sur le déroulement de certains programmes qui reposent sur ces échanges, notamment en ce qui concerne plusieurs projets doctoraux,

parmi lesquels ceux qui portent sur l'Asie sont durablement fragilisés.

Face à cette situation en tout point inédite, le responsable du centre de documentation a déployé une énergie salvatrice, en maintenant le lien au sein de l'équipe et en proposant sans discontinuer des ressources documentaires en ligne afin de maintenir coûte que coûte des outils de travail à distance grâce à une infrastructure extrêmement performante.

Composition de l'IPRAUS au 1^{er} octobre 2019

L'IPRAUS est dirigé depuis mars 2018 par André Lortie, professeur à l'Énsa de Paris-Belleville.

Le laboratoire compte aujourd'hui 33 membres permanents, dont 4 ATS, et 25 doctorants en formation initiale.

Membres permanents au 1^{er} octobre 2019

- Directeur de l'IPRAUS
André Lortie, professeur
- Responsable administrative et financière de l'IPRAUS
Ryme Abouzeir
- Directrice de l'UMR AUSser
Cristiana Mazzoni (professeur, HDR)
- Secrétaire Général de l'UMR
Richard Aroquiamé (personnel CNRS)
- Gestionnaire de l'UMR
Annie Edon-Souchères (personnel CNRS)
- Chargée de la formation doctorale et des relations avec les DSA
Christine Belmonte
- Responsable du centre de recherche documentaire
Pascal Fort

- Responsable de la cartothèque
Véronique Hattet
- Professeur à l'Université
Jean-Louis Cohen (professeur HDR,
Institute of Fine Arts, New-York University).

Chercheurs et enseignants-chercheurs des écoles d'architecture

Julien Bastoen (maître de conférences associé)
 Mohamed Benzerzour (maître de conférences)
 Frédéric Bertrand (maître de conférences)
 Malik Chebahi (maître de conférences associé)
 Jean-François Coulais (professeur)
 Marie-Jeanne Dumont (maîtresse de conférences)
 Élisabeth Essaïan (maîtresse de conférences)
 Vanessa Fernandez (maîtresse de conférences)
 Valérie Foucher-Dufoix (maîtresse de conférences)
 Anne Grillet-Aubert (maîtresse de conférences)
 Solenn Guevel (maîtresse de conférences)
 Sabine Guth (maîtresse de conférences)
 Cyrille Hanappe (maître de conférences)
 Corinne Jaquand (maîtresse de conférences)
 Guy Lambert (maître de conférences)
 Bernadette Laurencin (enseignante contractuelle)
 André Lortie (professeur)
 Béatrice Mariolle (professeure)
 Cristiana Mazzoni (professeure, HDR)
 Jean-Paul Midant (maître de conférences, HDR)
 Roberta Morelli (maîtresse de conférences)

Laetitia Overney (maîtresse de conférences)
 Virginie Picon-Lefebvre (professeure, HDR)
 Philippe Prost (professeur)
 Philippe Simay (maître de conférences)
 Estelle Thibault (maîtresse de conférences, HDR)
 Philippe Villien (maître de conférences)

Chercheurs CNRS

Nathalie Lancret (directrice de recherche, HDR)
 Frédéric Pousin (directeur de recherche, HDR)
 Directeur d'Institut à l'étranger
 Emmanuel Cerise (Directeur de PRX Vietnam)
 Membres associés enseignants à l'Énsa-PB
 David Albrecht (enseignant contractuel)
 Luis Burriel Bielza (maître de conférences)
 Emmanuelle Gallo (enseignante contractuelle)
 Liu Yang (maître de conférences associée)
 Cyril Ros (maître de conférences)
 Membres associés encadrant des thèses
 Caroline Maniaque (professeur, Énsa Normandie)

Doctorants IPRAUS accueillis en 2019-2020

École doctorale « Ville, transports, territoires » Université de Paris-Est

La formation doctorale s'effectue à l'École doctorale (ED 528) « Ville, Transports et Territoires », à laquelle sont rattachées les Énsa Paris-Belleville, Paris-Malaquais et l'Énsa de la Ville et du Territoire à Marne-la-Vallée. Vingt-cinq doctorants en formation initiale étaient rattachés à l'IPRAUS en 2019-2020.

La direction des doctorants accueillis à l'IPRAUS était assurée en 2019-2020 par :

— Karen Bowie, professeur à l'Énsa Paris-la-Villette (HDR) : elle encadre 1 étudiante inscrite à l'ED VTT avant qu'elle ne rejoigne le groupe de recherche AHTTEP/UMR AUSSER).

— Nathalie Lancret, directrice de recherche au CNRS (HDR) : elle encadre 3 thèses en cotutelles et (dont 1 est également en co-direction) et 4 thèses en codirection.

— Caroline Maniaque, professeur à l'Énsa de Rouen (HDR) : elle encadre une thèse en codirection.

— Cristiana Mazzoni, professeure à l'Énsa de Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 4 thèses dont une en codirection et une en cotutelle.

— Jean-Paul Midant, maître de conférences à l'Énsa Paris-Belleville (HDR) : il dirige la thèse de 4 doctorants.

— Virginie Picon-Lefebvre, professeure Énsa Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 4 thèses.

— Frédéric Pousin, directeur de recherche CNRS (HDR) : il dirige 3 thèses dont deux codirections.

— Estelle Thibault, maître de conférences Énsa de Paris-Belleville (HDR) : elle dirige deux thèses dont une en codirection.

Cotutelles et/ou codirections :

— 4 thèses sont réalisées en cotutelle : 1 avec le Bénin ; 1 avec l'Italie ; 2 avec la Thaïlande.

— 8 thèses bénéficient d'une codirection.

Thèses en cours en 2019-2020

● Azizi Nesrine
2010-

Architecture Moderniste et fin d'Empire. Le cas de la reconstruction de Bizerte par Bernard Zehrfuss entre Empire colonial et Union Française (1943-1947).

Discipline : Architecture

Dir. K. Bowie

Soutenance prévue le 26 novembre 2020

● Bresson Delphine
2019-

Le maintien de la dimension artisanale du travail de l'architecte au temps du numérique comme moyen de défendre une pratique durable et responsable - l'exemple d'Alvaro Siza.

Discipline : Architecture

Dir. Estelle Thibault

Financement : contrat doctoral (ministère de la Culture et mécénat de la Caisse des dépôts et consignations) géré par UPE.

● Calens Alexandre

2016-

Les trames vertes et bleues dans les stratégies de développement des territoires périurbains

Discipline: Aménagement de l'espace.
Urbanisme

Dir. F. Pousin

● Correia Julien

2016-

Entre projet et recherche. Trajectoires rossiennes dans l'enseignement de l'architecture en France et en Suisse autour de 1970.

Discipline: Architecture

Co-dir. E. Thibault et C. Mazzoni

Financement: contrat doctoral MC, géré par UPE

● Croizier Mirabelle

2018

Jardins historiques en projets – cultiver l'histoire ?

Discipline: Architecture

Co-dir. N. Lancret et F. Pousin

● Degoul Jean-Philippe

2015-

L'architecture oubliée ou la leçon d'Aldo Rossi

Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

● Denoyelle Angèle

2013-

La création contemporaine comme processus de restauration des jardins historiques en France.

Discipline: Aménagement de l'espace.
Urbanisme

Dir. J.-P. Midant

● Durand Béatrice

2013-

La fabrication d'une « architecture durable » en France (2000-2010)

Discipline: Architecture

Co-dir. C. Maniaque et A. Hennion (ParisTech)

● Enkhmanlai Enkhbayar

2017-

Oulan-Bator: urbanisme durable des quartiers de Yourte.

Discipline: Aménagement de l'espace.
Urbanisme

Dir. F. Pousin – co-encadrant: C. Jaquand

● Gommier Pierre

2018-

L'habitation et l'atelier d'artiste à Paris, entre 1870 et 1945: diffusion d'un programme et d'une forme architecturale; son évolution jusqu'à aujourd'hui; sa protection, sa conservation et sa restauration dans le cadre de la législation sur les monuments historiques.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Kutlu Mete

2018-

La valeur innovante d'une vision instable de l'espace. De la miniature ottomane du 16^e siècle au mapping vidéo d'aujourd'hui.

Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

● Louyot Fabienne

2018-

Résilience urbaine et initiatives privées, processus de régénérations urbaines citoyennes, impacts et transformations durables pour la ville ?

Discipline: Aménagement de l'espace et urbanisme.

Dir. V. Picon-Lefebvre

Doctorat effectué dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt.

● Hangan Sandu-Mircea

2014-

Les églises catholiques en béton apparent construites en Île-de-France entre 1900-1970: problématique de préservation et mise en valeur.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Houndegla Franck

2010-

L'immeuble mixte, dispositif architectural vecteur du paysage urbain de villes africaines. Cas d'étude au Bénin.

Discipline: Architecture

Cotutelle N. Lancret et N. Diogo, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin

● Magliacani Flavia

2019-

The question of density in the contemporary city. Self-contained city: phenomenology of a housing model from the modern to the contemporary

Cotutelle de thèse avec l'Université Sapienza (Rome)

Dir. de thèse français: Cristiana Mazzoni

Dir. de thèse italien: Mandolesi Domizia

Discipline: Architecture

Financement: Université de la Sapienza (Rome, Italie)

● Madelaine Coline

2019-

L'enseignement Design-Build: naissance, développement et perspectives. Des origines américaines aux prémices françaises.

Discipline: Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

Financement: contrat doctoral du ministère de la Culture, géré par UPE.

● Ninnin Armelle

2019-

Patrimonialiser la ville en Asie du Sud-Est: fabrique urbaine et actions patrimoniales à l'épreuve de la labellisation UNESCO.

Discipline: Architecture

Dir. de thèse: Nathalie Lancret

Co-dir. de thèse: Christophe Pottier (directeur des études, EFEO)

Financement: contrat doctoral EFEO (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) géré par UPE.

● Ostarena Élise

2018-

De nouveaux toits pour Paris ? Solutions architecturales courantes et solutions expérimentales pour les combles et les couvertures de l'immeuble parisien.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Seemak Pramote

2019-

Ayutthaya: l'évolution du rapport de la ville à l'eau sous l'effet des projets (1926-2019)

Dir. de thèse: Nathalie Lancret

Co-encadrante: Karine Peyronnie, chargée de recherche, IRD (Institut de recherche pour le développement)

Cotutelle avec la Faculté d'architecture, Université Thammasat (Bangkok, Thaïlande).

Dir. thaï: Pornthum Thumwimol

Financement: Thaï Scholarship program, Campus France

● Rotolo Marina

2016-

La Fabrique urbaine en contexte labellisé Le cas de Matera, de la « honte nationale » à Capitale Européenne de la Culture.

Discipline: Architecture

Co-dir. N. Lancret – co-encadrant: A. Esposito

Financement: contrat doctoral MC, géré par UPE

● Roux Katia

2017-

La culture de patrimoine bâti et paysager en France; de son enseignement à son expression et ses effets dans les méthodes de diagnostic et les rapports de présentation des règlements de ZPPAU et d'AVAP de 1983 à 2016.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Striffling-Marcu Alexandrina

2019-

Le patrimoine des gares face aux nouveaux modes de mobilités. Analyse prospective des mutations du maillage territorial en Europe méridionale.

Discipline: Architecture

Dir. de thèse: Virginie Picon-Lefebvre

Financement: CIFRE avec l'agence AREP

● Teeraparbwong Komson

2017-

Discipline: Architecture

Contradiction morphologique dans les visions urbaines contemporaines pour le développement des villes historiques: le cas de Chiang Mai, Thaïlande.

Discipline: Aménagement de l'espace. Urbanisme

Cotutelle N. Lancret et W. Boonyasurat, Faculté d'Architecture, Université de Chiang Mai, Thaïlande.

● Yacine Benoît

2016-

Les dispositifs anti-crues, facteur de la spatialisation du développement urbain et des activités humaines dans les territoires soumis aux risques d'inondation de Paris et Rotterdam.

Discipline : Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

● Xu Liwen

2019-

From political isolation to international opening: the evolution of heritage politics at Bagan and Mrauk (Myanmar)

Dir. de thèse : Nathalie Lancret

Co-encadrante : Adèle Esposito, chargée de recherche au CNRS, IRASEC-AUSser/IPRAUS

Discipline : Architecture

Financement : Nanjing East-China

Architecture & engineering design CI Ltd.

Thèses en formation initiale et par VAE soutenues en 2019-2020

Université Paris-Est – École doctorale

« Ville, Transports et Territoires »

Pas de thèses soutenues d'octobre 2019 à octobre 2020.

La prochaine soutenance de thèse est prévue le 26 novembre 2020 (Nesrine Azizi dirigée par Karen Bowie).

Programmes de recherche initiés ou en cours en 2019-2020

● VITE ! Villes et transitions énergétiques: enjeux, leviers, processus et évaluation prospective pluridisciplinaire. Application à la région Île-de-France

Organisme financeur: ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Responsable scientifique: Jonathan Rutherford (LaTTS)

Membres de l'IPRAUS: Mohamed Benzerzour

Durée: 2014 – 2021

Le projet de recherche fondamentale VITE! vise à apporter un éclairage prospectif sur les enjeux, le contenu et les effets sociaux, territoriaux et environnementaux de stratégies de transition énergétique mises en œuvre à l'échelle d'une région urbaine, ainsi que sur le potentiel de mobilisation des acteurs en lien avec ces stratégies, en accordant une attention particulière aux transformations interdépendantes de l'environnement construit, des infrastructures et des pratiques sociales sur lesquelles reposent (ou qu'appellent de leurs vœux) ces stratégies.

Prenant le cas de la région Île-de-France et s'appuyant sur les orientations énergétiques définies dans le cadre de la planification stratégique régionale (PDUIF, SDRIF et SRCAE notamment), le projet explorera les effets directs et indirects, intentionnels et non intentionnels, bénéfiques et néfastes des stratégies énergétiques proposées ou mises en œuvre, en termes de: flux de ressources, de matières, d'énergie, de polluants; flux financiers; qualité (accessibilité, nature, prix) de l'énergie fournie.

● Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle

Responsables scientifiques: Marie-Jeanne Dumont (IPRAUS), Anne-Marie Châtelet (ÉnsaS), Daniel Le Couédic (Université de Bretagne Occidentale)

Partenaires: toutes les Énsa

Financement: Comité d'histoire et le service de l'architecture de la direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication / BRAUP

Durée: 2016-2022

L'histoire de l'enseignement de l'architecture est scandée, en France au XX^e siècle, par trois dates essentielles. Venant après un siècle de développement et de continuité, le système Beaux-arts est mis en mouvement ou en crise à trois reprises: en 1903, date de la création des premières écoles régionales; en 1940, date d'une réorganisation de l'enseignement (dans la foulée de la réorganisation de la profession) accordant un monopole de l'enseignement à l'École des beaux-arts et dépossédant de leur habilitation les écoles d'ingénieurs et d'arts décoratifs; et enfin en mai 1968, avec l'éclatement de l'École des beaux-arts et la création des « unités pédagogiques d'architecture » – pensées en rupture avec l'ancien système à Paris et en continuité avec lui en région –, devenues aujourd'hui les « écoles nationales supérieures d'architecture ». Aussi, est-ce à partir de ces nouveaux établissements que ce programme envisage de travailler sur cette histoire, en constituant un réseau de chercheurs et de documentalistes qui y travaillent.

● Le bassin Minier, territoire à projets

Partenaires: La Caisse des dépôts et consignations, Énsa-PB et AAPP

Durée: 2018-2021

Coordination scientifique: Béatrice Mariolle (IPRAUS), Lucas Monsaingeon (AAPP) et Philippe Prost (IPRAUS, AAPP)

La question architecturale et sociale face aux enjeux énergétiques et patrimoniaux de la transition territoriale à l'œuvre. Depuis la fin de l'activité minière, le territoire du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais subit une profonde mutation qui impacte le territoire socialement, architecturalement et urbanistiquement. En 2012, le bassin minier a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de « paysage culturel évolutif et vivant ». Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu à faire de cette reconnaissance une force de résilience, pour faire de l'architecture et du patrimoine un levier de transition territoriale ambitieuse. Par ailleurs, depuis 2014 la Région des Hauts de France s'est engagée dans un ambitieux projet de Troisième Révolution Industrielle, plaçant la question de l'énergie au cœur du débat. Dans ce contexte, la rénovation énergétique et écologique des dizaines de milliers de logements ouvriers hérités de la première Révolution Industrielle constitue une gageure architecturale et sociale. Face à ces enjeux multiples, nous souhaitons interroger et mettre en avant la question architecturale et sociale dans les dynamiques de transformation du territoire. L'innovation de ce projet réside également dans la composition de l'équipe, à l'articulation entre enseignement et recherche académique. L'association à la

réflexion de partenaires institutionnels et locaux offrent une véritable portée opérationnelle.

● Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines
Partenaires : La Caisse des dépôts et consignations

Durée : 2019-2020

Coordination scientifique : Laetitia Overney et Élisabeth Essaïan

Le projet *Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines. À l'école des situations « informelles »* est né d'un triple constat : celui du durcissement des situations et dispositifs d'inhospitalités envers des populations précaires (réfugiés, migrants, sans-abris, personnes âgées...); celui de l'existence de multiples initiatives pour contrer ces actions, penser et créer des nouvelles formes et lieux d'hospitalité; celui du manque de visibilité de ces réflexions et initiatives.

L'objectif est à la fois de rendre visible les connaissances et de penser et consolider des lieux et des axes d'enseignement et de recherche sur ces sujets dans les écoles d'architecture.

Dans un premier temps, c'est la mise en visibilité des connaissances accumulées et mutualisées à disposition des acteurs variés : collectivités, aménageurs, collectifs et associations, concepteurs (architectes, urbanistes, designers, paysagistes...), enseignants, étudiants et chercheurs des écoles d'architecture, personnes privées. L'enjeu du projet est donc en premier lieu de recenser et de répertorier ce qui s'est fait et se fait, en France et ailleurs, de

classer et de commenter ces initiatives pour y voir plus clair. Il s'agit à la fois de construire des connaissances mais tout autant d'interroger et de définir les catégories et les items, afin notamment d'outiller, d'équiper les architectes, les urbanistes, les décideurs et les aménageurs qui ont à faire avec la question et qui se trouvent le plus souvent démunis pour décrypter les situations et faire leur métier malgré tout, en l'absence de « culture professionnelle » en la matière.

Ce projet s'inscrit ainsi dans l'axe scientifique « Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales » de l'UMR AUSser, et s'articule avec les actions transversales « Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet » et « Vocabulaire temporel de la composition architecturale et urbaine ».

● Gouvernance foncière de l'agriculture de proximités en Île-de-France
Partenaire : Institut national de la recherche agronomique

Durée : 2016-2020

Coordination scientifique : Béatrice Mariolle
Ce programme de recherche « Gouvernance foncière de l'agriculture de proximités en Île de France » s'engage dans un dispositif de partenariat entre chercheurs et acteurs régionaux. Il étudie le rôle joué par les activités économiques liées aux activités agricoles, agro-alimentaires et aux conditions de transport associées; l'ensemble est étudié en lien avec les mutations sociales et environnementales à l'œuvre sur les espaces ruraux et périurbains, et leur rôle dans les dynamiques territoriales. Il a ainsi pour but de contribuer au développement

régional et territorial et débouche sur des opérations de recherche-développement réalisées en partenariat avec des acteurs locaux.

● **Ceinture de Paris et enjeux métropolitains**
Partenaire: Mairie de Paris

Durée: 2019-2020

Coordination scientifique: André Lortie
La publication de l'ouvrage *Des Fortifs au péric, qui concluait un cycle de recherche de quatre années a contribué à un renouvellement de la perception et de la compréhension du rôle de cette limite dans l'organisation métropolitaine grand parisienne. Cela a concouru à une évolution du regard sur l'agglomération elle-même et sur le fait que Paris est une entité solidaire au sein d'un ensemble complexe, que de nombreuses continuités et complémentarités renforcent indépendamment de, ou malgré la puissance matérielle de sa limite. Ces dynamiques nouvelles concernent l'évolution du cadre institutionnel d'abord, à travers la loi sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM de 2014) notamment, mais aussi et surtout par la mise en place d'un dialogue politique constructif entre Paris et les collectivités d'Île-de-France. Elles sont également perceptibles dans un changement d'échelle des logiques techniques et administratives, qui prennent en compte les continuités effectives de part et d'autre de la limite de Paris, comme c'est le cas pour les grands axes structurants, ou pour les voiries autoroutières par exemple. Nous faisons l'hypothèse que ces évolutions récentes sont profondes, mais*

que, tant cette interface est ficelée dans ses contraintes spatiales et techniques, elles seraient moins visibles sur la ceinture elle-même qu'au-delà de cette limite, là où le desserrement permet des transformations plus rapides, dans lesquelles Paris peut être partie prenante, à l'instar des docks de Saint-Ouen par exemple. L'analyse s'intéressera aussi à l'état actuel de la ceinture, aux résultats des transformations advenues en trente ans telles qu'on peut les observer sur place.

● **La Société centrale des architectes 1840-1889, organisation professionnelle ou communauté savante?**

Partenaire: Programme d'investissement d'avenir «I-site – Future, inventer la ville de demain»

Durée: 2020-2021

Responsable scientifique: Estelle Thibault
L'objectif est de suivre dans le temps long les dynamiques historiques qui ont façonné l'écosystème professionnel et savant de l'architecture, en observant les débats, activités et productions d'un des groupements les plus représentatifs des XIX^e et XX^e siècles, la Société centrale des architectes (actuelle Académie d'architecture), par l'intermédiaire de son fonds d'archives jusqu'alors négligé. Dépassant une lecture trop restrictive, localisée et uniforme de l'identité des architectes, nous entendons appréhender les discussions à l'œuvre dans ce milieu hétérogène comme autant de manières de redéfinir ses frontières poreuses avec les domaines d'expertise qui l'environnent, de s'ajuster à un contexte politique et social instable. Il s'agit parallèlement

d'interroger les ambitions intellectuelles et scientifiques de cette communauté et de situer sa place et ses interactions au sein d'une cartographie plus vaste des disciplines et des sociabilités savantes dans toute leur diversité.

● **Métropoles et Architecture des Grands Évènements**

Partenaire: Programme d'investissement d'avenir « I-site - Future, inventer la ville de demain »

Durée: 2020-2021

Responsable scientifique: Cristiana Mazzoni

La recherche porte sur l'analyse des réseaux de mobilité touristique et leur interaction avec les trames vertes et bleues - parcs et jardins, allées arborées, cours et surfaces d'eaux, etc. -, à l'échelle de la métropole parisienne. Ces trames vertes et bleues sont lues comme des potentiels contenant des infrastructures dédiées à la mobilité sur les territoires des JO 2024. L'objectif est de définir une grille d'analyse du territoire francilien sélectionnant des indicateurs qui évaluent la densité des flux de mobilité touristique et la qualité d'articulation aux composantes écosystémiques du territoire. L'hypothèse est que la planification francilienne de ces trois dernières décennies est issue de pratiques d'aménagement qui ont tenu compte de l'interaction entre les écosystèmes et les systèmes de mobilité et ont permis une anticipation soutenable des flux de mobilité touristiques sur le territoire des JO 2024.

● **Consultation internationale sur la vision de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2024-2030**

Partenaire: Département de la Seine-Saint-Denis

Durée: 2020

Responsables scientifiques: Cristiana Mazzoni et Béatrice Mariolle

Afin de répondre au mieux aux attentes de la Consultation internationale, l'UMR AUSser propose d'interagir avec des associations engagées dans des démarches sociales, l'une posant la question de la place de la jeunesse dans les projets, l'autre interrogeant la notion de « ville accueillante ». Des experts en architecture et en urbanisme viennent conforter l'équipe de chercheurs sur des questions plus ponctuelles. Ils ont notamment travaillé sur le Grand Paris avec Plaine Commune, Est-Ensemble, Terre d'Envol, et peuvent apporter une expertise urbaine et architecturale à partir de projets concrets. Une graphiste accompagne l'équipe afin de mettre en avant la transmission/vulgarisation scientifique et promotion des propositions.

● **Les villes de la nouvelle route de la soie en Asie du Sud-Est**

Responsable scientifique: Adèle Esposito (actuellement en détachement à l'IRASEC)

Durée: 2020-2024

Organisme financeur: Agence nationale de la recherche (ANR)

Ce programme de recherche s'intéresse à la nouvelle et ambitieuse politique d'internationalisation du développement économique chinois, la Belt and Road Initiative (BRI). Il questionne le rôle de

la BRI comme moteur du développement urbain pour les villes secondaires d'Asie du Sud-Est continentale. Lancée en 2013 par le président chinois Xi Jinping, la BRI s'inspire de l'ancienne route de la soie qui pendant plusieurs siècles a relié l'Asie et l'Europe en favorisant les échanges commerciaux. En renouant avec cet héritage historique, la BRI propose un double déploiement réticulaire : 1) l'un, continental, qui engage la construction de routes et chemins de fer qui traversent l'Eurasie ; 2) l'autre, maritime, qui s'appuie sur le développement d'une série de ports situés dans le détroit de Melaka, le long de la côte de l'Océan indien, le nord-est de l'Afrique et l'Europe méridionale. La BRI déploie une stratégie géopolitique ambitieuse qui positionne la Chine en tant que nouvelle puissance mondiale, pourvoyeuse d'aide au développement et de bonnes pratiques. Son discours officiel articule des mesures de protection environnementale à des orientations programmatiques centrées sur la croissance économique qui permettraient d'atteindre les objectifs mondiaux du développement durable. Les villes jalonnant les corridors et les routes maritimes jouent un rôle stratégique dans ce cadre. Elles sont conçues à la fois comme des nœuds dans les systèmes de transport et des pôles de croissance économique. Plus particulièrement, la BRI accélère le développement urbain des villes d'Asie du Sud-Est situées en marge des grands processus de métropolisation.

● **Le local au prisme de la transition écologique**

Partenaire: Plan urbanisme construction et architecture (PUCA), Le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Durée: 2020-2021

Responsable scientifique: Béatrice Mariolle
Il s'agit d'explorer les méthodes d'analyse de cette échelle « locale » et de ses interfaces avec les autres dimensions de l'aménagement et de la transition écologique, des modèles économiques et de l'action publique, de manière à esquisser le cadre d'un programme de recherche de grande ampleur.

La recherche combinera des travaux menés au sein du laboratoire AUSser, des travaux effectués dans le cadre de la formation en urbanisme et aménagement de l'Université Paris 1, un travail de traitement de données et de représentation cartographique.

Programmes achevés en 2019-2020

● **Effets de serre. Techniques, usages et imprévisibilité**

Responsables scientifiques: Laetitia Overney, Valérie Foucher-Dufoix

Organisme financeur: PUCA

En réponse à l'appel à propositions de recherche du Puca *Évaluation des immeubles d'habitation à Cour couverte*, l'évaluation porte sur l'opération Eden Square de Christian Hauvette à Chantepie près de Rennes. Cette réalisation est mise en résonance avec deux opérations des années 1970 situées dans la région parisienne: celle de Saulx-les-Chartreux de Paul Chemetov et de l'Avenue des Genottes de Francis Soler à Cergy Saint-Christophe.

Plusieurs questions se posent: les qualités d'habiter et le "climat" peuvent-ils être appréhendés à travers la seule réflexion technique? Quelles sont les "compensations" offertes par l'architecte pour avoir le droit de déroger à une réglementation? Les références explicites des architectes d'aujourd'hui relèvent du XIX^e siècle (phalanstère). Pourtant, un certain nombre d'opérations construites en France dans les années 1970, posaient très clairement les mêmes questions sur le climat et proposaient déjà des espaces couverts. Certaines de ces opérations ont été évaluées. Existe-t-il une mémoire des évaluations autres qu'à travers la littérature grise? Création et stratification des savoirs sont-ils compatibles? Les opérations antérieures relevaient du logement social. Aujourd'hui, l'opération choisie à Rennes relève de la promotion privée: est-ce un élément prépondérant dans la réception, la représentation, les pratiques et usages de cette architecture par ses habitants? La complexité des opérations de logements et la multiplicité des interférences laissent-elle plus de marge / de jeu à l'imprévu, à l'inattendu et cela, des intentions d'origine jusqu'au temps de l'évaluation? Cette proposition d'évaluation qualitative et pluridisciplinaire implique de multiplier les modes d'enquête de terrain: analyse architecturale, analyse documentaire, entretiens et observations, relevés habités, photos, parcours commentés. Le protocole élaboré entend tenir compte des acteurs et de leurs pratiques des espaces habités, des formes spatiales et des modes de représentation mais aussi des ambiances et du confort.

● Étude archivistique et historique de la façade des tours nuage

Partenaire: ministère de la Culture

Durée: 2018-2019

Responsable scientifique: Vanessa Fernandez

L'objet de cette étude est de renforcer les connaissances sur la réalisation et l'évolution des façades polychromes des Tours nuage d'Émile Aillaud à Nanterre, au moyen d'une recherche documentaire et d'interviews d'acteurs du chantier.

Cette recherche vient en appui d'une étude technique qui sera menée par les conservateurs du LRMH en 2019 pour déterminer les raisons de la dégradation des façades revêtues de pâtes de verre et les moyens éventuels de les réparer. Dans la mesure du possible, l'étude historique permettra d'apporter des informations sur les fournisseurs, les produits utilisés, etc. En outre, l'idée est aussi d'accumuler des documents en prévision de la réalisation d'un centre de médiation avec les habitants.

● Patrimondi: Les enjeux de la « patrimonialisation » ou la fabrique touristique du patrimoine culturel dans la mondialisation

Responsable scientifique: Maria Gravari-Barbas (Université Paris 1)

Membres de l'Ipraus: Virginie Picon-Lefebvre, Nathalie Lancret

Partenaires: UMR AUSser/OACC Observatoire de la Chine Contemporaine (Cité de l'Architecture et du Patrimoine)/ EA EIREST 7337

Équipe Interdisciplinaire de Recherche sur le Tourisme/ UMR CITERES 7324 UMR Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés

Financement : ANR Cultures, patrimoines, création (DS0805) 2015

Durée : 2015-2019 (42 mois)

Le projet PATRIMONDI explore la façon dont les dynamiques de la patrimonialisation interfèrent avec les mobilités touristiques et les circulations mondiales (de personnes, d'idées, de capitaux, d'images). L'analyse est sous-tendue par l'hypothèse d'un nouveau régime de patrimonialisation caractérisé par une coproduction touristique du patrimoine dans les dynamiques de mondialisation. Cela permet de dépasser l'analyse classique d'un élargissement continu du champ patrimonial, pour définir et analyser les modalités contemporaines et nouvelles de sa production. Le néologisme de patrimonialisation pense une tendancielle sortie des interférences historiques entre patrimonialisation et construction nationale, au profit d'une mondialisation du patrimoine, mais aussi d'une mondialisation par le patrimoine. Le projet innove en abordant ensemble, et dans leur co-construction mutuelle, les dynamiques de la mondialisation, du patrimoine et du tourisme, traditionnellement conceptualisées dans des champs scientifiques distincts. Il s'agit de déconstruire les classiques oppositions entre patrimoine et tourisme d'une part, patrimoine et mondialisation d'autre part, trop souvent réduites à une opposition territorialisation-singularité versus déterritorialisation-homogénéisation, et de déplacer la problématique vers la construction d'un mondial patrimonial. Une telle approche, centrée sur les concepts, notions, normes et pratiques patrimoniales et touristiques qui circulent,

et parfois s'hybrident, à l'échelle mondiale, relativise les conceptions « Nord-Sud » du patrimoine.

● Parcours de l'exilé : du refuge à l'installation. Recherche exploratoire (pris fin en 2019)

Responsable scientifique : Laetitia Overney
Organisme financeur : PUCA

Quelles réponses sont actuellement élaborées par les autorités de l'État et les acteurs des territoires pour organiser l'hospitalité envers les réfugiés et rompre avec l'inéluctable établissement de tentes de fortune ? Comment et où les réfugiés trouvent-ils accueil, écoute, repos, soins, prise en charge sociale, appui associatif ? Cette recherche propose d'observer, comprendre, décrypter le maillage de services, de relations d'aide, de liens de protections et de lieux mis à disposition qui conduiront à des installations durables, à condition d'entendre ce que souhaitent les demandeurs d'asile. Car qu'est-ce que s'installer durablement veut dire pour eux ? Comment pensent-ils leur carrière de réfugié ? Pour répondre à ces questions de manière concrète et pragmatique, l'ensemble des facteurs (statut, protection sociale, ressources, pratiques effectives, conditions de logement) qui constituent l'installation sont interrogés. Sont ensuite analysés les points de bascule dans les parcours, l'usage des réseaux d'aide institutionnelle et de solidarité informelle. In fine, ces différents facteurs sont décomposés, leurs forces à produire des formes d'enracinement, d'appropriation, de liens forts ou faibles avec la ville d'accueil et ses habitants. Comment ce

mouvement d'affiliations progressives ouvre la perspective de nouveaux espaces de vie et remodèle les urbanités ?

L'enquête se déroule d'abord à l'échelle des camps humanitaires parisiens - le camp de 400 places à la porte de la Chapelle, ouvert en octobre 2016 pour accueillir les hommes exilés célibataires ou prétendus tels, et celui de 300 places prévu pour les familles début 2017 à Ivry-sur-Seine. Ensuite, l'enquête s'étend à quatre départements en province pour analyser les situations locales, pour finir avec le suivi longitudinal de groupe de réfugiés dans leur installation. Cette exploration entend être un premier jalon dans la compréhension des itinéraires puis des trajectoires des exilés.

● Réseau Métropoles d'Asie Pacifique
Organisme financeur : ministère de la Culture et de la Communication
Subvention annuelle
Responsable scientifique : Nathalie Lancret
L'objectif du réseau est double : fédérer les travaux sur la fabrication de l'espace matériel des villes d'Asie Pacifique, leurs objets architecturaux et urbains étudiés à travers leurs processus de conception, de production et de réception ; développer et renouveler des approches interdisciplinaires relatives à la thématique ou à l'aire considérée, à partir de cet ancrage disciplinaire affirmé.

Le réseau est animé par l'Ipraus et l'UMR AUSser, étroitement lié à l'axe thématique « Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet ». Les partenaires du réseau sont des équipes de recherche, des établissements d'enseignement

supérieur, des organismes institutionnels nationaux et internationaux, ainsi que des chercheurs en France et à l'étranger, notamment en Asie.

Grâce à ses partenariats européens et asiatiques, le réseau engage des confrontations comparatives et pluridisciplinaires, capitalise des acquis de recherche et développe des programmes de recherche, y compris de nature instrumentale sur les outils et corpus de la recherche, qui ont amené notamment à la constitution de fonds bibliographiques, cartographiques et iconographiques spécialisés.

Les programmes de recherche développés dans le cadre du réseau ont été le lieu d'accumulation sur la longue durée de connaissances particulières - apprentissages linguistiques, connaissance approfondie des contextes géo-historiques et culturels - recoupant plusieurs disciplines, mais également le lieu d'expérimentation d'outils de relevés et d'analyse des formes architecturales et urbaines propres à l'aire géographique et culturelle.

Actions internationales en Asie

● Atelier d'enseignement Siem Reap/Angkor (Cambodge) et Chiang Mai (Thaïlande)

Organisme financeur : ministère de la Culture

Subvention annuelle

Responsables scientifiques : Nathalie Lancret
Coresponsable : Cyril Ros

Contexte général : un objectif des actions « Architectures et villes d'Asie du Sud-Est » est la formation des étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville à l'intervention architecturale et urbaine dans les pays de l'ASEAN, lesquels présentent un fort potentiel de développement avec plus de 600 millions d'habitants et une croissance économique de 5,8 % en 2013, alors que la croissance mondiale était de 3 % (FMI).

Partenaires : Des partenariats ont été développés dans la durée, depuis plus de trente ans, créant des synergies qui innervent le projet de l'Énsa de Paris-Belleville et de ses structures de recherche, IPRAUS et UMR AUsSer n°3329 MCC/CNRS.

● Coopération avec le Cambodge

Depuis 2004-2005, dans le cadre de la coopération avec APSARA (Autorité pour la protection du site et l'Aménagement de la région d'Angkor/Siem Reap) et l'EFEO (École Française d'Extrême-Orient).

Une convention d'échange entre l'Université Royale des Beaux-Arts à Phnom Penh (Cambodge) et l'Énsa-PB a été signée le 3 février 2015.

● Coopération avec la Thaïlande

Une convention de coopération a été renouvelée entre l'Énsa de Paris-Belleville et l'Université de Chulalongkorn en 2010 (accueil d'étudiants thaïlandais à Belleville, tant dans le cursus licence, master et post-master que dans le cursus doctoral). L'organisation d'un terrain d'étude à Chiang Mai a été l'occasion pour prendre de nouveaux contacts institutionnels, notamment avec l'université de Chiang Mai, qui ont abouti dans la signature d'une convention en 2011, et avec le bureau de l'EFEO. Des étudiants thaïlandais des Universités de Chulalongkorn et de Chiang Mai ont ainsi participé aux ateliers chaque année depuis 2011.

Par ailleurs, un accord de coopération scientifique entre la Faculté d'Architecture de l'Université de Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande) et l'Énsa-PB a été signé le 1^{er} décembre 2014.

● Coopération avec le Vietnam

La coopération avec le Vietnam a été redynamisée par des programmes associant l'Énsa de Paris-Belleville avec la Hanoi University of Architecture (HUA), l'Institut des métiers de la ville (IMV), le Hanoi Urban Planning Institute (HUPI). Ainsi le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet Urbain » de l'Énsa de Paris-Belleville propose une approche comparée des métropoles parisienne, shanghaienne et hanoïenne. Un atelier de projet urbain se tient chaque année à Hanoï pendant trois semaines : il réunit des étudiants de l'Énsa-PB et de l'HUA ainsi que de jeunes professionnels du

HUPI. Une convention de coopération a été signée en mars 2016.

L'Énsa-PB est partenaire du diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) «Projet urbain, patrimoine et développement durable coordonné par l'Énsa de Toulouse avec l'HUA.

Les activités de recherche se poursuivent dans le cadre de la formation doctorale. Une formation franco-vietnamienne francophone a été créée avec le soutien de l'AUF (convention signée en octobre 2016); elle a été inaugurée lors des Journées francophones qui ont eu lieu à Hanoï du 14 au 16 décembre 2016. Enfin, les échanges continuent de se développer entre l'Énsa-PB, l'IMV et le HUPI sur des aspects de documentation et d'expertise. Aujourd'hui, la coopération repose sur un réseau de partenariats pérenne. Elle bénéficie de la présence de PRX Vietnam créé en 2001 par le Comité populaire de Hanoï et la Région Île-de-France dans le cadre de leur accord de coopération internationale - institut co-dirigé par Emmanuel Cerise, membre permanent de l'IPRAUS, spécialiste de l'Asie du Sud-Est.

Implication de l'IPRAUS dans le cadre du Labex Futurs Urbains

- Groupe transversal
« Inventer le Grand Paris »
Frédéric Pousin, Corinne Jaquand, André Lortie

- Groupe transversal
« Usages de l'histoire et devenirs urbains »
Nathalie Lancret, Estelle Thibault, Corinne Jaquand, Jean-Paul Midant, Annie Térade (associée IPRAUS), Jean-Michel Léger (associé IPRAUS)

- Groupe transversal
« Production urbaine et marchés »
Corinne Jaquand, André Lortie

- Réseau international de recherche sur les villes diffuses
Adèle Esposito, coordinatrice; Béatrice Mariolle, Andrea Palmioli (doctorant IPRAUS)

- Groupe transversal « Risques »
Nathalie Lancret

- Groupe transversal
« Ville, Tourisme, Transport, Territoire »
Virginie Picon-Lefebvre

Événements scientifiques parmi ceux organisés par des chercheurs IPRAUS en 2019-2020

● Adapter la ville au changement climatique (2019-2020)

Les journées d'étude *La ville autrement* sont pilotées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-et-Marne de Seine-et-Marne et organisées à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est. L'Ipraus, participe au comité technique avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (l'École d'urbanisme de Paris, le Département de génie urbain, l'École des ponts ParisTech) et le DSAA Alternatives urbaines du Lycée polyvalent Adolphe Chérioux de Vitry.

Le cycle 2019-2020 a porté sur l'adaptation des villes au changement climatique. De nouveaux modes de production urbaine apparaissent et les concepts sont sans cesse réinventés : résilience, frugalité, urbanisme tactique, etc. Des expériences en ce sens ont été présentées au cours de trois séances thématiques.

— La première séance (26 novembre 2019) a porté sur « massification de la rénovation énergétique » des logements ;

— la deuxième (25 février 2020), sur la « réorganisation de la logistique urbaine » ;

— la troisième (12 octobre 2020) a questionné la notion de « confort de l'espace public » comme adaptation au changement climatique (îlots de chaleur urbains, rafraîchissement etc.)

● Du miroir à la maison de verre : Production, usage et restauration du matériau verrier dans l'architecture (XIX^e-XX^e siècles)

Journée d'étude, tenue à l'INHA

20 novembre 2019

partenariat INHA, Association Verre et Histoire, IPRAUS/Énsa de Paris-Belleville, LACTH/ENSAP de Lille

Organisateurs : Anne-Laure Carré (Verre et Histoire/ musée des arts et métiers), Pauline Chevalier (INHA), Sophie Lagabrielle (Verre et Histoire/ musée de Cluny, musée du Moyen-Âge), Guy Lambert (École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville, Ipraus/UMR AUSser), Éric Monin (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Lacth).

Sous le signe de la modernité, de l'historicisme et du vernaculaire, la journée d'études propose de repérer et d'analyser les usages du matériau verrier dans l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, quand nouvelles typologies et expressions constructives spectaculaires affichent le verre sans retenue. Les travaux récents s'intéressent en effet à l'émergence de nouveaux produits verriers (verre coulé, miroir, brique de verre...) et à leur réception par les architectes du XIX^e siècle. Face à la complexité croissante des matériaux du XX^e siècle (pan de verre, mur-rideau, double vitrage, béton armé translucide...), ils perçoivent une évolution dans les mises en œuvre, comme dans les opérations de restauration.

● Séminaire du Groupe transversal
« Inventer le Grand Paris »
Labex Futurs Urbains (UPE)
Coordination générale: Frédéric Pousin,
Nathalie Roseau, Alessandro Panzeri

— Session 1. Le Grand Paris contemporain
Coordination scientifique: Alessandro
Panzeri, Frédéric Pousin et Nathalie Roseau
3 décembre 2019

La première séance 2019-2020 du Séminaire annuel « Inventer le Grand Paris » est consacrée au Grand Paris contemporain. Elle propose de revenir sur le moment de la consultation internationale du Grand Paris de 2008/2009 en tant qu'événement catalyseur d'idées, vitrine internationale incontournable, opération préliminaire à l'aménagement de la métropole, pour comprendre les effets que la consultation a eus sur les représentations et les pratiques d'aménagement du Grand Paris. Cette séance renoue avec l'esprit qui a présidé à la fondation du collectif scientifique: en approfondissant le temps long de l'histoire du Grand Paris, il s'agit d'inscrire les questions et les temps contemporains de sa fabrique dans les problématiques de recherche liées à l'histoire croisée des métropoles.

— Session 2. L'esthétique du Grand Paris
Coordination scientifique: Laurence
Bassières, Cédric Ferial
28 janvier 2020
L'esthétique est-elle une catégorie de
l'aménagement du Grand Paris ?
Il s'agit dans le cadre de cette journée
d'études d'interroger la manière dont
l'esthétique a participé des réflexions et

projets développés sur et autour du Grand Paris, à l'époque contemporaine.

Le terme lui-même forme avec les notions d'hygiène et de circulation une trilogie systématiquement reprise durant le premier XX^e siècle, mais manque paradoxalement de définition précise, même s'il constitue un critère majeur des débats. L'élan modernisateur de l'après Seconde Guerre mondiale tend à lui substituer, dans les discours, des considérations numériques et fonctionnelles qui ne manqueront pas de nourrir, en retour, de nombreuses critiques sur le défaut d'esthétique de l'extension galopante de Paris.

À ce contraste un peu trop simple entre une période héritière de la tradition « Beaux-arts », où la dimension esthétique aurait eu sa place, et un second XX^e siècle qui l'aurait volontairement ignorée, il est possible d'opposer la continuité des considérations esthétiques dans la construction du regard sur l'agglomération capitale. Des écrits du XVIII^e siècle qui dénonçaient l'indignité des environs de la capitale aux reportages télévisés contemporains sur les bidonvilles et les « quartiers », le critère esthétique a constitué et constitue toujours l'une des justifications de l'action des réformateurs, des pouvoirs et des urbanistes sur l'espace de l'agglomération parisienne.

— Session 3. Capitale et métropole: une dialectique dans le temps long
Coordination scientifique: Laurent Coudroy
de Lille et Beatriz Fernández
25 février 2020
Le Grand Paris pose la question du rapport

entre le statut de capitale et les fonctions métropolitaines. Dans l'histoire longue, la situation parisienne a en effet confondu les deux identités. Par ailleurs, dans la recherche urbaine et dans le champ de l'action publique, la montée en puissance de la notion de métropole a peut-être éclipsé des réflexions antécédentes en termes de capitale.

Cette séance du séminaire, qui contribuera à une compréhension critique du cas parisien, s'intéressera à ce couple dans la durée à partir de situations historiques plus anciennes ou dans lesquelles les statuts ont été disjoints. À la lumière de trois situations géo-historiques différentes présentées dans un premier temps, elle interrogera dans un second temps le cas parisien dans le temps long.

● 7^e séminaire Plan/paysage « Le paysage vecteur d'une nouvelle identité industrielle » (UMR AUSser/IPRAUS, LACTH ENSP Lille), 16-17 octobre 2019.

Frédéric Pousin avec Delbaere Denis, Callens Alexandre, Hattet, Véronique
Lieux : Énsa de Nancy, Site Boffrand, 1 avenue Boffrand Nancy.

Pour la septième session, PLAN-PAYSAGE s'est intéressé au schéma d'aménagement de la métropole lorraine et aux principes qui la sous-tendent. Les grands travaux d'équipement y ont été envisagés comme des opportunités de réhabilitation d'un paysage industriel dégradé. Des études paysagères pionnières d'aménagement de l'autoroute et du canal ont été réalisées. Par ailleurs l'analyse des sites et des paysages s'appuyant sur une lecture fine de la géographie a permis d'identifier plusieurs

secteurs à enjeux, dont les coteaux de rivière, les étangs, les espaces forestiers auxquels sont associées tout un ensemble de prescriptions. Enfin l'intervention sur les bassins houillers et sidérurgiques vise à reconstruire une nouvelle identité à un territoire contraint de muter. Nous avons cherché à comprendre l'originalité de ce schéma par rapport aux démarches des autres OREAM et dans le cadre de la planification régionale. Nous nous sommes penchés tout particulièrement sur la place occupée par les études de paysage et le rôle qu'elles ont joué dans les projets de reconversion des friches industrielles qui ont prolongé les travaux inauguraux de l'OREAM Metz-Nancy-Thionville.

<https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/8300/files/2020/05/Plan-paysage-7.pdf>

● 8^e séminaire Plan/paysage « D'estuaire en vallées. Le paysage en préalable » (UMR AUSser/IPRAUS, LACTH ENSP Lille), 30-31 janvier 2020.

Frédéric Pousin avec Delbaere Denis, Callens Alexandre, Hattet, Véronique
Lieux : Énsa de Nantes, 6 Quai François Mitterrand, 44200 Nantes.

Pour la huitième session, PLAN-PAYSAGE s'est intéressé au schéma d'aménagement de la métropole Nantes Saint-Nazaire et aux principes qui la sous-tendent. Les grands travaux d'équipement y ont été envisagés comme des opportunités et les études paysagères ont donné lieu à des études importantes. L'analyse des sites et des paysages s'appuyant sur une lecture fine de la géographie a permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux. Nous avons

cherché à comprendre l'originalité de ce schéma par rapport aux démarches des autres OREAM et dans le cadre de la planification régionale. Nous nous sommes penchés tout particulièrement sur la place occupée par les études de paysage et le rôle qu'elles ont joué dans les projets de l'OREAM Nantes saint-Nazaire.

<https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/8300/files/2020/06/plan-paysage-8-1.pdf>

● Mise en ligne du Carnet de recherche Plan paysage Juin 2020

Co-responsable Frédéric Pousin et Denis Delbaere, avec Callens Alexandre, Hattet, Véronique, Laledj Nour.

Le séminaire itinérant PlanPaysage, porté par une équipe de chercheurs de l'UMR AUSser/IPRAUS et du LACTH, composée de Frédéric Pousin, Denis Delbaere, Alexandre Callens, Véronique Hattet, assistée de Nour Laledj s'est donné pour objectif d'explorer systématiquement chacune des OREAM et d'en établir un bilan critique au regard des défis écologiques et sociétaux auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. Nous avons privilégié le prisme du paysage. Il répond à la percée du paysage qui apparaît dans les documents de planification que les OREAM ont produits, et pour lequel des outils et méthodes ont été développés et des processus d'actions élaborés. Les approches développées par les OREAM permettent de replacer les problématiques actuelles sur les métropoles et sur la transition socio-écologique dans le temps long de la planification territoriale.

Le carnet de recherche, Planpaysage, ouvert sur Hypothèses.org, met à disposition de

la communauté scientifique les résultats et matériaux originaux qui sont issus de ces séminaires: conférences, témoignages, terrains, bibliographie.

<https://planpaysage.hypotheses.org/>

● Journées d'étude « Tourisme(s) en situation coloniale et post-coloniale: sites, architectures et récits aux 19^e et 20^e siècles »

Manifestation organisée le 5 et 6 décembre 2019 avec le soutien de l'Institut Français d'Alger, par Malik Chebahi de l'Énsa de Paris-Belleville (IPRAUS/UMR AUSser) et Tsouria Kassab de l'École Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger

Les journées d'étude étaient structurées en trois sessions qui ont marqué une diversité d'approches, d'échelles et de situations. Les trois sessions ont abordé successivement les thématiques: des références et de la mise en récit du tourisme en situation coloniale, la mise en place des infrastructures coloniales, les stratégies de mise en tourisme postcoloniales. La manifestation a réuni majoritairement des chercheurs réfléchissant aux architectures touristiques développées sous l'empire français, ce qui a apporté une certaine cohérence et continuité.

La mise en commun de recherches disparates, mais néanmoins liées, fut l'occasion de découvrir des similitudes, de comparer les méthodes de travail, de mettre en évidence des thématiques transversales qui pourront être réutilisées avec profit dans nos recherches. Les échanges qui se déroulaient durant la plénière ont

permis d'établir un premier inventaire des objets de recherche : acteurs, édifices, infrastructures, publications sur lesquels pourraient collaborer les chercheurs présents. La question de l'exploitation et du partage des sources archivistiques disséminées sur les territoires français et algériens a notamment été à l'honneur. Il a aussi été question de créer un premier réseau sur la base des chercheurs présents, afin de donner à nos recherches plus de visibilité. La manifestation s'étant révélée particulièrement féconde et ayant révélé des sujets jusqu'ici inexplorés et inédits, les intervenants ont manifesté le souhait de publier un ouvrage.

Principaux ouvrages soutenus par l'IPRAUS et l'UMR AUSser en 2019-2020

● **Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines**, « Pannes et accidents (XIX^e-XXI^e s.). Au cœur des techniques, de l'économie et de la société », n°11, 2019

Les pannes et les accidents des systèmes de production de biens et de services n'ont pas encore retenu l'attention suffisante des historiens. Le fait est d'autant plus surprenant que ces événements ne sont pas rares, mais rythment bien au contraire la marche des techniques et les activités quotidiennes des économies et des sociétés. Ils constituent des crises génératrices d'une documentation aussi abondante que riche d'informations, permettant d'étudier, par un angle d'attaque décalé, des éléments placés au cœur du fonctionnement des systèmes techniques et des organisations qui les animent. C'est ce que se propose de faire ce dossier en plaçant la focale sur diverses thématiques, depuis le quotidien

des techniques jusqu'aux relations entre les acteurs en charge des machines et des dispositifs de production.

● Pousin Frédéric (dir.), *Photoscapes: The Nexus between Photography and Landscape Design*, Bâsel : Birkhäuser GmbH, 2019, 256 p.

L'architecture du paysage et la photographie sont étroitement liées. Le paysage en tant que constellation vivante et en constante évolution peut être capturé et même éternisé par la photographie. Quel rôle joue la photographie dans la conception des paysages ? Comment le paysage est-il recontextualisé par la photographie ? Ce livre explore ces questions dans neuf essais d'auteurs nord-américains et français de renom sur la conception des paysages en Europe et aux États-Unis des années 1950 à nos jours. Les conversations avec les architectes paysagistes et photographes en perspective sont complétées par cinq portefeuilles de photographes paysagistes.

Version anglaise du livre : « Photopaysage : débattre du projet de paysage par la photographie » / sous la direction de Frédéric Pousin, Paris, Les productions du Effa, 2018, 256 p., ISBN 978-2-9560508-3-4

**Centre de recherche documentaire
Roger-Henri Guerrand**

Le centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand, constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque, est principalement dédié aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser dont il est partie prenante, mais qui accueille plus largement des chercheurs, doctorants et des étudiants rattachés à d'autres institutions. Son activité est retracée dans le chapitre suivant, consacré à la documentation.



documentation

médiathèque

La médiathèque occupe une place essentielle au sein de l'Énsa Paris-Belleville, en contribuant à la formation des futurs architectes. Elle met à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, une documentation sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les techniques de construction, les arts, les sciences sociales et toutes les disciplines connexes à l'architecture. Elle les oriente, le cas échéant, vers les organismes et les établissements appropriés.

Heures d'ouverture

(de septembre 2019 à mars 2020)

Lundi, mercredi,
jeudi & vendredi 10h – 18h45
Mardi 14h – 18h45
Samedi 12h – 16h45

Soit 44h30 d'ouverture par semaine

La médiathèque a été fermée pendant le confinement.

Un service sur rendez-vous pour le retrait de documents et scans d'articles de périodiques (juin et juillet) a été mis en place.

Fermeture

Fermeture 2 semaines pendant les vacances de Noël, 1 semaine durant les vacances de printemps et du 14 juillet au 15 septembre.

Les locaux

La médiathèque est située au 2^e, 3^e et 4^e étage du bâtiment C et occupe un espace de 1000 m². Elle dispose de 100 places assises.

Les collections se répartissent ainsi :

- au niveau 0 : l'accueil, la matériauthèque, les périodiques, la vidéothèque, les travaux d'étudiants
- au niveau 1 : les ouvrages
- au niveau 2 : le fonds ancien, le fonds Bernard Huet, le fonds Robert Auzelle.

Les services

La médiathèque dispose de 11 postes informatiques pour la consultation des bases de données, de 3 scanners A3, de 3 e-Scans (scanners de livres en libre-service), d'une photocopieuse et de 3 combinés lecteurs VHS / DVD. La médiathèque est connectée en WIFI.

Les moyens en personnel

Quatre ATS (deux chargés d'études documentaires, deux secrétaires de documentation) assurent le fonctionnement du service. Personnel titulaire en poste au centre de documentation (équivalent temps plein) : 4.

Cinq étudiants moniteurs permettent d'assurer le rangement des salles et l'accueil des usagers à certaines heures et le samedi.

Les collections

— 30 000 ouvrages dont 600 livres anciens. Cette collection d'ouvrages comprend le fonds Bernard Huet issu de la bibliothèque personnelle de Bernard Huet (2 600 ouvrages modernes et 200 livres anciens) et les 570 ouvrages issus de la bibliothèque de travail de Robert Auzelle.

— 175 titres de périodiques français et étrangers dont 100 revues vivantes;

— 3 000 travaux d'étudiants: mémoires de 5^e année et PFE auxquels s'ajoutent les mémoires de travaux personnels de fin d'étude (TPFE);

— 1 200 documents vidéo et multimédia.

— 300 échantillons de matériaux.

La plupart des documents sont en libre accès. Seuls les livres anciens, certaines collections de revues peu consultées, les mémoires d'étudiants sont en accès indirect.

Le budget

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Livres	19 527, 39€	29 900,53€	11 171, 22€
Revues	10 330, 10€	10 075,07€	8 726, 48€
Vidéo / Multimédia	3 102, 29€	2 517,43€	180€
Base de données	2 114, 55€	3 658,95€	3 441, 75€
Reliure	9 344, 03€	6 385 €	6 385 €
Total	44 418, 36€	52 536,9€	29 904, 45€

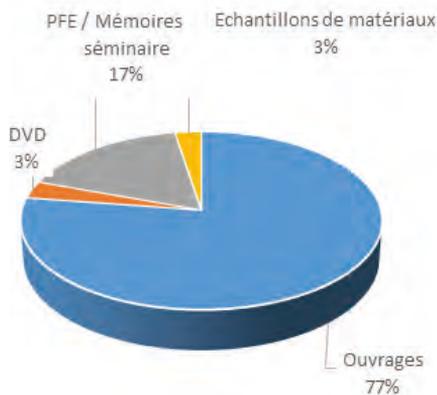
Évolution des acquisitions et du fonds

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Ouvrages	877*	861*	643*
DVD	33	48	26
PFE / Mémoires de séminaire	166**	149**	141**
Échantillons de matériaux	51	33	22

* 697 sont des achats parmi lesquels figurent 242 ouvrages issus de la bibliothèque d'Olivier Dufau, 164 sont des dons.

** 62 mémoires de séminaire et 87 PFE.

Évolution du fonds 2019-2020



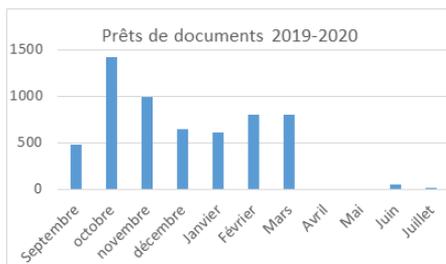
le prêt et la fréquentation

Prêt à domicile

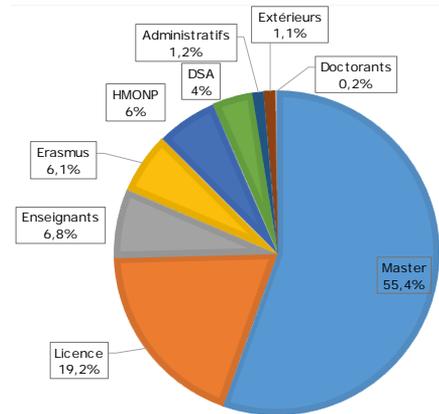
Prêts	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Septembre	469	534	475
Octobre	1378	1458	1426
Novembre	1121	1082	989
Décembre	956	748	647
Janvier	414	530	612
Février	883	888	804
Mars	1243	1106	805
Avril	582	766	0
Mai	746	860	0
Juin	480	517	44
Juillet	109	161	16
Total	8381	8650	5818

La crise sanitaire liée au COVID-19, a entraîné la fermeture de la médiathèque lors du confinement, la conséquence a été une forte baisse du prêt de documents à domicile.

La médiathèque a mis en place les « prêts à emporter » à compter du 2 juin 2020 et a prolongé la période de prêt jusqu'au 15 septembre.



Prêt par catégorie d'emprunteurs



Prêt par types de documents

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Livres	7 631	7 896	5 355
Documents audiovisuels	709	704	458
Échantillons	41	39	2

Les 5 documents les plus empruntés en 2019-2020

Titre	Nombre de prêt
Elements of Architecture / [Rem Koolhaas]	96
Typology +: innovative residential architecture / Peter Ebner, Eva Herrmann, Roman Höllbacher, Markus Kuntscher, Ulrike Wietzorrek	84
Peter Zumthor [1985-2013]: réalisations et projets	79
La représentation du projet comme instrument de conception: approche pratique et critique / Jean-Pierre Durand; suivi d'un entretien avec Luigi Snozzi	72
Penser l'architecture / Peter Zumthor	69

Consultation sur place

Mémoires	138
TPFE	31
Fonds anciens	15
Périodiques en réserve	9

Prêt inter-bibliothèques

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Demandes d'autres écoles à l'Énsa-PB	30	30	13
Demandes de l'Énsa-PB à d'autres écoles	10	12	20

Ce prêt permet aux étudiants de consulter des documents se trouvant dans d'autres bibliothèques (d'écoles d'architecture principalement ou universitaires). Il permet également à tout centre documentaire d'emprunter un document conservé à la médiathèque de l'Énsa-PB.

De nombreux scans d'articles de périodiques sont également envoyés aux différents partenaires.

Prêt entre écoles franciliennes

Ce prêt permet aux étudiants de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, de Paris-Val de Seine et de Marne-la-Vallée d'emprunter des documents non possédés par leur école de rattachement à l'Énsa-PB et vice-versa.

Nombre d'emprunts à l'Énsa-PB

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Paris-La Villette	228	626	1 048
Paris-Malaquais	44	21	55
Paris-Val de Seine	109	31	37
Marne-la-Vallée	72	8	33

Nombre d'emprunts des étudiants de l'Énsa-PB dans les autres écoles franciliennes

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Paris-La Villette	46	21	4
Paris-Malaquais	61	89	34
Paris-Val de Seine	10	18	3
Marne-la-Vallée	27	8	16

Évolution du fonds

Revue

La médiathèque dispose de 100 titres vivants. Ils sont commandés annuellement auprès d'un organisme de gestion de périodiques (Ebsco). Ils sont réceptionnés et référencés pour constituer un état automatique des collections, puis équipés avant d'être classés dans la salle de lecture.

Le dépouillement des articles de périodiques d'architecture est partagé par l'ensemble des écoles. Il alimente la base de données ArchiRès, disponible sur le portail ArchiRès. L'école de Paris-Belleville y participe en dépouillant 4 revues : *Werk, Bauen & Wohnen* (Suisse), *AV Monografias* (Espagne), *AA Files* (Grande-Bretagne), *Monu* (Pays-Bas), *L'Architecture d'aujourd'hui* (France).

L'abonnement à "Avery Index to Architectural Periodicals" a été reconduit en 2019-2020. Éditée par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2 500 revues américaines et étrangères. La base est interrogeable sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'Intranet de l'école.

Chaque mois un bulletin de revues (l'actualité des revues) au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Il répertorie tous les numéros reçus dans le mois avec lien hypertexte sur les sommaires en ligne.

Ouvrages

La politique d'acquisition est étroitement liée à l'enseignement. Les achats se font sur proposition des enseignants (en particulier grâce à leurs bibliographies) ou des étudiants, par la consultation systématique des catalogues d'éditeurs, des revues spécialisées et des visites en librairie.

Dans la mesure du possible, les livres disparus du fonds, souvent épuisés, sont rachetés.

Chaque ouvrage est inventorié, équipé puis catalogué dans la base du Sudoc, puis reversé dans ArchiRès.

En juillet 2019, la médiathèque a acquis 242 ouvrages et périodiques issus de la bibliothèque d'Olivier Dufau, l'un des enseignants fondateurs de l'école auprès de Bernard Huet. 129 ouvrages sont répertoriés dans le catalogue ArchiRès.

Chaque trimestre un bulletin de nouveautés au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Travaux d'étudiants

103 travaux d'étudiants (3 mémoires de séminaire et 100 PFE) ont été saisis, analysés et versés sur la base ArchiRès au cours de l'année universitaire 2019-2020. Les mémoires de séminaire sont saisis sur le SIGB Koha. Ceux pour lesquels la médiathèque possède une version numérique sont également versés dans Oméka (logiciel de gestion de documents

électroniques) afin qu'ils soient consultables en ligne sur le portail ArchiRès. Les PFE, étant tous au format électronique, sont saisis sur Oméka et mis en ligne sur le portail en fonction des droits accordés par l'étudiant.

Dans le cadre d'un marché de numérisation, 300 mémoires ont été numérisés en début d'année 2020. Ils ont été mis en ligne sur le portail ArchiRès.

Vidéotheque

La médiathèque achète régulièrement des DVD (commandes groupées des écoles avec négociation des droits de prêt et de diffusion au sein de l'école, achat à l'ADAV ou à Colaco qui négocient les droits pour les institutions).

Deux fois par an, un bulletin des vidéos au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Matériauthèque

La matériauthèque est constituée d'une présentation d'échantillons de matériaux apportant des solutions environnementales.

Cette sélection de matériaux permet aux étudiants de comprendre le mode de production, l'importance du façonnage et de voir, sentir et appréhender les matériaux. 300 échantillons de produits, de matériaux et de maquettes constructives ont été sélectionnés, inventoriés, exposés. Une documentation technique qui replace les échantillons exposés dans leur processus de mise en œuvre a été élaborée. Les matériaux sont saisis sur la

base documentaire ArchiRès.

348 ouvrages sur les différents types de matériaux leur mise en œuvre complètent le fonds.

La matériauthèque est abonnée à la base de données Kheox (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction) et à la base MatériO qui, mise à jour quotidiennement sert d'outil de veille pour l'alimentation du fonds des échantillons.

Actions de communication

Une lettre d'information de la médiathèque (Quoi de neuf à la médiathèque?) est envoyée chaque mois dans la lettre d'information générale de l'école. Elle regroupe une sélection de nouveautés, les divers bulletins par type de documents, le scoop-it de la matériauthèque, diverses informations concernant le service.

Des tables de sélection de documents sont régulièrement présentées en lien avec l'actualité de l'école, notamment les conférences qui y sont organisées. Elles sont signalées sur la page Facebook de l'école.

La formation des utilisateurs

Il s'agit d'initier les étudiants de 1^{er} année à la recherche documentaire afin qu'ils deviennent autonomes dans leur recherche d'information. Pendant deux jours, une visite détaillée de la médiathèque est effectuée par groupes de 20 étudiants, suivie d'une initiation à la recherche documentaire sur le portail

ArchiRès. La séance se termine par un exercice pratique au cours duquel les étudiants effectuent des recherches bibliographiques sur un thème donné par les enseignants, en l'occurrence la préparation de leur voyage pédagogique. Cette initiation est l'occasion pour les étudiants de s'approprier les locaux tout en faisant un travail documentaire piloté par les documentalistes. La collaboration

avec les enseignants a permis de rendre cette formation obligatoire au cours de la semaine d'intégration.

Des visites et des formations sont proposés aux enseignants et étudiants par petits groupes.

La médiathèque accompagne les utilisateurs dans leurs recherches documentaires.

ArchiRès : la cheffe de projet ministérielle accueillie à l'École

Sophie Annoepel-Cabrignac est cheffe de projet du système d'information documentaire ArchiRès, outil utilisé dans les bibliothèques et centres documentaires de l'ensemble des Énsa.

Pour mener à bien ce projet, le Service de l'architecture du ministère de la Culture a souhaité que la responsable de mission soit affectée au sein d'une Énsa créant les conditions de proximité entre son poste et les bibliothèque/centres documentaires des écoles. Elle est ainsi accueillie à l'Énsa-PB depuis 2017. Elle travaille en étroite collaboration avec le réseau ArchiRès, le groupe de coordination, le réseau des Énsa, les administrateurs du SI, l'ABES et le chargé de mission du ministère.

Le SUDOC

Le SUDOC est le catalogue du Système Universitaire de Documentation, catalogue collectif français réalisé principalement par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 13 millions de notices bibliographiques qui décrivent et localisent tous types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, ...).

Créé il y a 20 ans et géré par l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), il regroupe 1450 bibliothèques issues de plus de 160 établissements. ArchiRès et les 17 bibliothèques concernées en font partie depuis 2018.

L'intégration du catalogue ArchiRès dans le Sudoc implique des actions de formations,

d'encadrement, de suivi et d'assistance en direction des équipes des bibliothèques des Énsa, soit une quarantaine de catalogueurs. Ils se répartissent en 2 groupes: les catalogueurs qui saisissent des notices bibliographiques et d'autorités personnes et les « exemplarisateurs » qui localisent les ouvrages ArchiRès dans le Sudoc (données d'exemplaires de type cote, numéro d'inventaire, code-barres) Une forte attention est portée au contrôle qualité des données ArchiRès et des saisies dans le Sudoc: campagnes de dédoublement, respect des normes et des consignes, enrichissement documentaire pour les notices d'autorités personnes,...

La mise en place très progressive de la transition bibliographique au niveau international, véritable révolution dans la structuration des données de bibliothèques pour relever le défi de l'exposition des collections et des métadonnées de bibliothèques sur le web, implique des changements profonds qu'il faut savoir faire comprendre et exécuter.

L'enrichissement du catalogue du Sudoc passe par plusieurs modes de saisie: la saisie directe dans les outils mis en place par l'ABES, l'exemplarisation massive et la reprise des données.

Si la saisie directe nécessite un suivi constant, elle est plutôt bien en place dans les équipes.

Pour ce qui est de l'exemplarisation massive, il s'agit d'intégrer en masse dans le Sudoc des données d'exemplaires de documents qui sont communs au Sudoc et à ArchiRès. Si elle est automatique, cette opération nécessite contrôles, corrections et ajustements multiples.

Une première bibliothèque, celle de l'ÉNSA Paris-Malaquais, a fait l'objet de cette exemplarisation massive début 2020, soit 13 000 ouvrages.

La reprise des données, soit l'intégration massive des documents présents uniquement dans ArchiRès et pas encore dans le Sudoc, n'a pas encore commencé.

Quelques chiffres pour l'année 2019-2020 :

- 27 000 notices bibliographiques créées, modifiées ou exemplarisées ;
- en septembre 2020, 21 475 notices localisées dans le Sudoc pour les 17 bibliothèques concernées ;
- 6 740 notices d'autorités personnes créées ou modifiées.

Chantier de fusion des autorités personnes dans le catalogue ArchiRès

En vue de préparer la transition bibliographique et pour des raisons de qualité et de rationalisation des données, un gros chantier a été entamé en 2019 pour aligner les tables d'autorités personnes sur une gestion de type Sudoc : n'avoir qu'une table d'autorités quel que soit le rôle de la personne dans le document (en 2019, il y avait une table pour les auteurs et une table pour les architectes).

Ce chantier conséquent va certainement se poursuivre en 2021.

Projet de renouvellement du système d'information documentaire ArchiRès

En 2021, le marché public qui assure la gestion du système documentaire ArchiRès (SIGB, bibliothèque numérique et portail) prend fin.

L'année 2020 a été consacrée à la préparation du renouvellement :

- contractualisation avec une assistance à maîtrise d'ouvrage (société doXulting) ;
- nombreuses réunions de calage avec le comité de projet ;
- études de besoin auprès de l'ensemble des équipes par enquêtes ;
- ateliers d'expression de besoin pour le portail ;
- tables rondes couvrant l'ensemble des composantes du projet ;
- présentation de l'état de l'art ;
- sourcing auprès de 3 entreprises.

Ce long travail d'analyse doit déboucher sur la rédaction et à la publication de l'appel d'offre à la fin de l'année 2020.

La situation exceptionnelle de l'année 2020 due à la pandémie de Covid-19 pouvait faire craindre une difficulté accrue à mener ce travail, mais force est de reconnaître que toutes les réunions ont pu être menées efficacement et que le système de visioconférences a même permis de nombreuses rencontres qui n'auraient sans doute pas pu se faire avec des déplacements physiques.

Coordination réseau

Coordonner le réseau des 20 bibliothèques d'ÉNSA a pris plusieurs formes.

En 2019, une enquête approfondie de la situation de chaque bibliothèque a été menée, afin de faire ressortir la situation en termes de ressources humaines (notamment nombreux départs en retraite sur 3 ans, non remplacements, importance des moniteurs, diversité des statuts...) mais aussi en termes de services aux lecteurs et d'animations culturelles ou encore de moyens matériels et informatiques.

Le rapprochement avec le réseau des bibliothèques des écoles d'art (BEAR) a également pris forme : prise de connaissance, partage d'informations et d'expériences.

Coordonner le réseau, c'est aussi participer aux comités de projets qui se réunissent tous les 2 mois pour gérer les système d'information documentaire, organiser des comités de pilotage, participer quand l'ordre du jour le requiert au collège des directeurs.

De nombreux projets de coordination sont à l'étude sur les partenariats, le statut du réseau, la communication, ...

Il s'agit aussi de mettre en place des projets de mutualisation de ressources visant notamment à développer l'accès aux ressources numériques, besoin devenu particulièrement criant pour les étudiants et les enseignants avec le confinement et l'accès restreint aux bibliothèques.

centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand

Le centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser est composé d'une bibliothèque et d'une carto-thèque proposant à la consultation, un fonds documentaire et un fonds cartographique riche de documents uniques et étant le reflet des recherches menées au sein de l'IPRAUS et plus largement de son UMR de rattachement AUSser 3329-CNRS.

Bilan durant la crise sanitaire COVID : du lundi 16 mars au vendredi 24 juillet 2020

Dès le lundi 16 mars 2020, le centre de recherche documentaire et sa carto-thèque se sont mis en télétravail et ce jusqu'à la reprise le mardi 2 juin 2020. Durant cette période, ils ont continué d'assurer leur mission de service public en répondant aux différentes demandes des chercheurs, doctorants, enseignants et étudiants : données géographiques, assistance en ligne pour l'utilisation des outils cartographiques, documents en ligne (livres, revues, articles de revues, travaux universitaires, rapports de recherche), bibliographie. Ils ont informé et communiqué, via les lettres mensuelles « Doc'Infos IPRAUS/AUSser » et « Les nouveautés du carnet de veille AUSser », les rubriques « Infos Doc » et « Infos Cartes » du portail documentaire AUSser.

Ils ont travaillé avec les collègues du réseau documentaire « Lab&doc » pour créer des documents recensant des sites d'archives ouvertes, publiés sur le carnet de bibliothèque « Lab&doc » et les communiquer sur les listes de diffusion :

— [\[En ligne\]: Où trouver des rapports de recherche ?](#)

— [\[En ligne\]: Où trouver des ouvrages en ligne ?](#)

— [\[En ligne\]: Où trouver des thèses en ligne ?](#)

— [\[En ligne\] À la découverte des fonds d'archives \(Épisode 1\): les archives nationales,](#)

— [\[En ligne\] À la découverte des fonds d'archives \(Épisode 2\): les archives départementales, communales et intercommunales,](#)

— [\[En ligne\] À la découverte des fonds d'archives \(Épisode 3\): les archives des établissements ayant des fonds sur l'architecture.](#)

Dès le mardi 2 juin 2020 et jusqu'au vendredi 24 juillet, le centre a rouvert sur rendez-vous aux chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants pour les emprunts, consultation et photocopies de documents et a relancé sa politique d'achats de livres.

Le personnel

2 agents à temps complet assurent les différentes missions relatives au fonctionnement du centre :

— 1 chargé d'études documentaires, responsable du centre de recherche documentaire

— 1 agente contractuelle en CDI, responsable de la carto-thèque.

L'espace

Un espace de 200m² est proposé avec 40 places assises, 3 postes informatiques de consultation, 3 scanners (2 A3 et 1 A4), la connexion Wifi.

Heures d'ouverture

● Le centre de recherche documentaire est ouvert du lundi au vendredi de 9h30-12h30 et de 14h-17h30.

● La carto-thèque est ouverte les lundi (sur rdv), mercredis, jeudis et vendredis de 9h30-12h30 et de 14h00-17h30.

Fermeture

Fermetures annuelles: Noël (2 semaines), Pâques (1 semaine) et été (fin juillet à fin août).

La bibliothèque IPRAUS: un fonds documentaire lié aux thématiques de l'IPRAUS/AUSser

Le fonds a été constitué des collections issues de la sédimentation de plusieurs types de fonds depuis la création de l'IERAU en 1970, devenu IPRAUS en 1986. Cette sédimentation fait l'originalité et l'intérêt de la collection, qui regroupe à la fois le produit des recherches individuelles et collectives menées au sein du laboratoire IPRAUS mais aussi d'autres laboratoires spécialisés, les mémoires (CEAA, DEA, DESS, DSA) ou thèses de différentes formations d'enseignement supérieur, ainsi qu'une sélection de rapports de recherche. Les thématiques et terrains du fonds documentaire sont le reflet des recherches menées au sein de l'UMR AUSser: architecture, Asie du sud-est, culture technique, habitat/logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il met à disposition d'un public de chercheurs, enseignants, étudiants et documentalistes, l'intégralité de son fonds et accompagne ce public dans leur recherche.

Il est constitué de:

- 6 319 ouvrages: 3 085 livres, 1 727 rapports, 1 507 travaux universitaires,
- 25 périodiques vivants et une vingtaine de collection ancienne.

Une grande partie de ce fonds est répertoriée sur le logiciel documentaire Alexandria. Les donations récentes

(rapports de recherche, livres) sont en cours de traitement.

La Cartothèque

Le fonds de la cartothèque a été constitué par les dons des chercheurs de l'IPRAUS. Ce fonds est riche de plus de 2 000 cartes et plans et de travaux d'étudiants (études sur les formes urbaines, relevés urbains et architecturaux) portant plus particulièrement sur certaines zones géographiques: Asie (Cambodge, Chine, Corée, Indonésie, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam), Maghreb, Moyen-Orient, France et la région Île-de-France.

Convention et partenariat de prêt

Le centre de recherche documentaire a établi des partenariats de prêt avec:

- la médiathèque de l'Institut Paris Région donnant la possibilité aux membres de l'IPRAUS, enseignants et étudiants de l'Énsa-PB de consulter et emprunter leurs documents;
- l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) donnant accès à leurs chercheurs et doctorants au fonds documentaire de l'Énsa-PB;
- l'APUR, l'IGN, le laboratoire LAMOP et l'Institut Paris Région permettant d'utiliser les données géographiques produites par ces institutions.

Pour 2019/2020, environ 600 demandes de données géographiques sous convention ont été faites par un étudiant ou un groupe d'étudiants. Ces demandes concernent plus particulièrement les données de l'IGN.

Le catalogue IPRAUS/AUSser

<http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?page=search&req=18>

Ce catalogue répertorie les 2 fonds documentaire et cartographique. Il compte 10 738 notices bibliographiques dont 2 077 « articles de revue », 2 103 « cartes et plans », 288 « contributions à un ouvrage collectif », 3 085 « livres », 1 727 « rapports de recherche » et 1 507 « travaux universitaires ».

Pour 2019/2020, 754 nouvelles notices ont été intégrées à cette base.

Participation aux projets IPRAUS et UMR AUSser

● Cycle « Les entretiens de l'IPRAUS »

Ce cycle « Les entretiens de l'IPRAUS » entre dans le programme des 50 ans de l'école et est l'occasion, à travers des échanges entre chercheurs ayant participé à la création et contribué à l'évolution de l'IPRAUS, de découvrir l'histoire de cette équipe de recherche à travers ses thématiques, ses productions et le parcours de ses chercheurs.

La première rencontre de ce cycle s'est déroulée au centre de recherche documentaire le jeudi 30 janvier 2020 à 17h30 et était consacrée au domaine de recherche sur les territoires d'Asie Pacifique, autour de son fondateur, Pierre Clément, ancien directeur de l'IPRAUS, de Nathalie Lancret, ancienne directrice de l'UMR AUSser et actuelle porteuse de ce domaine, et Armelle Ninnin, doctorante nouvellement engagée dans ce même domaine. Le modérateur était André Lortie (directeur de l'IPRAUS). La présentation a été suivie d'un cocktail. 35 personnes ont assisté à cette rencontre.

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

centre de recherche
**30.01.2020
17:30**

La première rencontre de ce cycle se déroulera au Centre de Recherche Documentaire de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville le jeudi 30 janvier 2020 à 17h30. Elle sera consacrée au domaine de recherche sur les territoires d'Asie Pacifique, autour de son fondateur, Pierre Clément, ancien directeur de l'IPRAUS, de Nathalie Lancret, ancienne directrice de l'UMR AUSser et actuelle porteuse de ce domaine, et Armelle Ninnin, doctorante nouvellement engagée dans ce même domaine. Le modérateur sera André Lortie, directeur de l'IPRAUS.

Le cycle « Les entretiens de l'IPRAUS » entre dans le programme des 50 ans de l'école et est l'occasion, à travers des échanges entre chercheurs ayant participé à la création et contribué à l'évolution de l'IPRAUS, de découvrir l'histoire de cette équipe de recherche à travers ses thématiques, ses productions et le parcours de ses chercheurs.

Les entretiens de l'IPRAUS
1^{re} rencontre avec Pierre Clément
recherche sur les territoires d'Asie Pacifique

IPRAUS UMR AUSser

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

● Séminaire itinérant « Plan Paysage »

La responsable de la cartoθήque a participé à deux séminaires itinérants Plan-Paysage: le séminaire n°7 « Le schéma de l'OREAM Metz-Nancy- » en novembre 2019 et le séminaire n°8 « L'OREAM Nantes-Saint-Nazaire » en janvier 2020. Elle collabore à la constitution de la documentation et à la réalisation des actes de ces journées de séminaire. Elle a également participé à la mise en place des articles et à la rédaction des bibliographies sur le carnet de recherche « Plan-paysage : Séminaire itinérant d'étude des paysages produit par les Schémas d'aménagement de l'aire métropolitaine » ouvert en 2020 sur la plateforme hypothèse.

Valorisation / Communication

● Un nouveau portail documentaire IPRAUS/AUSser

<http://docausser.alexandrie7.net>

Une nouvelle version du portail documentaire Ipraus/AUSser a été proposée à notre public fin juillet 2020. Cette nouvelle version a été repensée en concertation avec les chercheurs et doctorants pour être plus design, intuitif, ergonomique et responsive. De nouvelles rubriques ont été proposées (Infos doctorants, Ressources: Ressources en ligne, cartes en ligne, liste de revues) pour répondre au mieux aux attentes des membres de l'Ipraus, l'UMR AUSser et l'Énsa de Paris-Belleville.

Ce portail s'adresse aux chercheurs, enseignants et étudiants et donne accès au catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, à des informations relatives aux outils de veille, outils bibliographiques et archives ouvertes et aux actualités documentaires et cartographiques.

Les membres de l'Ipraus, de l'UMR AUSser et de l'Énsa-PB ont un compte leur donnant accès à certaines fonctionnalités: créations de dossiers, de classeurs et d'alertes.

Statistiques de fréquentation du portail

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Visites	26 650	33 541	34 000

Nous constatons une progression moindre que l'année précédente due à la désactivation de certains outils (alertes, lettre d'informations « Doc'Infos IPRAUS/AUSser ») lors du travail d'installation et de test de la nouvelle version du portail documentaire IPRAUS/AUSser.

● Doc'Infos IPRAUS/AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=lstnews&newsletter=1>

Cette lettre d'information mensuelle du portail documentaire AUSser présente les nouveautés du portail documentaire: actualités du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, informations relatives à l'Open Access et aux outils du web, nouveautés rentrées sur notre catalogue. À ce jour 42 numéros ont été élaborés dont 11 numéros pour 2019/2020. La collection est accessible via le portail documentaire.

● Collections HAL IPRAUS et UMR AUSser

Deux collections HAL (Hyper archive en ligne) rassemblant les productions déposées par les chercheurs et doctorants sont administrées par 2 agents dont le responsable du centre de recherche documentaire:

— Hal IPRAUS: <https://hal.archives-ouvertes.fr/Ipraus>

276 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 89 avec accès au document en pdf.

Soit par rapport à 2018/21019: + 111 notices et + 16 documents numériques.

— Hal UMR ausser: <https://hal.archives-ouvertes.fr/ausser>

230 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 137 avec accès au document en pdf.

Soit par rapport à 2018/2019: + 62 notices et + 44 documents numériques

● **Carnet de veille de l'UMR AUSser**

<http://umrausser.hypotheses.org/>

Ce carnet, créé en novembre 2012, recense des actualités (appels à proposition, appels d'offre, séminaires, journées d'études, colloques, nouvelles publications) sur les thématiques de recherche de l'UMR.

Statistiques de fréquentation du carnet

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Visites	184370	235925	310262

Pour la période 2019/2020, le carnet a enregistré 310 262 visites. Soit une progression de 74 337 visites par rapport à l'année dernière.

À ce jour, le carnet propose :

- 1 070 actualités relatives à l'UMR,
- 670 appels,
- 397 actualités relatives au Doctorat et DSA,
- 950 événements extérieurs,
- 801 actualités relatives aux publications (livres et périodiques).

538 actualités ont été créées sur ce carnet pour 2019/2020.

Ce carnet est moissonné par des portails ou plateformes tels que : Worldcat, Base, Isidore...

● « Les nouvelles du Carnet de l'UMR AUSser »

<https://umrausser.hypotheses.org/les-nouveautes-du-blog-de-lumr-ausser>

Cette lettre d'information mensuelle permet de se tenir au courant de l'actualité de l'UMR AUSser. À ce jour, 87 numéros ont été élaborés dont 11 pour cette période 2019/2020.

● **Présentation publique des nouveaux documents des membres de l'IPRAUS**

Depuis décembre 2018, le centre de recherche documentaire organise, au sein de son espace, des présentations publiques des nouvelles productions (livre, périodique) des chercheurs IPRAUS. Elles se déroulent sur 1h30 avec l'auteur et des discutants pour se prolonger par un échange avec le public autour d'un cocktail.

Pour 2019/2020, 3 présentations ont eu lieu au centre :

— vendredi 11 octobre 2019 : présentation publique du dossier n°4 des cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère : « Héritages théoriques », coordonné par Gauthier Bolle et Benjamin Chavardès, avec comme intervenants : Gauthier Bolle et Benjamin Chavardès (coordinateurs), Julien Correia (auteur), Federico Ferrari (discutant).

25 personnes étaient présentes.

— jeudi 16 janvier 2020 : présentation publique du livre « Photopaysage. Débattre du projet de paysage par la photographie » (Les productions du Effa, 2018) et de sa traduction "Photoscapes. The Nexus between Photography and Landscape Design" (Birkhäuser, 2019) avec les auteurs Frédéric Pousin (architecte), Sonia Keravel (paysagiste), Edith Roux (photographe) et comme discutant Philippe Simay (philosophe).

30 personnes étaient présentes.

— vendredi 6 mars 2020 : présentation publique de la revue *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines* n°11. Il comporte un dossier édité par Guy Lambert (IPRAUS/AUSser) et Olivier Raveux : « Pannes

et accidents (XIX^e-XXI^e s.). Au cœur des techniques, de l'économie et de la société». Liliane Hilaire Pérez a fait une présentation de ce numéro et des intervenants, Olivier Raveux et Guy Lambert ont fait une présentation du dossier "pannes et accidents". Gwenaële Rot et François Vatin ont présenté l'article sur la sculpture automobile. Participants: Thomas Le Roux (CNRS, CRH-EHESS), Caroline Moricot (Univ. Paris 1, CETCOPRA) et Nicolas Pierrot (Patrimoine et Inventaire de la Région Île-de-France, IHMC). 40 personnes étaient présentes.

Ces présentations sont l'occasion de faire rencontrer chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants de et hors école et de faire connaître et valoriser le centre de recherche documentaire.

Produits documentaires

● Bibliographie

Pour 2019/2020, les bibliographies suivantes ont été élaborées et diffusées auprès des enseignants et étudiants en DSA et master: « Beyrouth », « Montmartre », « Bidonville », « Liste des lieux ressources en France ayant un fonds documentaire sur le Cambodge ». Ces bibliographies, demandées par les enseignants, se composent de références bibliographiques des documents disponibles au centre et à la cartothèque, de sites d'informations relatives à la thématique et de lieux ressources.

● Documents cartographiques

La cartothèque réalise, à la demande des enseignants, des documents cartographiques, à partir des données géographiques en open data ou de celles disponibles grâce aux conventions signées avec l'IGN, l'APUR, l'Institut Paris Région. Pour 2019/2020, une cinquantaine de cartes ont ainsi été réalisées.

Public

Le public du centre de recherche documentaire est constitué des membres de l'UMR AUSser (chercheurs et doctorants), enseignants et étudiants de l'école (DSA, Master), chercheurs, enseignants et étudiants de l'étranger.

Le développement des visites-présentations du centre aux doctorants AUSser, étudiants des DSA et Master, a permis de fidéliser ce public qui revient pour consulter les fonds mais aussi pour travailler dans un lieu leur permettant d'être en groupe.

Le centre a été fermée durant la période de confinement du lundi 16 mars au lundi 2 juin 2020. Du mardi 2 juin au vendredi 24 juillet 2020, un protocole sanitaire a été défini et validé avec et par les instances de l'IPRAUS et de l'Énsa de Paris-Belleville, donnant l'accès du centre aux chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants exclusivement sur rendez-vous pour emprunter, consulter et rendre des ouvrages. Ces restrictions sanitaires ont limité l'accès au centre qui est habituellement libre. Les échanges se sont fait principalement par téléphone et mel.

Formations

● Atelier-formation pour les membres de l'UMR

Des ateliers-formations animés par des professionnels extérieurs sont proposés aux chercheurs de l'UMR.

Pour 2020, un atelier-formations a été organisé pour les chercheurs sous la forme de séances d'une demi-journée: Formation « Pourquoi et comment réaliser un plan de gestion des données de la recherche pour les chercheurs ».

Ces séances permettent de créer une synergie et une dynamique entre les différentes équipes de l'AUSser. Elles sont un moment d'échange sur leurs différents projets respectifs.

● Ateliers individuels Hal

Ces ateliers sont proposés aux chercheurs de l'UMR et animés par le centre de recherche documentaire. La séance est de 1h30 à 2h avec accompagnement dans la création d'un compte Hal, d'un idHal, du CV Hal et d'un exemple de dépôt. Pour 2019/2020, 7 ateliers ont été organisés au sein de l'IPRAUS.

● Visite-présentation du centre et de la cartothèque

Des visites-présentations et des formations sont proposées au public individuel et aux groupes étudiants et doctorants.

Lors de ces visites sont présentés le fonctionnement, les outils et les produits documentaires du centre de recherche documentaire et de la cartothèque.

Le centre de recherche accompagne ce public dans ces recherches documentaires et cartographiques par :

- l'utilisation de bases de données, portails et plateformes,
- la présentation de sites internet et de lieux ressources,
- l'accompagnement aux projets de cartographie et à l'utilisation des logiciels de SIG.

En 2019/2020, plusieurs groupes d'étudiants sont venues: nouveaux doctorants AUSser, étudiants DSA Patrimoine, DSA Projet urbain, DSA Risques majeurs, Séminaires de Master, Atelier Asie.

réseaux documentaires

La commission Valorisation des ressources documentaires

Cette commission est composée d'enseignants, d'étudiants élus et du personnel de la médiathèque, du centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser et du service des archives.

Lors d'une séance, le centre IPRAUS a fait une présentation du label CollEx-Persée (Collection d'excellence) obtenu par le groupe documentation de la Comue Paris-Est pour la thématique « Ville: architecture, génie civil, urbanisme ». (Voir rubrique Réseau CollEx-Persée pour plus d'informations).

Réseau national ArchiRès

ArchiRès est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage et de partenaires associés. La volonté commune est de promouvoir l'échange et la diffusion d'informations, la valorisation des ressources documentaires, la mise en commun des compétences, le partage de la veille technologique, le développement de nouvelles prestations aux usagers. Le séminaire annuel n'a pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire et a été reporté à 2021. Le centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser participe aux commissions « Recherche » et « Cartes et plans ».

● Commission « Recherche »

Cette commission n'a pu se réunir durant cette période suite à la situation sanitaire liée au COVID. Durant le confinement,

les membres ont cependant réalisé un travail collectif en répertoriant des sites d'archives ouvertes (E-books, Rapport de recherche, Thèse, Fonds d'archives) et en les postant sous forme de billets sur le carnet de bibliothèque « Lab&doc » et en diffusant l'information sur les listes de diffusion. (Voir descriptif dans la rubrique « Bilan durant la crise sanitaire COVID: lundi 16 mars au vendredi 24 juillet 2020 »).

● Commission « Cartes et plans »

La cartoθήque est co-responsable de la commission cartes-plans du réseau Archirès.

Cette année, la commission a échangé avec un correspondant de l'IGN sur les modalités de mise à disposition auprès des étudiants des données géographiques produites par l'IGN dans le cadre des conventions signées entre cet établissement et les écoles nationales supérieures.

La recherche élargie d'ArchiRès

Les ressources documentaires des centres de documentation des laboratoires de recherche des Énsa ont intégré la recherche élargie d'ArchiRès en 2018, permettant ainsi, de faire une recherche élargie aux catalogues des laboratoires via une interface unique sur le portail ArchiRès: https://www.archires.archi.fr/pz/search_page

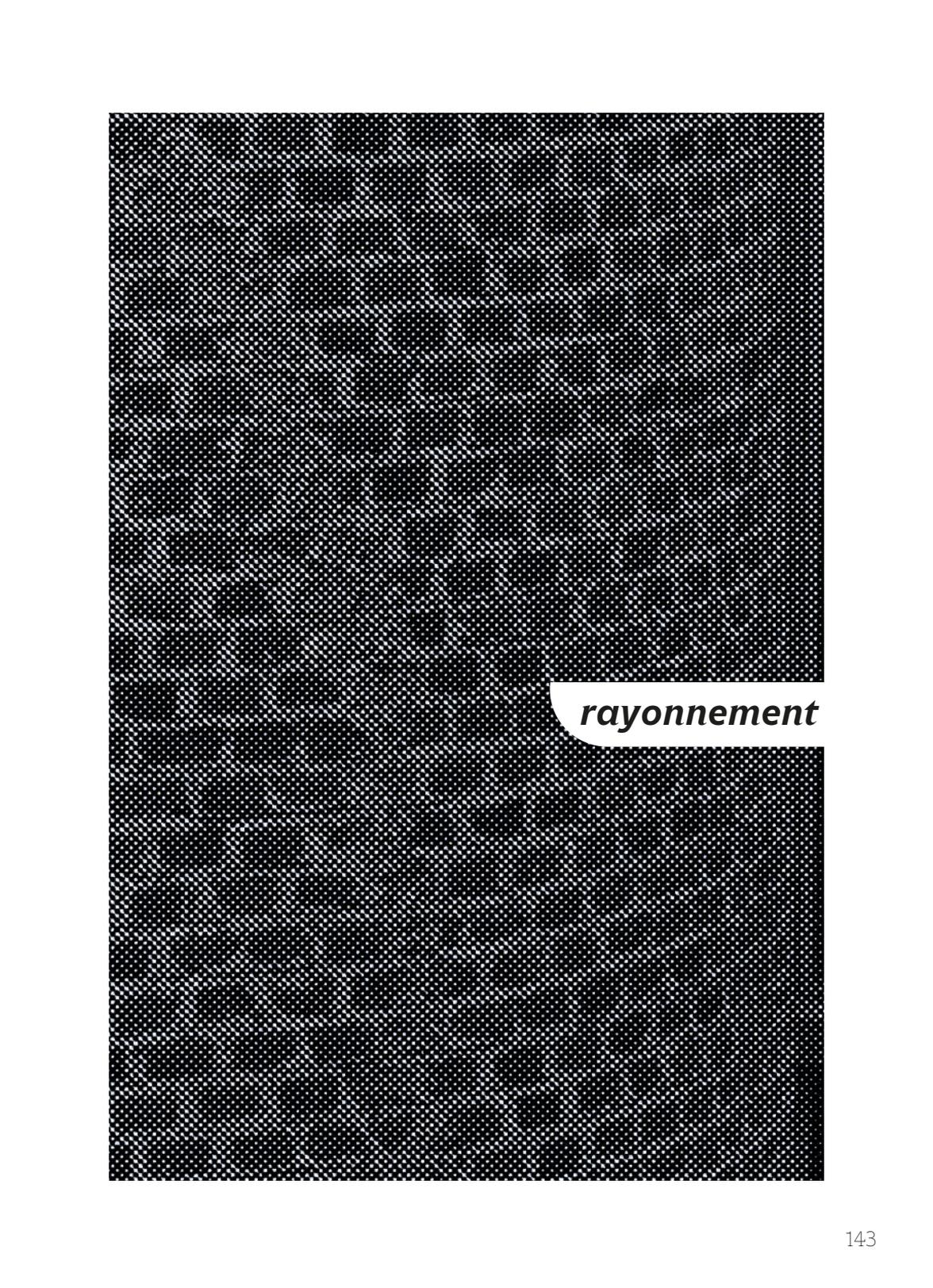
Réseau CollEx-Persée: Ville: architecture, génie civil, urbanisme

Les fonds des bibliothèques et centres documentaires des établissements du pôle Ville de la comue Paris-Est (dont les Énsa de Marne, Malaquais et Belleville) ont été labélisées Collections d'excellences pour la thématique « Ville: Architecture, Génie civil, Urbanisme » par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de cinq ans (2018-2022) renouvelable. Ce label permet de répondre aux appels à projets lancés par Collex-Persée, permettant d'obtenir des financements pour la numérisation des fonds.

Réseau national DocAsie

Le réseau national DocAsie est un réseau thématique pluridisciplinaire et de compétences. Il permet de recenser les fonds spécialisés sur l'Asie, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges.

Le centre de recherche documentaire fait partie du comité de pilotage. Ce comité de pilotage s'est réuni via zoom le 17 avril 2020 et a pris la décision de reporter en 2022 le séminaire annuel qui devait se tenir aux archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence sur 3 jours en juin 2020. Lors de cette réunion a été décidé aussi d'organiser le séminaire annuel de 2021 à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg. Par la suite une réunion zoom a été organisée le 25 juin 2020 pour les membres de DocAsie au cours de laquelle il a été possible d'échanger sur les actualités respectives en cette période de confinement et se projeter sur 2021 pour le prochain séminaire annuel.



rayonnement

annuel

Lors de l'année 2015/2016, il a été décidé de créer un Annuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. L'ambition, pour cette publication, était d'éclairer les principaux moments forts de l'École, de rendre compte de la production des enseignants, chercheurs et étudiants durant la dernière année universitaire, non de façon exhaustive mais de ce qui paraissait le plus significatif, soit d'en garder une trace, une mémoire.

Le projet de ce quatrième numéro a été confié à Virginie Picon-Lefebvre et Kerim Salom, enseignants à l'École. Ils ont assuré la coordination éditoriale de cet ouvrage et compté sur l'appui du service communication de l'École pour le secrétariat d'édition. Concevoir un Annuel comme support d'expression d'une réflexion collective sur une question. Un thème porteur, lors des deux séminaires enseignants de l'année 2018-2019, est apparu ; celui du «Chantier(s)» .

Introduire un dossier thématique «Chantier(s)» permet d'appréhender plusieurs aspects du «faire» ; le rôle et la place des architectes dans l'acte constructif, le savoir constructif des architectes et la manière de l'enseigner. Pour prolonger une continuité de forme, l'Annuel #4 comprend huit chapitres, comme le numéro précédent, accueillant de nouvelles rubriques à côté de celles désormais habituelles (expositions, séminaires, projets de fin d'études, recherche). Une évolution de sa maquette, revue par l'éditeur Zeug, accorde la possibilité de mettre en valeur les travaux des étudiants, notamment ceux de l'atelier photo, pour

2018 – 2019

Chantier(s)



École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Belleville

illustrer, documenter le thème porteur de cette édition.

L'Annuel est destiné à une diffusion en interne et auprès des partenaires de l'École (institutions françaises et étrangères, collectivités, etc.), justifiant sa traduction quasi intégrale en anglais. L'appel à un éditeur permet de diffuser plus largement cette production désormais incontournable de l'École.

Une nouvelle équipe menée par Anne-Charlotte Depincé et Sabri Bendimerad a pris la responsabilité d'un double numéro, l'édition 2019/20 & 2020/20/21, dont la sortie est attendue pour la rentrée 2021-2022.

activités du Réseau ÉnsaÉCO

La trajectoire du réseau ÉnsaÉCO

Le Réseau thématique et pédagogique ÉnsaÉCO, est celui de l'enseignement de la transition écologique dans les Énsa, (<http://ensaeco.archi.fr>). Il a été fondé en 2016. Le Réseau est doté d'une gouvernance à plusieurs cercles, sous la responsabilité de Isabelle Phalippon-Robert, cheffe du Bureau des Enseignements à la Direction générale des Patrimoines (DGP) du ministère de la Culture: un cercle d'organisation, comprenant une quarantaine de membres de toutes les Énsa et de l'ESA, un cercle de réflexion avec environ deux cent cinquante membres. Un cercle de pilotage organise et coordonne le réseau en continu.

Depuis le début avec la COP 21 en 2015, Philippe Villien (Énsa-PB) est le pilote de ce réseau; il bénéficie de l'appui constant de Dimitri Toubanos (Énsa-PB), pour coordonner et animer ainsi l'un des trois Réseaux scientifique et pédagogique du ministère de la Culture, les deux autres réseaux étant centrés sur la pédagogie liée au Patrimoine et l'autre sur la transition numérique.

La fondation avec les infrastructures

L'impulsion de la COP 21 a contribué pour beaucoup à la fondation de ce réseau; celle-ci avait donné lieu à plusieurs manifestations labélisées, dont celles à l'Énsa-PB.

L'année universitaire 2016 a été couronnée par le lancement du réseau le 26 novembre. Le réseau s'est rapidement doté d'outils de diffusion et de communication, avec notamment un site internet dédié (<http://ensaeco.archi.fr>) et une liste de diffusion du ministère de la Culture. La mise en place

d'une charte graphique du réseau pour faciliter les événements et la diffusion a été finalisée en 2018.

Les rencontres de Lyon en 2017

L'organisation des premières rencontres ÉnsaÉCO du 6 au 8 juillet 2017 à l'Énsa de Lyon et à la Biennale d'Architecture de Lyon, a permis des échanges intenses et de rassembler un contenu dense et diversifié sur « Le collaboratif dans l'enseignement et les pratiques de l'architecture ». Le réseau s'est révélé être, et encore actuellement, parmi les très rares rassemblements les plus fréquentés des Énsa, avec enseignants et étudiants travaillant ensemble: 120 enseignants.es et étudiants.es venus.es de la plupart des Énsa.

L'appel de Lyon en 2017

Dans la continuité de l'appel de Nancy lancé en 2006, des engagements ont été regroupés dans une déclaration commune. Un « Appel de Lyon » a été élaboré à partir du travail collaboratif par les 120 participants, plus particulièrement durant la troisième journée des rencontres, le samedi 8 juillet 2017, à la Biennale d'Architecture de Lyon. Cet Appel a fait l'objet d'un travail du réseau après les rencontres. Il a été amendé, précisé et acté lors de la réunion du CORG du 11 septembre 2017, puis a été lancé officiellement en octobre 2017 (<http://ensaeco.archi.fr/appel-de-lyon/>). Il se décompose en sept axes et a recueilli un millier de signatures.

Les mesures basculantes en 2018

Puis le réseau s'est concentré sur les suites du « Manifeste de Lyon ».

L'objectif politique concret a été de définir, pour chacun des thèmes abordés et de manière participative, des engagements à mettre en place à très court terme, afin de renforcer les enseignements relatifs à la transition écologique dans les écoles d'architecture.

Traduire les engagements pris dans l'Appel de Lyon en « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage s'est fait avec des « HackArchis ». Les sept axes de l'Appel de Lyon, complétés par un huitième en cours d'année, ont été traités dans des groupes de travail, dont l'animation a été assurée par un ou deux membres du Cercle d'organisation du réseau ÉnsaÉco. Ces groupes de travail se sont réunis en mars, mai, juillet et octobre 2018 afin d'élaborer le contenu de manière vraiment collaborative.

Les rencontres de Nancy en 2018

En conclusion de l'année 2018, le réseau ÉnsaÉco a organisé ses deuxièmes rencontres à l'Énsa de Nancy, les 23 et 24 novembre 2018. Elles ont été dédiées à la mise en débat des « mesures basculantes » élaborées au cours de l'année par les membres du réseau. Les principes de la Transition Écologique doivent devenir des évidences dans l'enseignement et la recherche en architecture, urbanisme et paysage. L'objectif politique de ces rencontres de Nancy était de finaliser la liste des « mesures basculantes » à

appliquer immédiatement et de lancer leur diffusion dans les Énsa. 20 mesures prioritaires ont été votées par l'ensemble des participants des Rencontres de Nancy, enseignants et étudiants ensemble, le samedi 24 novembre 2018. À l'issue des Rencontres de Nancy, le réseau ÉnsaÉco a publié vingt « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage le 10 décembre 2018 (<http://ensaeco.archi.fr/manifestations/2018-nancy-mesures-basculantes/>).

Les rencontres de Montpellier en 2019

Le réseau ÉnsaÉCO a organisé du 14 au 16 novembre 2019 ses 3^e rencontres inter-Énsa à Montpellier, avec un grand succès : plus de 250 enseignants et étudiants sont venus pendant ces 3 jours. Ces rencontres se sont centrées sur le changement climatique et elles s'intitulaient : « Les architectes veulent-ils faire partie du problème ou de la solution ? ». Les réalités scientifiques et les conséquences des phénomènes de changement climatique sont de plus en plus finement connues. Il a été établi que l'atténuation, notamment par la réduction des émissions de GES et l'adaptation, concerne directement nos domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Le changement climatique doit bien entendu être mis en relation avec les autres crises environnementales et sociales, nuancé selon les multiples situations géographiques et sociales du territoire français, en métropole et dans les territoires d'outre-mer. À travers les rencontres de Montpellier,

nous contribuons à une vision globale, valorisant ainsi la très grande diversité des ancrages territoriaux des ÉNSA-P. Les rencontres de Montpellier ont manifesté la volonté de contribuer à la reconnaissance des conséquences du changement climatique et aux actions d'atténuation et d'adaptation. En opposition au « climat scepticisme » les membres du réseau se nourrissent des recherches-actions, des innovations pédagogiques et des pratiques concrètes de transition hors des écoles. Ces rencontres ont permis de croiser les connaissances et les expériences des « transitionneurs », de contribuer au développement des actions d'adaptation par l'architecture et le paysage.

Nos rencontres annuelles valorisent les pratiques pédagogiques vertueuses, émergentes et démonstratives du point de vue écologique, qui se pratiquent d'ores et déjà dans les ÉNSA. Les rencontres du réseau ont aussi la vocation de tisser des liens de solidarité, de travail et de révéler des convergences d'actions entre les enseignants, les étudiants, les praticiens et les usagers des territoires. Ces rencontres du réseau Énsaéco ne sont pas isolées des nombreuses recherches sur la Transition Écologique. Différentes actions du ministère de la Culture ont contribué à un socle de connaissances sur les thèmes écologiques, certaines incluant précisément le réchauffement climatique, comme des études d'« *Ignis Mutat Res, Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie* » (2011-2015) et d'autres du programme « *Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle* »

(2016-2020). De nombreuses études ont été consacrées à la Transition Écologique au ministère de la Culture, au PUCA, à l'ADEME, avec l'ANR et la CDC. L'ensemble de ces réflexions a créé un foisonnement de sujets alimentant la réflexion sur les territoires décarbonés et la ville bienveillante.

La publication du Livre Vert pour l'enseignement de la transition écologique dans les ÉNSA(P)

La publication du Livre Vert de l'enseignement et de la recherche sur la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage est un acte engagé. Ce livre récapitule l'Appel de Lyon (2017), les « 20 mesures basculantes » de Nancy (2018) et il a été publié lors des rencontres de Montpellier (2019) centrées sur le changement climatique. Les trois premières rencontres du réseau, à Lyon, à Nancy et à Montpellier, ont permis de fédérer les membres de notre communauté enseignante et étudiante par une production et des décisions partagées.

Nous voulons mettre en action la transition écologique par un ensemble de « mesures basculantes » de l'enseignement et la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage. Ce Livre Vert est donc logiquement énoncé avec ces « 20 mesures basculantes ». Il identifie des activités pédagogiques plurielles liées à l'écologie dans les ÉNSA. Il détaille des pratiques vertueuses, émergentes et démonstratives, celles qui se pratiquent d'ores et déjà dans les ÉNSA.

Ce Livre Vert rassemble avec bonheur de nombreux textes, qui deviennent ainsi autant de ressources précieuses pour nos

Énsa en transition. Il est conclu provisoirement par une dizaine d'engagements en fin d'ouvrage, reflétant l'urgence de la situation, la diversité des visions et des réponses. Ce Livre Vert a vocation à évoluer, en s'actualisant et en se complétant au fil des années à venir.

La publication papier est épuisée, mais le Livre vert est téléchargeable ici :

<http://ensaeco.archi.fr/manifestations/livre-vert-reseau-ensaeco/>

Préparation des 4^e rencontres du réseau ÉnsaÉco à l'ÉNSA Paris-Malaquais en 2021

Le deuxième semestre de l'année universitaire 2019-2020 a fait l'objet d'un travail de préparation des prochaines rencontres du réseau ÉnsaÉco. Un appel à manifestation d'intérêt a été transmis aux différentes ÉNSA. À la suite d'un vote du Cercle d'Organisation du réseau, l'ÉNSA Paris-Malaquais a été élue école lauréate pour accueillir les prochaines rencontres du réseau. Impactés par la pandémie mondiale du COVID-19, ces rencontres sont prévues en 2021.

Pour préparer ces quatrièmes rencontres du réseau, nous avons mis en place des réunions de travail collaboratives, nommées « HackArchi », en reprenant les modalités mises en place en 2018, en préparation des rencontres de Nancy. Deux réunions « HackArchi » ont eu lieu durant le second semestre de l'année universitaire 2019-2020, en mai et en juillet 2020.

Deux thématiques sont ressorties de ces réunions de travail :

- L'évolution des modes d'enseignements de la transition écologique

En 2017, le Réseau ÉnsaÉco faisait émerger 7 axes sur l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage, regroupés dans l'Appel de Lyon, puis retranscrits dans les 20 mesures basculantes de Nancy, présentes dans le Livre Vert du Réseau, paru en 2019. La place du collaboratif et de l'expérimentation, entre autres, y était soulevée.

En 2020, en plein confinement en raison d'une pandémie planétaire, il est temps de renouveler cette réflexion, en s'adaptant aux nouvelles conditions et enjeux de l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage.

- Les étudiants dans l'enseignement de la transition écologique

Demain, nous ne pourrons plus enseigner de la même manière qu'aujourd'hui. La verticalité des rapports entre étudiants et enseignants cédera la place à différentes formes d'horizontalités, dans lesquelles les étudiants seront beaucoup plus présents dans le rapport avec les enseignants. Cela suppose une intégration beaucoup plus forte des étudiants dans les modalités pédagogiques.

Des nouvelles réunions « HackArchi » ont été programmées pour l'année universitaire 2020-2021, en préparation des prochaines rencontres du réseau.



Philippe Villien, architecte urbaniste - enseignant Énsa-PB et chercheur à l'Énsa-PB IPRAUS/UMR AUSser 3329 et ITE EFFICACITY- pilote du réseau et Dimitri Toubanos architecte urbaniste, docteur en architecture, enseignant Énsa-Val de Seine, chercheur à l'EVCAU et chercheur associé au LIAT - coordinateur.

calendrier des événements 2019 - 2020

La commission chargée de la diffusion de la culture architecturale se réunit chaque mois pour examiner ou susciter des projets d'expositions, de publications, d'éditions ou de conférences. Afin d'établir ses choix, la commission considère toujours en priorité l'intérêt pédagogique et l'implication des enseignants et étudiants dans le projet.

2019

septembre

- 23 septembre – 28 novembre

exposition

Dessiner Naples

Dessins réalisés lors du voyage d'études des étudiants de licence 2 et master.

Commissaire: Simon Vignaud

- 26 septembre – 31 octobre

exposition

Projets de fin d'études de juin 2019

Présentation des productions les plus significatives de la session de PFE écoulée.

Commissaire: Jérôme Habersetzer

- 27 septembre (lancement des festivités des 50 ans de l'école)

conférence

Derrière les bâtiments par Rafael Moneo,

prix Pritzker 1996

- 27 septembre

événement

Fête de l'école à l'occasion de ses 50 ans

- 27 septembre

tables rondes

Architecture quels métiers?

Organisées par l'association Alumni dans le cadre de la biennale des anciens diplômés.

octobre

- 10 octobre

rencontre

Face à la montée des eaux

Alex Mc Lean, photographe à l'occasion de la sortie de son ouvrage *Impact, visions aériennes d'une zone témoin avant la montée des eaux*

- 15 octobre – 8 novembre

exposition

Observer et retranscrire un lieu

Maquettes réalisées autour du Canal Saint-Martin par les étudiants de 1^{re} année

Commissaires: Luca Antognoli, François Brugel, Fanny Costecalde, Victor De

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

salle J.-P. Bobenriether

23 septembre
↓
14 octobre
2019

exposition
napoli
exposition du voyage
de dessin

Almeida, Patrick de Jean, Marion Dufat, Laëtitia Lafont, Julie Lafortune, Lise Le Roy, Alice Lombard, Miguel Macian et César Vabre.

● 18 octobre

conférence

Écologie du regard par Pierre-Louis Faloci, grand prix national d'architecture, ancien enseignant à l'Énsa-PB

● 18-20 octobre

événement

Journées nationales de l'architecture

— 19 octobre

concert

Mise en musique de l'École créée par Michel Aubry dans le cadre de la commande public de l'État. Pour cette performance musicale, les sons des bourdons joués par Michel Aubry se sont mêlés aux sons des platines de Matthieu Crimersmois.

— 19 octobre

visites organisées par Alumni Paris-Belleville
Visite architecturale de la Cité de Refuge de Le Corbusier par François Gruson, architecte diplômé de l'Énsa-PB.

Promenades urbaines du quartier de Belleville par Jean-Pierre Feugas et Kerim Salom, tous deux architectes et urbanistes, diplômés de l'Énsa-PB.

Visite de l'école par Jean-Paul Philippon, architecte qui a réhabilité l'école et par les étudiants du Bellasso.

● 31 octobre

conférence

Architecture du four solaire: les constructions de Félix Trombe à Mont-Louis et Odeillo, Pyrénées par Laura Briggs, architecte et professeur, Rhode Island School of Design, États-Unis.

● 1^{er} octobre - 31 décembre

exposition

Partir avec les murs d'Alexandra Roussopoulos

Un mur, un tableau est une proposition qui vise à présenter une œuvre pendant une durée de 3 mois sur le mur situé dans l'entrée de l'école.

novembre

● 4 novembre

événement

40 ans de l'Association Architectes sans Frontières: exposition, tables rondes ...

● 4 - 29 novembre

exposition

Expo'Nomade a dévoilé les projets développés par l'Association Architectes sans Frontières et les réflexions menées ces quarante dernières années ici et là-bas.

● 7, 14 & 21 novembre

conférences

Causeries de novembre

Dans le cadre du cycle programmé par Françoise Fromonot avec le soutien de la Fondation Sto-Stiftung, trois conférences sur le thème « Écologies? »:

— 7 novembre, présentation de l'Agence Rotor par Lionel Devlieger & Michaël Ghoyt

- 14 novembre, présentation de l'agence HARquitectes par Josep Ricart
- 21 novembre, présentation de l'agence Descombes Rampini par Georges Descombes, architecte paysagiste



- 8 novembre
Événement
Soirée d'information sur la mobilité
- 8 - 28 novembre
exposition
Partir en mobilité
Travaux réalisés à l'étranger par les étudiants.
Commissaires: Léonie Jacqmin & Thomas Barouh

- 9 novembre - 17 décembre
exposition
Voyage à Barcelone
Dessins réalisés par les étudiants de 1^{re} année lors de leur voyage d'études.
Commissaires de l'exposition: Julie Lafortune, Patrick De Jean, Miguel Macian, Simon Vignaud

- 13 novembre
conférence
Architecture suisse alémanique: dessin de la construction et construction de mondes

- 13 novembre
conférence
Les premiers pas de l'aménagement (XVII^e-XVIII^e siècles) cartographies
Dans le cadre du cycle Du pré-carré aux ronds-points organisé par l'Énsa-PB, l'Institut Paris Région et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales avec Marc Desportes, Jean Attali et Muriel Adam. Modération: Brigitte Guigou (L'Institut Paris Region).

- 22 et 23 novembre
conférences et tables ronde
Organisée par l'Association Architectes sans Frontières à l'occasion de ses 40 ans

- 28 novembre
conférence
À propos de la nature dans l'espace urbain: un défi de santé publique aux 19^e et 20^e siècles par Nathalie Blanc, géographe, directrice de recherche au CNRS.

décembre

● 3 décembre - 11 janvier

exposition

Nature Urbaine Châlons-en-Champagne
Rétrospective d'un travail de publication dans le cadre du studio de master L'Architecture des trois écologies encadré par Françoise Fromonot et Émilien Robin.
Commissaire: Émilien Robin

● 9 - 19 décembre

exposition

Coffrage, l'enveloppe du plein
Travaux des étudiants réalisés dans le cadre de la nouvelle option de l'atelier bois art et techniques du bois.
Commissaire: Martin Monchicourt

● 18 décembre

conférence

Le siècle de l'industrie
Dans le cadre du cycle Du pré-carré aux ronds-points organisé par l'Énsa-PB, l'Institut Paris Région et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales avec Marc Desportes, ingénieur-urbaniste et historien; Solenn Guevel, enseignante chercheure à l'Énsa-PB et Paul Lecroart (L'Institut Paris Région).
Modération: Jean Attali.

2020

janvier

● 14 janvier

événement

Donation Régnier - Kagan
Nathalie Régnier-Kagan a fait donation à l'école de la maquette *La machine à*

méditer de Michel Kagan. Celle-ci est exposée dans la médiathèque.

● 16 janvier

rencontre

Présentation de l'ouvrage *Photopaysage*
Débattre du projet de paysage par la photographie par Frédéric Pousin à l'IPRAUS

● 20 janvier - 24 février

exposition

38 maisons en analyse

Trois studios de licence et un studio de master s'associent pour exposer, en maquette et dessins, les travaux d'analyse architecturale de 38 maisons remarquables.

Commissaires: Nicolas André, Gaëlle Breton, Augustin Cornet, Pascale Richter, Sébastien Ramseyer

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville
hall d'accueil, mezzanine basse, grande galerie

20 janvier
↓
24 février
2020

exposition
trente-huit maisons
en analyse

ENSAPB Institut Paris Région

● 20 janvier – 28 février

exposition

Matière et lumière, lumière et structure
Travaux des étudiants de 1^{re} année.

Commissaires: Luca Antognoli, François Brugel, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Patrick de Jean, Marion Dufat, Laëtitia Lafont, Julie Lafortune, Lise Le Roy, Alice Lombard, Miguel Macian, César Vabre.

● 30 janvier

rencontre

recherche sur les territoires d'Asie Pacifique
La première rencontre des entretiens de l'IPRAUS a accueilli Pierre Clément.

février

● 7 février

séminaire

Villes asiatiques, la production de logements en asie

Dans le cadre du DSA Architecture et projet urbain. et organisé en lien avec l'équipe IPRAUS et l'UMR AUSser.

● 12 février

conférence

Le premier XX^e siècle: métropolisations et aménagement régional

Dans le cadre du cycle Du pré-carré aux ronds-points organisé par l'Énsa-PB, l'Institut Paris Région et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales avec Marc Desportes, Corinne Jaquand (Énsa-PB), Sandrine Barreiro (L'Institut Paris Région).

Modération : Jean Attali.

● 22 février

événement

Journée portes ouvertes

2 600 personnes ont été accueillies et ont pu visiter l'école et rencontrer étudiants, enseignants, personnel administratif, associations...

● 25 février

séminaire

Capitale et métropole: une dialectique dans le temps long

3^e séminaire du groupe transversal
« Inventer le Grand Paris »

● 28 février – 6 mars

exposition

Mémoires-projet des étudiants du DSA Architecture et Patrimoine

Dans le cadre de la chaire partenariale d'enseignement et de recherche PEP.



mars

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19, l'Énsa-PB a fermée ses portes et les manifestations prévues à partir de mi-mars ont été annulées.

● 3 – 31 mars

exposition
47 steps to heaven

Dans l'hypothèse de la transformation du chemin de fer de ceinture en parcours sportif à l'horizon 2024, les étudiants de 1^{re} année ont pensé un accès à cette infrastructure par la création d'un espace public situé à l'intersection de la rue des Couronnes et de la voie ferrée.

Commissaires : Luca Antognioli, Gaëlle Breton, Augustin Cornet, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Marion Dufat, Solenn Guével, Laëtitia Lafont, Lise Le Roy, Alice Lombard, Jean-François Renaud, César Vabre

● 9 – 28 mars

exposition
Augmenter un objet

L'objet et la représentation de l'objet par les étudiants de Licence 3.

Commissaire: Jean-Luc Bichaud

● 9 – 28 mars

exposition
Couleur et espace

Travaux des étudiants de 1^{re} année réalisés dans le cadre du cours d'arts plastiques et visuels.

Commissaires: Anne-Charlotte Depincé et Jean-Luc Bichaud

● 13 mars

séminaire

Espace public / espace privé à Tokyo

Séminaire annuel du réseau scientifique thématique « Spatialité au Japon » dans le cadre du cours *Villes asiatiques* du DSA Architecture et projet urbain avec Thomas Fontanet, urbaniste-ingénieur, et Sophie Buhnik, géographe.

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville

salle des enseignants
13.03.2020
17:30

séminaire JAPARCHI
« Spatialité au Japon »
espace public/espace privé à Tokyo

Logo of ENSA Paris-Belleville and other partner institutions.

avril

À partir d'avril, plusieurs conférences ont été organisées en webinaire et une expérience de présentation de travaux d'étudiants a été tentée sur un blog avec diffusion sur la page instagram de l'école.

exposition

Voyage autour de ma chambre

Sur blog <https://voyageautourde-machambre2020.blogspot.com/> et instagram

Dessins des étudiants de 1^{re} année réalisés en confinement sur le thème voyage autour de ma chambre
Commissaire: Gaëlle Breton

● 22 avril

conférence

Les voies de l'aménagement

Dans le cadre du cycle Du pré-carré aux ronds-points organisé par l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, l'Institut Paris Région et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales avec Marc Desportes, Sabine Barles et Martial Vialleix.

Modération: Jean Attali et Brigitte Guigou.

mai

De début mai à fin juillet, une série de conférences a été diffusée à distance dans le cadre du mastère architecture et scénographies puis accessible sur la chaîne YouTube de l'école.

● 1^{er} mai

conférence

Déjà là par Victor Meesters de l'agence Rotor

● 8 mai

conférence

Matériaux, déchets et expérimentations par Alphonse Sarthout de l'agence Cigüe

● 16 mai

conférence

Exposer l'architecture par Aurélien Lemonier, architecte et historien

● 22 mai

conférence

Diplomate - hybride- furtif par Laura Couto Rosado, designer

● 29 mai

Chorégraphies médiatiques par Joana Chicau, graphiste, codeuse et chercheuse.

juin

● 5 juin

La Monnaie de Paris par Philippe Prost, architecte et enseignant à l'Énsa-PB

● 12 juin

Architecture et scénographie: démarches de co-conception de Marina Khémis, muséographe et doctorante

● 26 juin

La scénographie d'exposition dans l'Italie d'après-guerre par Béatrice Jullien, architecte et enseignante à l'Énsa-PB

juillet

● 10 juillet

Le théâtre sorti du bois par Yann Rocher, enseignant à l'Énsa de Paris-Malaquais

● 17 juillet

Scénographie et performance par Nadia Lauro, scénographe

prix et distinctions

● Solenn Guével, maîtresse de conférences en TPCA à l'Énsa-PB a reçu le prix Pierre Massé « Eau et Société » 2018 pour sa thèse *Histoire des relations entre Paris et ses canaux 1818-1876: formes, usages et représentations*.

Depuis 2013, le prix Pierre Massé est décerné pour encourager toute personne ayant récemment soutenu une thèse ou ayant publié des travaux innovants concernant les sciences humaines et sociales appliquées aux domaines de l'eau.

● 6 étudiants ont été lauréats du concours d'idées international *The Digital colosseum, an e-sports arena for 2050*. Organisé par UNI, le concours proposait la réflexion sur ce que pourrait être une arène de e-sports en 2050.

— Juliette Davet et Maylis Lamaignere ont remporté le prix spécial avec leur projet *City of Memories*.

— Buncharin Eua-arporn et Boontita Boonsusakul ont remporté le premier prix avec leur projet *VR CHIC(k)*.

— Belen Garrido Solesio et Pelayo Lopez Suárez-Valdivieso ont remporté le prix du public pour le projet *(RE) ENVISIONING*.

Ces projets ont été développés dans le cadre du studio Master *Programme réinventé* encadré par Aghis Pangalos et Vassily Laffineur.

● Caroline Desplan a reçu le premier prix ex-aequo du concours *Acier 2020* pour son projet de PFE *Machine à paysage* réalisé dans le cadre de l'enseignement Blank Page (Bita Azimi, Augustin Cornet, Lise Le Roy, Antoine Pénin et Gabriel Pontoizeau). Cette 11^e édition invitait les candidats à plancher sur un sujet d'actualité, de société intitulé « Turbulences - L'architecture face aux mutations climatiques et aux risques naturels ». Louis Gibault a, quant à lui, reçu la mention spéciale pour son projet de Velum 93.

● Lucie Jouannard, étudiante de l'Énsa-PB a reçu une mention de la Fondation Rémy Butler pour son mémoire de master intitulé *La pérennité comme performance écologique* dans le cadre du séminaire faire de l'histoire encadré par Mark Deming, Marie-Jeanne Dumont et Françoise Fromonot.

● Antoine Perron, doctorant à l'Énsa-PB, a été lauréat de la Caisse des dépôts avec son projet de thèse intitulé *La machine contre le métier. Les architectes et la critique de l'industrialisation du bâtiment (France, 1940-1980)*.

La Caisse des dépôts soutient la recherche et lance chaque année un appel à candidatures « pour la recherche en architecture et paysage ». L'initiative est ouverte à tous les doctorants, aux enseignants-chercheurs et aux professionnels.

● 9 étudiants ont été lauréats du prix de la Maison d'architecture d'Île-de-France. Ont reçu le prix des diplômes :

— Camille Montbel, Rémi Noulin et Baptiste Veillet, étudiants du groupe de PFE *Édifices et Pré-ExistAnces: Marseille infrastructures* encadré par Bita Azimi et Antoine Pénin avec Valentine Guichardaz.

Ont reçu le prix des mémoires :

— Laura Brasé du séminaire *Architecture, Environnement, Construction* encadré par Roberta Morelli, Christine Simonin et Teïva Bodereau ;

— Capucine Madelaine du séminaire *Architecture, Environnement, Construction* encadré par Roberta Morelli, Christine Simonin et Teïva Bodereau ;

— Caroline Desplan du séminaire *Lieux de savoirs, idées et édifices histoires croisées* encadré par Estelle Thibault, maîtresse de conférences en TPCA, Guy Lambert, Malik Chebahi et Julien Bastoen ;

— Sarah Feriaux-Rubin du séminaire *Faire de l'histoire* encadré par Mark Deming, Françoise Fromonot et Marie-Jeanne Dumont ;

— Marine Kerboua du séminaire *Territoires en projet, architecture, urbanisme et paysage* encadré par Frédéric Bertrand et Philippe Simay ;

— Pauline Calvignac-Reiss du séminaire *Faire avec l'architecture et la citoyenneté* encadré par Valérie Foucher-Dufoix et Élisabeth Essaïan.



manifestations accueillies par l'école

2019

septembre

● De septembre 2019 à mars 2020

Fondation Feu Vert

Mise à disposition hebdomadaire, d'une salle de cours pour assurer le soutien scolaire de collégiens du quartier Belleville.

novembre

● 6 et 7/11

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, salles) pour la tenue de la treizième assemblée générale « Études en France ».

● 15/11

Ministère de la Culture

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, salles) pour la tenue du séminaire « systèmes d'information et transformation numérique ».

● 18/ 11

Réseau Vauban

Mise à disposition de la salle des enseignants pour le comité de pilotage du Réseau des sites majeurs Vauban.

● 22/11

Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP)

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, salles) pour le séminaire annuel des cadres du CASVP.

2020

janvier

● 15/01

La Ville en commun

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour la conférence / rencontre « Catastrophe environnementale et crise de l'aménagement du territoire »

● 24/01

Pierre Actual

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, salles) pour la journée de rencontres « L'architecture construite en pierre ».

● 29/02

Association OCBaux

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour l'organisation d'une table ronde/débat « Alerte à Sainte-Marthe. Quel avenir pour notre quartier et nos activités? ».

Conséquence de la crise sanitaire, les événements prévus à l'école pendant la période de mi-mars à juillet 2020 ont été annulés et/ou reportés.

partenariat - l'école des enfants

Le CAUE de Paris

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

L'école d'architecture pour enfants

Depuis 2012, le CAUE de Paris propose aux enfants de 6 à 18 ans de s'initier à l'architecture, grâce à la première *école d'architecture pour enfants*. Ces ateliers ont pour objectifs d'apporter aux plus jeunes une éducation à la ville et à l'architecture, de les éveiller à la découverte et à l'appréhension de leur environnement quotidien. Grâce à ce nouveau regard, les élèves acquièrent des outils leur permettant de s'identifier comme acteurs et usagers de leur cadre de vie.



Archiconfiné, La villa Savoye. Atelier collégiens.



Archiconfiné, Les échelles Atelier élémentaires.

En 2019-2020, trois cours hebdomadaires se sont déroulés toute l'année, ainsi qu'un stage pendant les vacances de printemps. Au total, environ 65 élèves ont appris à observer leur environnement urbain et à comprendre son organisation. Ils ont mesuré, découpé, collé, assemblé et fabriqué... pour imaginer de nouvelles façons d'habiter en ville.

L'École de Paris-Belleville a accueilli, les plus grands élèves, les lycéens, tous les mardis de 18h30 à 20h30.

La nouveauté 2019-2020 : les cours confinés

En raison du protocole sanitaire mis en place durant l'année, le format des cours de *l'école d'architecture pour enfants* a été adapté à la situation. À partir du mois d'avril et jusqu'à juin, tous les ateliers se sont tenus à distance, en visioconférence.

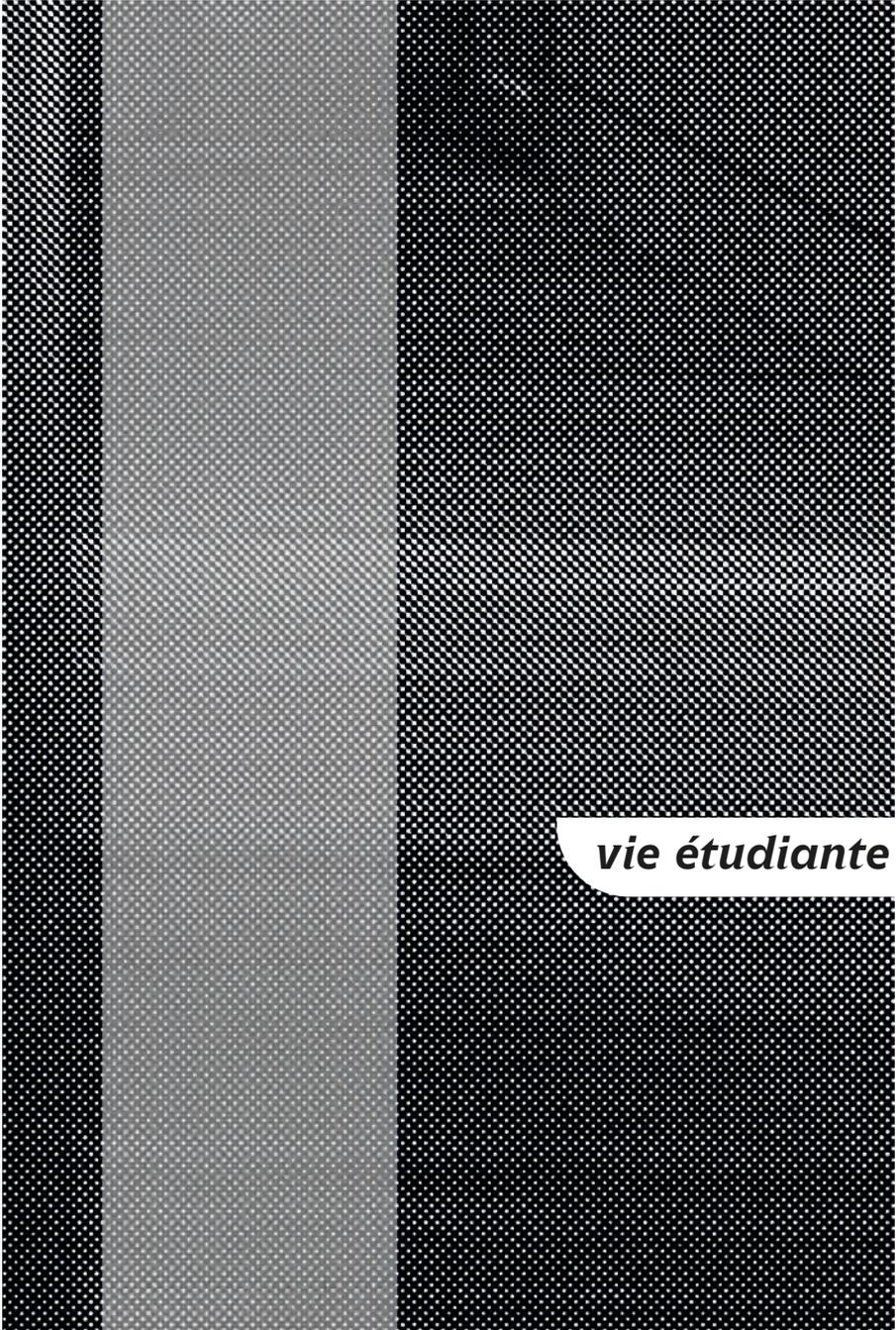
À chaque séance, la thématique du jour était introduite lors d'une présentation composée de quelques images clé. L'architecte animateur proposait ensuite un exercice à réaliser en direct: dessin, maquette, bricolage...

Ce nouveau format a été l'occasion d'interroger notre manière de transmettre et de partager. Chaque élève avait pour site de projet son propre logement, l'habitat étant le sujet principal de la fin de l'année. Les maquettes ont été réalisées à l'aide de matériaux variés, facilement accessibles chez soi: papiers, boîtes de céréales, boîtes d'œufs...

Afin de partager leurs réalisations malgré la distance, un blog a été mis en ligne. Une restitution s'est tenue le 24 juin, en visioconférence.



Archiconfiné, Carte mentale. Atelier lycéens.



vie étudiante

étudiant-entrepreneur

Qu'est-ce que le statut d'Étudiant-Entrepreneur ?

Le Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE).

Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de visibilité et de sécurité.

Ce statut est entré en vigueur dans le cadre du plan d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale et de formation à l'innovation en septembre 2014 et vise à faciliter la création d'entreprise ou la reprise d'entreprise pour les étudiants lors de leur parcours. Cette action est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Comment en bénéficier ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant.

Ce statut est ouvert à tous les étudiants en cours d'étude ainsi qu'aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise.

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour être éligible au statut. Il convient alors de connaître le PÉPITE de rattachement de son établissement.

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la

réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet. C'est le comité d'engagement du PÉPITE qui est chargé d'instruire les demandes pour le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le statut est valable 1 an (année universitaire) puis doit être renouvelé.

Pour postuler, il est nécessaire de porter un projet entrepreneurial et d'envoyer un dossier de candidature (à télécharger sur le site du PÉPITE de rattachement de l'établissement) ainsi qu'un CV et une photo d'identité.

Qu'est-ce qu'un PÉPITE ?

Un PÉPITE est un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Tout étudiant ou jeune diplômé souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un PÉPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PÉPITE(s) associent établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les PÉPITE(s) travaillent en réseau pour s'inspirer les uns des autres, permettre aux bonnes idées de se diffuser.

Il existe actuellement 33 PÉPITE(s) sur le territoire français (métropole et DOM-COM).

L'Énsa-PB et le statut d'étudiant-entrepreneur

L'Énsa de Paris-Belleville est membre du PÉPITE 3EF.

Le PÉPITE 3EF est un pôle inter -établissements coordonné par la COMUE Paris-Est Sup en collaboration avec plusieurs écoles

et universités.

Toutes les informations relatives au statut étudiant-entrepreneur sont disponibles sur le site du PÉPITE 3EF :

<http://www.pepite3ef.fr>

Coordonnées du PÉPITE 3EF :
6-8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes,
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée

Contact PÉPITE 3EF :
Marie Jeune, chargée de mission

marie.jeune@univ-paris-est.fr

Les référentes à l'Énsa-PB sont :

● Murièle Fréchède, directrice des études

muriele.frechede@paris-belleville.archi.fr

● Florence Ibarra, directrice adjointe

florence.ibarra@paris-belleville.archi.fr

Disposer du statut d'étudiant-entrepreneur permet notamment :

- un accompagnement par 2 tuteurs,
- l'accès à des espaces de coworking au sein du Pépité ou chez l'un de ses partenaires afin de favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs.

Pour les bénéficiaires en cours de cursus (inscrits par ailleurs dans un diplôme national) :

- des éléments dérogatoires comme le droit à la césure, être dispensé du stage ou du projet de fin d'études pour travailler sur son projet,

- l'accès à un CAPE : un contrat d'appui au projet d'entreprise, signé avec une structure type couveuse ou autre partenaire pour que l'étudiant puisse tester son activité (premières facturations) sans avoir à créer de structure juridique.



Pépité France

Pour les bénéficiaires jeunes diplômés de moins de 28 ans (après les études) :

- conserver le statut social d'étudiant,
- une meilleure visibilité et crédibilité auprès des milieux sociaux économiques, notamment auprès des banquiers, fournisseurs et clients.

Chaque année, PÉPITE France organise le Prix PÉPITE qui récompense jusqu'à 53 lauréats (3 prix de 20 000 € ; 20 prix de 10 000 € et 30 prix de 5 000 €).

En parallèle, chaque PÉPITE est libre d'organiser des événements ou des prix spécifiques.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif pépité sont disponibles sur le site de pépité France à l'adresse :

www.pepite-france.fr

Les étudiants-entrepreneurs de l'Énsa-PB ?

Deux anciens étudiants de l'école ont bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur. Il s'agit notamment d'Andrea Goudal, diplômé en 2019, qui a cofondé l'entreprise WiiN, une plateforme qui permet d'organiser et de recenser des concours, prix et événements.

bellasso

association Bellasso

Bureau des Étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
60 Boulevard de la Villette – 75019 Paris
01 53 38 50 75

Équipe élue pour 2019-2020

Présidence : Alexandre Araujo et Iliana Goetschy

Trésorerie : Adèle Rapin et Alexandra Moens

Secrétariat : Romane Boury et Lucie Paelinck

Coob : Thérèse Wu et Axel Nicolaon

Communication : Idryss Lyons et Antoine Laboria

Sport : Séraphine Jacobs et Samir El Bouchikhi

Animation : Émeline Collignon et Nicolas Wendling

Culture : Rémy Attanasio et Lucas Rubio Meaux

● de septembre à décembre 2019

— WEIB – Week-end d'intégration

Ce grand week-end de deux jours complets a été proposé aux étudiants entrants (L1, VAE, transferts, étudiants étrangers en mobilité) à l'Énsa-PB. Des étudiants présents pour leur seconde et troisième année à Belleville ont également participé, dans l'idée de tisser des premiers liens avec les nouveaux. Le thème « sous la mer et dans les airs » a permis de couvrir à la fois les journées et les soirées du week-end, durant lequel six équipes ont pu s'affronter dans la bonne humeur, toujours dans l'idée de créer une cohésion au sein des différents groupes et également entre les groupes à certains moments.



Comme le veut la tradition, ce week-end a été organisé par les étudiants terminant leur première année, encadrés par des membres du Bellasso. Cette année encore, le budget a bien été maîtrisé et a même permis de faire des places à tarif réduit pour les organisateurs. Le lieu de l'événement est resté pour la seconde fois Bézu le Géry près de Château Thierry. Cette année 118 étudiants étaient présents dont 28 membres du Staff créée à partir de 2^e et 3^e années volontaires.

— Kit de rentrée Coob

Comme chaque année, le kit de rentrée a été réalisé par les membres de l'association. Ce kit s'étoffe d'année en année et présente maintenant plus de 75 articles à des prix très avantageux. Le prix du kit a cette année dû augmenter et est désormais de 135 €. Au total, ce sont plus de 130 kits qui ont été vendus lors des journées d'inscriptions en juillet ainsi qu'à la rentrée de septembre. Ce kit est donc l'une des activités les plus importantes de la Coob au moment de la rentrée car il s'agit d'un investissement de plus de 17000 €. Le kit a été une nouvelle fois élaboré suites aux remarques de différents professeurs et étudiants afin de s'adapter aux différents apprentissages du projet et des arts plastiques notamment.

— Parrainage

À la suite du week-end d'intégration, tous les étudiants de L1 se sont vus attribuer

des parrains et marraines de deuxième année. Le système des familles a été renouvelé et semble marcher de mieux en mieux. Cette année, un système avec un choix d'objets apportés par les 2^e années a permis aux L1 d'être acteur de leur choix de parrain. La probabilité qu'une complicité (dans le travail et au-delà pour maintenir le lien) entre un L1 et un L2 se crée était ainsi augmentée. Nous avons observé un bon fonctionnement de ce système à son démarrage, mais il n'est pas évident de dire qu'il ait fonctionné pour tous durant toute l'année. Le système de parrainage, étant maintenant en place depuis plusieurs années, a permis aux nouveaux L1 d'avoir des parrains en L2 ainsi que de profiter des parrains de leurs parrains. Afin de montrer aux L1 qui étaient leurs parrains, un apéro de rentrée a été organisé au sein de l'école. Cet événement a remporté un grand succès et a permis à l'association de faire du bénéfice.

— Accueil des étudiants étrangers en mobilité

Les étudiants étrangers en mobilité ayant intégré l'école en septembre 2019 ont été accueillis par l'administration en amphithéâtre, où le Bellasso a également pu se présenter. Suite à cela, ces étudiants entrants ont pu visiter l'école par petits groupes avec des membres de l'association. Enfin, le 5 septembre, un dîner international a été organisé par le Bellasso. Cet événement gratuit a réuni tous les étudiants même s'il a un peu perdu son côté convivial avec les plats typiques de chaque pays. La soirée s'est poursuivie en dehors de l'école et semble avoir plu à une grande partie des étudiants

étrangers en mobilité. La prochaine étape, afin d'accueillir au mieux les étudiants, serait de proposer à chacun un parrain/marraine afin de les intégrer au mieux et peut être de leur dédier des soirées spécifiques.

— Conférence du 8 novembre

Le vendredi 8 novembre, a eu lieu la conférence annuelle organisée par le service des relations internationales afin d'expliquer aux étudiants comment partir en mobilité. À la suite de cette conférence, un buffet financé par le service mobilité a été servi par 2 membres du Bellasso. Les restes du buffet ont été récupérés et mis à disposition des étudiants le lendemain dans la cafétéria.

— Soirée du 15 novembre

Une soirée a été organisée le 15 novembre 2019. Cette soirée qui a été organisée conjointement avec les 6 écoles d'architecture d'Île-de-France, ainsi qu'un organisme privé a réuni 75 étudiants de l'Énsa-PB sur 700 participants. Cette dernière a eu lieu au Concorde Atlantique.

● de janvier à juin 2020

— Archiglisse 5^e édition

L'événement Archiglisse a eu lieu pendant une semaine à la station Les Orres, plusieurs étudiants de l'Énsa-PB s'y sont rendus. Lors de cet événement, les étudiants ont profité des pistes et de plusieurs soirées organisées sur la neige ou en salle.

— Distribution de roses de la Saint Valentin

Le 14 février, le Bellasso a organisé une vente et distribution de roses de la Saint Valentin pour toute l'école. À cette occasion, un apéritif a aussi été organisé dans la cafétéria entre 18h30 et 21h30.

— Journée portes ouvertes

Le 22 février, pour la journée Portes ouvertes, le Bellasso a organisé un stand dans la cafétéria et a proposé de quoi se restaurer aux visiteurs mais aussi aux acteurs de l'école. Dans cet espace, des panneaux présentant les actions de l'association ont été affichés et des dépliants reprenant les thèmes majeurs ont été distribués au fil de la journée.

La fanfare a été conviée pour jouer à plusieurs reprises afin d'animer une partie de la journée et de montrer aux visiteurs un autre aspect extra-scolaire de la vie étudiante de Belleville.

— Archipiades 5^e édition

Cette année, le confinement a eu raison de l'événement annuel des Archipiades. Néanmoins, la FSEA a organisé un « concours » à travers les réseaux sociaux, notamment Instagram. Ce concours consistait en plusieurs défis lancés aux étudiants qui devaient réaliser plusieurs vidéos relayés par la suite par chaque association étudiante. Lors de cet événement, les étudiants Bellevillois ont remporté la troisième place pour le sport. Mais ce n'est pas tout, l'Énsa-PB a aussi remporté le prix de l'ambiance, « l'école qui met le plus d'ambiance », en partie grâce à son défi personnel de remake de films cultes.

— Les élections

Cette année, les élections de la nouvelle équipe de l'association étudiante Le Bellasso, ont pris une nouvelle forme. En effet, les étudiants ont voté à distance grâce à un Google form adressé par l'administration à tous les étudiants.

● toute l'année

— Vente de matériel à la COOB

La coopérative de Belleville propose du matériel pour les étudiants à des prix très avantageux. Elle fut ouverte un maximum dans l'année selon les disponibilités des membres de l'association et le contexte sanitaire.

— Vente de sweat-shirts

Pour la troisième année consécutive, des sweat-shirts aux couleurs de l'Énsa-PB et du Bellasso ont été vendus aux étudiants à 27€ l'unité, avec capuche, et 24€ sans capuche. Les couleurs proposées cette



année sont le bleu jade et le rouge.

— Entraînements sportifs

Malheureusement, les entraînements sportifs sont tous annulés. Cependant, nous proposons des coachings sportifs à distance via les réseaux sociaux.

— Partenariats inter-écoles

Le Bellasso a obtenu un partenariat très

avantageux avec MSI pour la vente de 4 gammes d'ordinateurs. Partenariat que le professeur d'informatique Yannick Guenel approuve. Celui-ci marche avec un système de code de promotion transmis aux étudiants. Un second partenariat est établi avec l'entreprise OPFM qui nous mécène et qui nous ouvre un concours spécialement pour les étudiants de Paris-Belleville. Ce concours de l'entreprise organisé avec l'association Bellasso consiste en la conception de chambres pour un bâtiment d'accueil pour mineurs. Un dernier partenariat avec Pumpkin est entrepris. Celui-ci nous permet d'avoir des commissions moins importantes, plus avantageuses pour l'association, ainsi que plusieurs goodies offerts.

— Commission Vie Étudiante

Comme chaque année, le Bellasso dispose d'un siège à la Commission Vie étudiante. Un représentant en a donc profité pour participer à la réflexion sur différents sujets de la vie de l'école, notamment celui du mobilier de l'école.

— Les Bons Plans, le pôle culture

Le Bellasso a mis en place une série de visites culturelles qui ont accueilli étudiants, enseignants et autres acteurs de l'école. Ces visites de bâtiments, de lieux et d'expositions ont toutes été proposées à prix avantageux grâce à des réservations de groupe et parfois à des prises en charge d'une partie du billet par l'association. Elles étaient toutes accompagnées d'un guide, soit de l'établissement nous recevant, soit recruté par l'association.

Ces visites mensuelles mériteraient que des partenariats avec des institutions nationales ou privées soient créés afin

de bénéficier de tarifs avantageux sur des visites plus rares, plus exceptionnelles. Afin de diversifier ces activités, le pôle culture a eu l'idée de créer des expositions dans le local de l'association. Ce sont des travaux d'étudiants tels que de la peinture, de la lithographie ou encore de la photographie qui ont été exposés. Afin de préserver un roulement, les œuvres des étudiants sont restées exposées entre 2 et 4 semaines. Ces expositions à l'association ont aussi accueilli des photographies du grand jeu et du voyage pédagogique des L1.

— Échecs

Cette année, un étudiant de master Thomas Barouh a mis en place un club d'échecs. Nous l'avons aidé à l'élaboration de ce club en relayant des affiches et informations. L'association récupère les cotisations du club et organise les séances. Pour ce club, Thomas Barouh a réalisé les plateaux d'échecs à l'atelier bois de l'école.

— Membres actifs

Les nouveaux membres de l'association ont mis en place un nouveau pôle, celui des membres actifs. Ce pôle permet de proposer à tout étudiant Bellevillois de participer à la vie associative de l'école. Parmi ceux-ci, Doriane Dupré a réalisé une Newsletter avec l'aide du pôle culture.

— Futur site internet

Cette année aussi, la nouvelle équipe a entrepris de concevoir un site internet spécialement pour Le Bellasso. Celui-ci nous permet de poster toutes les informations, statuts, contacts et événements. Il contient également des pages réservées pour la culture, le sport, l'animation et la Coob avec son catalogue. Ce site a été mis en ligne début décembre 2020.

résumé archi Belleville

association RÉSOME ARCHI BELLEVILLE
à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Équipe élue pour 2019-2020
Présidence: Alex Touayev
Trésorerie: Imane Saidi
Secrétariat: Ikram Rhilane

L'accès à l'éducation étant un droit fondamental, l'action du collectif Réseau d'Études Supérieures et Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s (RÉSOME) vise à favoriser l'orientation et la reprise des études dans l'enseignement supérieur de tous les étudiants exilés, sans discrimination de statut. Ce collectif vient fédérer différents programmes d'accueil mis en place dans plusieurs structures d'enseignement supérieur comme Paris III, Paris IV, Paris VII, Paris VIII, mais aussi l'ENS, l'EHESS, les Arts Déco, AgroParisTech et autres. Le RÉSOME tient également une permanence hebdomadaire à la Bastille afin de permettre aux étudiants exilés de s'inscrire directement dans un programme qui leur est adapté, ou à défaut, sur une liste d'attente.

Lors du mois de novembre de l'année 2016, des étudiants des écoles d'architecture de Paris-Belleville et Malaquais se sont réunis afin de monter un programme d'accueil dans leurs écoles. L'association est officiellement créée en janvier 2017, après la validation de son siège dans l'école par le conseil de l'administration de l'Énsa-PB.

La première année, grâce à la liste d'attente du RÉSOME national, neuf étudiants ont été accueillis à Belleville et six à Malaquais. Aujourd'hui, le programme s'étend également à l'Énsa de Paris-La Villette et l'Énsa Paris-Val de Seine. En partenariat avec l'administration de l'école, RÉSOME ARCHI BELLEVILLE met en place un programme d'accueil en deux temps. Une première phase d'une année, pendant laquelle les étudiants participent aux différents enseignements dispensés par l'école en auditeur libre, leur permettant ainsi de se familiariser avec cette dernière et les études d'architecture en France. Cela permet aux enseignants d'évaluer le niveau des étudiants, les équivalences variant d'un pays à un autre. L'année suivante, les étudiants qui ont confirmé leur volonté de poursuivre leurs études sont inscrits à l'école et peuvent suivre le cursus de manière similaire à tous les autres étudiants. Ils bénéficient d'un accompagnement dans leur cursus des membres de l'association. L'association étend ses actions en apportant également une aide administrative ou juridique aux étudiants, comme pour l'obtention du statut de réfugié, d'un hébergement, de la CMU, d'une carte navigo et autres.

Par ailleurs, afin de subvenir aux premières dépenses, un financement participatif de lancement a été mis en place et une collecte de fournitures scolaires a permis aux étudiants d'être rapidement équipés en matériel. L'école offre le kit de rentrée aux étudiants ainsi que leur frais d'inscription.



RESOME ARCHITECTURE

réseau d'études supérieures et d'orientation pour les migrant-e-s et les exilé-e-s

Les activités que nous avons pu entreprendre au sein de l'association sont diverses et multiples, allant des cours FLE (cours de français) à la collecte de vêtements en association avec Maraudes-Paris. Tout d'abord, d'un point de vue scolaire, **RÉSOME** s'occupe d'apporter tout le soutien possible à ses étudiants en leur

apportant un tutorat dans les différentes matières enseignées au sein du cursus architectural, avec des membres bénévoles voulant partager leur savoir et venir en aide. Durant la période de confinement, le tutorat se poursuit à distance.

L'association aide à l'apprentissage du français, c'est pour cela que des cours sont

envisageables pour ceux qui en ont besoin afin d'améliorer leur niveau, étudier et interagir avec leur entourage sans grandes difficultés.

Afin de rapprocher les membres de l'association avec les étudiants inscrits sous la tutelle de RÉSOME, des soirées repas ou apéritifs ont pu être organisés, permettant à tous de se connaître et de tisser des liens.

Pour subvenir aux différents besoins de la vie étudiante des élèves sous la tutelle de l'association, des subventions ont pu être obtenues de la part de la mairie de Paris, ou encore de dons divers venant de la part des enseignants et étudiants. Nous avons aussi pu lever des fonds grâce à différents événements organisés au cours de l'année en partenariat avec le Bellasso, tels que la vente de crêpes lors de la rentrée ou encore la vente de denrées sucrées lors des fêtes de Noël et des portes ouvertes de l'école. Nous pouvons ainsi partager avec l'extérieur les valeurs de l'association. La période de confinement a compromis notre activité ne nous permettant plus d'organiser des événements qui permettaient d'offrir des ressources financières aux étudiants dans le besoin.

Nous essayons de propager les valeurs que nous défendons au sein de l'association et de faire connaître cette dernière par le biais de conférences que nous avons organisés en partenariat avec différents intervenants tous bénévoles et souhaitant transmettre leurs points de vue et présenter les enjeux sur le thème de l'exil et de la migration à travers l'architecture

et l'urbanisme. Ces conférences sont disponibles sur la page YouTube RÉSOME Architecture.

L'objectif de l'association est maintenant la consolidation et le déploiement de toutes ses activités, qu'elles soient pédagogiques, culturelles, festives ou encore militantes, au sein de l'école de Paris-Belleville comme dans les autres Énsa intéressées par le programme.

RÉSOME ARCHI BELLEVILLE est toujours partant pour élargir son équipe et accueillir de nouveaux membres. Toutes les compétences sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contactez-nous

resome.archi@gmail.com

Facebook : Résome Architecture

Groupe Facebook : RESOME ENSAPB

associations d'anciens élèves

Alumni Paris-Belleville

L'association Alumni Paris-Belleville, association des anciens de l'UP8 et de l'Ensa de Paris-Belleville, est officiellement née en 2017, à l'occasion de la troisième Biennale des anciens élèves de l'école.

Le 27 septembre 2019, l'association a organisé la biennale des anciens élèves, associée avec la soirée de lancement de l'anniversaire de l'école.

Ont eu lieu ce jour là des ateliers « Métiers de l'architecture », 6 tables rondes de discussion entre étudiants et professionnels architectes de champs de compétences spécifiques (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, patrimoine, scénographie, médiation culturelle). Le format a eu du succès et a séduit les participants, tant les étudiants qui découvrent des parcours et des réponses à leur interrogations, que les professionnels qui peuvent partager leur expérience, et même des enseignants de l'école qui ont participé à certaines tables rondes.

alumni paris-belleville

A suivi l'assemblée générale de l'association.

Octobre 2019 a ensuite été animé par trois visites architecturales en compagnie d'anciens élèves. Le laboratoire du réemploi Actlab avec Louis Destombes de Bellastock, la Cité de Refuge réhabilitée avec François Gruson, et une visite du quartier Belleville animée par Jean Pierre Feugas et Kerim Salom.

En janvier 2020, l'association a relancé une campagne d'adhésion, toujours dans le souci de rassembler un annuaire cohérent, sans toutefois arriver encore à toucher largement les anciens diplômés, grapillant tout de même à chaque fois quelques adhérents et gagnant en visibilité.





Les visites architecturales imaginées pour le printemps ont été annulées à cause de la crise sanitaire, qui a installé l'association dans un demi sommeil apparent. Certaines idées seront reconduites si possible l'année prochaine. En l'absence de ces visites, principaux rendez-vous de l'association pour le moment, nous n'avons au printemps pas mis en place d'alternatives. L'association a travaillé en interne sur l'annuaire et la communication, dans le but de renforcer peu à peu la présence sur différents réseaux sociaux.

Actualités sur :

alumniparisbelleville.fr

L'association est également présente sur facebook, linkedin et instagram -

Contact

contact@alumniparisbelleville.fr



Association Architectes des Risques Majeurs

L'association des Architectes des Risques Majeurs (ARM) a été créée en mars 2016 par des architectes ayant suivi ou suivant la formation du DSA Risques Majeurs à l'Énsa-PB. Son siège est domicilié à l'Énsa-PB. Son Bureau est dirigé par cinq membres élus, le Conseil d'Administration par dix membres élus. L'association compte actuellement 27 membres adhérents, sa page Facebook est suivie par 1581 internautes et la page Instagram par 406 abonnés.

Elle est un lieu de communication, de sensibilisation et de mise en réseau dont l'objet est d'assurer la promotion de la prise en compte des risques majeurs en architecture, en urbanisme et plus largement dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Elle se propose :

- d'assurer cette promotion auprès des professionnels pour que les problématiques liées aux risques soient intégrées dès les prémices des projets ;
- de sensibiliser les acteurs institutionnels ainsi que le grand public à la nécessité d'intégrer le risque dans le développement des territoires résilients ;
- d'assurer une mise en réseau entre étudiants et professionnels impliqués dans la prise en compte des risques.

Activités

- outils de mise en réseau
- L'association a continué d'enrichir la carte interactive du réseau des ARM et de



Architectes des Risques Majeurs

diffuser de nouveaux portraits des membres de l'association pour faire connaître les acteurs du domaine des risques majeurs.

- Les ARM ont diffusé chaque mois une newsletter reprenant les activités de l'association, les concours, les appels à candidatures, les événements et les offres d'emploi dans le domaine des risques et de l'architecture.

● événements et conférences

- Communication autour de la journée internationale de la prévention des risques de catastrophes prévue le 13 octobre 2020. La gouvernance est le thème de cette année. L'association présente cette journée particulière par le biais des réseaux sociaux.
- Organisation d'apéros-débats sur la thématique « Collaborer pour sensibiliser ». Ces débats étaient initialement prévus en présentiel à l'Énsa de Paris Belleville, et pour cause de COVID, le format de ces débats ont été modifiés. Des visioconférences ont été organisées, sous le principe de trois thèmes : « sensibiliser en amont », « sensibiliser pendant le projet » et « sensibiliser en phase post-crise ». Ces visioconférences ont eu lieu pendant l'année 2020/2021 : le 18/11, 16/12 et le 12/01 avec de nombreux intervenants. Toutes les conférences sont disponibles sur YouTube et visionnables par tous.

● projets

— Création d'un jeu de cartes sur les risques majeurs. L'objectif de ce jeu est d'aborder la notion d'aléa, d'enjeu et de risque avec le grand public. Une activité à animer lors de conférences, de l'exposition « Bienvenue en zone de risque », etc.

— Développement d'un cycle de promenades urbaines autour du risque « À vos risques et périls ».

Développement de partenariats

- Architectes Sans Frontières
- Archsharing
- Animafac
- CAPA
- Rock'n Wood
- Collectif SAGA
- La folie kilomètre

Incidence de la COVID

Les deux confinements n'ont pas permis à l'association d'organiser une assemblée générale en présentiel, ni d'organiser d'exposition ou de conférence. Les séances de travail avec les adhérents ont pu néanmoins se poursuivre en visioconférence. Les apéros-débats ont également été organisés selon ce mode, qui a très bien fonctionné. De nombreuses personnes ont pu assister en direct aux différentes présentations et débats. L'association envisage de développer ce type de format et de proposer d'autres conférences sur le sujet des risques et de l'architecture.



Janvier 2020

L'actualité des Architectes des Risques Majeurs



Le projet du mois

La bibliothèque de Patan - Abari - Népal

« Nous avons décidé d'utiliser le style de l'architecture vernaculaire et d'une architecture très utilisée localement, en se servant de la ressource du bambou et de l'encastrement en terre. Le bambou a des propriétés uniques qui le rendent également polyvalent et en fait une ressource à privilégier dans la construction. Son grand nombre de possibilités en fait un matériau considéré comme très sécuritaire dans les zones très sismiques » (...)



Le portrait du mois

Simon Deprez
Fondateur d'ETC

« ETC intervient sur des projets de reconstruction ou de développement, souvent dans des contextes de crise, catastrophe naturelle, déplacement de réfugiés, crise économique... Une composante importante de notre travail est d'identifier, d'analyser et d'anticiper les risques qui menacent ces espaces (du logement à la ville) et leurs habitants, et d'aider à concevoir des projets ou des stratégies d'action qui les rendent plus résilients. (...) »

Février 2020

Newsletter
L'actualité dans le réseau des ARM



Le projet du mois

Lazerevouni, mitigation des risques - DSA Risques Majeurs ENSA-PB, promotion 2017-2019 - Mayotte

« En novembre 2019, les étudiants du DSA Architectures et Risques Majeurs de l'ENSA-Paris Belleville, en partenariat avec le CEM, et le Maître du projet de Kawani, ont mené une étude de terrain, dans le quartier spontané de Lazerevouni, à Kawani, au nord-est de Mayotte. Le quartier de Lazerevouni est exposé à plusieurs risques naturels et anthropiques : séisme, cyclone, glissement de terrain, inondation, problèmes de gestion des déchets, manque d'accès à l'eau potable » (...) »



Le portrait du mois

Louis Geiswiler
OSAAUPT +
Architecte en cavale

« J'ai développé la compétence d'architecte-cavale au fil des projets réalisés en France, en Irak puis au Népal dans l'optique de réaliser un projet de A à Z. Mon parcours m'a amené à travailler ces trois dernières années sur des questions de reconstruction post-séisme. La présence en cavale sur un chantier a été révélée bénéfique pour former des ouvriers aux techniques de construction parasismique, assurer une qualité de mise en œuvre et instaurer un dialogue de confiance avec les communautés. (...) »

newsletter ARM

Réseaux sociaux :

www.architectesdesrisquesmajeurs.com

www.facebook.com/archi.risquesmajeurs

www.instagram.com/

[architectes_risques_majeurs](https://www.instagram.com/architectes_risques_majeurs)

Contact

archi.risquesmajeurs@gmail.com

par courrier :

Association des Architectes
des Risques Majeurs

60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Association Architecture Patrimoine Continuité

L'association Architecture Patrimoine Continuité réunit les élèves, anciens élèves et enseignants du DSA Architecture et Patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville.

Créée en 2018, Architecture, Patrimoine et Continuité se positionne dans le prolongement de la première association Patrimoine Belleville créée en 2016 par les anciens élèves du DSA.

Par ses activités, Architecture Patrimoine Continuité se propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de thématiques et sujets partagés auxquels les étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés se confrontent.

Ces activités se situent dans un rapport de continuité avec l'enseignement de la formation DSA Architecture et Patrimoine de l'École, dans le but de fédérer ses membres et de développer une approche élargie autour des questions du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Activités 2019-2020

① Le cycle de conférences

Dès sa création en 2018, l'association Architecture Patrimoine Continuité s'est donné pour objectif d'organiser, autour d'un thème annuel, une série d'occasions de partage et réflexion.

Pour le thème établi pour l'année 2019-2020 : Construire le futur sur son propre passé, une série de conférences avaient été programmées, avant que la pandémie ne modifie profondément les possibilités de se réunir.

Architecture Patrimoine Continuité

À l'occasion des 50 ans de l'école de Paris-Belleville, une intervention de Pier Luigi Cervellati avait notamment été programmée : architecte, urbaniste et enseignant, Cervellati est le responsable de la mise en œuvre du projet de requalification du centre-ville de Bologna, en Italie, après l'étude développée par Leonardo Benevolo en 1960.

Le travail de Cervellati a été analysé et diffusé en France par Bernard Huet, fondateur de l'école de Paris-Belleville. Une exposition photographique avait également été prévue en accompagnement de cette intervention.

La situation sanitaire en France et en Italie n'a pas permis de réaliser cet événement, que l'association se propose de réorganiser dès que le contexte le permettra.

En parallèle, et grâce à la collaboration avec le DSA Architecture et Patrimoine, l'association a organisé un cycle d'interventions d'architectes praticiens engagés sur différents contextes architecturaux, paysagers et territoriaux.

Les intervenants, invités à réagir à une thématique proposée en amont, ont animé ces présentations :

- Histoire et création, NeM / Lucie Niney & Thibault Marca.
- Paysage et matière, outils de projet, PNG / Antoine Petit, Nicolas Debicki, Grichka Martinetti.
- Mémoire vivante, Philippe Prost.
- Territoire, tradition, continuité, Simon Teyssou.

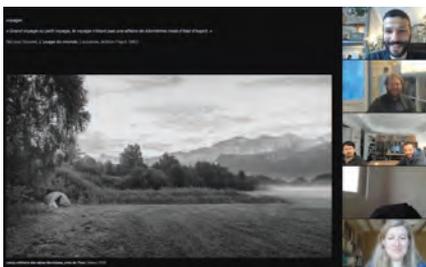
Ces interventions, enregistrées dans le cadre de l'atelier Mémoire-Projet du DSA Architecture et Patrimoine, seront mises à disposition des membres de l'association via son site internet.



Histoire et création,
NeM Lucie Niney & Thibault Marca



Mémoire vivante,
Philippe Prost



Paysage et matière, outils de projet, PNG Antoine Petit, Nicolas Debicki, Grichka Martinetti



Territoire, tradition, continuité,
Simon Teyssou

② La recherche

La suspension « imposée » des activités de l'association a permis de développer d'autres outils d'action et réflexion.

Dans le but de mettre en valeur des façons vertueuses et équilibrées de faire cohabiter le patrimoine et l'activité économique dans les territoires, Architecture Patrimoine Continuité a développé le projet de recherche **Territoires, écosystèmes, ressources** qui se propose d'analyser, sous un regard d'architectes spécialisés dans le Patrimoine, des expériences de « valorisation des ressources locales comme vecteur d'autonomie des territoires, de développement équilibré et durable et de transmission vivante des patrimoines ».

Ce projet de recherche a été développé avec le partenariat scientifique du laboratoire IPRAUS et de l'Énsa de Paris Belleville. L'association recherche à présent un soutien économique au développement de la recherche.

③ L'annuaire

Architecture Patrimoine Continuité met en place un annuaire de membres et diplômés de la formation DSA, dont la mise en ligne est programmée pour l'année 2021.



L'association Architecture Patrimoine Continuité est domiciliée à l'Énsa de Paris-Belleville et développe des partenariats avec les écoles et associations françaises et étrangères.

Pour plus d'informations:

www.apc-belleville.org

apcbelleville@gmail.com

autres associations et activités étudiantes

asso B

01 53 38 50 74

60 Boulevard de la Villette, 75019 Paris

www.assob.fr

contact@assob.fr

Horaires de Permanence

Lundi : 9h-14h

Mardi et Jeudi : 17h30-20h

L'Asso B est une association loi 1901, à vocation pédagogique et économique, créée en 1999 par des étudiants de L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle fait le lien entre les entreprises et les étudiants pour des missions rémunérées. Ces contrats d'études à caractère pédagogique concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, du design, du maquetage, de la scénographie, du graphisme, de l'informatique, de l'économie de la construction...

Parallèlement à son rôle d'interface entre le monde professionnel et les étudiants, l'Asso B apporte également son aide, dans la mesure de ses moyens, au financement de projets des étudiants de l'école. Ces projets ont toujours un rapport avec le domaine de formation : organisation d'ateliers intensifs, diffusion et sensibilisation architecturale, soutien de projets étudiants... En particulier, l'Asso B soutient le festival Bellastock, et des initiatives post-diplôme tel que GOA, Manifart ou Skywalk.

L'asso B œuvre aussi pour l'amélioration des conditions de travail dans les ateliers maquettes de l'école.



Crise sanitaire

L'activité de l'Asso B a été impactée par le premier confinement car la majeure partie des agences d'architecture avec qui nous travaillons a annulé ou reporté ses contrats.

Nous avons alors mis en place une aide financière aux étudiants les plus en difficultés.

L'activité a ensuite repris progressivement en juin pour revenir quasiment à la normale à la fin 2020.

L'asso B est en télé-travail jusqu'à nouvel ordre mais toujours disponible par mail pour établir des contrats entre les agences et les étudiants.

Association Bellette Brass Band

Le Bellette Brass Band, association loi 1901 à but non lucratif depuis 2013, fédère les étudiants des Énsa de Paris-Belleville et de La Villette autour d'un projet musical: transmettre la musique à tous et animer les événements internes aux écoles ou extérieurs. Depuis cinq ans, la fanfare se renouvelle en accueillant tous les étudiants motivés, quel que soit leur niveau. Le renouvellement et la transmission entre les musiciens expérimentés et les débutants participent de la cohésion du groupe.

La fanfare Bellette Brass Band assure l'animation des événements en lien avec les Énsa :

journées Portes Ouvertes de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
week-ends d'intégration de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
événements festifs des associations étudiantes des deux écoles.

Activités

La fanfare fait sortir la vie étudiante des écoles également, en organisant des rencontres avec d'autres formations.

Elle répond aussi à des sollicitations externes: fêtes de quartier (Fête du Merlan à Noisy-le-Sec), carnivals (la grande parade métèque), animations (prestation au Mac Val de Vitry-sur-Seine) et événements associatifs (fête des Lumières à Saint-Ouen, gala de catch solidaire et inauguration de librairie à Vitry-sur-Seine...).

La fanfare répond également à des prestations privées, anniversaire, mariage, etc. C'est parfois loin de Paris que le Brass Band se retrouve pour des moments musicaux, lors de week-ends à Strasbourg, Lille, Le Havre, Caen, Reims, pour animer les rues et les marchés.

Utilisation des locaux des Énsa

Le Bellette Brass Band répète deux fois dans la semaine (mardi soir et jeudi soir) dans les locaux de l'Énsa de Belleville.



Bellastock est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'architecture qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. La structure engagée dans la transition écologique, développe depuis 2012 une expertise pionnière en France sur le réemploi de matériaux de construction, et une réflexion plus globale sur l'urbanisme de transition. À travers ces pratiques, Bellastock œuvre pour le développement d'une économie circulaire appliquée au secteur du BTP, essentielle pour la fabrique de territoires durables.

La création de Bellastock a été initiée en 2006 au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, par un groupe d'étudiants désireux de pallier au manque de manipulation et d'expérimentation pratique dans leur cursus. Ils lancent pour cela un projet de festival annuel de construction à l'échelle un, au cours duquel, plusieurs centaines de participants conçoivent, construisent et habitent pendant quatre jours une ville éphémère. Dès 2010, Bellastock se structure en association loi 1901, se professionnalise progressivement en diversifiant son activité toujours au sein de l'Énsa-PB qui lui montre son soutien et l'accompagne dans cette évolution. La structure construit à travers les années un important réseau d'acteurs français et internationaux, engagés dans la transition écologique et pour une économie circulaire, Pour proposer un mode de gouvernance adapté à l'évolution de son activité, l'association se transforme en Société

Coopérative d'Intérêt Collectif en 2019. Par définition, la SCIC a pour objet de produire ou fournir des biens et des services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. Cette forme juridique permet à Bellastock de continuer de construire une stratégie partagée avec l'ensemble de ses sociétaires, issus du réseau développé depuis sa création et répartis en 5 catégories : salariés, personnes physiques, petites entreprises, grandes entreprises et collectivités territoriales. Tous travaillent ensemble avec exigence et engagement, pour porter le développement d'une vision nourrie par la diversité de leurs profils et compétences. Les douze salariés-sociétaires forment une équipe de production pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, d'enseignants, de communicants, et d'administrateurs, qui œuvrent au quotidien pour Bellastock et les valeurs qu'elle porte.

Dans le cadre de cette transformation, Bellastock s'émancipe et quitte, en mars 2019, ses locaux historiques gracieusement prêtés par l'Énsa-PB depuis 2006, et rejoint de nouveaux locaux plus adaptés à son activité et la croissance de son équipe.

Un partenariat construit sur la durée

L'Énsa de Paris-Belleville continue de soutenir le festival Bellastock, en accueillant notamment le cycle de conférence organisé au mois de mars qui réunit chaque année 800 spectateurs, interrompu à la mi-mars 2020 à cause de la crise sanitaire. Le festival Bellastock a montré au fil des années la portée pédagogique et culturelle des activités de la coopérative.

Enfin, depuis 2019, un responsable de Bellastock est membre en qualité de personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'école.

Cluster Art Architecture Paysage et Patrimoine (CAAPP)

L'Énsa-PB en collaboration avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Bellastock travaille actuellement à la création du CAAPP.

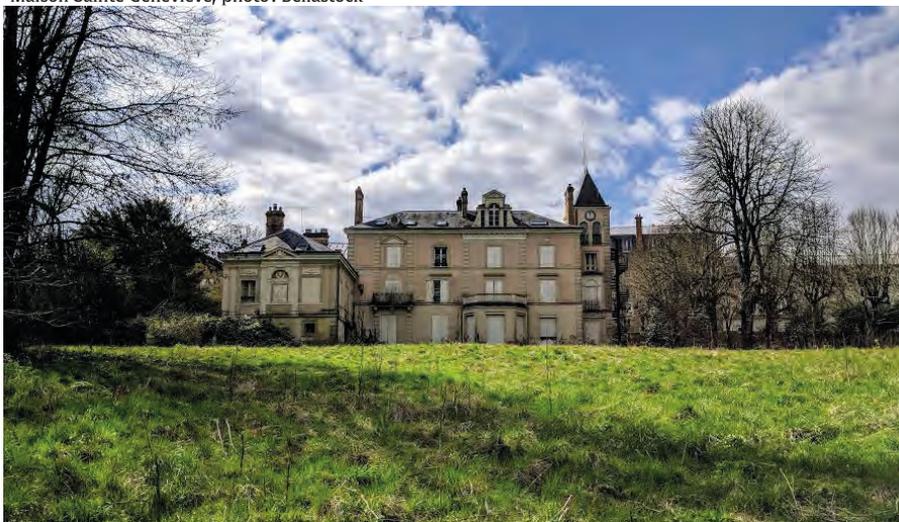
« Au cœur d'une forêt à Évry-Courcouronnes, habitants de la ville et jeunes créateurs du monde de l'Art, de l'Architecture, du Paysage, et du Patrimoine, imaginent et expérimentent des procédés constructifs au service d'une ville innovante, respectueuse de son environnement et accueillante ».

Objectifs

Le CAAPP répond à cinq ambitions majeures :

- faire se rencontrer et échanger différentes disciplines (art, architecture, design, paysage) dans un lieu commun autour de problématiques environnementales, contemporaines et patrimoniales.
- Croiser pédagogie et entreprise en formant tous les acteurs de la chaîne depuis la conception à la réalisation d'ouvrages.
- Organiser des temps d'expérimentations collectives ouvert au public et favorisant le dialogue autour des sujets liés à la ville et l'architecture.
- Développer le territoire d'implantation en proposant une fabrique capable d'activer des lieux identifiés sur l'agglomération, tout en proposant un parc hors du commun à seulement 45 minutes de Paris.
- Initier à l'architecture les jeunes du territoire, en proposant des ateliers de création et de construction.

Maison Sainte Geneviève, photo : Bellastock



Un projet transdisciplinaire

Le CAAPP offre un site inédit en Île-de-France, d'ateliers d'expérimentation à échelle 1 et de création inter-écoles.

Partages, échanges et retours d'expériences sont le leitmotiv de ce lieu dédié à la production et à la diffusion des cultures constructives propres à l'architecture. Il étend l'élan pédagogique des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau au territoire francilien, en l'alimentant des portées artistiques, paysagères et patrimoniales indissociables de l'architecture.

Il permet aux écoles d'architecture, d'art, de design et de paysage franciliennes, ainsi qu'aux écoles et universités du Grand Paris partenaires, de partager un lieu commun au sein duquel échanger des idées et concevoir des projets liés à la transition écologique et à l'expérience par le faire. Des projets y sont conçus et réalisés en atelier à toutes les échelles, participant à des dynamiques d'enseignement, de professionnalisation et d'insertion professionnelle.

Le projet est actuellement en cours de montage juridique par Bellastock. L'objectif est de rassembler l'ensemble des Écoles d'Architecture de la région Île-de-France pour imaginer et développer ce lieu de pédagogie.

Pour plus d'information sur CAAPP :

<https://caapp.fr/>

Bellastock

<https://www.bellastock.com/>

contact@bellastock.com

www.facebook.com/Bellastock/

www.instagram.com/bellastock/

soutien aux étudiants

Pour la première fois à la rentrée 2019, l'Énsa-PB a mis en place plusieurs dispositifs pour améliorer la santé de ses étudiants.

Ces actions ont été financées grâce aux crédits attribués à l'École au titre la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Soutien psychologique

Une psychologue a été recrutée pour assurer des consultations à l'école une matinée par semaine. Un mail générique permet aux étudiants de prendre rendez-vous.

Ce dispositif a été renforcé dès le 1^{er} confinement de mars 2020, en effet les plages horaires de rendez-vous ont été étendues et les consultations ont pu se faire à distance.

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2020, les consultations sont possibles tous les mardis à distance ou à l'école.

Consultations d'ostéopathie

Une ostéopathe reçoit les étudiants sur rendez-vous chaque jeudi matin.

Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier de séances d'ostéopathie souvent inaccessibles aux étudiants en difficulté financière.

Conférences sur le sommeil

Les étudiants de 1^{re} et 3^e année ont pu suivre 2 conférences sur le sommeil dispensées par Nathalie Debrock, Docteur en Pharmacie, DU chronobiologie, DU Sommeil et Psychiatrie, Consultante et Formatrice en éducation au sommeil, membre de la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil.

Ces conférences ont eu lieu les vendredis 6 et 13 décembre 2019 pour les étudiants de 1^{re} année et les mardis 15 et 29 octobre 2019 pour les étudiants de 3^e année.

● Les objectifs de ces conférences :

- informer les étudiants sur l'importance vitale et essentielle du sommeil,
- sensibiliser et aborder le lien entre sommeil et éveil, efficacité du sommeil et performances motrices et cognitives,
- apporter des outils pratiques d'amélioration du sommeil.

● Les thèmes abordés

1^{re} conférence :

- fonctionnement du sommeil : horloges biologiques, cycles, synchroniseurs ;
- rôles et fonctions du sommeil ;
- dormir plus ou dormir mieux ? ;
- amis/ennemis du sommeil.

2^e conférence :

- ralentir pour dormir ;
- sommeil et liens avec sécurité, stress, alimentation, écrans.... ;
- outils pour mieux dormir et donc mieux performer : choix de chaque instant.

Partenariats pour le logement des étudiants

L'École a conclu un partenariat avec le Generator Hotel. Entre l'auberge de jeunesse et l'hôtel, cet établissement situé Place du Colonel Fabien propose un hébergement de quelques jours à quelques semaines. Un tarif préférentiel est appliqué aux membres de la Communauté de l'École et leurs familles.

Parmi les groupes proposant des résidences avec services, un partenariat passé avec Studea Nexity permet d'offrir aux étudiants de l'École un accès prioritaire à la location, un accès au service transfert sans frais administratifs et une remise de 50 % sur les frais de dossier, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'admission.

Une trentaine d'étudiants a bénéficié de l'offre cette année.

aide exceptionnelle aux étudiants

Dans le cadre de la crise sanitaire, le conseil d'administration, considérant qu'au regard de la situation sanitaire et de ses conséquences économiques, il était nécessaire de conforter les dispositifs habituels ou exceptionnels d'aide aux étudiants en utilisant et abondant les moyens dégagés par la CVEC, a défini le 30 avril 2020 une procédure d'aide exceptionnelle aux étudiants qui a été ouvert pour la période du 12 mars au 30 juin 2020 en deux campagnes (mai et juin).

40 000 € ont été dégagés pour soutenir ce dispositif: 11 000 € au titre de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et 29 000 € sur le budget de fonctionnement de l'École.

Les dossiers (modèle en ligne téléchargeable et remplissable) étaient préparés pour être présentés à une commission ad hoc qui était constituée de représentants de l'administration, d'enseignants et étudiants élus, après un échange d'informations avec le service social du Crous de Paris. Ce service a indiqué avoir reçu beaucoup plus de demandes qu'habituellement et a pu donner des conseils de réorientation des demandes. Le CROUS a appliqué des critères exceptionnels permettant d'apporter une aide à certains étudiants habituellement hors champ, comme les étudiants de DSA ou les résidents hors Europe. De nombreuses cartes alimentaires Carrefour ont été distribuées et des aides ont pu permettre l'achat d'un ordinateur (aide jusqu'à 700 euros). Les interventions du CROUS, de l'École et d'autres organismes (toute l'information

disponible a été mise à disposition des étudiants) ont ainsi été complémentaires.

Pour chaque dossier, la commission a examiné la demande exprimée, sa motivation et les éléments justificatifs. Elle a proposé un soutien financier dans des fourchettes définies par le Conseil d'administration, selon la nature de l'aide et la période concernée. Ces sommes pouvaient s'additionner et la commission avait la possibilité de proposer des montants autres dans le cas de dossiers particuliers.

Réalisation de la 1^{re} campagne

Les dossiers pouvaient être déposés entre le 30 avril et le 10 mai. 45 dossiers ont été reçus, un dossier n'a pas pu être pris en compte, l'étudiant n'étant plus inscrit à l'École.

Les 44 dossiers recevables se répartissaient ainsi:

- Licence: L1: 3 dossiers, L2: 4 dossiers, L3: 5 dossiers
- Master: M1: 11 dossiers, M2: 12 dossiers
- DSA: 9 dossiers dont 4 Maîtrise d'ouvrage, 2 Projet urbain, 3 Risques majeurs
- HMONP: 1 dossier

Parmi ces dossiers 3 étudiants étaient en mobilité sortante, 5 en mobilité entrante, 1 en droit au diplôme, 2 en césure semestrielle.

Après examen de chacun des dossiers, la commission a proposé d'attribuer des aides à tous les dossiers recevables, pour des montants variant de 100 à 1 200 euros et pour un montant total de 27 600 euros.

Réalisation de la 2^e campagne

Les dossiers pouvaient être déposés entre le 1^{er} et le 14 juin. De nombreux dossiers ayant été reçus, l'administration a souhaité augmenter les moyens d'action en ajoutant au 12 400 € restant de la 1^{re} campagne un crédit supplémentaire, pour un maximum de 10 000 €.

Les 43 dossiers recevables se répartissaient ainsi :

- Licence : L2 : 5 dossiers, L3 : 4 dossiers
- Master : M1 : 17 dossiers, M2 : 9 dossiers
- DSA : 7 dossiers dont 2 Maîtrise d'ouvrage, 6 Risques majeurs

Parmi ces dossiers 3 étudiants étaient en mobilité sortante, 6 en mobilité entrante, 1 en droit au diplôme, 2 en césure semestrielle. 13 d'entre eux avaient obtenu une aide lors de la première campagne.

Après examen de chacun des dossiers, la commission a proposé d'attribuer des aides à 39 étudiants, pour des montants variant de 100 à 1200 euros et pour un montant total de 19 100 euros. S'est ajouté le soutien de deux étudiants accueillis dans le cadre d'un programme de coopération spécifique Erasmus +. Elle n'a pas donné suite à 2 demandes (M1 et M2) dont la motivation ne paraissait pas correspondre aux critères de cette situation exceptionnelle.

La commission a relevé la situation très critique de certains étudiants et les difficultés psychologiques qui en découlaient à l'approche de la fin du semestre. Elle a essayé de prendre en compte les besoins des étudiants sur l'ensemble de la période concernée. Les étudiants ont été avertis individuellement de l'aide octroyée. Les autres aides et démarches possibles leur ont été rappelées à cette occasion.

Au total, l'École aura donc consacré 49 100 € à l'aide de 72 étudiants -dont 13 ont reçu 2 aides- pour des montants de 100 à 1200 € par aide, soit une moyenne de 578 € par aide.



***échanges des savoirs au sein de la
communauté internationale***

coopération internationale

L'ouverture à l'international constitue une caractéristique stratégique pour l'Énsa-PB depuis sa création. L'école s'est dotée d'une politique internationale dynamique et propose à ses étudiants et chercheurs des possibilités d'expériences et d'échanges en Europe et dans le monde.

Le laboratoire Ipraus et l'UMR AUSSER, l'école doctorale, la communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris-Est, chacun des DSA, le master, la licence, sont autant de cadres de développement de coopérations et de constitution de réseaux en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants sous-tend ou complète coopérations et réseaux dont participent également les voyages pédagogiques.

Le thème de la métropole

L'histoire de l'école est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés, d'une part sur Paris et l'Île-de-France (12 millions d'habitants), d'autre part sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'UKNA – Urban knowledge network Asia (de 2012 à 2016) avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires asiatiques. La collaboration avec l'Université de Leiden (International Institute for Asian Studies) s'est poursuivie jusqu'en 2020, grâce au financement de la Fondation américaine Henry Luce.

Les relations sont fortes avec l'université de

Tongji de Shanghai dont nous recevons les étudiants dans nos formations de DSA et de doctorat depuis une dizaine d'années et avec lesquels nous organisons des ateliers de DSA sur place en Chine. Les étudiants chinois sont stagiaires au laboratoire Ipraus et participent aux programmes de recherche sur les deux territoires.

De même, une collaboration forte existe aussi avec Hanoi Architecture University (HAU). Un atelier pour les étudiants de DSA est organisé chaque année en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités : outre HAU, Hanoi Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) – Vietnam. En 2020, les étudiants ont pu travailler, lors du workshop à Hanoi, avec des experts qui doivent faire face au défi de mieux contrôler la croissance démographique et l'expansion urbaine en privilégiant un développement urbain durable et une amélioration de la qualité de vie des habitants.

Des interventions régulières sont désormais engagées en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh (URBA). Il s'agit de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité. Le projet est fondé sur des programmes de recherche engagés dans la mise en place d'un Observatoire urbain du patrimoine à Siem Reap. Il met en perspective la question du rapport patrimoine / développement urbain en Asie du sud-est, avec des équipes travaillant au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande ou en Indonésie, dans une

approche comparative. Appuyé sur des instances locales, il bénéficie du soutien de l'Unesco et de l'association des amis d'Angkor, et permet notamment d'organiser annuellement un studio sur le terrain. À la demande des autorités cambodgiennes, l'école s'est engagée dans un projet visant à créer une filière francophone de l'enseignement de l'architecture au Cambodge : financement d'un enseignant dispensant un cours à l'URBA depuis février 2017, accueil d'étudiants cambodgiens dans l'atelier de Siem Reap, information et accompagnement des étudiants cambodgiens qui souhaitent acquérir la maîtrise du français. Par ailleurs, l'école a obtenu en juillet 2018 un financement du programme Erasmus+ - Mobilité internationale de crédits pour favoriser la mobilité d'étudiants et d'enseignants entre l'URBA et l'Énsa-PB. Au printemps 2019, un enseignant de l'Énsa-PB a animé un atelier intensif à Phnom-Penh et un enseignant de l'URBA a été accueilli à l'école, en formation, pendant un mois en mai 2019. À la rentrée 2019, en septembre, l'école a accueilli deux étudiants cambodgiens pour une mobilité d'un an en M1.

Le patrimoine - mise en valeur et développement urbain

La question du patrimoine architectural et du paysage patrimonial, sous des aspects de préservation mais aussi de réhabilitation et de rapport à la création architecturale ont toujours été des éléments forts de la pédagogie et de la recherche à Paris-Belleville. Des travaux de recherche sont réalisés sur des villes asiatiques mais aussi sur le patrimoine du

XX^e siècle. L'enseignement propose nombre d'actions dans ce champ, notamment les studios réalisés chaque année en partenariat avec le réseau Vauban. Le DSA Architecture et Patrimoine s'est développé en s'attachant à tous les domaines du patrimoine et à toutes les échelles. Ce DSA a été associé au workshop au Liban en décembre 2019.

Le thème des risques majeurs

L'école, par la formation conduisant au DSA « Architecture et risques majeurs », est au cœur d'un réseau international qui comprend des administrations (Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports); des organismes d'enseignement et de recherche (Centre pyrénéen des risques majeurs), le bureau de recherches géologiques et minières, l'unité risque sismique (BRGM), le centre mondial de services satellitaires, chargé de la lutte contre le réchauffement climatique... Des ateliers sont accueillis par des collectivités territoriales en France : diverses communes des Pyrénées, le conseil régional de la Martinique, de la Guadeloupe, ou à l'étranger (Pérou, Djibouti, Haïti, Japon, Népal, Rhodes, Colombie). Des organisations non gouvernementales sont partenaires (par exemple la Fondation des architectes de l'urgence) ou s'associent plus ponctuellement à l'occasion des ateliers cités plus haut (ex. collaboration avec le Haut Comité des Nations Unies pour les réfugiés à Djibouti).

En 2019, un atelier a été organisé à Saïda (Liban) pour les étudiants du DSA Risques Majeurs et du DSA Patrimoine.

enseignement ouvert sur le monde

Des partenariats de longue durée se sont développés dans le cadre du cursus avec des écoles étrangères pour permettre à des étudiants de même niveau de travailler sur un projet commun et ainsi d'appréhender la culture du pays partenaire et son approche en matière d'architecture. Quelques partenariats peuvent être cités en exemple :

- avec le département architecture de l'université de Kyunghee de Corée du Sud est organisé chaque année l'accueil d'un groupe d'étudiants coréens pour un workshop mixte dont les résultats font l'objet d'une restitution. En complément, selon les années, un à deux étudiants de notre école sont invités à participer à un enseignement / voyage d'étude en Corée. Ce réseau est important et structurant : nous avons fêté en 2010 le 50^e enseignant d'architecture coréen formé à Belleville... dont plusieurs doyens. Depuis 2017, un atelier est organisé chaque année avec l'université de Busan.

Responsable Alain Dervieux

- L'accueil, dans le cadre d'un studio de master d'un workshop annuel de huit semaines (en octobre et novembre) organisé avec le département architecture de l'Université d'Austin (Texas), se complète d'un atelier en janvier et d'une mobilité d'un semestre proposée à deux étudiants de l'école à Austin.

Responsables Gaëlle Breton, Jean-François Renaud

- Dans le cadre du festival Estonie Tonique 2011, un atelier commun et un colloque ont été l'amorce d'une collaboration

régulière avec l'Université de Tallinn : deux ateliers intensifs annuels sont dorénavant organisés l'un à Paris, l'autre à Tallinn. Cette opération a été annulée en 2020.

Responsable Simon Pallubicki

- Un partenariat engagé avec le Département d'architecture de l'Université de Naples a permis d'organiser un enseignement de construction en commun en 2019 pour la quatrième année. Des étudiants de Licence et de Master des deux écoles ont participé à un intensif de conception et de développement à Naples. L'édition du printemps 2020 a dû être annulée.

Responsable Raphaël Fabbri

- L'école est par ailleurs très investie dans le projet de parcours européen de master sur le thème de l'urbanisme de l'Université Paris-Est. Sont associées les universités de Milan, de Hambourg et de Paris-Est dans ce cursus qui prévoit deux semestres dont l'un à Paris et l'autre à l'étranger. Ce diplôme a un double enjeu : développer les actions interdisciplinaires que l'Université Paris-Est permet et renforcer l'ouverture internationale des étudiants du pôle, avec pour objectif de s'inscrire à terme dans des labels de type « Erasmus mundus ». L'École accueille en particulier le studio de projet du Master.

Responsable Corinne Jaquand

- Un studio de master a, chaque année, pour thème de travail la ville de Siem Reap au Cambodge, avec depuis 2015-16 la participation d'étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA) de Phnom

Penh et de Chulalongkorn (Thaïlande) à l'atelier intensif qui se déroule sur place durant trois semaines. Depuis 2018, des étudiants indonésiens participent à cet atelier.

Responsable Cyril Ros

- Un échange triangulaire entre le Shibaura Institute of Technology de Tokyo, l'Université Hang Yang de Séoul et l'Énsa Paris-Belleville permet l'organisation d'un workshop commun annuel dans l'un des trois pays concernés. En septembre 2019, un atelier intensif s'est déroulé à Séoul.

- En novembre 2015, une convention a été signée avec l'Université de Tongji (Shanghai) afin d'établir une collaboration autour d'un enseignement de 3^e cycle sur la question du projet urbain à l'échelle des grandes métropoles (accueil d'étudiants en DSA, et l'organisation chaque année d'un workshop commun et d'une journée d'études à Paris ou à Shanghai).

- Un nouvel accord conclu avec la Faculté d'architecture de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok, Thaïlande) a permis de lancer un programme d'échange étudiant et de développement de la recherche, notamment par la construction d'un fonds de connaissances partagées (cartothèque en particulier).

- Une convention sur la création d'une école doctorale à Hanoï associant l'Université d'architecture d'Hanoï et les Énsa de Bordeaux, Rouen, Toulouse et Paris-Belleville a été signée le 29 juin 2016. Elle prévoit la mise en place d'une

formation doctorale franco-vietnamienne dans les domaines de la ville, du territoire et du paysage. Le 12 novembre 2018, a été signé un accord-cadre, associant les mêmes écoles et l'Université d'architecture d'Hanoï, sur la mise en place de la formation francophone délocalisée à Hanoï sur le schéma Licence/Master/Doctorat. L'Énsa-PB est plus particulièrement chargée du DSA « Architecture et projets urbains » et de la formation doctorale en cotutelle.

- À l'initiative de l'AFEX (Architectes français à l'export), avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Culture et de l'Institut français en Inde, 5 jeunes professionnels indiens sont reçus chaque année, depuis 2018, pour six mois dans les agences des membres de l'AFEX. Ce programme YUDAP (Young Urban Designers and Architects Programme) permet à ces jeunes urbanistes et architectes, déjà en exercice dans leur pays, de bénéficier d'une formation théorique et professionnelle complémentaire au sein d'agences françaises d'architecture pendant 6 mois à compter de février. Il a pour objectif d'approfondir la coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain durable, conformément aux accords intergouvernementaux, tout en contribuant au rayonnement de l'expertise française à l'international. L'école, partenaire de ce programme, organise en mai un atelier d'une semaine associant ces jeunes professionnels indiens et des étudiants de DSA.

● Les voyages d'études (entre quinze et vingt) organisés chaque année sont des occasions d'ouverture internationale. À la rentrée 2019, le voyage des Première année a été organisé à Barcelone. Les voyages prévus au printemps 2020 ont été annulés.

● L'Énsa-PB compte 20% d'internationaux dans ses étudiants du cursus licence-master et 50% dans ses formations DSA, ce qui ancre profondément son enseignement et son réseau dans le monde.



atelier de terrain Hanoï, février-mars 2020

DSA Architecture et Projet Urbain

Dans le cadre du DSA Architecture et Projet Urbain, lors du second semestre de la formation, les étudiants sont partis pour trois semaines d'intensif à Hanoï au Vietnam.

Lors de cette année universitaire 2019-2020 bouleversée par l'apparition de la crise sanitaire, 13 étudiant.e.s de la promotion sont partis à Hanoï du 23 février au 15 mars 2020. Cet intensif fut conduit par André Lortie (professeur), Patrick Henry (professeur) et Yvan Okotnikoff (maître assistant associé). Cet atelier a été organisé en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités: le HUPI (Institut d'urbanisme de Hanoï), PRX-Vietnam, l'Institut Paris Région (ex- IAU-IdF) et Sylvie Fanchette (géographe, CESSMA). Cette année notre collaboration habituelle avec l'université d'architecture de Hanoï a été annulée, les établissements d'enseignement supérieur et autres écoles ayant été fermés au moment de l'atelier de terrain.

Cadre de l'étude

Les instances politiques vietnamiennes sont confrontées à la prise de conscience de défis environnementaux considérables: explosion des pollutions, gestion d'une quantité croissante de déchets, préservation des espaces naturels, des espaces publics en centre-ville et des espaces non- bâti sur le territoire du delta, etc. L'enjeu du territoire hanoïen consiste à mieux contrôler la croissance démographique et l'expansion urbaine pour privilégier un développement urbain durable et une amélioration de la qualité de vie des habitants. Pour faire face à

ce défi, le Comité Populaire de Hanoï a établi une stratégie de protection de l'environnement d'ici 2020, avec une vision pour 2030 et un schéma directeur à l'horizon 2050 inscrivant Hanoï dans une lutte active contre le réchauffement climatique.

Ainsi, le schéma directeur 2050 prévoit entre autres dispositifs, la création de trois écocités satellites dont seuls, à l'heure actuelle, les localisations et les périmètres ont été établis. Il nous a été proposé de travailler sur l'une d'elle: Chuoc Son.

Lors des différentes journées d'atelier, les étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville ont pu travailler et échanger avec les experts du HUPI, de PRX-Vietnam, de l'Institut Paris Région ainsi qu'avec Sylvie Fanchette et cela en deux temps: la première semaine fut dévolue aux visites de la ville et à la reconnaissance du territoire à étudier ainsi qu'à la participation à plusieurs conférences sur l'action des opérateurs de la fabrication de la ville au Vietnam et des projets publics d'aménagements futurs de la ville. En fin de première semaine, les étudiants se sont organisés en équipes afin de déterminer des thématiques permettant d'aborder de manière critique et prospective la notion d'écocité.

À la suite du rendu intermédiaire en fin de deuxième semaine, il y eut une réorganisation des groupes à partir de l'identification des diverses approches choisies par les étudiants. Lors de ces deux dernières semaines, plusieurs conférences et séminaires furent organisés par différentes institutions partenaires de l'Énsa-PB. C'est

à la fin de la troisième semaine que chaque groupe d'étudiants a pu présenter les études et ébauches de projets devant les enseignants et personnalités de l'Énsa-PB, du HUPI et de PRX.

Exemples de sujets d'études développés :

— Comment intégrer un dispositif territorial de dépollution de l'eau au schéma directeur ?

— Comment mieux articuler le schéma directeur à la complexité des systèmes villageois en place ?

— Comment penser le développement de Chuc Son depuis les milieux naturels en place ?

— Quelle(s) offre(s) de "logement" penser au sein de l'écotown ?

— Comment penser un schéma directeur plus respectueux des habitats dans leur diversité ?

— Comment les objectifs de productivité de la ville affichés par le schéma directeur peuvent-ils être compatibles avec l'approche environnementale souhaitée ?

— Comment prendre en compte et intégrer les fortes pratiques habitantes d'auto-organisation et d'auto-construction dans un document tel que le schéma directeur ?

● Liste des étudiants du DSA « Architecture et Projet Urbain » ayant pris part au workshop à Hanoï :

Elie Antoun, Maïté Bottini, Paul Briziou
Thi Uyen Luong Dinh, Le Tuan Hoang
Esstelle Khalil, Georges Moussawer
Lola Palero, Roma Andrea Olano Klemm
Eya Somrani, Charlotte Verdier,
Thi Thanh Lan Vi, Tatiani Zoumpoulaki.

● Intervenants locaux, partenaires et encadrement de l'atelier de terrain :

— Institut d'Urbanisme de Hanoï (HUPI)
Nguyen Truc Anh, Directeur, Pham Gia Luong, responsable du Bureau des Recherches et du Développement, Vu Hoai Duc, responsable adjoint du Bureau des Recherches et du Développement
— PRX-Vietnam

Cerise Emmanuel, représentant de la Région Île-de-France à Hanoï, directeur PRX-Vietnam Marie Lan Nguyen Leroy, chercheuse en droit foncier

— IAU

Laurent Padolfi, Laurent Perrin, Nicolas Cornet

— Laboratoire CESSMA_UMR 245

Sylvie Fanchette (géographe, directrice de recherche)

— Énsa-PB

André Lortie (professeur) Patrick Henry (professeur), Yvan Okotnikoff (maître assistant associé) Charles Rives (enseignant contractuel du MCC).

coopération avec le Liban

L'enseignante Sarra Kasri a impulsé une collaboration avec l'Université Libanaise en 2018 et un partenariat s'est noué entre le DSA risques majeurs et la faculté des beaux-arts et d'architecture de l'université Libanaise à Beyrouth et la ville de Saïda, terrain d'étude.

Sur leur site, on trouve un article et des photos sur le voyage de 2019 :

<https://www.ul.edu.lb/common/news.aspx?newsId=2308&lang=3>

En décembre 2018, 19 étudiants en 1^{re} année du DSA ont effectué un workshop intitulé « Inter-venir dans un territoire à risques : vulnérabilités, enjeux et opportunités », de 10 jours au Liban encadré par Sarra Kasri et Pascal Chombart de Lauwe.

Les étudiants ont travaillé sur plusieurs sites dans la ville de Saïda.

En décembre 2019, le partenariat a été renouvelé avec l'université libanaise et la ville de Saïda.

Cette fois-ci, le dsa risques majeurs (10 étudiants et 2 enseignants) est parti avec les 2^e années du DSA Patrimoine (11 étudiants et 2 enseignants) (sur le modèle des workshops communs à Rhodes). L'objectif était de croiser les problématiques patrimoniales avec celles des risques.

Les objectifs pédagogiques étaient les suivants :

— intervenir dans un territoire urbain en zone à risque et à caractère patrimonial et historique omniprésent.



— Construire une méthodologie d'approche des risques adéquate au corpus étudié justifiant les conditions de la transmission des savoirs, de la préservation des enjeux et à terme les conditions de la conservation, de la restauration et de la réhabilitation du patrimoine, tout en intégrant une intelligence structurelle et d'usage aboutissant à une amélioration de la gestion des risques et une meilleure assimilation des vulnérabilités.

Lors de ce dernier workshop, divers acteurs de terrain (centre national de géophysique, chambre de commerce de l'industrie et de l'agriculture de la région de Saïda et du Sud, centre de Restauration et de Conservation des monuments et des sites historiques, unité projet Saïda de UN-habitat, des architectes et ingénieurs ...) ont été sollicités et sont intervenus :

— Mme Hayfa Amine : membre de la Fondation Zaidane ;
— Mme Marleine Brax : directrice du Centre National de Géophysique ;
— M. Omar Dandachly : vice-président de la chambre de commerce de l'industrie et de l'agriculture de la région de Saïda et du Sud.

— M. Omar Haidar : maître artisan ;
— M. Rachid Jomaa : ingénieur géophysique au Centre National de Géophysique.
— Monseigneur Maroun Kiwan : vicaire général - Evêché maronite de Saïda et de Deir el Qamar ;
— Mme Yasmine Maakaroun : cheffe du centre de Restauration et de Conservation des monuments et des sites historiques (centre situé à Tripoli) ;
— M. Elie Mansour : chef de l'unité projet de UN-Habitat (Projet patrimoine Saïda) ;
— Mme Layal Nasser : Responsable du bureau UNPD : gestion des risques au gouvernement du sud ;
— Mme Elefteria Tsakanika : ingénieure-enseignante : National Technical University of Athens | NTUA · Department of Building Technology-Structural Design and Mechanical Equipment ;
— M. Jean-Pierre Zahar : architecte.

À la suite de la session de décembre 2019, 2 enseignants et 8 étudiants libanais sont venus à l'Énsa-PB en janvier 2020 pour participer à la session intensive de rendus sur les travaux réalisés au Liban.

mobilité étudiante et enseignante

La mobilité est un moment privilégié du cursus qui offre à l'étudiant la possibilité d'autres expériences pédagogiques, de s'initier à de nouveaux sujets d'étude, de découvrir un pays, d'approfondir une langue, d'affiner ainsi son projet personnel, d'améliorer son employabilité.

Covid 19 et mobilité

En 2020, à partir du mois de février, la mobilité étudiante a été durablement impactée par le développement de la pandémie de COVID 19 dans le monde. La très grande majorité des étudiants ont suivi tout ou partie de leurs cours en ligne; certains ont dû rentrer précipitamment en France, d'autres ont connu des difficultés financières ou d'isolement, d'organisation, d'impossibilité de valider la totalité des cours suivis...

Malgré tout, la quasi-totalité des étudiants ont poursuivi leur mobilité et ont fait preuve de beaucoup d'esprit d'adaptation et de résilience.

● Étudiants sortants

Avant le confinement (début février 2020), l'école a demandé aux étudiants partis en Corée du Sud et en Italie du Nord s'ils souhaitaient rentrer et se réinscrire à l'Énsa-PB. Une seule étudiante l'a fait. Pendant le confinement, nous les avons interrogés et conseillés régulièrement. Nous les avons incités à se signaler auprès des services consulaires, via l'application dédiée. Environ la moitié a poursuivi sa mobilité sur place (avec cours en ligne), les autres sont rentrés et ont poursuivi en suivant l'enseignement à distance. Aucun n'a interrompu sa mobilité.

En juin et juillet, l'école a apporté une aide d'urgence aux étudiants de l'école les plus en difficulté, du fait de la COVID, dont certains étudiants entrants et sortants ont pu bénéficier.

L'école a décidé, en juin, de reporter la mobilité du 1^{er} semestre 2020-2021. En effet, un nombre important de partenaires avaient annulé et devant l'incertitude engendrée par la crise sanitaire nous avons préféré ne pas prendre le risque d'annuler à la dernière minute. De plus, l'école n'était pas favorable aux mobilités exclusivement en ligne.

● Étudiants entrants

54 étudiants ont suivi les cours à distance au deuxième semestre 2019-2020 (2 ont annulé). Un tiers environ des étudiants sont restés en France, les autres sont repartis dans leur pays d'origine.

Nous avons très vite fait un état des lieux afin de connaître leur situation. Nous les avons rassurés et avons assuré un suivi par mail très régulièrement.

Nous avons maintenu les cours de français extensif à distance. Certains ont annulé des cours. Les enseignants ont été plus souples quant à la notation.

Globalement, les étudiants ont été satisfaits de l'enseignement à distance, de la disponibilité de l'administration (service RI, études) et des enseignants.

8 étudiants ont bénéficié de l'aide exceptionnelle mise en place par l'Énsa-PB pour les étudiants qui ont rencontrés des difficultés financières.

Les étudiants étrangers ont suivi les cours

en ligne mis en place par l'école pour pouvoir valider leur année. La question de la langue d'enseignement est apparue plus cruciale que d'habitude. Pour le prochain semestre, nous avons insisté auprès de nos partenaires sur le niveau minimum en français que les étudiants entrants doivent avoir et un cours de français intensif en ligne sera organisé en janvier pour les nouveaux arrivants.

Le développement des partenariats

L'école offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour, 74 partenariats existent, dont quarante-sept dans le cadre du programme Erasmus + et vingt-sept conventions bilatérales conclues avec des écoles situées dans 14 pays différents hors Europe. Les plus récentes conventions ont été conclues en 2019-2020 avec les universités de Lima (Pérou) et Sydney (Australie).

Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des écoles situées sur le continent américain et / ou les écoles anglophones. C'est la raison pour laquelle l'école continue de chercher des nouveaux partenariats dans le monde anglophone. Les écoles d'Amérique du sud semblent aussi aujourd'hui particulièrement attractives. Les partenariats existants (Mexique, Chili, Brésil, Argentine) suscitent chaque année de nombreuses candidatures.

Par ailleurs, mieux connaître ses partenariats, et notamment cerner l'évolution des programmes est une priorité que l'école s'est fixée. Le service des relations

internationales s'est attaché à améliorer la documentation proposée en sollicitant des écoles associées. L'objectif est de mieux aider les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi de favoriser les conventions avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis.

En effet, l'orientation des étudiants se fonde largement sur les orientations pédagogiques des écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au patrimoine ou encore à la restauration, au design industriel). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante.

L'organisation administrative

Des conventions sont signées et renouvelées avec tous les partenaires.

Dans le cadre du programme Erasmus+, une nouvelle candidature a été soumise par l'école à la Commission européenne, en avril 2020, pour obtenir la Charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur permettant de participer au futur programme 2021-2027.

L'agence Erasmus+ France, Éducation et Formation, assure pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment le programme Erasmus+, en distribuant aux universités des aides européennes, favorisant notamment la mobilité étudiante et enseignante et leur organisation. L'école utilise l'outil mis en

place depuis 2014: le Mobility Tools. Il s'agit d'une plateforme en ligne dédiée à la gestion et au « reporting » des projets soutenus dans le cadre d'Erasmus+. Une fois connecté, on trouve sur Mobility Tool, une partie des informations relatives au projet Erasmus +, et on doit utiliser la plate-forme pour:

- encoder les informations relatives aux participants du projet et ce, dès que l'on dispose de ces informations;
- mettre à jour les informations budgétaires si nécessaire; soumettre le rapport intermédiaire et le rapport final. Cet outil permet de générer le(s) rapport(s) du/des participant(s) et le rap-port du bénéficiaire.

Principes

- Signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et les deux établissements partenaires engageant l'étudiant à obtenir un certain nombre de crédits à l'étranger,
- pleine reconnaissance des crédits obtenus pendant le séjour d'étude effectué chez un partenaire,
- établissement d'un relevé de résultats,
- exemption à l'étranger des frais d'inscription payés dans l'école d'origine,
- maintien des bourses et aides sociales.

Instruments de la validation

- Les attestations de présence et de résultats,
- le rapport du participant à remplir sur Mobility Tools,
- le bilan écrit et illustré que devra rendre l'étudiant revenu de mobilité et une planche AO.

Aides financières

Les aides financières aux étudiants provenaient en 2019-2020:

- du programme Erasmus + lorsque les étudiants partent dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Turquie,
- de nos partenaires suisses (mobilité en Suisse),
- du Ministère chargé de la Culture, quelle que soit leur destination, (ces aides sont aujourd'hui réservées aux boursiers mais une enveloppe est toutefois réservée pour les non boursiers),
- de la Région Île-de-France, pour certains étudiants en mobilité hors Europe, sur critères de revenus.

La mise en œuvre de la mobilité

Certains éléments sont déterminants dans le choix de la destination.

L'orientation pédagogique

L'orientation pédagogique des écoles est prise en compte: à Stuttgart, l'importance est donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie; à Göteborg, la majeure partie des enseignements porte sur le développement durable. Madrid est une école principalement orientée sur la construction. De nombreuses écoles italiennes sont spécialisées dans la restauration (Florence, Roma Tre, Roma Sapienza). À Lausanne, l'enseignement est tourné vers l'architecture contemporaine. Certaines écoles regroupent plusieurs départements au sein même de la faculté d'architecture: à Venise, par exemple, où les étudiants peuvent choisir leurs enseignements entre cinq laboratoires: développement durable, conservation,

construction, paysage et urbanisme. Oslo est une institution autonome dans le système universitaire norvégien et un lieu de recherche dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel.

La faculté d'architecture de Roma Tre propose trois masters différents : l'architecture architectonique, l'urbanisme, et la restauration (histoire et théorie de la restauration, restauration archéologique, technique de la restauration).

D'autres écoles sont autant des écoles d'ingénieurs que des écoles d'architecture, comme c'est le cas à Madrid où les étudiants sont diplômés «architecte-ingénieur».

L'organisation du cursus

Selon les écoles, le cursus est structuré de manière différente. Quelques exemples : — à Séoul, le studio se tient deux fois par semaine et il existe une grande proximité entre les professeurs et les étudiants (13 étudiants par studio).

— À Montréal, le travail est organisé sur des demi-journées : cours théoriques le matin et projet l'après-midi ; il s'effectue en binôme ou en équipe.

— À Stuttgart, les cours sont magistraux et obligatoires.

— À Bucarest, les studios ont lieu trois fois par semaine.

— À Mendrisio, deux jours par semaine sont réservés aux studios, le reste aux cours théoriques qui sont variés : histoire, sociologie, philosophie, théorie, technologies, construction, matériaux.

— À Lausanne, les studios ont lieu deux jours dans la semaine et les unités

d'enseignement un jour dans la semaine. — À Oslo, l'école organise toutes les semaines une conférence à laquelle toute l'école assiste. D'autre part, à la fin de chaque semestre, l'école organise une exposition des travaux effectués dans les studios. Aussi, le travail se fait beaucoup en maquettes et seul un jour par semaine est réservé aux cours théoriques ; le studio prend une place importante.

Le choix des enseignements

À Jérusalem, comme c'est le cas également à Mexico, ou à Barcelone, toutes sortes de matières peuvent être suivies en dehors du cursus de l'architecture (mode, vidéo, etc...). À Gênes, les étudiants Erasmus peuvent suivre les cours de la 1^{re} à la 5^e année, et ont un mois pour choisir parmi les cours suivants : design industriel, planification urbaine, restauration, construction d'édifices, architecture navale et architecture du paysage.

À Séville, il existe une possibilité de suivre des cours à l'École des Beaux-Arts.

Moyens mis à la disposition des étudiants

Sur le plan matériel, un grand nombre d'écoles permettent aux étudiants d'avoir leur propre espace de travail, c'est-à-dire un bureau, avec parfois une lampe et un casier, comme cela est le cas à Oslo, mais aussi à Lausanne, à Montréal, à Edimbourg et à Séoul.

Certaines écoles sont ouvertes 24h/24h, ainsi à Oslo, où les étudiants bénéficient d'une place en atelier 7 jours sur 7 ; à Mendrisio et à Madrid également.

Enfin certaines offrent la possibilité

de fabriquer des maquettes dans des ateliers très perfectionnés et avec l'aide de techniciens disponibles pour aider les étudiants, comme par exemple à Montréal, mais également à Stockholm ou encore à Berlin, Graz et Séoul.

À Graz, il existe un atelier bois où chaque étudiant a son établi et sa propre boîte à outils.

La question des langues

Généralement, les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil, surtout jusqu'à la fin de la licence : c'est le cas en Italie (sauf à Milan où la majorité des cours des masters est en anglais), en Allemagne, en Espagne, au Portugal. Dans d'autres pays, la plupart des cours sont dispensés en langue anglaise, à Prague, Göteborg, Stockholm, ou Delft. Lorsque la langue d'apprentissage est une langue latine, l'acclimatation linguistique se fait assez vite. Enfin, le suivi de cours de langue est déterminant quant à l'intégration des étudiants dans les pays qui ont des langues très différentes de la nôtre (Japon, Allemagne par exemple).

Dans les pays où les cours sont en anglais, les étudiants recommandent, pour une meilleure intégration, l'acquisition d'une connaissance même rudimentaire de la langue du pays d'accueil.

L'acclimatation du point de vue linguistique est facilitée dans certains pays, comme en Corée où les étudiants sont encadrés par des enseignants parlant plusieurs langues étrangères.

Le soutien linguistique en ligne (OLS) favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+

mobilité. L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Ainsi les étudiants partant avec le programme Erasmus + ont l'obligation de passer un premier test de niveau de langue avant leur départ en mobilité. Les étudiants le souhaitant auront la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement. Ils ont la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus+ à l'étranger. Un second test de langue devra être effectué à leur retour de mobilité.

Les résultats

De 21 étudiants entrants et 5 sortants pour l'année universitaire 1992-1993, l'école a su développer les échanges d'étudiants qui atteignaient en 2019-2020, 87 pour les étudiants entrants, et 89 pour les sortants en mobilité d'études et 3 en mobilité de stages.

L'analyse des flux montre une augmentation constante et progressive des départs, le cap des 50 départs annuel étant franchi en 2003, celui des 40 % d'un niveau d'études en 2006. Les années 2010 et 2011 ont été marquées par un fléchissement des départs, qui peut peut-être s'expliquer par le contexte économique. Cette tendance

s'est aujourd'hui inversée et le nombre de départs est redevenu important. Jusqu'en 2001-2002, la mobilité s'effectuait exclusivement en 5^e année mais aujourd'hui la très grande majorité des étudiants effectue la mobilité durant leur 4^e année d'études, c'est-à-dire en 1^{re} année de master, un peu moins d'une vingtaine la réalisant en fin de licence. La validation s'effectue conformément aux règles du programme (30 ou 60 crédits ECTS par se-mestre ou par année). L'école privilégie les mobilités d'un an et s'efforce de rééquilibrer la mobilité étudiante au profit de la 3^e année de licence. Lorsqu'elle se déroule en 5^e année, la mobilité n'est que d'un seul semestre (le premier).

Depuis la rentrée 2014, un cours optionnel est proposé en priorité aux étudiants accueillis en mobilité. Il leur permet d'acquérir une connaissance globale de l'histoire architecturale et urbaine parisienne. Ce cours comprend des visites de différents sites sur Paris.

De 2014 à 2017: « Paris Métropole, quatre siècles d'histoire architecturale et urbaine »

De 2018 à ce jour: « Si Paris m'était conté ».

étudiants sortants en 2019 – 2020

La commission des relations internationales a examiné 105 dossiers de candidature, parmi lesquels 95 candidatures ont été retenues (89 sont partis en mobilité; 6 étudiants n'ont pas poursuivi leur projet de mobilité).

Répartition des mobilités chez les partenaires

- 51 étudiants dans les pays de la zone Erasmus (14 pays, 27 universités partenaires)
- 38 étudiants hors Europe dans 11 pays différents et dans 18 universités partenaires:
 - 2 à Santiago (Chili),
 - 2 à Mexico (Mexique),
 - 4 à Séoul (Corée du Sud),
 - 6 à Montréal (Canada),
 - 6 à Tokyo (Japon),
 - 2 à La Plata (Argentine),
 - 1 à Austin (États-Unis),
 - 3 à Bangkok (Thaïlande),
 - 1 à Taipei (Taïwan),
 - 4 étudiants en Suisse (2 à Lausanne, 2 à Mendrisio),
 - 6 au Brésil (3 à Rio, 3 à Sao Paulo).

Chaque année en décembre, l'École organise une soirée d'information à destination des étudiants souhaitant partir en mobilité (8 novembre 2019).

En parallèle, une exposition présente les travaux réalisés dans l'école d'accueil par les étudiants partis en mobilité l'année précédente. Sa conception est confiée à un binôme d'étudiants sur concours d'idées. En novembre 2019, l'exposition était ainsi conçue par Léonie Jaqmin et Thomas Barouh.

Répartition par année d'étude de la mobilité étudiante

	Mobilité				total
	en 2 ^e année	en 3 ^e année	en 4 ^e année	en 5 ^e année	
2015-2016	0	12	64	9	85
2016-2017	0	6	57	5	68
2017-2018	0	18	61	7	86
2018-2019	0	14	70	5	89
2019-2020	0	23	57	9	89

Données des étudiants sortants

Année	Sortants	dont hors Erasmus +
2015-2016	85	34
2016-2017	68	39
2017-2018	86	47
2018-2019	89	45
2019-2020	89	38

étudiants entrants en 2019 – 2020

L'école accueille en moyenne 75 à 90 étudiants venant de l'ensemble du monde. En 2019-2020, l'école a accueilli 87 étudiants.

54 venant d'écoles européennes: 3 d'Allemagne, 2 de Belgique, 4 du Danemark, 7 d'Espagne, 1 de Finlande, 2 d'Irlande, 13 d'Italie, 2 de Norvège, 2 des Pays-Bas, 3 du Portugal, 1 de République Tchèque, 3 de Roumanie, 2 du Royaume-Uni, 2 de Suède, 5 de Suisse, 2 de Turquie.

33 étudiants originaires d'écoles hors Europe: 2 d'Argentine, 5 du Brésil, 2 du Cambodge, 3 du Canada, 3 du Chili, 3 de Corée du Sud, 2 d'Inde, 4 du Japon, 3 du Liban, 2 du Mexique, 4 de Thaïlande.

Les étudiants accueillis suivent les cours des années correspondant à leur cursus personnel, éventuellement aménagés. Un cours de français langue étrangère et des visites architecturales sont organisés pour eux en septembre avant le début des cours. En 2016, l'école a décidé de mettre en place, en plus des cours intensifs, des cours de français tout au long de l'année sur trois niveaux.

Des cours de français extensif sont donc proposés à chaque semestre à raison de 11 séances de 2 heures/semestre.

Données des étudiants entrants

Année	Entrants	dont hors Erasmus +
2015-2016	89	28
2016-2017	69	22
2017-2018	77	22
2018-2019	93	32
2019-2020	87	38

la mobilité enseignante

Les enseignants de l'école peuvent réaliser des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'Énsa-PB a signé un accord bilatéral Erasmus pré-voyant des échanges d'enseignants.

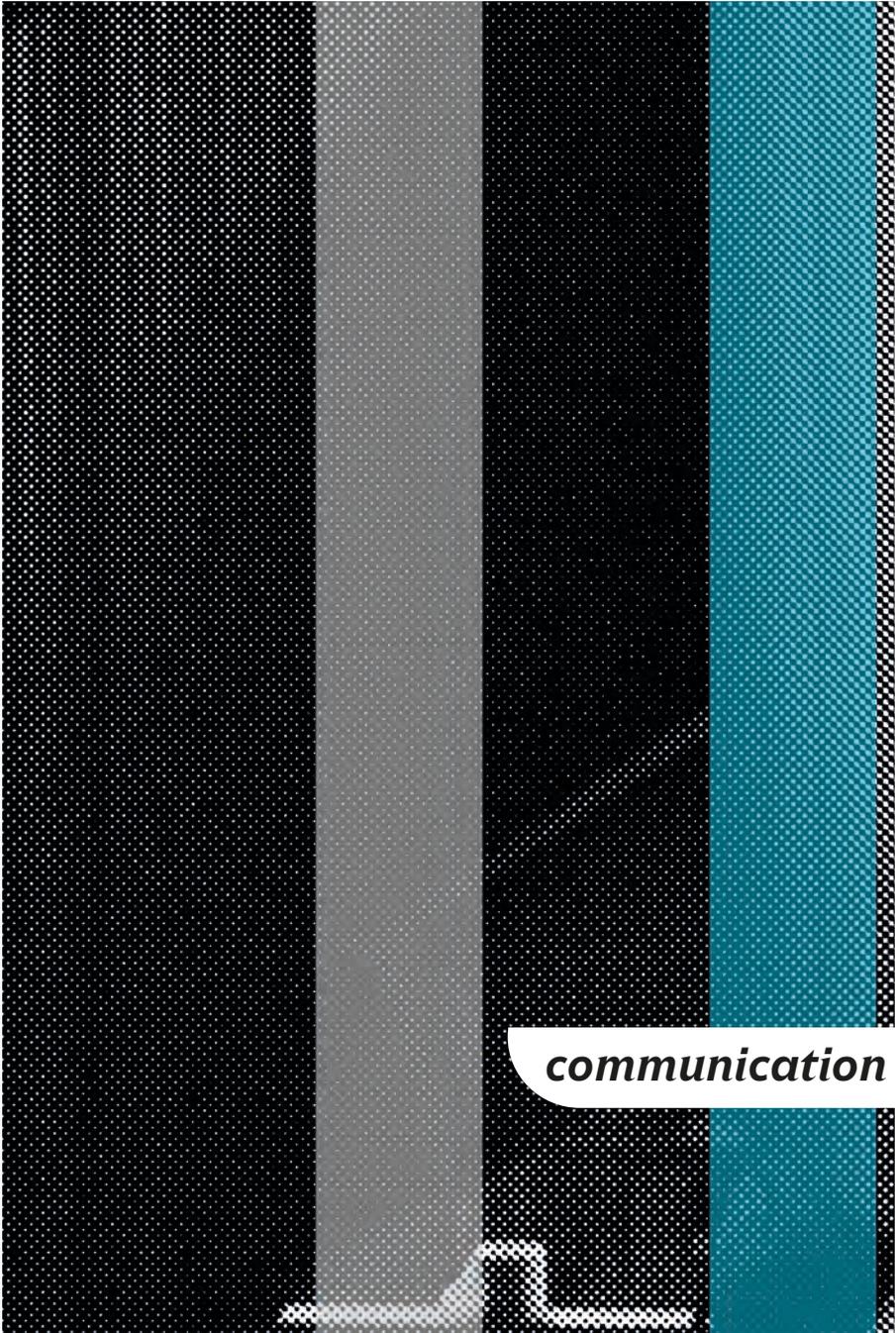
Les missions d'enseignement se font sur la base d'un bref programme d'enseignement proposé par l'enseignant candidat (huit heures d'enseignement minimum) et accepté par les établissements d'envoi et d'accueil.

Ce programme doit préciser les objectifs et la valeur ajoutée de l'action de mobilité, le contenu du programme d'enseignement et les résultats escomptés.

Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité a varié ces dernières années, tout en restant modeste.

Évolution de la mobilité des enseignants partis et accueillis

	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020
sortants	1	1	0	0	1
entrants	1	2	8	4	3



communication

communication

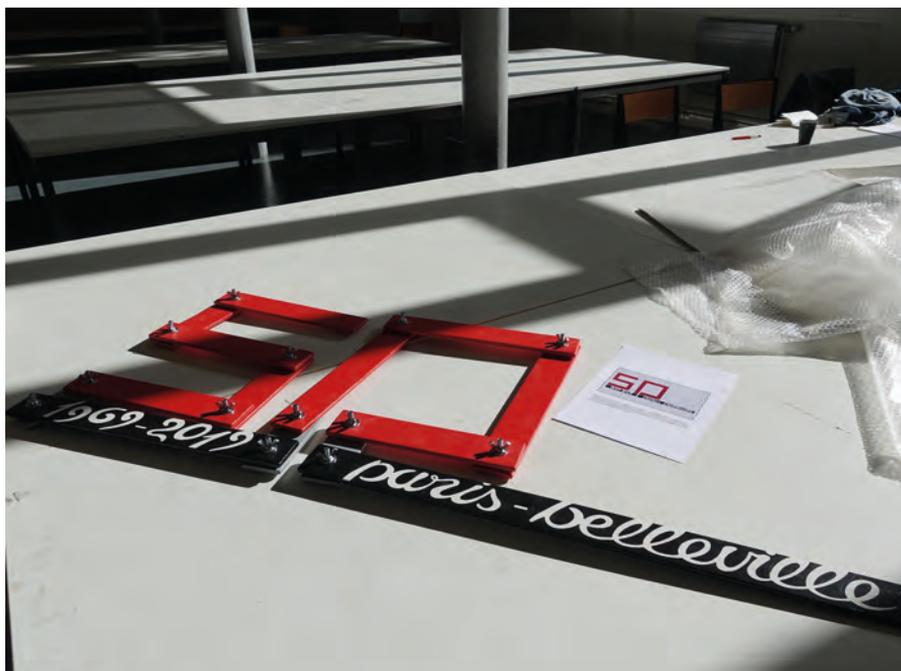
- Une base de plus de 9 000 contacts
- 1 infolettre mensuelle envoyée par courriel à 6 700 contacts
- 4545 abonnés à la page Facebook
- 4 746 abonnés au compte LinkedIn
- 2 579 abonnés au compte Instagram
- 369 abonnés à la chaîne YouTube

Le service communication a pour mission de développer des actions en interne comme en externe et de mettre en place la politique culturelle de l'école. Parmi ses principales missions :

— l'organisation de conférences et d'événements tels que la célébration des 50 ans,

— l'accueil d'événements extérieurs ainsi que la location des espaces,
— le suivi des expositions et des publications,
— l'animation des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram),
— la rédaction et la mise en page des supports de communication,
— la diffusion interne (affichage papier et dynamique) et externe (lettre d'information, invitation) des informations relatives à l'école.

En 2019, l'équipe de communication a été mobilisée par **la célébration des 50 ans de l'École** qui a commencé en septembre 2019 et s'est achevée en septembre 2020.



Les réseaux sociaux

Nombre d'abonnés

	2020	2019	%
Facebook	4 545	3 513	+ 39,6 %
Instagram	2 579	1 500	+ 72 %
LinkedIn	4 746	3 949	+ 20 %

La chaîne YouTube

En raison de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture de l'école à partir du mois de mars, plusieurs conférences ont été diffusées en webinaire, notamment le cycle organisé dans le cadre du Mastère © architecture et scénographies.

Ces conférences ont été ensuite rendues accessibles sur la chaîne Youtube de l'école qui fut relancée à cette occasion.

Elle compte aujourd'hui 369 abonnés et a acquis 304 abonnés au cours de l'année écoulée, soit une augmentation de + 82%, et enregistrée 15 700 vues.

La lettre d'information

Une lettre régulière permet d'informer des différents événements programmés tout au long du mois. Elle est envoyée par courriel en début de chaque mois à plus de 6 700 contacts (enseignants, élèves, personnel, personnalités extérieures, anciens diplômés, etc.), parmi lesquels 500 personnes qui se sont abonnées à cette lettre via le nouveau site internet.

Focus sur le nouveau site internet

Sur une même période d'un an, du 1^{er} septembre au 31 août, voici une rapide comparaison entre l'ancien et le nouveau site.

L'audience

	1/9/2019 - 31/8/2020	1/9/2018 - 31/8/2019	%
Nbre de visites	191 700	185 293	+3,46 %
Nbre de visiteurs uniques	105 323	105 159	+ 0,16 %
Nbre d'utilisateurs récurrents	27 083	24 971	+ 11 %

+ 3,46% de sessions (visites): une session commence quand un utilisateur arrive sur le site et se termine quand il part. Un même utilisateur peut faire plusieurs visites, le chiffre est donc plus important que le nombre d'utilisateurs. Plus le nombre de visites est supérieur au nombre de visiteurs, plus l'intérêt du visiteur est grand puisque cela signifie qu'il revient sur le site.

+ 11% d'utilisateurs récurrents

+ 0,16% de visiteurs uniques. Il correspond au nombre de personnes qui ont accédé au site durant la période déterminée.

Attention: il est très difficile, même pour Google, de déterminer avec précision le nombre d'utilisateurs.

Le contenu

● Nombre de pages consultées sur le site

	1/9/2019 - 1/9/2020	1/9/2018 - 1/9/2019	%
Pages vues	870 571	611 108	+ 42,46 %
Page vue / session	4,54	3,30	+ 37,70 %

Le nombre de pages vues est plus élevé que les vues uniques car il correspond au total du nombre d'affichages d'une page (rechargement compris). Le nombre de pages vues supérieur au nombre de visiteurs & aux visites montre que les lecteurs ne parcourent pas qu'un article, mais plusieurs.

● La durée moyenne par visite permet de mesurer le degré de rétention sur le site grâce aux contenus

	1/9/2019 - 1/9/2020	1/9/2018 - 1/9/2019	%
Nbre sessions / utilisateur	1,82	1,76	+ 3,30 %
Durée moyenne / session	2 min 52	2 min 34	+11,32 %

Le temps moyen passé sur la page par visiteur. La durée moyenne par session montre combien de temps les internautes passent sur les différentes pages du site et permet d'identifier l'intérêt des internautes vis-à-vis du contenu.

● Les pages qui ont généré le plus de trafic en 2019/2020

1. actualités
2. formations/ admission/1^{re} année
3. formations / admissions / master

4. rechercher

5. formations / admissions / dsa

6. infos pratiques

7. formations / cursus

8. formations / master

9. acteurs / enseignants

10. formations post-master / mastère scénographies

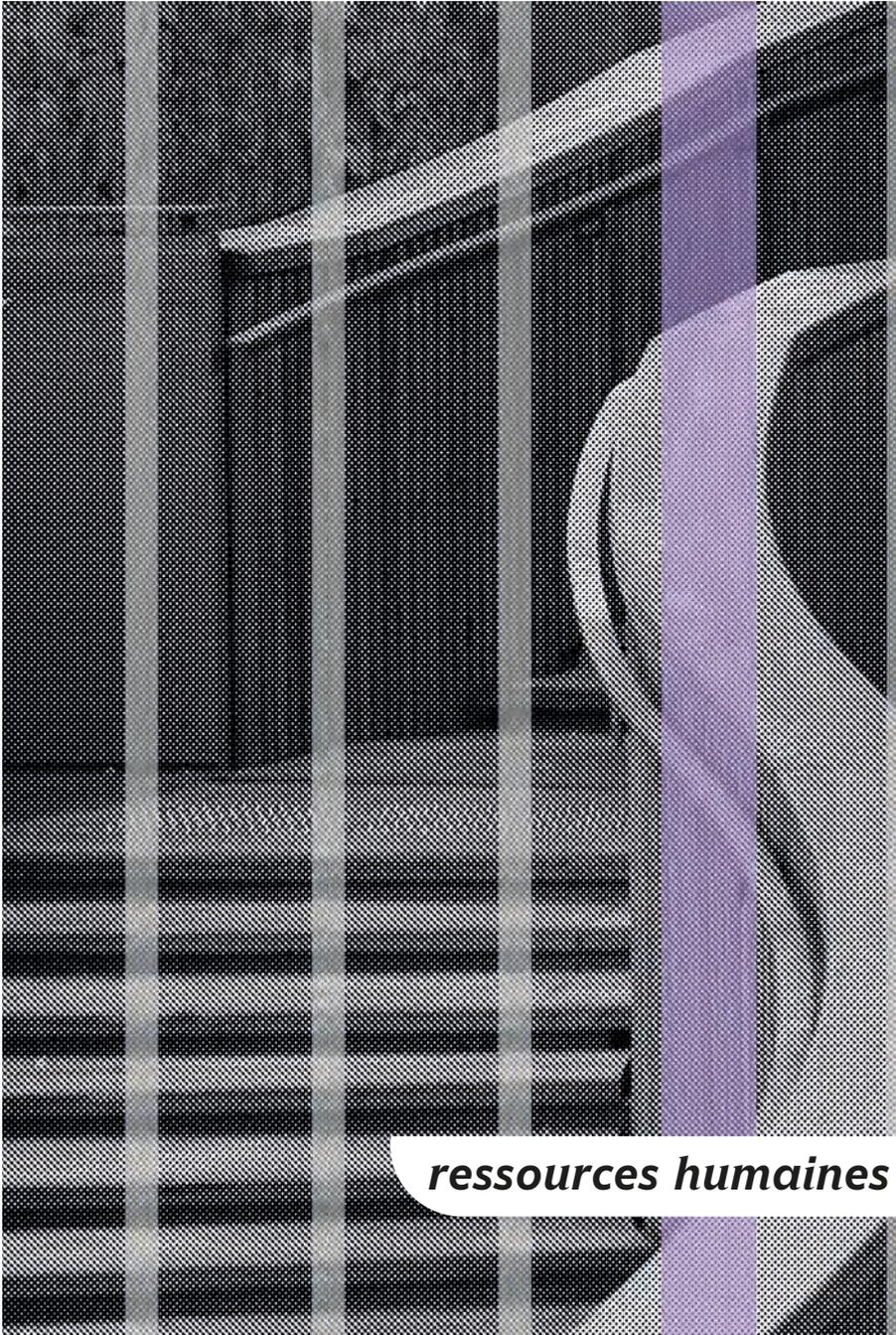
● Le taux de rebond

	1/9/2019 - 1/9/2020	1/9/2018 - 1/9/2019	%
Taux de rebond	6,76 %	46,78 %	-85,54 %
Sorties	2,02 %	30,37 %	-27,48 %

Cette statistique caractérise le degré d'intérêt de notre site. Ce taux calcule le pourcentage moyen de personnes qui arrivent sur votre site et en repartent aussitôt. Plus le taux de rebond est élevé, moins les visiteurs naviguent sur le site. Un taux de rebond bas signifie que l'utilisateur apprécie le site et a visité d'autres pages.

Comment les visiteurs arrivent sur notre site ?

- 68,5 % des internautes arrivent sur notre site page après avoir tapé dans un moteur de recherche, notre référencement est donc efficace.
- 17,2 % des visiteurs ont tapé directement l'adresse de votre site dans la barre de recherche de leur navigateur ou ont enregistré l'URL dans leurs favoris.
- 9,8 % viennent de sites référents (c'est-à-dire qui font référence à notre site)
- 4,3 % sont issus des réseaux sociaux.



ressources humaines

enseignants

Enseignants et champs disciplinaires au 1^{er} septembre 2019

	Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine TPCAU	Arts et techniques de la représentation ATR	Ville et territoires VT	Sciences et techniques pour l'architecture STA	Histoire et culture architecturale HCA	Science de l'homme et de la société pour l'architecture SHSA
professeurs	P.Chombart de Lauwe F. Fromonot P. Henry A. Lortie P. Prost		C. Mazzoni		V. Picon	
	7	0	1	0	1	0
maîtres assistants	N.André B.Azimi E.Babin S. Bendimerad G. Breton F. Brugel L. Burriel E.Colboc (0,8) A. Cornet P. De Jean A. Dervieux E. Essaïan V. Fernandez J. Galiano P. Gresham S. Guével J. Habersetzer C. Hanappe B. Jullien M. Macian A. Nouvet A. Pangalos L. Piqueras J.F. Renaud P. Richter E. Robin E. Thibault P. Villien	J.L. Bichaud L. Bost A. Chatelut A.C. Depincé G. Marrey S. Vignaud	F. Bertrand A. Grillet-Aubert D. Hernandez C. Ros	M. Benzerzour D. Chambolle R. Fabbri Y. Guénel R. Morelli C. Simonin	M. Deming M.J. Dumont C. Jaquand G. Lambert J.P. Midant	V. Foucher-Dufoix L. Overney P. Simay
	51,8 (52 PP)	27,8 (28 PP)	6	4	6	5
professeurs et maîtres assistants associés	M. Croizier (½ poste) N. Dominguez (½ poste) M. Dujon (½ poste) J. Lafortune S. Pallubicki A. Pénin S. Ramseyer (½ poste)	A. Pasquier (½ poste)	Y. Okotnikoff A. de Maupeou (½ poste) E. Ostarena (½ poste) E. Pierre	T. Bodereau (½ poste)		D. Albrecht
	10 ETP (14 PP)	0,5	3	0,5	0	1
associés recherche	K. Salom M. Tardio (½ poste)		A. Denoyelle M.A. Jambu		M. Chebahi (½ poste)	
	4 ETP (5 PP)	1,5	2	0	0,5	0
total	TPCAU 39,3	ATR 6,5	VT 10	STA 6,5	HCA 6,5	SHSA 4

Total: 72,8 ETP (78 PP)

L'école comptait, au 1^{er} septembre 2019, 59 enseignants titulaires, 74 contractuels :

- 7 professeurs
- 52 maîtres de conférences
- 19 maîtres de conférences associés
- et 55 enseignants non titulaires assurant 96h ou plus d'enseignement par an.

Les effectifs des enseignants titulaires, associés et contractuels

Années	Postes	Effectif Total équivalent temps plein	dont Associés et contractuels équivalent temps plein	Pour mémoire Effectif étudiants (y compris mobilité entrante et sortante)	Effectifs étudiants / enseignants
2015-2016	69	66	17	1182	17,9
2016-2017	72	68	15	1177	17,9
2017-2018	76	70,5	23	1187	15,7
2018-2019	76	70,5	23	1153	16,8
2019-2020	78	72,8	14	1239	17,01

Les départs en 2019

Fin de contrats de maîtres de conférences associés au 31 août 2019 : Miquel Mont et Jesus Torres-Garcia.

Les arrivées au 1^{er} septembre 2019

Par réussite aux concours :

Patrick Henry, professeur en TPCAU

Anne-Charlotte Depincé, maîtresse de conférences en ATR

Gilles Marrey, maître de conférences en ATR

Nicolas André, maître de conférences en TPCAU

Augustin Cornet, maître de conférences en TPCAU

enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École

Heures d'enseignements non-titulaires, par champs disciplinaires de 2017 à 2019

Le recensement des agents non titulaires, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 et de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, a confirmé la nécessité de déterminer de nouveaux fondements pour les modalités de recrutement dans le secteur de l'enseignement supérieur et plus particulièrement pour les écoles nationales supérieures d'architecture, avec l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de leurs agents non titulaires. Cette loi a aussi eu 2 conséquences importantes : l'accès au CDI et éventuellement un accès aux concours de titularisation des agents non titulaires remplissant certaines conditions.

2017

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	10	853	6,3
SHSA	10	615	11,9
ATR	19	1375	10,2
TPCAU	42	4325	31,9
STA	22	2745	20,3
HCA	-	-	-
HMO	55	747	5,5
DSA Risques majeurs	33	894	6,6
DSA Patrimoine	25	787	5,8
DSA Projet urbain	22	954	7
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	17	248	1,8
Total	255	13 543	100 %

2018

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	18	1314	8,9
SHSA	13	670	4,5
ATR	13	1514	10,4
TPCAU	38	4 667	32
STA	29	2 825	19,3
HCA	-	-	-
HMO	23	690	4,7
DSA Risques majeurs	30	915	6,2
DSA Patrimoine	37	820,5	5,6
DSA Projet urbain	40	653	4,4
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	574,5	3,9
Total	288	14 643	100 %

2019

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	17	1612	10,7
SHSA	10	720	4,8
ATR	11	1382	9,2
TPCAU	36	4 557	30,4
STA	31	3 028	20,2
HCA	-	-	-
HMO	21	6 80	4,5
DSA Risques majeurs	30	932	6,2
DSA Patrimoine	37	848	5,6
DSA Projet urbain	40	670	4,5
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	580	3,9
Total	280	15 009	100 %

Répartition du nombre d'heures des enseignants non-titulaires 2019 par champs disciplinaires et par cycles

Licence

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	710	8
SHSA	1314	10
ATR	1234	10
TPCAU	2734	28
STA	2353	20
HCA	-	-
Total	8345	76

55,6%

Master

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	604	4
SHSA	556	5
ATR	280	10
TPCAU	994	26
STA	492	15
HCA	-	-
Total	2926	60

19,5%

HMO – DSA

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
HMO	680	23
DSA Risques majeurs	932	30
DSA Patrimoine	848	37
DSA Projet Urbain	670	40
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	580	47
Total	3737	177

24,9%

L'application de la loi du 12 mars 2012 pour la contractualisation des enseignants non titulaires a induit une forte progression des dépenses de personnel.

Coût des enseignants non-titulaires de 2017 à 2019

2017

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	758 455	71,6
Enseignants DSA	188 547	17,8
HMO	53 638	5
Recherche	58 414	5,5
Total	1 059 054	100

2018

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	818 652	72,6
Enseignants DSA	257 097	22,8
HMO	36 464	3,2
Recherche	14 852	1,3
Total	1 127 620	100

2019

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	836 685	73,3
Enseignants DSA	258 736	22,6
HMO	31 982	2,8
Recherche	14 842	1,3
Total	1 142 245	100

personnel administratif et technique

Répartition par service de l'effectif administratif : situation au 1^{er} septembre 2019

Président du CA		Jean-François Renaud	
Administration			effectif
Direction et communication			5
Directeur	François Brouat		1
Directrice adjointe, communication interne et externe	Florence Ibarra		1
Responsable de la communication	Stéphanie Guyard		1
Chargée de communication	Daniella Caballero		1
Secrétariat de direction	Sandrine Olivier		1
Agence comptable			2
Agent comptable	Joseph Dion		1
Adjointe à l'agent comptable	Sandrine Azoulai		1
Service financier			5
Directrice financière	Catherine Karoubi		1
Adjointe à la directrice financière	Juliette Metzner		1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Séverine Briand		1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Jean-Luc Savignac		1
Régisseur comptabilité, ordonnateur	Sandrine Azoulai		1
Gestion des ressources humaines et logistique			18
Directrice des ressources humaines, des moyens de fonctionnement	Agnès Beauvallet		1
Gestion des personnels titulaires et contractuels MC	Isabelle Leconte		1
Gestion des personnels non titulaires	Claudine Corazzin		1
Responsable de la sécurité des locaux	Sonia Valente		1
Gardiens du site	Emmanuelle Henry		1
Accueil	Fernand-Louis Joseph		1
Accueil rue Burnouf, ouverture des locaux	David Traclet		1
Accueil Imprimerie / rue Burnouf	Didier Courtois		1
Installation des salles	Patrick Palamède		1
Accueil, surveillance, magasinage	Abou Kourouma		1
Accueil, surveillance, magasinage	N.		1
Accueil, surveillance, magasinage	Amalore Soff		1
Surveillance du soir	Ali Abdulkarim		1
Surveillance du soir	Bruno Najjarkhalil		1
Audiovisuel	François Viau		1
Reprographie	Jimmy Lancreot		1
Archiviste	Blandine Nouvellement		1
Ménage	Nyama Fisiru		1
Immobilier			2
Gestionnaire des travaux et de la maintenance	Arnault Labiche		1
Menuisier	Karim Bouanane		1
Informatique			3
Responsable	Charles Andriantahina		1
Adjoint	Roberto Eliezer		1
Réseaux et multimédia	Chafik Marsou		1

Service des études		12
Directrice des études	Murièle Fréchède	1
Accueil général		
Accueil des étudiants, stages	N.	1
Emplois du temps, programmes, ENT	Sylvie Moscatelli	1
Service des études 1^{er} cycle licence		
DPE, VAE, doubles cursus, concours	Chantal Marion	1
Gestion 1 ^{re} année, bourses, voyages	Cécile Roblin	1
Gestion 2 ^e et 3 ^e années, transferts	Evelyne Canourgues	1
Service des études 2^e cycle master		
Gestion de la scolarité des étudiants	Annie Ludosky	1
Service des études formations spécialisées		
Responsables des formations post-master	Anabel Mousset (DSA risques majeurs et DSA patrimoine)	1
	Christine Belmonte (DSA projet urbain et DSA architecture et maîtrise d'ouvrage)	1
Lettre d'information du DSA architecture et patrimoine	Jeanne Montagnon	1
Mastère architecture et scénographies, HMONP	Déborah Arnaudet	1
Observatoire		
Observatoire interne / externe des étudiants	N.	1
Développement relations internationales		3
Directrice des relations internationales	Odile Canale	1
Étudiants sortants	N.	1
Étudiants entrants	Bianca Gonzalez	1
Médiathèque		8
Responsable	Denis Joudelat	1
Traitement informatique des données	Joëlle Pontet	1
Accueil, orientation, prêts	N.	1
Traitement informatique, CDU, gestion du prêt	Marie-Christine Fouqueray	1
Catalogue, indexation, photothèque	Gérard Moreau	1
Matériauthèque	Odile Benedetti	1
Cartothèque	Véronique Hattet	1
Cheffe de projet du système d'information documentaires Archives	Sophie Annoepel-Cabrignac	1
Atelier Bois		1
Responsable technique	Martin Monchicourt	1
Recherche		2
Responsable administrative et financière de l'IPRAUS	Ryme Abouzeir	1
Centre documentation IPRAUS - école doctorale	Christine Belmonte	PM
Centre documentation IPRAUS	Pascal Fort	1
Total		62

Les arrivées en 2019-2020

— À l'agence comptable : Florence Bougnaud-Vedel, agent comptable, au 7 janvier 2020

— À la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement, au 1^{er} septembre 2019 : Sonia Valente, Responsable de la sécurité des locaux; Abou Kourouma et Ali Abdulkarim, à l'accueil/surveillance.

Les promotions en 2019-2020

Les promotions des enseignants au titre de 2019 seront opérées en 2021 avec effet rétroactif.

Au 1^{er} janvier 2020, ont été promus :

Isabelle Leconte et Fernand Louis-Joseph, adjoints administratifs principaux de 1^{re} classe,

Patrick Palamède, adjoint technique principal de 1^{re} classe,

Emmanuelle Henry, technicienne des services culturels de classe supérieure,

Sylvie Moscatelli, secrétaire administrative de classe supérieure.

Les départs en 2019-2020

Départs à la retraite

Fin 2019 : Gilles Deletang, à la direction des études, Nadia Lartigaud, à la médiathèque. En 2020, Madeleine Kunegel, aux relations internationales.

Mutation

— À l'agence comptable, départ de Joseph Dion, agent comptable, au 6 janvier 2020.

— À la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement, départ de Béatrice Rappeneau, agent d'accueil, de surveillance et de magasinage au 1^{er} février 2020.

Mise en disponibilité

Charles Ignatovitch, à l'accueil de la direction des études, au 1^{er} octobre 2019.

Fin emplois aidés

À l'accueil et la surveillance, Philippe Honorez.

Évolution des effectifs

Par statut de 2015 – 2016 à 2019 – 2020 au 1^{er} octobre 2019

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Titulaires	MTES*	4	4	3	3	3
	Culture	25	29	32	34	34
	Autres	1	1	3	1	1
Contractuels	État					
	Culture	3	1	1	1	1
	Énsa-PB					
	Établissement	18	13	13	17	17
Contrats aidés		7	7	7	5	5
Contrats temps incomplet		4	4	2	1	1
Total		62	59	61	62	62

*Ministère de la transition écologique et solidaire

Par catégorie de 2015 – 2016 à 2019 – 2020 au 1^{er} octobre 2019

	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Catégorie A	16	26	15	25	18	29,5	19	30,6	19	30,6
Catégorie B	20	32	22	37	21	34,4	21	33,9	21	33,9
Catégorie C	15	24	11	18	13	21,3	16	25,8	16	25,8
Emplois jeunes, contrats aidés, temps incomplet	11	17	11	18	9	14,8	6	9,8	6	9,7
Total	62	100	59	100	61	100	62	100	62	100

formation continue interne personnel ATOS et enseignants

Au cours de l'année 2019 l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a poursuivi ses objectifs pour :

- permettre aux agents de l'école d'optimiser leurs compétences,
- accompagner les agents vers l'évolution de leur métier et de leurs fonctions,
- renforcer le professionnalisme (acquérir ou renforcer les bases du métier),
- permettre aux agents titulaires de se préparer à une promotion de grade ou à un changement de corps par la voie des concours internes et examens professionnels,
- poursuivre les formations aux outils informatiques et bureautiques,
- continuer à sensibiliser l'ensemble des usagers aux risques incendie et à l'hygiène-sécurité dans un ERP,
- poursuivre le programme de formation sur 3 ans pour atteindre les différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement permettant la pratique orale et écrite de l'anglais ou de l'espagnol,
- créer les conditions de la communication (PAO),
- offrir des formations aux agents recrutés en CUI.

En 2019, nous avons répondu à la demande d'enseignants-chercheurs de suivre une formation leur permettant d'enseigner en anglais. Le British Council a donné accès, aux enseignants qui le souhaitaient, à un test de niveau permettant ensuite de former un groupe homogène B1-B2 pour suivre « l'Academic teaching excellence course » de 35 heures. Défi inédit à Belleville, relevé pour 9 enseignants qui se sont investis totalement 5 jours d'affilée.

Moyens mis au service de la formation

En 2019, l'accent a été mis sur la formation des personnels techniques et administratifs en matière d'hygiène et de sécurité. Les dépenses en coûts directs auprès des prestataires de formation se sont élevées à 38 848€. De nombreuses formations offertes par le ministère de la Culture à l'ensemble des agents des établissements publics administratifs ont été suivies par les agents de l'école dans le domaine des achats publics, de la préparation aux concours administratifs, de l'apprentissage des langues et des techniques administratives.

2015	23 618€
2016	26 892€
2017	12 267€
2018	26 360€
2019	38 848€

Les actions de formation ont concerné 44 personnes en 2019, 27 femmes, 17 hommes :

- 14 enseignants,
- 9 ATS Catégorie A,
- 10 ATS Catégorie B,
- 11 ATS Catégorie C.

Actions de formation en 2019

63 actions de formation réparties sur 148 jours, 116 stagiaires ont effectué 339 jours de formation, soit une moyenne de 2,9 jours par stagiaire. Le coût des formations supporté par l'Énsa-PB a été de 38 848 €.

Évolution du nombre d'actions de formation

Domaine	2015	2016	2017	2018	2019
Accueil et post-recrutement	-	-	-	-	-
Achats publics	3	1	1	7	-
Bureautique	2	10	1	3	2
Communication	1	-	-	3	8
Développement durable	-	-	-	-	-
Finances publiques et contrôle de la gestion publique	5	2	2	1	9
Europe et international	-	2	-	-	-
Formations linguistiques	3	4	2	4	4
Handicap, diversité	-	-	-	-	1
Hygiène santé et sécurité	12	6	9	7	9
Informatique	16	10	4	9	5
Management	1	-	2	1	5
Mise en œuvre des techniques administratives: lire, écrire, archiver	2	2	6	-	2
Préparation aux concours	7	7	9	2	6
Ressources humaines	3	2	4	5	3
Techniques et actualités juridiques	2	1	-	-	4
Dispositifs d'accompagnement et gestion de sa carrière	2	2	-	-	-
Autres domaines	2	2	6	8	5
Total	61	51	46	50	63

Domaine	Intitulé du stage	Durée en jours	Nbre de stagiaires	Coût en euros
Préparation aux concours	Droit public général	3,0	1	SG
Préparation aux concours	méthodologie du QRC CC interne TSC BF accueil et surveillance	2,0	1	SG
Préparation aux concours	entraînement au QRC CC interne TSC BF accueil et surveillance	2,0	1	SG
Préparation aux concours	méthodologie de l'étude d'un dossier technique CC TSC BF	3,0	1	SG
Préparation aux concours	entraînement à l'étude d'un dossier technique CC TSC BF accueil et surveillance	2,0	1	SG
Préparation aux concours	méthodologie de l'oral et du dossier du parcours professionnel d'accès au grade de TSC classe supérieure	2,0	1	SG
Gestion des ressources humaines	actualités RH dans la fonction publique	2,0	1	1743
Gestion des ressources humaines	la paie des agents contractuels: éléments de rémunération, bulletins de paie	2,0	1	1943
Gestion des ressources humaines	l'impact des réformes sur l'assurance chômage pour les employeurs publics, actualisation	1,0	1	580
Hygiène santé et sécurité	comment se préparer à une crise cyber sécurité	1,0	1	
Hygiène santé et sécurité	MAC SST	1,0	1	246
Hygiène santé et sécurité	recyclage SSIAP 1	2,0	2	426
Hygiène santé et sécurité	recyclage SSIAP 2	2,0	1	438
Hygiène santé et sécurité	remise à niveau SSIAP 1	3,0	1	1176
Hygiène santé et sécurité	SST formation initiale	2,0	1	378
Hygiène santé et sécurité	formation initiale membres CHSCT	5,0	2	SG
Hygiène santé et sécurité	Prévention et secours civique niveau 1	2,0	1	SG
Hygiène santé et sécurité	formation gestion des canons électroniques	0,5	2	614
Management	organisation du travail de son équipe	2,0	1	SG
Management	prévention et résolution des conflits	2,0	1	SG
Management	prévention des RPS pour les encadrants	2,0	1	SG
Management	pourquoi et comment rédiger un plan de gestion des données	1,0	1	SG
Management	initiation aux données de la recherche	1,0	1	
Formations linguistiques	communication professionnelle en anglais	4,0	2	SG
Formations linguistiques	anglais extensif	8,5	2	SG
Formations linguistiques	British Council Academic Teaching Excellence course	5,0	9	8 500

Domaine	Intitulé du stage	Durée en jours	Nbre de stagiaires	Coût en euros
Formations linguistiques	Ateliers d'anglais ATS	6,0	8	Énsa-PB
Bureautique	publipostage	1,0	1	SG
Bureautique	Word; perfectionnement	2,0	1	SG
Informatique	Photoshop niveau 1	4,0	1	SG
Informatique	Indesign niveau 1	4,0	1	SG
Informatique	Indesign niveau 2	4,0	1	SG
Informatique	Inskape	3,0	1	SG
Informatique	Atelier niveau 3: consolidation production PAO	2,0	1	SG
Techniques juridiques	droit de l'urbanisme	3,0	1	DGP
Techniques juridiques	l'utilisation d'images dans les travaux de recherche	1,0	1	SG
Techniques juridiques	droit de l'image fixe	1,0	1	SG
Techniques juridiques	droit de la propriété littéraire et artistique	2,0	1	SG
Métiers des archives	traiter un VRAC avec OCTAVE	2,0	1	DGP
Métiers des archives	atelier VITAM: archivage électronique	0,5	1	DGP
Métiers du livre et de la lecture	cataloguer; connaître les règles de description en période de transition bibliographique	6,0	1	DGP
Métiers du livre et de la lecture	Rameau initiation	4,0	1	DGP
Métiers de l'architecture et du patrimoine	cataloguer les DVD dans le Sudoc	2,0	1	DGP
Économie finance et gestion	formation "service fait"	2,0	1	Autre EP
Économie finance et gestion	comptabilité générale appliquée aux organismes publics dépendant de l'État module 2	2,0	1	Autre EP
Économie finance et gestion	connaître la taxe d'apprentissage pour la collecte 2020 et adapter sa stratégie	2,0	1	1000
Handicap, diversité	Diversité; lutte contre les violences sexuelles et sexistes pour les RP	1,0	1	SG
Politiques publiques nationales	formation continue et financement	2,0	4	3 600
Politiques publiques nationales	les humanités numériques	1,0	1	Autre EP
Communication et services aux usagers	concevoir les étapes de l'accueil; optimiser la notion de service public	3,0	1	DGP
Communication et services aux usagers	vidéo surveillance: sécurité, surveillance et technologies nouvelles	2,0	1	DGP

Domaine	Intitulé du stage	Durée en jours	Nbre de stagiaires	Coût en euros
Communication et services aux usagers	Twitter; un outil de veille et de communication	1,0	1	Autre EP
Communication et services aux usagers	encodage des badges d'accès	0,5	2	648
Communication et services aux usagers	formation site internet/intranet	5,0	6	3 000
Communication et services aux usagers	formation Web 3.0: initiation et enjeux	1,0	2	SG
Communication et services aux usagers	formation Web 3.0: module 2: mise en pratique	1,0	1	SG
Communication et services aux usagers	rédiger pour le Web	3,0	8	5 040
Économie finance et gestion	comptabilité générale et budgétaire	2,0	7	2 592
Économie finance et gestion	compte financier GBCP	1,0	1	744
Économie finance et gestion	immobilisations nettes	2,0	1	1 296
Économie finance et gestion	module et formation GED/ GFI-CAB	3,0	5	3 120
Économie finance et gestion	formation visa dématérialisé winM9	1,0	3	1 296
Économie finance et gestion	module d'apprentissage à distance GFI	2,0	5	468
Total		148,0	116	

Nota:

SG = prise en charge de la formation par le ministère de la Culture - SG -SRH



budget & fonctionnement

quelques ratios et données

sur la base du compte financier 2019

Budget de l'école

Compte financier 2019

- Répartition par type de dépenses
 - Dépenses de personnel: 2,199 M€ soit 1 881 € / étudiant;
 - dépenses de fonctionnement: 2,515 M€, (les amortissements ne sont plus des opérations budgétaires mais comptables) pour 1 169 étudiants soit 2 152 €/étudiant;
 - dépenses d'intervention: 0,169 M€ soit 145 € / étudiant;
 - dépenses d'investissement (logiciels, matériels, mobiliers, installations générales): 0,683 M€ soit 1 584 €/étudiant.

- Répartition par destination
 - Dépenses « enseignement, service pédagogique » (fournitures, service, enseignants contractuels, agents rémunérés par lettre d'engagement): 2,185 M€ soit 11 869 €/étudiant.

Nota: les enseignants titulaires et associés sont payés sur le budget de l'État.

- Dépenses pour la recherche (fournitures, services, agents rémunérés par lettre d'engagement): 0,245 M€ soit 210 €/étudiant;
- dépenses de communication (conférences, colloques, séminaires, publications, réception, agents rémunérés par lettre d'engagement): 0,163 M€ soit 139 €/étudiant;
- dépenses « fonction support » (fournitures, services, logistique, administration, agents rémunérés par lettre d'engagement): 2,973 M€ soit 2 543 €/étudiant.

Budget de l'État

(personnels enseignants et ATS, titulaires et contractuels)

- État des dépenses des personnels enseignants et ATS
Dépenses sur les budgets du ministère de la Culture et du ministère de la Transition écologique (brut + charges patronales, y compris les charges inscrites au budget des charges communes)

	Ministère de la Culture	Ministère de la Transition écologique	Total (Euros)
2015	6 295 384	212 631	6 508 015
2016			6 764 335
2017			7 004 393
2018	7 349 199	111 531	7 460 730
2019	7 620 291	161 653	7 781 944

Budget école 2019 +

budget de personnel État

Le budget global est de 13 348 270 €, soit 11 419 €/étudiant.

Compte financier 2019

Recettes (en milliers d'euros)

Subventions pour charges service public MC	3.930
Autres financements État (DRAC, autres ministères...)	0.024
Fiscalité affectée (CVEC)	0.040
Autres financements Publics	0.010
Ressources propres	0.898
Financements État fléchés	0.060
Financements publics fléchés (Erasmus +, Conseil Régional, Labex...)	0.207
Total	5.169

Ventilation des dépenses (en milliers d'euros) de 2019 suivant les 4 segments définis par le ministère de la Culture

	Personnel	Fonctionnement	Interventions	Investissement	Total
Enseignement, service pédagogique	1.129	0.855	0.169	0.032	2.185
Recherche	0.015	0.224	0	0.006	0.245
Valorisation et diffusion culturelle	0.045	0.105	0	0.013	0.163
Fonctions support	1.010	1.331	0	0.632	2.973
Total	2.199	2.515	0.169	0.683	5.566

gestion financière et comptable

Sept personnes (correspondant à 6,3 équivalents temps plein) ont la charge de la gestion financière et comptable de l'établissement :

- le service financier est composé d'une directrice, d'une adjointe et de trois gestionnaires,
- l'agence comptable est composée d'un agent comptable et d'une adjointe.

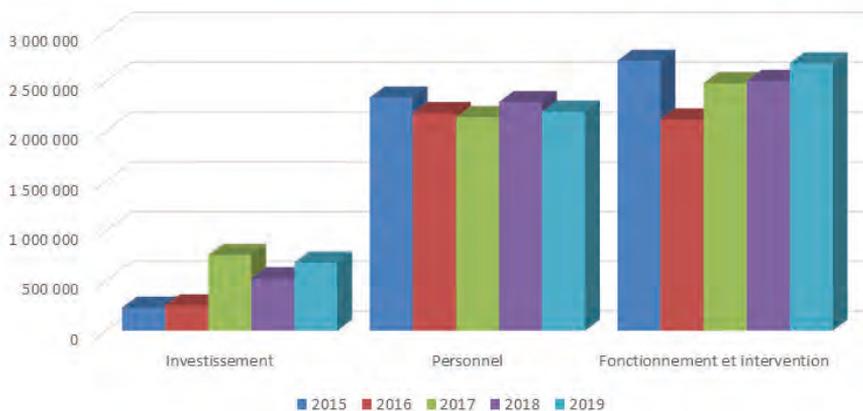
L'agent comptable, dernier intervenant dans la chaîne financière, a pour mission d'assurer le paiement de l'ensemble des dépenses et est chargé du recouvrement des recettes, de la tenue des comptes, de la gestion de la trésorerie et de tenir à disposition des organes de contrôle et de la tutelle les informations et justifications demandées régulièrement.

Depuis 2016, le décret GBCP (gestion budgétaire et comptabilité publique) est appliqué. Avec l'objectif de renforcer le pilotage budgétaire, d'améliorer la qualité des comptes et la maîtrise financière des

opérateurs de l'État. Le budget est voté chaque année en conseil d'administration par enveloppe (investissement, personnel et fonctionnement).

La gestion financière et comptable est suivie sur le logiciel WinM9 de l'éditeur GFI. Dans le cadre de la qualité comptable, le travail sur l'identification des risques comptables et financiers a été poursuivi en 2020. Un module du logiciel WinM9 a notamment été acquis en 2019 pour suivre les immobilisations, permettant de mettre à jour l'inventaire physique à chaque nouvel achat d'immobilisation et de limiter les risques identifiés dans ce domaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises doivent déposer leurs factures à destination des services de l'État sur la plate-forme Chorus Pro (selon le Décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique).



Le graphique ci-dessus présente l'évolution des dépenses de 2015 à 2019.

Fin 2019, le chantier de dématérialisation et de gestion électronique des documents (GED) a été amorcé au sein du service financier. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les devis, bons de commande, factures et documents joints aux dossiers de demande de paiement sont traités uniquement en version numérique. L'outil WinM9 a été enrichi d'un module complémentaire pour ce faire.

Durant les confinements liés à la crise sanitaire, le service financier a pu fonctionner normalement grâce à la dématérialisation des procédures et des documents.

Les pré-commandes en ligne via WinM9 devaient être ouvertes progressivement au cours de l'année 2020 aux services métiers et la gestion des frais de mission entièrement dématérialisée. Du fait de la crise, ces échéances sont reportées en 2021.

Depuis 2018, les marchés sont publiés sur la plate-forme de dématérialisation PLACE (plate-forme des achats de l'État). L'Énsa-PB se raccorde fréquemment aux marchés interministériels proposés par la DAE (direction des achats de l'État) afin de gagner du temps dans les procédures et de bénéficier de tarifs négociés.

● Indicateurs du budget

Au budget final (BR) pour l'exercice 2019, les crédits budgétaires se sont répartis entre les divers secteurs d'activité selon le tableau ci-après :

	École dont licence, master, HMO	4.415
	Laboratoire de recherche (Ipraus)	0.115
	DSA	0.402
3 ^e cycles	École doctorale	0.137
	Chaire partenariale	0.095
Total		5 164

● Indicateurs des activités

La mise en place du décret GBCP a conduit à une modernisation de la chaîne de la dépense avec une généralisation du service fait et une automatisation des processus de traitement. L'information comptable dispose d'une meilleure fiabilité, et la qualité de la dépense est mieux maîtrisée grâce à l'enchaînement des événements, engagement juridique et service fait, demande de paiement.

Indicateurs depuis 2016 - mise en place du GBCP

	Engagement juridique	Certificats de service fait	Demande de paiement
2016	1 821	836	1 553
2017	1 973	790	1 896
2018	1 862	800	1 868
2019	1 893	868	1 978

Pour ce qui concerne le suivi et l'exécution des recettes, outre la gestion des diverses subventions, le service financier et comptable a en charge la gestion des cartes de photocopies des étudiants, les droits de pré-inscriptions et d'inscriptions, la gestion des participations des étudiants aux voyages pédagogiques ainsi que la gestion des versements de la taxe d'apprentissage par les entreprises donatrices.

Cartes de photocopies et rouleaux de papier

Le produit des ventes des cartes de photocopies aux étudiants a contribué aux recettes budgétaires à hauteur de 61 948 € en 2019 (24 938 € en 2018, 36 760 € en 2017, 35 040 € en 2016, 31 029 € en 2015, 29 860 € en 2014). Un mauvais paramétrage du distributeur de cartes avait engendré une perte de 30 % des recettes sur l'année 2018.

En 2019, l'achat de rouleaux de papier pour les traceurs (10 traceurs) s'élève à 8 869 € (15 739 € en 2018, 9 790 € en 2017, 10 193 € en 2016, 3 800 € en 2015, 8 965 € en 2014). Un stock de rouleaux a été constitué en 2019 ce qui explique l'augmentation significative de ce poste.

Les dépenses effectuées pour l'achat du papier des photocopieurs représentent 6 943 € en 2019 (6 878 € en 2018, 7 862 € en 2017, 6 816 € en 2016, 5 402 € en 2015, 8 965 € en 2014).

Taxe d'apprentissage

En 2015, le montant de la taxe d'apprentissage collecté avait sensiblement baissé, en raison de la modification des modalités de répartition, favorisant les formations par l'apprentissage.

En 2016, un niveau de collecte comparable à celui des années antérieures a été retrouvé, progression pouvant s'expliquer par l'effort de communication de l'École.

En 2019, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est en augmentation de 21 % par rapport à 2018, du fait d'une communication accrue en la matière (livret d'information aux entreprises, mailing, etc.).

Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage

2015	22 923,36 €
2016	51 641,56 €
2017	51 202,02 €
2018	57 221,30 €
2019	72 232,34 €

En 2019, 151 entreprises, dont 18 nouvelles, ont réservé leur soutien à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville par l'intermédiaire d'organismes collecteurs tels que les « Chambres de Commerce & d'Industrie », les « Chambres des Métiers », ou les « Associations & Groupements Interprofessionnels ».

L'utilisation de la taxe d'apprentissage permet chaque année à l'École de développer sa recherche sur l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

gestion des ressources informatiques 2019 - 2020

Le service informatique met à disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs l'ensemble des outils numériques sur le site principal et celui de l'annexe: 85 stations de travail reliés à l'Internet organisés en 4 salles de cours informatique et 2 salles de libre service totalisant 31 stations auxquelles s'ajoutent des postes situés dans les ateliers et dans la médiathèque; des scanners A3, des imprimantes et des traceurs; une offre logicielle actualisée chaque rentrée pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les services administratifs et techniques disposent de 55 postes et de 6 imprimantes de groupe multifonctions. Une douzaine d'imprimantes personnelles complètent l'offre pour des raisons pratiques ou de confidentialité.

Le service assure la maintenance sur site et la gestion de l'ensemble du parc informatique (plus de 200 ordinateurs, 7 traceurs, 5 serveurs, 25 serveurs virtuels) ainsi que les éléments d'infrastructure réseau (2 routeurs, 9 locaux techniques comportant 11 groupes de commutateurs réseau).

Il assure la surveillance permanente de la sécurité du réseau au travers d'un pare-feu et veille au bon fonctionnement de la messagerie (webmail) et des sites internet:

- www.paris-belleville.archi.fr
- annuaire.paris-belleville.archi.fr

Les moyens en personnel

Trois ATS composent le service: un responsable, un adjoint et un technicien informatique travaillant également en binôme dans le pôle audiovisuel. Quatre étudiants moniteurs assurent la

permanence du libre service informatique l'après-midi et en soirée.

Les évolutions logicielles

- Mise en ligne à l'occasion des 50 ans de l'école du nouveau site internet institutionnel.
- Déploiement sur les postes pédagogiques des logiciels Autodesk version 2020 (autocad, revit, 3dsMax), Autodesk ayant mis fin aux suites logicielles qui comprenaient l'ensemble des outils, il faut dorénavant gérer les licences et l'installation pour chaque application. Dorénavant pour la mise à disposition des versions éducatives pour les enseignants et les étudiants, l'éditeur exige la présentation d'un justificatif (carte professionnelle, carte d'étudiant, certificat de scolarité).
- Acquisition et installation de licences annuelles des logiciels de rendu photo-réaliste V-Ray et Corona Renderer pour 3dsMax.
- Acquisition et installation de SketchUP Pro 2019.
- Reconstitution du partenariat avec la société Abvent permettant l'exploitation sur une licence réseau annuelle d'ArchiCAD 23 et d'ArtLantis Studio 7. Cette convention permet à chaque étudiant et à chaque enseignant d'obtenir directement auprès d'Abvent une licence personnelle annuelle sur présentation d'un justificatif de rattachement à l'Énsa-PB.
- Mise à disposition par Lumion France à 13 étudiants de licences annuelles personnelles du logiciel Lumion3D.
- Acquisition des nouvelles licences annuelles (Pack Académique 100 postes)

des logiciels de cartographie ESRI ArcGIS Desktop qui est enseigné maintenant dans sa version 10.8. ESRI a mis fin en avril 2020 à l'offre de maintenance annuelle de ses licences perpétuelles.

- Renouvellement des licences annuelles et déploiement d'Adobe Creative Cloud pour les ATS, et les ateliers pédagogiques, à noter un changement de titulaire du marché national entraînant la nécessité d'établir un nouveau contrat.

- Mise en service du serveur de gestion des factures dématérialisées Chorus Application Bus. L'ensemble du serveur de gestion financière WinM0 GPCP a été réinstallé et reconfiguré pour pouvoir intégrer le module de gestion électronique de documents Alfresco.

- Suivi d'exploitation du serveur de gestion financière WinM9 GPCP et gestion de immobilisations Immos.net, déploiements des correctifs (23 patches WinM9 déployés en version 5.4.0 et 16 patches Immos en version 2.1.0).

- Mise à niveau de l'anti-virus des postes clients Kaspersky Endpoint Security en version 11.4 et mise à niveau de la console serveur Security Center en version 12.

Gestion du matériel

- Renouvellement dès janvier 2020 des pare-feux réseau autour de matériels PaloAlto.

- Nouveau marché imprimantes comprenant l'acquisition et la maintenance du matériel y compris les imprimantes de groupe déjà en service.

- Acquisition et remplacement des unités centrales fixes de 45 agents(es) ATS.

- Généralisation des écrans secondaires de contrôle pour les 7 agents(es) des services financiers et comptables dans le cadre des traitements dématérialisés des documents.

- Gestion courante de la maintenance sur des traceurs et des imprimantes ainsi que le suivi des commandes et du SAV des consommables d'impression (cartouches, kits de maintenance et rouleaux traceurs).

Adaptation des activités au contexte sanitaire depuis mars 2020

Le service informatique a eu un rôle primordial pour la mise à jour et la mise en application du plan de continuité de l'activité. Nouvelle orientation stratégique avec l'achat de 30 ordinateurs portables et 4 imprimantes portables dans un contexte de pénurie chez les fournisseurs, le développement de l'utilisation des plateformes numériques pour tous les échanges dématérialisés (réunions, cours, documents) et l'ouverture d'un guichet unique pour toutes les demandes liées aux services numériques dont l'assistance à distance (support@paris-belleville.archi.fr).

- Acquisition de licences d'une solution de classes virtuelles multi-plateforme permettant d'assurer l'ensemble des enseignements à distance : d'abord 20 puis 44 comptes Zoom assignés à l'emploi du temps des enseignements ont permis d'assurer les cours magistraux, les travaux dirigés, l'enseignement des langues en groupe, les corrections hebdomadaires et d'organiser des conférences et séminaires en ligne.

- Zoom en complément de la solution RENaVISIO a permis d'organiser toutes les réunions de gouvernance de l'établissement : CA, CFVE, CT, CHSCT, Comités de direction.
- Mise en ligne d'un serveur de fichiers internet (NextCloud) qui a permis de nombreux échanges pour l'enseignement et pour les services administratifs : mise en ligne de cours (vidéos, documents), gestion des examens à distance (création de liens url pour les sujets, les rendus, les corrections, les rattrapages), gestion des dossiers d'inscriptions (administratives et pédagogiques).
- Organisation en juillet 2020 d'un service d'impression de type « Send / Print & Collect » permettant la tenue des rendus de la session de jurys de PFE.
- Adaptation au télétravail des personnels administratifs : une passerelle de télétravail rénovée grâce à l'acquisition en janvier 2020 de nouveaux pare-feux réseau a permis d'assurer une continuité de service à distance en permettant à chaque agent(e) de retrouver ses applications et son environnement de travail habituel. Des webcams ont été déployées sur les postes fixes afin de permettre aux agents(es) amenés à être présents sur site de participer aux visio réunions depuis leur bureau.

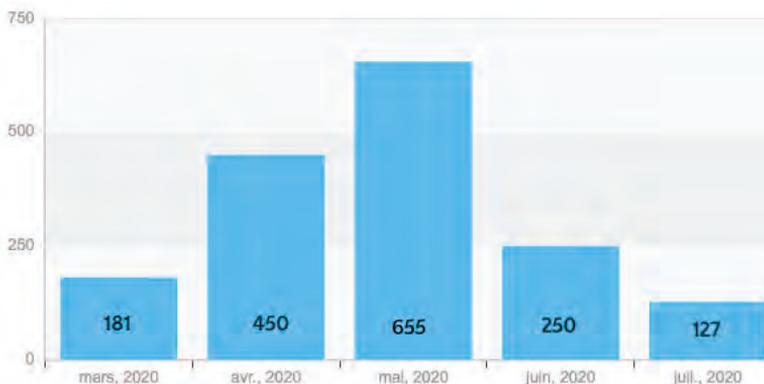
Exploitation technique

- Configuration, gestion des comptes, des enregistrements et de la sécurité des 44 comptes Zoom.
- Création, mise en service et gestion du serveur de fichiers Nextcloud <https://partage.paris-belleville.archi.fr>
- Mise en service en accord avec le prestataire de la version stabilisée du webmail en version Zimbra 8.8.15_GA_3968.
- Gestion de la qualité de service de la messagerie, suivi des tickets d'incidents, optimisation des flux, paramétrages, relations commerciales.
- Reconfiguration par RAP/ RENATER du point de relais optique en prévision de la liaison vers un second point de présence optique suivant l'offre de haut débit sécurisé.
- Gestion du système d'impression et du réseau internet du site de l'imprimerie (liaison Fibre Orange).
- Maintien en condition opérationnelle des cœurs de réseau (pannes d'alimentation électrique répétées).
- Intégration dans le réseau informatique du nouveau parc de 8 photocopieurs multifonctions Toshiba.

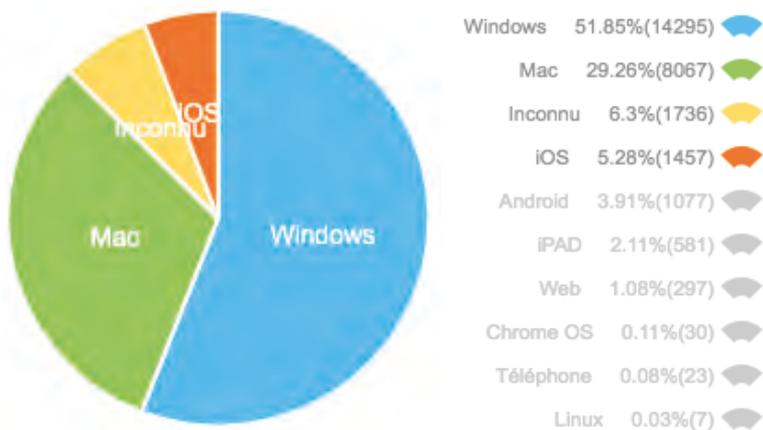
Quelques données

Au sein de la plateforme Zoom, 1 660 visio réunions ont eu lieu accueillant l'équivalent de 37 722 participants en utilisant pour 51% d'entre eux des ordinateurs Windows et pour 29% des ordinateurs MAC.

Évolution du nombre de réunion Zoom



Répartition par type d'appareil utilisé



Impression annuelle de 14 000 documents grands formats (rendus étudiants, affichages, travaux divers) répartis sur 7 traceurs. Ce chiffre est en baisse de 33% par rapport à l'année précédente. Les fichiers PDF représentent 90% des documents traités.

Nombre de documents soumis à l'impression lors de l'opération « Send-Print & Collect » au mois de juillet 2020

Format papier	Nombre
Grand format personnalisé	53
A0	243
A1	82
A2	65
A3	37
A4	40

Le serveur Nextcloud « Partage » héberge 66 emplacements, 80 000 fichiers et environ 100 liens ont été générés.

Services divers

- Mise à disposition d'un ordinateur fixe au Bellasso dans le local de associations.
- Attribution de 5 licences des logiciels Vray et Corona Render aux enseignants.
- Gestion des mouvements de personnels: départs, arrivées, changement de bureau (mise à disposition d'ordinateurs fixes et portables, attribution - clôture des différents accès: comptes réseau, de messagerie, accès Sémaphore, accès aux imprimantes.).
- Accueil de diverses formations inter-Énsa dans les salles de cours informatique.
- Accueil de formations internes dans les salles de cours informatique pour la gestion Immos.net
- Diverses interventions sur des ordinateurs portables d'enseignants-chercheurs.
- Mise à disposition du scanner A0 pour les besoins de certains studios (numérisations effectuées par un étudiants référent).
- Numérisation de documents grands formats.
- Impressions de travaux grands formats pour les expositions et notamment les PFE.

Libre service informatique & salle des traceurs

Horaires d'ouverture adaptés au contexte sanitaire
 Lundi - vendredi 9h - 19h
 Soit 50h d'ouverture par semaine au lieu de 69h.

gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2019 - 2020

Le service immobilier est composé de deux personnes à plein temps (un gestionnaire, responsable du service immobilier et un ouvrier multi-technique) et fait appel à des sociétés de maintenance (électricité, courant faible, CVC, ascenseurs, plomberie, serrurerie...) et de travaux (aménagement, revêtements, cloisonnements...).

Le service immobilier n'a pas pu fonctionner de manière optimale au courant de l'année universitaire 2019-2020 en raison du confinement lié à la crise sanitaire: les sites de l'établissement ont été fermés de mi-mars à fin mai, et ouverts en mode « dégradé » en juin et juillet.

Les entreprises de maintenance et de travaux ont dû solder leurs chantiers mis à l'arrêt et gérer des problématiques de gestion du personnel qui ont réduit leur réactivité et nettement empêché leur disponibilité.

Des opérations ont pu tout de même être réalisées lors des deux premiers trimestres.

Les principales évolutions en matière d'immobilier réalisées au courant de l'année universitaire 2019-2020 sont: le remplacement d'un échangeur CPCU, la réfection du local librairie pour en faire une salle des enseignants et le remplacement partiel des luminaires par des systèmes à Leds.

En détail

● Gestion et réalisation en interne: beaucoup de travaux d'entretien divers en serrurerie, plomberie, menuiserie et peinture, veille technique sur les

installations, accompagnement, pilotage et contrôle des techniciens d'entreprises extérieures intervenant sur nos sites, gestion budgétaire et réalisation du plan de maintenance.

● Gestion interne et réalisation externalisée

Amélioration de la sécurité:

— travaux sur les installations CVC (requalification et remplacement d'un échangeur CPCU).

Amélioration des conditions d'enseignement:

— travaux d'extension des installations électriques (remplacement des luminaires par des Leds dans l'atelier bois et les studios du rdc du 46 boulevard de la Villette).

Amélioration des conditions de travail dans l'école:

— travaux d'extension des installations électriques courant fort et faible (remplacement des luminaires par des systèmes à Leds dans divers couloirs, dans la salle d'exposition et le palier JPB).

Divers travaux

— Travaux divers de revêtement (réfection de la peinture sol et murs de la nouvelle salle des enseignants),

— travaux divers d'entretien et de maintenance (divers remplacement de filtres hydrauliques et aérauliques, vannes et purgeurs sur bouteille HP du CPCU, complément de glycol sur les réseau de récupération et dry et remplacement de deux moteurs VMC des bâtiments B et F).

politique de développement durable

L'École est engagée dans une politique de développement durable forte.

À l'initiative de la commission Vie étudiante, des bacs de récupération des matériaux (cartons, bois) ont été mis en place dans les studios et les gobelets en plastique ont été retirés des fontaines à eau, incitant la communauté de l'école au ré-emploi.

Un groupe d'étudiants de première et de troisième années a travaillé sur un projet de conception de poubelles de tri, les « Poubelleville » dans le but d'instaurer un système de recyclage du papier et du carton à l'école.

Avec l'aide de Martin Monchicourt, responsable de l'atelier bois, 6 poubelles ont été réalisées à l'atelier bois et mis en place dans les 2 studios de L1 dès septembre. L'École a fait le choix de n'utiliser que des papiers recyclés pour les photocopieurs de l'administration et des étudiants. Ainsi, l'utilisation de papier recyclé est d'environ 70 %. Les cartouches des traceurs ainsi que les toners des photocopieurs sont recyclés par les entreprises Geodis et Conibi, respectivement.

Les bureaux administratifs sont tous équipés de poubelles de collecte de papier (dispositif Recy'go).

Concernant les déchets toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, l'établissement a un contrat avec la société Est Argent. Celle-ci prend en charge la sciure de bois avec solvant et tous les contenants aérosols des ateliers bois et maquettes; le bain de développement-révélateur-fixateur, le papier photos souillé, les étuis de pellicules photos (plastique) et les aérosols de l'atelier photo; les aérosols et autres solvants utilisés dans l'atelier gravure ou en dessin.

Enfin, l'établissement ne dispose pas de véhicule de fonction et privilégie les moyens de transports collectifs lors des voyages pédagogiques ainsi que pour la prise en charge des déplacements professionnels (administratifs, enseignants, chercheurs, intervenants).

gestion des archives

La gestion des archives de l'Énsa de Paris-Belleville est régie par le livre II du code du Patrimoine qui réglemente les archives publiques. De 2010 à 2018, cette gestion fut assurée par une archiviste contractuelle à mi-temps. En janvier 2018, l'école obtient le recrutement d'un chargé d'études documentaires à temps plein. L'année 2019 marque quant à elle la mise en place officielle d'une Cellule archives, qui est rattachée à la direction des Ressources humaines et des moyens de fonctionnement. La responsable de la Cellule archives, Blandine Nouvellement, traite les archives des personnels administratifs, enseignants et chercheurs et est la référente de l'école auprès de la Mission des Archives du ministère de la Culture qui conseille l'établissement et assure un contrôle scientifique et technique.

Les archives de l'école sont classées selon les services producteurs. Elles sont conservées par l'établissement tout au long de leur Durée d'Utilité Administrative (DUA) définie dans le tableau de gestion. Les archives courantes sont détenues par les services; les archives intermédiaires sont, quant à elles, stockées dans deux locaux de pré-archivage interne.

Depuis 2010, des bases de données Excel ont été créées pour faciliter la gestion des archives, dont une spécifiquement dédiée à l'inventaire des archives intermédiaires. En outre, des procédures de collecte interne, un suivi des versements et éliminations ainsi que des ressources pour le personnel ont été progressivement mises en place. Au terme de la DUA, les archives sont soit versées, soit éliminées selon des procédures

réglementaires. Des bordereaux d'élimination sont soumis au visa de la Mission des Archives du ministère de la Culture avant de procéder à la destruction physique des documents. Les fonds versés sont, quant à eux, transmis aux Archives nationales et deviennent des archives définitives. Des instruments de recherche sont alors rédigés, permettant ainsi de valoriser ce qui constitue le patrimoine historique de l'école. Ces instruments de recherche sont consultables sur rendez-vous à la Cellule archives ainsi que sur le site internet de l'école et dans la Salle des Inventaires Virtuels des Archives nationales (SIA).

La fin de l'année 2019 et l'année 2020 sont marquées par un ralentissement des actions de la Cellule archives, dû à l'absence de sa responsable, la directrice de Ressources humaines et moyens de fonctionnement, a assuré un intérim mais une grande partie des activités ont été suspendues. La responsable a repris ses fonctions en juin 2020, dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19. Le télétravail a alors été privilégié et un protocole mis en place pour l'accès aux documents d'archives. Les consultations sur place sont obligatoirement sur rendez-vous et les documents empruntés sont soumis à une quarantaine.

Depuis 2018, la Cellule archives travaille au réaménagement de ses magasins. En effet, la capacité de stockage totale actuelle, estimée à un peu plus de 400 mètres linéaires (ml), n'est plus suffisante pour contenir l'ensemble des archives intermédiaires. Un premier récolement

préparatoire a été effectué en 2019. Les aléas mentionnés ci-dessus sont toutefois venus ralentir l'avancement de ce travail qui est désormais reporté à l'année 2021. En 2019, la Cellule archives a accueilli et formé un stagiaire. Ce dernier a participé au chantier des locaux ainsi qu'au versement de mémoires de TPFÉ.

Fin 2019, des pages dédiées aux archives ont été mise en ligne sur le site internet de l'école. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à la Cellule archives et de contribuer à la valorisation des fonds avec notamment la mise à disposition des répertoires de versements et les procédures à suivre pour consulter les documents.

Depuis fin 2018-début 2019, la Cellule Archives commence également à mener une réflexion sur le classement et la conservation des données numériques.

Bilan chiffré

Pour ce rapport le bilan chiffré prend exceptionnellement en compte les statistiques des années 2019 et 2020. Durant cette période, 81,72 mètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds d'archives intermédiaires. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des archives toujours en cours de collecte fin 2020, soit environ 18,43 ml supplémentaires. L'accroissement brut pour les années 2019 et 2020 est donc estimé à un peu plus de 100 ml. L'année 2019 est marquée par un travail de récolement et un inventaire rétrospectif. En 2020, il faut noter la restitution à l'Énsa-PB des archives d'Olivier Dufau, ancien enseignant de l'école.

En 2019, l'école a versé aux Archives nationales des Travaux personnels de fin d'études (TPFE) des années 1989 à 1999 et a procédé à quelques éliminations de matériaux hors formats. Cela représente un volume d'environ 20 ml. En 2020, il n'y a eu aucune sortie d'archives. Le traitement des éliminations en cours (environ 9 ml) est finalement repoussé à début 2021 du fait de la crise sanitaire, mais ces éliminations sont toutefois prises en compte pour le calcul de l'accroissement net.

L'accroissement net pour les années 2019-2020 devrait avoisiner au final les 80 mètres linéaires. L'accroissement est relativement important mais il faut rappeler ici que durant l'année 2020 la Cellule archives a fonctionné au ralenti. Les chiffres ne sont donc pas vraiment représentatifs de ce qu'aurait été l'accroissement net réel.

Depuis fin 2016, la Cellule archives dispose d'un espace pour accueillir les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives. Ils sont accueillis sur rendez-vous.

En 2019, les demandes de communication administratives et de consultations étaient équivalentes à celles enregistrées pour 2018, le nombre de documents communiqué étant pour sa part en nette augmentation (132 en 2019 contre 60 en 2018). En 2020 par contre, les consultations et communications administratives ont été très ralenties notamment du fait de la crise sanitaire. Depuis sa reprise fin juin 2020, la responsable de la Cellule archives constate en effet une nette diminution des communications administratives et des demandes de consultations émanant de lecteurs extérieurs.

archives intermédiaires 2019-2020

Entrées (collecte interne, inventaire rétrospectif, don, récupération) enregistrées au 31/12/2019

Agence comptable	11,60 ml
Direction	6,66 ml
Direction Adjointe - Communication	1,39 ml
Enseignement - Recherche - IPRAUS	37,74 ml
Relations internationales	0,28 ml
Service des Études	10,02 ml
Service Financier	10,96 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	2,94 ml
Total	81,59 ml

Entrées (collecte interne, inventaire rétrospectif, don, récupération) enregistrées au 11/12/2020

Service Financier	0,14 ml
Total	0,14 ml

Collecte en cours au 11/12/2020

Agence comptable	3,61 ml
Service des Études	1,33 ml
Service Financier	4,02 ml
Secrétariat de direction	0,42 ml
Médiathèque	9,05 ml
Total	18,43 ml

Prévisionnel total des entrées pour fin 2020 : **100,16 ml**

versements & éliminations 2019-2020

Éliminations 2019	
Atelier Maquettes	Hors format - environ 5m3
Versements 2019	
Médiathèque	10,99 ml
Pas de versement ni d'élimination en 2020	0 ml
Total	10,99 ml
Éliminations en attente	
Service des Études	1,33 ml
Service financier	7,60 ml
Total versements et éliminations période 2019-2020	8,93 ml

accroissement net 2019-2020

Calcul de l'accroissement des archives intermédiaires

	accroissement réel	accroissement prévisionnel pour la fin de l'année
Entrées enregistrées en 2019-2020	81,73 ml	100,16 ml
Versements et éliminations pour 2019-2020	19,93 ml	19,93 ml
Accroissement net = (entrées - versements et éliminations)	61,80 ml	80,23 ml

consultations des archives et demandes de renseignements

	Nombre de demandes	Nombre d'unité(s) empruntée(s)
2019		
Demande externe		
Par correspondance	1	0
Pas de consultation d'archives	1	0
Sur place - accueil à l'espace consultation	6	89
Demande interne		
Par correspondance	1	0
Pas de consultation d'archives	4	0
Sur place - accueil à l'espace consultation	4	5
Sur place - communication administrative	23	33
Recherche par l'archiviste	6	5
Total	46	132
2020 (chiffres arrêtés au 11/12/2020)		
Demande externe		
Pas de consultation d'archives	1	0
Recherche par l'archiviste	1	2
Demande interne		
Pas de consultation d'archives	1	0
Sur place - accueil à l'espace consultation	1	1
Sur place - communication administrative	6	6
Recherche par l'archiviste	1	2
Total	11	11
Total 2019-2020	57	143

ml = mètre(s) linéaire(s)

Comité de rédaction 2021

Charles Andriantahina, responsable du service informatique / Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et moyens de fonctionnement / Christine Belmonte, responsable du doctorat et formations post master / François Brouat, directeur / Odile Canale, directrice des relations internationales / Murièle Fréchède, directrice des études / Florence Ibarra, directrice adjointe / Joëlle Pontet, responsable par intérim de la bibliothèque / Catherine Karoubi, directrice financière / Christiana Mazzoni, directrice de l'UMR Ausser / Richard Aroquiame, secrétaire général de l'IPRAUS et de l'UMR AUSser / Stéphanie Guyard, responsable de la communication / André Lortie, directeur de l'IPRAUS / Anabel Mousset, responsable des formations post-master et de la formation continue

Crédits photos // Alumni Paris-Belleville, Architecture, Patrimoine et continuité, Architectes des risques majeurs, Daniel Aulagnier, Bellasso, Bellastock, Bellette Brass Band, Anne Chatelut, Roberto Eliezer, Anne Leguay, Didier Gauducheau, Service des relations internationales de l'Ensa-PB, Stéphanie Guyard, EnsaÉCO, p.87: Nicolas André, p.173: Université Libanaise
Illustrations pages de chapitres (p.9,15,37,57,77,93,123,143,163,191,211,215,229) issues de la bache créée pour les 50 ans de l'école

Réalisation graphique // Daniella Caballero

Typographie paris-belleville, Bureau Brut

édition du 31 mars 2021

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

